Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12688 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — JEUDI 14 NOVEMBRE 1985

Une trêve en Ulster

Imaginons la surprise d'un Sisyphe voyant son fameux rocher s'immobiliser au sommet de la montagne au lieu de dévaler à nouveau la pente fatale... C'est tout le bonheur que l'on peut souhaiter à Mme Thatcher et à M. Garret FitzGerald, qui n'ont pas ménagé leurs efforts – cinq ans de négociations – pour aboutir à la signature d'un accord sur l'Irlande du Nord.

Et pourtant, cette fois-ci, on a quelques raisons de montrer, à Londres comme à Dublin, un certain optimisme pour la suite des événements. On ne s'attend pas bien sûr que l'harmonie se mette du jour au lendemain à régner entre catholiques et protestants dans les six comtés rattachés à la couronne britannique. Trop de sang a été versé de part et d'autre pour que la cicatrisation ne prenne pas beaucoup de temps.

Mais les modalités de l'accord qui sera signé vendredi prochain sont, par leur modestie même, de nature à constituer un point de départ pour un changement en profondeur de la situation.

Les deux gouvernements se sont fait d'importantes concessions mutuelles. Mme Thatcher, dont le cœur penche très fort du côté des unionistes, a accordé aux autorités de Dublin un droit de regard dans l'administration de la province, destiné à protéger les intérêts de la minorité catholique.

M. FitzGerald, de son côté, a dû passer outre à l'opposition des nationalistes du Fianna Fail, qui ont pourtant le vent en poupe.

Dans une situation réputée inextricable, le mécontentement des ultras des deux camps peut être le signe de la possible réussite d'un arrangement... Encore faut-il que les extrémistes ne soient pas, comme ce fut le cas en 1974, après les accords de Sunningdale, en mesure de réduire à néant les efforts des diplomates.

C'est pourquoi – réalisme oblige – le texte qui va être signé comporte des annexes secrètes prévoyant les modalités de concertation et d'action des deux gouvernements en cas de troubles consécutifs à son annonce. Précaution on ne peut plus sage quand on connaît la détermination de l'IRA et l'intransigeance des unionistes du pasteur Ian Paisley.

Mais, contrairement à la situation de 1974, les extrémistes des deux camps auront beaucoup plus de mal à mobiliser leurs troupes aujourd'hui. On ne réussit pas une grève générale aussi facilement qu'il y a onze ans dans un pays qui a vu son taux de chômage passer dans la même période de 6 % à 25 % de la population active.

On note d'autre part une certaine lassitude des catholiques devant la violence, qui se lit dans la courbe descendante du nombre des attentats. Un calme précaire règne à Belfast. Mme Thatcher et M. FitzGerald se sont employés à transformer cette accalmie en trêve. La paix sera pour plus tard, car les haines archaïques ne sont tuées que par le temps qui passe.

(Lire nos informations page 3.)

Dublin aurait un droit de regard sur l'administration de l'Irlande du Nord

Lire page 3 l'article de FRANCIS CORNU

PLUSIEURS CONTRATS IMPORTANTS MENACÉS

Les Etats-Unis lancent une offensive sur les marchés des exportateurs français

L'Eximbank, établissement d'import-export des Etats-Unis, a dévoilé, mardi 12 novembre, le détail des crédits subventionnés, d'un montant de 280 millions de dollars, qui devraient permettre aux entreprises américaines d'arracher six contrats convoités par leurs concurrentes françaises. Une offensive destinée à impressionner les exportateurs français, mais aussi à pousser Paris à plus de souplesse lors des prochaines discussions sur les crédits à l'exportation.

Les risques d'une *« guerre des crédits »* entre la France et les Etats-Unis se précisent. Tout en refusant d'entrer dans une polémique officielle, Paris n'exclut pas de risposter, au cas par cas, à l'offensive lancée par Washington – par le biais de subventions – pour arracher certains contrats importants pour l'industrie française, en Algérie, en Inde, en Tunisie ou en Malaisie. Une première réponse aussi calme que *« résolue »* à la première salve lancée mardi 12 novembre par l'Eximbank.

Le président de la banque export-import américaine, M. William Draper a donné une idée très précise de la façon dont l'administration Reagan entend utiliser le « trésor de guerre » de 300 millions de dollars dont le principe, annoncé à la mi-septembre par le chef de l'exécutif, devrait être rapidement entériné par un Congrès obsédé par le déficit de la balance commerciale américaine – les dernières estimations tournent autour de 150 milliards de dollars cette année. Ce « trésor de guerre » est constitué par les fonds publics spécialement destinés à subventionner les exportations.

Il s'agit *a priori* d'impressionner les concurrents directs des Américains accusés de *« pratiques déloyales »* tout en prouvant aux parlementaires l'inutilité de mesures ouvertement protectionnistes. Une attitude accueillie avec sérénité par Paris, Tokyo ou Rome. Dans un premier temps tout au moins.

Considérée comme une soupape de sécurité contre les ardeurs protectionnistes du Congrès américain, cette agressivité commerciale des Etats-Unis commence en effet à sérieusement préoccuper leurs partenaires industrialisés. Un processus est engagé qui ne cessera, laisse-t-on entendre à Paris, que lorsqu'il s'avérera ruineux. Autant dire que les semaines à venir s'annoncent délicates. Même si au travers des décisions de l'Eximbank pointe une volonté de chantage avant la prochaine réunion de l'OCDE sur les crédits mixtes à l'exportation.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

(Lire la suite page 27.)

Jacques Chirac : 1986-1988

Comment écarter Raymond Barre puis François Mitterrand

« On dit quelquefois : vous voulez revenir sur les droits acquis. C'est absolument faux. » Applaudissements nourris. *« Il faut rendre aux entreprises la liberté de gérer leurs effectifs, en supprimant l'autorisation administrative de licenciements ! »* Mêmes applaudissements.

Ainsi va Jacques Chirac : d'une affirmation à l'autre, fût-ce au prix de la contradiction ; d'un électorat à l'autre, ouvriers et patrons.

Ainsi a-t-il toujours tenté de faire son chemin avec pour seul objectif, depuis 1976, l'Elysée ! On le croyait perdu par cette noble ambition ; on le disait menacé, dépassé, successivement par les « effets » Le Pen, Barre et Fabius. Et le voilà remis en selle !



Trois éléments nouveaux expliquent cette embellie.

Il y a, en premier lieu, la faiblesse persistante du PS. Plus précisément, la remontée potentielle des socialistes n'est pas, ou pas encore, devenues réalités. Elles restent fortes pourtant : *le PC continue de* savonner sa propre planche, celle du déclin ; la droite, « droitisée » (voir le discours sur l'immigration), ne séduit pas ; le PS – pour peu qu'il reste uni – a donc devant lui un vaste espace politique. Cet espace peut *le* porter au-delà de 30 % des suffrages.

De ce point de vue, le premier ministre ne s'est pas montré à la hauteur de l'enjeu, lors de son face-à-face avec le président du RPR. Il a stoppé net l'élan dont le congrès du PS, à Toulouse, était porteur.

En deuxième lieu, M. Barre contribue lui-même au mieux-être chiraquien. Car le député du Rhône est, pour le moment, en situation moins favorable. C'est normal, puisque M. Barre minimise 1986 pour mieux préparer 1988. Il n'en est *certes pas à dire, comme en 1984,* que ces élections ne sont pas plus importantes qu'un scrutin cantonal ; mais le courant « barriste » en tant que tel sera absent du terrain législatif. M. d'Ornano, fidèle feudataire de M. Giscard d'Estaing, y a personnellement veillé. Les barristes se sont souvent fondus dans des listes d'union menées par le RPR (1). De *ce point de vue, M. Barre n'a pas* influencé le cours des événements.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 6.)

(1) C'est le cas notamment de M. Mestre en Vendée, de M. d'Aubert en Mayenne, et de M. Clément dans la Loire.

SCANDALES, INERTIE, PROVINCIALISME

L'Autriche inquiète pour son image

Le congrès du Parti socialiste autrichien, la formation du chancelier Sinowatz, qui s'est ouvert lundi à Vienne, s'achève ce mercredi 13 novembre.

De notre envoyée spéciale

Vienne. – *« Après le vin à l'antigel, le vin à l'explosif »*. Voilà bien une de ces « nouvelles » dont la presse est friande. Rien de très nouveau cependant, derrière ce dernier écho truculent venu du Burgenland, sinon la découverte récente, dans le vin saisi cet été en Autriche, d'une seconde substance toxique, après le diéthylèneglycol. Non, il n'y a pas de nouveau scandale du vin : la mafia viticole et les chimistes imaginatifs qui s'étaient mis à son service attendent leur jugement et les contrôles ont été sévèrement renforcés. Reste pour la justice à faire son œuvre, et pour les vignerons honnêtes des coteaux autrichiens à cultiver leur malheur.

Ce qui est nouveau en revanche, c'est que, vue d'ailleurs, l'Autriche est devenue cocasse. C'est sans doute ce qui pouvait lui arriver de pire, car, comme le concède un de ses hauts fonctionnaires, *« pour un petit pays, la réputation, c'est presque aussi important que la politique étrangère »*. Ça l'est d'autant plus, est-on tenté d'ajouter, que cette politique étrangère s'est rétrécie comme une peau de chagrin depuis qu'un chancelier du nom de Kreisky a décidé de quitter la place, laissant son pays à lui-même et son parti orphelin.

Il faut les discours du congrès de Toulouse ou les débats politiques sur TF 1 pour que le *« modèle »* autrichien soit encore cité en exemple et que les socialistes français nous rappellent quelques saines évidences : voilà un pays où une très large partie de l'*activité industrielle est nationalisée* ou sous contrôle indirect de l'Etat, mais qui affiche des résultats économiques à faire pâlir d'envie à peu près tous ses voisins sauf la Suisse ; voilà un pays gouverné depuis dix-sept ans par des socialistes, où le taux de chômage est l'un des moins élevés, le revenu par tête l'un des plus confortables ; voilà un havre de paix sociale, champion du « non-grévisme » (moins d'une minute d'arrêt de travail en moyenne par salarié et par an) et de la concertation.

CLAIRE TRÉAN.

(Lire la suite page 3.)

هكذا من الأصل

étranger

AFRIQUE

LA TENTATIVE DE PUTSCH AU LIBÉRIA

Le président Doe assure être « totalement maître de la situation »

Les forces loyales au président libérien, M. Samuel K. Doe, paraissaient avoir repris le contrôle de la capitale mardi soir 12 novembre, au terme d'une journée de combats contre les putschistes dirigés par le général Thomas Quiwonkpa. Le chef de l'Etat a lancé un appel à la population en fin d'après-midi afin qu'elle ne se *« laisse pas intimider »* par les insurgés. Il a affirmé : *« Nous sommes totalement maîtres de la situation. »*

Demandant aux putschistes de déposer *« immédiatement les armes »*, le président Doe, qui s'exprimait sur les antennes de la radio privée religieuse Elwa que ses troupes avaient reconquise sur les rebelles vers 15 heures, peu après avoir repris le contrôle de la radio nationale, a ainsi confirmé implicitement que certains quartiers de Monrovia étaient toujours contrôlés par les troupes rebelles. M. Doe a, d'autre part, lancé une mise en garde aux missions diplomatiques et aux pays voisins pour qu'ils s'abstiennent de donner asile aux putschistes. Dans une première adresse à la nation, lancée du palais présidentiel, le chef de l'Etat avait indiqué que la tentative de coup d'Etat était le fait de *« rebelles venus de Côte-d'Ivoire »*, précisant que dix d'entre eux avaient été tués.

Des dizaines de morts

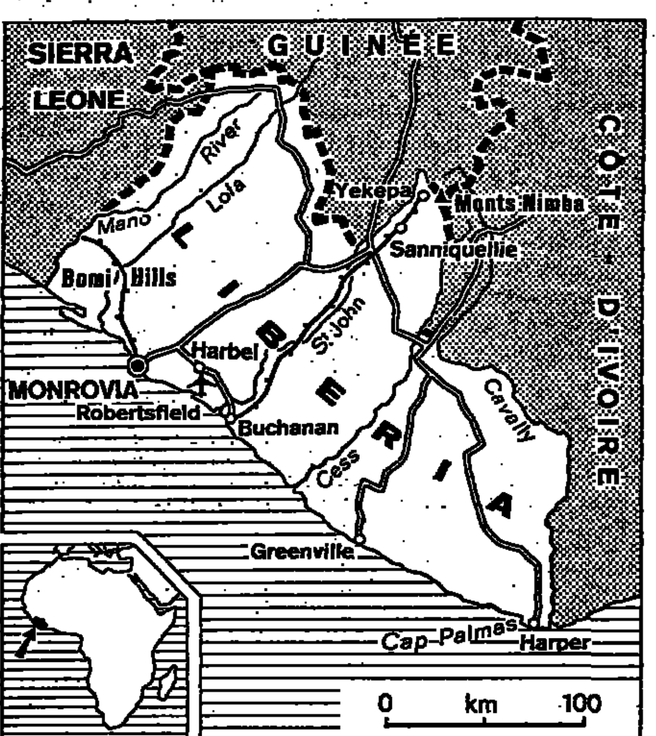
Dans les ambassades étrangères à Monrovia, on faisait état, mardi soir, de la confusion qui régnait dans la capitale, où de nombreux tirs ont été entendus durant toute la journée, notamment aux abords du palais présidentiel. On ignorait encore l'issue des combats, qui auraient fait plusieurs dizaines de morts.

Divers témoins ont vu des camions militaires transporter des cadavres. Le président Doe, dès le début de l'insurrection, s'est retranché dans son palais défendu par la garde présidentielle (composée de membres de son ethnie, les Krahn), où il a bientôt reçu le soutien du 1er bataillon, l'unité la plus importante de l'armée libérienne, dont le camp est situé à mi-distance de la capitale et de l'aéroport de Robertsville.

Le chef de l'Etat n'a jamais été en fuite, contrairement à ce qu'avait affirmé dans la matinée le général Quiwonkpa. Celui-ci, quelques heures après le début des troubles, avait également annoncé l'« arrestation » de plusieurs membres du gouvernement, ainsi que celle de M. Emmett Harmon, président de la commission spéciale pour les élections générales du 15 octobre, dont la partialité avait été dénoncée par tous les partis d'opposition. Il semble que ces derniers n'aient pas été impliqués dans une tentative de coup d'Etat, strictement militaire.

Peu après l'annonce du putsch par le général Quiwonkpa, une partie de la population de Monrovia est descendue dans les rues pour manifester, selon divers témoins, son enthousiasme. Le chef des insurgés jouit, en effet, d'une réputation d'intégrité et a été assez populaire au sein de l'armée.

Principal artisan du coup d'Etat d'avril 1980 avec M. Doe, il avait été démis de ses fonctions en octobre 1983, et le chef de l'Etat avait alors offert 10 000 dollars pour sa capture *« mort ou vif »*. Le général Quiwonkpa, réputé très proche des Américains, s'était réfugié aux Etats-Unis. — *(AFP, Reuter, AP, UPI.)*



Indépendant depuis le 26 juillet 1847, le Libéria est la plus ancienne République d'Afrique noire (111 370 kilomètres carrés, environ 2,2 millions d'habitants). Il fut peuplé, à partir de 1821, d'esclaves noirs américains, affranchis par l'American Colonisation Society. L'oligarchie américano-libérienne dirigea sans interruption le pays de 1878 à 1980. Le Libéria produit notamment du fer, du diamant et de l'or, et reste le premier producteur africain de caoutchouc naturel (65 000 tonnes en 1984). Il tire de substantielles ressources de la pratique du pavillon de complaisance (premier rang mondial en tonnage transporté) et est fortement aidé par les Etats-Unis (90 millions de dollars en 1985). La monnaie libérienne est le dollar américain, et la Constitution du pays est copiée sur celle des Etats-Unis.

AMÉRIQUES

LA CONFÉRENCE DE LUXEMBOURG

La CEE resserre ses liens politiques et économiques avec l'Amérique centrale

De notre correspondant

Luxembourg (Communautés européennes). — La Communauté resserre ses liens politiques et économiques avec l'Amérique centrale et s'emploie, en appuyant les efforts du groupe de Contadora, à favoriser le rétablissement de la paix dans la région. Telle est la signification politique de la conférence qui a réuni, les 11 et 12 novembre à Luxembourg, les ministres des affaires étrangères des douze pays de la Communauté élargie, les cinq pays de l'Amérique centrale (Costa-Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua) et les quatre pays du groupe de Contadora (Colombie, Mexique, Panama et Venezuela).

Cette réunion, suite logique de la conférence qui avait rassemblé les mêmes participants à San-José-de-Costa-Rica, en septembre 1984, avait pour objet de donner un caractère contractuel aux relations entre les deux parties. Deux documents ont été signés :

1) Un « acte final » qui prévoit l'institutionnalisation d'un dialogue politique *« en vue notamment de trouver, avec l'appui et sous l'impulsion du groupe de Contadora, une solution pacifique régionale, globale et négociée afin de mettre un terme à la violence et à l'instabilité dans la région »*... Les ministres d'Amérique centrale, du groupe de Contadora et de la Communauté tiendront une réunion chaque année, la prochaine aura lieu fin 1986 au Guatemala ;

2) Un accord de coopération économique, qui prévoit en particulier *« un accroissement substantiel »* de l'aide financière fournie aux pays de l'isthme. Cette aide, qui varie d'une année sur l'autre, est modeste ; elle a atteint 40 millions d'ECU, soit près de 280 millions de francs, en 1984.

Le communiqué politique conjoint de la conférence a été rédigé en termes suffisamment généraux pour pouvoir être interprété par chacun comme il l'entend. A l'issue de la conférence, les ministres des pays de l'isthme et ceux du groupe de Contadora ont eu une réunion de travail consacrée à ce qui, dans l'immédiat, demeure leur objectif prioritaire : la signature avant la fin novembre de l'acte de Contadora pour la paix et la coopération en Amérique centrale. Rien n'indique cependant que le dialogue de Luxembourg ait permis de réduire les divergences, en particulier entre le Nicaragua et le Honduras sur les deux points sensibles ; la réduction de l'effort d'armement et le contrôle des manœuvres conjointes (en l'occurrence entre les forces armées du Honduras et des Etats-Unis).

PHILIPPE LEMAITRE.

Un démocrate de fraîche date

Depuis plusieurs mois, le chef de l'Etat *ne sortait guère* du palais présidentiel. Depuis le 1er avril dernier exactement : ce jour-là, le général d'armée Samuel K. Doe revenait de la banlieue de la capitale à Executive Mansion et, comme à l'accoutumée, il pilotait lui-même sa jeep. Le colonel Moses Flanzamaton, commandant en chef adjoint de la garde présidentielle, l'attendait devant le palais, avec... une mitrailleuse lourde. Deux gardes du corps de M. Doe furent blessés par les tirs, mais lui-même sortit indemne de l'embuscade.

Ce n'était pas la première fois que l'on tentait de le tuer ou de le renverser par un coup d'Etat (cinq tentatives « officielles), et le chef de l'Etat, en bon praticien des exécutions sommaires et de la conquête du pouvoir par l'arme blindée, n'attacha à l'incident qu'une importance relative. L'officier félon fut exécuté publiquement une semaine plus tard. M. Doe tenta bien de « mouiller » dans le complot quatre dirigeants d'une opposition de plus en plus « remuante » mais, devant l'absence totale de preuves, il fit relâcher les quatre hommes.

L'alerte avait été chaude. M. Doe résolut de limiter ses bains de foule. D'ailleurs, depuis quelques temps, il n'y avait plus grand monde sur son passage. Il éprouva malgré tout quelque dépit. C'est lui qui, dès le lendemain de son accession au pouvoir, avait substantiellement augmenté la solde des militaires et fait construire de nouveaux baraquements pour les soldats et leurs familles.

Une brutale revanche

Du dernier étage de son palais-forteresse, entre deux parties de dames, jeu qu'il affectionne, M. Doe peu admirer un paysage qui lui rappelle bien des souvenirs. Au bas de la colline où sont situées les villas des anciens « congos » (Américano-Libériens) s'étend une fort belle plage, bordée de cocotiers. C'est là, le 22 avril 1980, à un jet de pierre du Barclay Training Centre, que furent exécutées, l'une après l'autre, treize personnalités du régime déchu du président William Tolbert. Le sergent-chef Doe, vêtu d'une tenue de combat léopard, coiffé d'un chapeau de brousse et portant un sabre africain traditionnel, assistait à la scène. La foule, nombreuse, avait longuement applaudi lorsqu'il fut certain que les suppliciés étaient bien morts. M. Doe avait alors précisé qu'il avait chargé le caporal Harrison Pennue d'assassiner le président Tolbert. S'étant acquitté de sa mission, celui-ci avait été nommé peu après colonel, chef adjoint des forces armées du nouveau régime.

Ce jour-là aussi, le petit sergent qui avait été fort impressionné par la prise du pouvoir du capitaine Jerry Rawlings, au Ghana, en juillet 1979, prend sa revanche sur la classe dominante d'origine américaine qui gouvernait le pays depuis plus d'un siècle. A vingt-huit ans, ce fils de paysan, né à Tuzon, petite ville du comté de Grand-Gedeh, dans le sud du pays, devient un « justicier », un émule du charismatique Jerry Rawlings. Le True Whig Party de Tolbert est dissous, les « congos » fuient à l'étranger, les francs-maçons tombent de leur piédestal.

Devenu commandant en chef des forces armées, puis autopromu général à cinq étoiles, le nouveau président se dit progressiste, expulse les Libyens et entreprend de se rapprocher du puissant protecteur américain. En compagnie des sous-officiers qui l'ont aidé à prendre le pouvoir, tous promus à des grades supérieurs, il gouverne — mal — le pays et passe beaucoup de temps à essayer de déjouer les « complots », vrais ou supposés.

Mais l'inexpérience et l'incompétence de l'équipe au pouvoir ne tardent pas à entraîner une dégradation de la situation économique. Washington renâcle de plus en plus à accorder au pays une aide financière devenue vitale pour éponger les dettes extérieures, en raison de la multiplication des atteintes aux droits de l'homme. M. Doe se le tient pour dit et — conformément, il est vrai, à la promesse qu'il avait faite en 1980 — accepte d'organiser des élections générales « démocratiques ». Démocratie obligeant, le général se fait dorénavant appeler «Docteur», grâce aux bons offices de l'université de Séoul (Corée du Sud) qui l'a fait docteur *honoris causa* en philosophie.

Le candidat Doe en profite pour changer de « look ». Il renonce à la coiffure «afro», remise ses treillis militaires au placard et dissimule son nouvel embonpoint dans de stricts costumes-cravate de coupe anglaise ou dans des tenues africaines.

Le président sait soigner sa popularité en faisant construire un superbe marché moderne dans le centre de la ville. Le «docteur Doe» va plus loin : il accorde plusieurs interviews pour bien montrer qu'il s'exprime correctement en anglais, ce qui n'était guère évident cinq ans auparavant. Les Américains, qui le connaissent bien, affirment qu'il a fait beaucoup de progrès, qu'il lit beaucoup et s'intéresse à de multiples sujets. Ce démocrate de fraîche date ne semble pas pour autant avoir tout oublié de son passé militaire.

LAURENT ZECCHINI.

A TRAVERS LE MONDE

ZIMBABWE

L'évêque Muzorewa quitte la politique

Harare. — L'évêque Abel Muzorewa, premier ministre d'un gouvernement de transition en 1979, avant l'indépendance du Zimbabwe, a démissionné de ses fonctions de président du parti du Conseil national africain unifié (UANC, opposition) et se retire de la vie politique, ont annoncé, mardi 12 novembre, des responsables de l'UANC. Cette démission de M. Muzorewa et l'affaiblissement de son parti, qui a perdu lors des dernières élections générales les trois sièges qu'il détenait précédemment, devrait favoriser l'objectif du premier ministre, M. Mugabe, d'établir un système de parti unique.

Dans une lettre adressée aux dirigeants de l'UANC, l'évêque Muzorewa leur suggère soit de convoquer un congrès et d'élire une *nouvelle direction, soit de procéder à la dissolution du parti.* M. Mugabe a, d'autre part, averti l'ancien premier ministre rhodésien, M. Ian Smith, *qu'il prendrait des sanctions contre lui s'il continuait à exprimer des « jugements négatifs » sur le pays.*

Selon Amnesty International, une recrudescence des arrestations d'opposants et de la pratique de la torture est signalée dans le pays depuis les élections de juillet dernier. Les cas de violation des droits de l'homme les plus nombreux se produisent au Matabeleland. — *(AFP, Reuter.)*

MAROC

Mort d'un opposant incarcéré

Un ingénieur marocain arrêté le 27 octobre en raison de ses activités politiques, M. Amine Tahani, est mort à Casablanca, *« des suites des tortures qu'il a subies »*, ont annoncé, mardi 12 novembre, les comités de lutte contre la répression au Maroc, collectif de personnes proches de l'opposition marocaine, dont le siège est à Paris. L'agence marocaine de presse MAP a confirmé ce décès le même jour, mais en affirmant que M. Amine Tahani, arrêté *« dans le cadre d'une enquête sur un groupe subversif »*, avait souffert d'une crise d'asthme en prison et avait été aussitôt transporté dans un hôpital de Casablanca, où il est mort d'un arrêt cardiaque. En révélant son arrestation, les proches de M. Amine Tahani avait signalé son asthme. Le groupe de tendance marxisante auquel appartenait l'ingénieur fait état de l'arrestation de trente-sept personnes le mois dernier.

ETATS-UNIS

Réclusion à vie pour l'espion Arthur Walker

Norfolk. — Arthur Walker, commandant de la marine américaine à la retraite, qui était accusé d'espionnage au profit de l'Union soviétique, a été condamné, mardi 12 novembre, à trois peines de réclusion à vie et à une amende de 250 000 dollars par le tribunal de Norfolk (Virginie). Il était sous le coup de sept chefs d'accusation. Arthur Walker avait été reconnu coupable, le 9 août dernier, d'avoir remis contre de l'argent des documents confidentiels relatifs à la défense des Etats-Unis à son frère John, lui aussi ancien officier de marine, actuellement jugé à Baltimore (Maryland) pour espionnage. Selon l'accusation, les deux frères Walker avaient mis en place un véritable réseau familial d'espionnage qui alimentait l'URSS en informations ultra-secrètes. John Walker a récemment avoué devant ses juges que la filière avait fonctionné pendant dix-sept ans. Elle a été démantelée, le 22 mai dernier, par la sûreté fédérale (FBI). — *(AFP.)*

ROUMANIE

Nouveau ministre des affaires étrangères

Bucarest. — M. Ilie Vaduva, personnalité relativement peu connue, a été nommé ministre des affaires étrangères à la suite du départ de M. Stephane Andreï, en poste depuis sept ans. M. Vaduva était jusqu'à présent vice-président de la Grande Assemblée nationale et recteur de l'Académie des études économiques de Bucarest. M. Ioan Avram, qui avait perdu le mois dernier son poste de vice-président du conseil, a, d'autre part, été nommé à la tête du ministère de la construction industrielle. Il y remplace M. Ion Petre, nommé vice-président du conseil. — *(Reuter.)*

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
TÉL : (1) 42-46-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
500 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

« LE MONDE » PUBLICITÉ SA
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dr. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,80 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1,20 $; G.-B., 65 p. ; Grèce, 90 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,380 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

EUROPE

LA MISE AU POINT D'UN ACCORD ENTRE LONDRES ET DUBLIN

La République d'Irlande aurait un droit de regard sur l'administration de l'Ulster

De notre envoyé spécial

Dublin. – Après un an de pénibles négociations, dont la conclusion n'a cessé d'être repoussée depuis le mois d'avril, Londres et Dublin sont enfin sur le point de conclure un accord sur l'Irlande du Nord. Chacun des deux gouvernements devrait approuver cette semaine la formulation définitive du projet et, sous réserve de nouveaux malentendus ou d'ultimes hésitations – que l'on n'écarte pas encore – les premiers ministres, Mme Thatcher et M. Garret FitzGerald, devraient se rencontrer aussitôt *« quelque part »* en Irlande ou en Grande-Bretagne pour signer le document. Ce pourrait être le vendredi 15 novembre.

Les discussions ont été entourées de la plus grande discrétion pour tenter de prévenir ou de retarder les réactions très hostiles qui, tant à Belfast qu'à Dublin, s'expriment déjà et menacent de compromettre les chances de l'accord, avant même un début d'application.

Ce n'est pas l'un des moindres paradoxes du problème : la démarche en cours fait naître, pour le moment, davantage de craintes que d'espoirs. Les remous prévisibles *sont tels qu'on admet volontiers* à Londres et à Dublin qu'il aurait été préférable de ne rien entreprendre s'il avait fallu ne considérer que les préoccupations à court terme.

Au Nord, les leaders de la majorité protestante unioniste promettent de tout mettre en œuvre pour réduire à néant ce qui est, à leurs yeux, un acte d'*« abandon »*, sinon de *« trahison »*. Au Sud, pour des raisons diamétralement différentes, l'opposition n'est guère en reste. Le Fianna Fail emploie presque les mêmes mots pour dénoncer l'attitude du fragile gouvernement de M. FitzGerald et essayer d'ébranler *celui-ci, afin de reconquérir le pouvoir* lors des prochaines élections. Les partisans de l'accord s'attendent, en outre, à une soudaine multiplication des attentats de la part de l'IRA comme des groupes paramilitaires protestants.

Quant à ceux qui sont censés être les principaux bénéficiaires de l'initiative, les membres de la communauté catholique d'Irlande du Nord, les gouvernements britannique et irlandais, ne doivent pas trop compter sur leur soutien. Les dirigeants nationalistes modérés du Parti social démocrate et travailliste (SDLP) manifesteront certainement autant *de réserves que de satisfaction.*

En effet, ils n'ignorent pas que l'éventuelle déception de ceux qu'ils représentent ne pourrait que profiter aux extrémistes républicains, au Sinn Fein, la branche politique de l'IRA, pour qui toute entente avec les Britanniques signifie la prolongation de la présence *« étrangère »* et la perpétuation de l'*« aliénation »*.

M. FitzGerald, cependant, a réussi à convaincre Mme Thatcher qu'il est impossible à long terme de tabler sur le maintien précaire du *statu quo*, sous peine, à plus ou moins brève échéance, d'une détérioration aux conséquences imprévisibles.

Les réticences de Mme Thatcher

La prudente approche du premier ministre irlandais a eu raison des réticences de la « dame de fer », unioniste de cœur, et soucieuse de ne pas remettre en question la souveraineté britannique sur l'Irlande du Nord. Mme Thatcher continue de s'en tenir à *ce simple principe : pas* de changement sans le consentement de la majorité de la population de la province.

Mais ses conseillers n'ont pas manqué de faire valoir les risques que comportent les progrès enregistrés par le Sinn Fein dans les diverses élections depuis 1982. Le premier ministre britannique a donc compris qu'il ne fallait pas désespérer la minorité catholique et, par immobilisme, mettre en péril le SDLP, *qui est toujours le premier* parti au sein de la communauté, refusant le « combat » proposé par les extrémistes.

L'accord qui a été mis au point a pour but de répondre à ce souci. Il est beaucoup moins ambitieux que celui de Sunningdale conclu en 1973 entre les gouvernements de Londres et de Dublin et les mouvements unionistes et nationalistes d'Irlande du Nord. Cette tentative avait pour but d'établir un « partage du pouvoir » entre représentants protestants et catholiques et de recréer ainsi un gouvernement autonome de la province.

En comparaison, le compromis proposé aujourd'hui est d'une extrême modestie. Il n'engage que les gouvernements de Londres et de Dublin (unionistes et nationalistes d'Irlande du Nord n'ont pas participé à la discussion), et il n'a pour objet que de marquer le début d'un lent processus dont on se garde de définir l'aboutissement afin de ménager les aspirations contradictoires des premiers intéressés dans la province et de ne pas aller à l'encontre des principes constitutionnels du Royaume-Uni (appellation qui implique le rattachement des six comtés d'Ulster à la Couronne – « l'Union ») et de la République d'Irlande, où la réunification est encore inscrite dans les textes.

Selon ce projet, Londres continue de gérer directement la province. Mais au moyen d'une commission permanente siégeant à Belfast – là réside l'innovation majeure – le gouvernement britannique accorde à celui de la République un droit de regard pour la défense des intérêts de la communauté catholique, non seulement dans les affaires économiques et sociales, mais surtout dans les domaines de la justice et de la *police (administrés presque entièrement* par les protestants), où les membres de la minorité se sentent à la merci de la majorité (1).

Le gouvernement de Dublin voudrait que son rôle ne soit pas purement « consultatif » et aimerait pouvoir produire rapidement les signes tangibles d'un changement, par exemple une réforme de l'Ulster Defense Regiment (UDR), cette unité de supplétifs qui concourt largement aux opérations de maintien de l'ordre, mais dont les membres (à plus de 95 % protestants) sont souvent soupçonnés ou reconnus coupables d'exactions et de crimes dans les secteurs catholiques. Londres peut-il consentir de pareilles concessions, alors que les dirigeants unionistes, depuis le printemps, ne cessent de faire le siège de Downing Street en déclarant que « tout » accord avec un « gouvernement étranger » (celui de Dublin) est « inadmissible », parce qu'il constitue *« un premier pas vers la réunification »* ?

Le premier ministre a beau démentir, ils sont résolus à bloquer d'emblée l'initiative anglo-irlandaise. Ils exigent un référendum – dont on devine le résultat, – faute de quoi les députés unionistes à Westminster sont prêts à démissionner pour provoquer des élections partielles. Si cela ne suffit pas à faire revenir Mme Thatcher sur ses intentions, ou à l'obliger à restreindre considérablement les effets de l'accord, le pasteur Paisley ne l'a pas caché : *« Nous ne pouvons pas empêcher les nôtres de résister jusqu'à la mort. »*

A Londres, on se souvient de ce qui s'est passé au début de 1974, quand les militants unionistes, désavouant leurs dirigeants d'alors (qui avaient négocié), ont déclenché une grève générale qui a paralysé l'ensemble de la province, tandis qu'une trentaine de personnes à Dublin et dans une autre localité du Sud étaient tuées dans une série d'attentats à la bombe, vraisemblablement commis par des commandos extrémistes unionistes. Mais dans l'entourage de Mme Thatcher, on souligne que le premier ministre sait prendre ses précautions pour résister à une grève.

Mme Thatcher peut, en outre, compter, à l'exception de quelques conservateurs et des députés unionistes, sur l'appui de la quasi-totalité du Parlement et sur celui d'une grande partie de l'opinion publique de Grande-Bretagne, qui considère l'Irlande du Nord comme un fardeau pesant et voit parfois en les protestants d'Ulster des « Irlandais » plutôt que des citoyens britanniques à part entière. On n'en fait pas moins observer à Dublin, dans les milieux politiques d'opposition, que les pressions unionistes ont certainement déjà contribué à réduire la portée de l'accord, et que cela expliquerait les hésitations de M. FitzGerald.

Mme Thatcher et M. FitzGerald savent qu'il leur est maintenant difficile de revenir en arrière et que, à condition de surmonter le choc initial d'un brusque regain de tensions et de violences, ils pourraient avoir posé les premiers jalons d'une évolution sans précédent, même si l'accord semble sommaire et ses objectifs – volontairement – mal définis.

FRANCIS CORNU.

(1) Selon les indications du dernier recensement réalisé en 1981, on compterait sur une population totale de près de 1 600 000, environ 65 % de protestants et 35 % de catholiques.

Pologne

Trois économistes deviennent vice-premiers ministres

Varsovie *(AFP, Reuter)*. – Le président du conseil des ministres, M. Zbigniew Messner, a présenté mardi 12 novembre à la Diète la liste de son gouvernement. Celui-ci comprend trois nouveaux vice-premiers ministres : MM. Giertych (soixante-trois ans, professeur d'économie, membre du PC), Gwiazda (cinquante ans, économiste, membre du PC) et Koziol (quarante-six ans, docteur en économie, membre du parti paysan).

Le poste de ministre des affaires étrangères, laissé vacant par le départ de M. Olszowski, est confié à M. Marian Orzechowski, membre suppléant du bureau politique du PC. Agé de cinquante-quatre ans, M. Orzechowski a une formation d'historien. Après des études à Leningrad au début des années 50, il a suivi une carrière d'universitaire à Wroclaw. Il est entré en juillet 1981 au comité central du parti et en est devenu secrétaire trois mois plus tard. Nommé en 1983 membre suppléant du bureau politique, il était devenu recteur de l'Ecole supérieure des sciences sociales du parti. Sa réputation est celle d'un idéologue orthodoxe.

On note d'autre part la nomination au ministère du commerce extérieur, secteur-clé de la relance économique, de M. Andrzej Wojcik, antérieurement membre de l'ambassade de Pologne à Washington.

M. Rakowski, ancien vice-premier ministre, récemment élu vice-président de la Diète *(le Monde* du 8 novembre)' ne figure plus parmi les membres du gouvernement. Il doit cependant présider la commission socio-économique du Parlement.

Dans son discours, M. Messner a placé son gouvernement sous le signe de la continuité dans une Pologne qu'il considère comme *« normalisée »*. Il n'a, à aucun moment, fait allusion ni au syndicat dissous Solidarité ni à l'opposition démocratique. Sa *« principale préoccupation »*, a-t-il dit, sera de relancer l'économie nationale *« non par des mesures administratives, mais par le biais de stimulants économiques »*.

M. Messner a d'autre part souhaité une *« amélioration »* des relations entre l'Eglise et l'ETat. *« J'espère*, a-t-il dit, *que le clergé deviendra l'allié »* de l'administration, notamment en ce qui concerne la lutte contre l'alcoolisme.

Le chef de l'exécutif a enfin exprimé sa *« volonté »* et sa *« disposition »* à rétablir de *« bonnes relations »* avec le monde occidental, notamment avec les Etats-Unis et avec la RFA, mais cela sur la base de la *« non-ingérence »* dans les affaires intérieures de la Pologne. Il a, en outre, demandé aux Etats-Unis de lever leurs sanctions économiques prises contre Varsovie depuis la dissolution du syndicat Solidarité.

L'Autriche inquiète pour son image

(Suite de la première page.)

Quelque chose pourtant ne va plus dans cet Eldorado. De mauvaises affaires en révélations tapageuses, le « modèle » autrichien a pris du plomb dans l'aile ces derniers mois, et c'est à se demander si le mal le plus grave réside dans ces scandales – petits ou grands, vrais ou faux – qui éclatent à la chaîne, ou bien dans la très grande apathie avec laquelle ils sont, l'un après l'autre, digérés.

La série noire a commencé il y a plus de cinq ans, avec la retentissante affaire de l'hôpital de Vienne. En août 1980, on découvre que des pots-de-vin de plusieurs dizaines de millions de shillings (1) *ont été versés* pour la construction de cet hôpital. Des hauts fonctionnaires de la municipalité socialiste de Vienne (dirigée à l'époque par M. Leopold Gratz, devenu depuis ministre des affaires étrangères) sont impliqués, de même que plusieurs entreprises, qui ont pour particularité d'être clients d'un cabinet de conseil fiscal appartenant... au ministre des finances, M. Hannes Androsch.

L'« affaire Androsch » commence. Elle n'est pas encore close aujourd'hui et doit animer les couloirs du congrès du Parti socialiste qui se tient actuellement. Car cet homme, poursuivi pour irrégularités fiscales, est aussi l'un des plus brillants éléments du Parti socialiste, au point que M. Kreisky en avait fait en quelque sorte son dauphin. Le scandale est tel cependant que M. Androsch est contraint de démissionner du gouvernement en décembre 1980, même s'il devient (compensation « à l'autrichienne ») directeur de l'une des plus importantes banques nationa*lisées, le Kreditanstalt. Deux ans* plus tard, en avril 1983, les socialistes perdent la majorité aux élections législatives et sont *contraints, pour se maintenir au* pouvoir, à une alliance apparemment contre nature avec le petit Parti libéral. Le chancelier Kreisky se retire.

Les dérapages du « système »

Le décor est ainsi planté pour une Autriche qui va dès lors aller de scandale en scandale, celui du vin n'étant que le plus récent. La plupart mettent en cause des personnages haut placés de l'administration, comme M. Karl Sekanina, ministre de la construction, accusé de malversations et contraint de se démettre en février dernier. Il cumulait, « à l'autrichienne », là encore, son poste ministériel avec la direction du puissant syndicat des métallurgistes et la présidence de l'association autrichienne de football.

Il faut citer aussi un étonnant personnage, M. Udo Proksch, homme *d'affaires aux activités* trop nombreuses pour être parfaitement honnêtes, qui vont du commerce (prestigieux) du chocolat à celui des armes, et qui est avec l'actuel ministre des affaires étrangères, cofondateur d'un club fréquenté par tout le gratin socialiste. Cet homme auquel deux ministres, celui des affaires étrangères et celui de la justice, crurent *bon d'apporter publiquement leur* soutien quand les tribunaux le jetaient en prison, est impliqué dans une sombre affaire d'escroquerie à l'assurance.

Il faut citer encore M. Lutz Moser, procureur du tribunal de Vienne, arrêté en juillet dernier pour avoir enterré, moyennant finances, le dossier d'instruction d'un homme d'affaires véreux. Et puis cet épisode d'une autre nature, mais qui retentit avec fracas à l'étranger : l'affaire Reder, du nom de ce criminel de guerre nazi que le ministre de la défense, M. Frischenschläger, avec la bénédiction de M. Leopold Gratz, s'en fut accueillir personnellement à son « retour » en Autriche, lorsqu'il sortit, en février 1985, de sa prison italienne.

On dira, à juste titre, que l'Autriche n'a pas le monopole en matière de scandales ; on incriminera une presse trop versée vers le sensationnel ; on verra dans l'émergence de cette série d'affaires le signe que la justice et les *mécanismes de contrôle démocratique* fonctionnent. Mais l'accumulation n'en est pas moins impressionnante. De même que cette espèce d'impuissance tranquille à laquelle semblent s'être résignés les gouvernants, estimant apparemment que ce ne sont là que les inévitables dérapages du « système », et que cela ne vaut pas une campagne de réarmement moral.

Ce « système » prend sa source dans les années troubles de l'après-guerre, dans une Autriche occupée qui, pour reconquérir son indépendance, ne peut être que consensuelle. Quand, en 1955, la neutralité est acquise et le dernier occupant parti, les « noirs » (conservateurs) *et* les « rouges » (socialistes), qui représentent la très grande majorité du corps électoral, s'unissent dans une coa*listion qui durera jusqu'en 1966.* Les deux grandes familles se partagent alors non seulement le pouvoir politique, mais aussi le pouvoir économique : c'est le fameux système du « proporz », c'est-à-dire la représentation proportionnelle des deux grands partis à la tête des grandes entreprises nationalisées. La coalition s'est défaite et la pratique du « proporz » s'est *assouplie. Mais, d'une certaine* manière, elle est restée dans les mœurs : on se partage la République.

> *« Pour un petit pays, la réputation c'est presque aussi important que la politique étrangère... »*

Chaque camp a sa zone d'influence (la grande industrie, une partie du secteur bancaire pour les socialistes, le secteur rural, par l'intermédiaire du Crédit agricole notamment, pour les conservateurs) et bien des carrières, à tous les niveaux, passent encore inévitablement par l'adhé*sion à un parti. D'où les impres*sionnant effectifs qu'alignent les deux grandes formations : 700 000 adhérents pour les socia*listes, 800 000 pour les conserva*teurs dans un pays de 10 millions d'habitants.

L'imbrication entre économie, politique et administration est telle que le mélange des genres, les cumuls, les combines, les jeux d'influence sont l'inévitable revers d'une médaille qui, du bon côté, s'appelle concertation, conciliation, consensus.

Unanimisme avant tout

A cela s'ajoute le fait que l'unité reste un dogme absolu pour le Parti socialiste autrichien, ce qui ne veut pas dire que tout le monde pense la même chose, mais que tout débat d'idée est vite assimilé à une querelle de personnes et qu'on s'attache en général à harmoniser les conflits ou à les esquiver plutôt qu'à les vider par la crise. Dernier exemple de cet unanimisme avant tout : le fait que M. Androsch et l'ancien ministre qui avait décidé d'engager des poursuites contre lui, ennemis intimes donc, aient été exclus des instances dirigeantes dans la perspective du congrès qui se tient actuellement.

Rien d'étonnant dans ces conditions à ce que M. Kreisky, libéré *de cet inextricable réseau qui* laisse finalement une assez faible marge de manœuvre aux gouvernants, apparaisse comme un sage. *On l'aime, on le regrette, on* déplore la perte de substance, la baisse de niveau qui a suivi son départ de la chancellerie ; on en oublierait presque qu'il était encore au pouvoir quand le Parti socialiste a perdu la majorité absolue. Non que son successeur, M. Fred Sinowatz, soit homme impopulaire, au contraire : il incarne la vieille tradition ouvriériste autrichienne, il a ce côté rond et bon enfant qui force la sympathie. Mais le socialisme autrichien s'est retrouvé du jour *au lendemain tel qu'en lui-même,* c'est-à-dire à la fois confiné aux problèmes autrichiens, manquant d'hommes brillants et d'inspiration.

Présente avec Kreisky sur la scène internationale, fût-ce parfois *de façon très irritante pour* ses voisins occidentaux, l'Autriche n'a plus guère aujourd'hui pour diplomatie qu'une politique de bon voisinage qui, de l'aveu même d'un des dirigeants socialistes, *« va bientôt se contenter de signer des traités d'amitié avec le Liechtenstein »*.

Dans le même temps, toute une intelligentsia qui votait pour *Kreisky plutôt que pour le Parti* socialiste parce qu'elle était en contact direct avec lui ne s'y retrouve plus. Il y a quelques semaines, le ministre de l'éducation a mis en doute publiquement la santé mentale de Thomas Bernhard, peu après qu'un autre ministre s'en fut pris, lui aussi, à l'écrivain. Simple anecdote visant en outre un homme qui donne volontiers dans la provocation et qui n'est pas tendre avec ses concitoyens.

La désaffection des jeunes

Mais ce genre de harangue contre un des auteurs autrichiens les plus connus à l'étranger dessert énormément le régime auprès de tous ceux que l'on appelle « les électeurs critiques » et qui recrutent essentiellement dans les milieux intellectuels. Ceux-là ont le sentiment que ce qui guette l'Autriche, c'est tout bonnement le provincialisme, une véritable hantise pour eux. Et certains ne sont pas loin de penser que ce parti n'a rien de mieux à faire que de tenter de se régénérer par une bonne cure d'opposition.

Cette désaffection ne se reflète que par quelques points seulement dans les sondages, mais quelques points précieux. Elle concerne essentiellement les jeunes, rebutés par la très grande *inertie d'une opinion publique* qui, par nature, n'aime pas les conflits et se soucie davantage du mauvais effet des scandales que des scandales eux-mêmes. Cette jeunesse se détourne des partis traditionnels, mais elle a du mal à se trouver des représentants. Les partis verts sont divisés, ils manquent de fortes personnalités et rien ne dit pour l'instant qu'il sauront, aux prochains élections, transformer les succès qu'ils ont remportés sur le terrain.

Mais avant cette échéance, une *élection présidentielle opposera* au mois de mai M. Kurt Steyrer, actuel ministre de l'environnement, au candidat populiste, M. Kurt Waldheim, ancien secrétaire général de l'ONU. Si M. Waldheim l'emportait (les sondages lui donnent de bonnes chances), ce serait la première élection présidentielle perdue pour les socialistes, ce qui serait d'assez mauvais augure pour l'avenir de ce parti.

CLAIRE TRÉAN.

(1) 1 shilling vaut un peu plus de 0,40 F.

PROCHE-ORIENT

Liban

Le camp chrétien resserre les rangs après l'attentat contre le Front libanais

De notre correspondant

Beyrouth. – L'attentat à la voiture piégée contre le Front libanais, mardi 12 novembre à Beyrouth, a conduit le camp chrétien, déchiré par des conflits internes, à resserrer les rangs. Parallèlement, il a accru l'inquiétude dans l'ensemble du Liban, et surtout à Beyrouth, en démontrant que la situation y est incontrôlable et le demeurera même après l'instauration de la « pax syriana » annoncée depuis des mois et constamment reportée.

L'impression produite par l'attentat a été d'autant plus vive qu'il visait les « caciques » du Front libanais, directoire des partis chrétiens, qui eut son heure de gloire et regroupe toujours l'ancien président Camille Chamoun, d'une part, le Parti phalangiste, de l'autre. Ce dernier effectue certain retour en force après avoir subi les coups de boutoir des Forces libanaises, milices issues de son sein, mais qui, elles, se sont rapprochées de la Syrie.

L'attentat a fait trois blessés légers chez les politiques : MM. Elie Karamé, chef du Parti phalangiste, Edouard Honein et Fouad Boustany. Les autres dirigeants du Front, notamment MM. Chamoun père et fils, sont indemnes, contrairement à ce que laissaient croire les premières informations. Deux soldats en poste à un barrage de protection, un civil sur les lieux et le chauffeur du véhicule ont été tués. L'explosion, très violente, a fait en outre dix-huit blessés.

Le directoire venait de commencer sa réunion au couvent Saint-Georges, connu sous le nom de Deir Aukar, lorsque l'explosion s'est produite à 10 h 10. Selon la Voix du Liban et LBC, stations de radio et de télévision contrôlées par les Forces libanaises (milices chrétiennes unifiées), un camion-suicide a heurté un mur à quelques mètres du couvent et explosé sans toucher directement le bâtiment, ce qui explique que les personnalités réunies à l'intérieur aient échappé à la mort. Néanmoins, l'aile sud a été détruite et la déflagration entendue jusqu'à Beyrouth, distante de 15 kilomètres.

L'accord de Damas bloqué

La confusion qui caractérise la situation libanaise rend plausibles toutes les hypothèses sur l'origine de l'attentat : du règlement de comptes au sein du camp chrétien à l'agression provenant de Beyrouth-Ouest, où prolifèrent les organisations islamiques, en passant par l'« avertissement » syrien aux dirigeants chrétiens jugés trop intransigeants ou la « provocation israélienne ». Une revendication au nom d'un groupe dissident de la milice chiite Amal Les partisans d'Ali Ayoub n'est pas prise très au sérieux ; pas plus qu'une autre émanant d'un Mouvement des chrétiens arabes révolutionnaires.

Depuis dix jours, les négociations entre milices de Damas sont bloquées à la suite d'un raidissement du camp chrétien. A M. Berri, chef de la milice Amal, qui menaçait lundi, au cas où l'accord de Damas ne serait pas intégralement accepté, d'exiger la « *déconfessionnalisation* » immédiate du système politique libanais, M. Chamoun a répondu, après l'attentat, en réitérant son refus de cette solution, même à terme. Beyrouth-Est observe ce mercredi une grève générale à l'appel simultané mais non conjoint des Forces libanaises et du Parti phalangiste, afin de dénoncer l'attentat de mardi.

LUCIEN GEORGE.

LA VISITE DE M. RIFAI A DAMAS

La réconciliation entre la Syrie et la Jordanie semble bien engagée

Correspondance

Amman. – Une rencontre du roi Hussein et du président Assad en Jordanie : c'est peut-être pour bientôt. Le premier ministre jordanien, M. Zaid Rifai, en visite à Damas, a transmis mardi 12 novembre une invitation en ce sens du souverain hachémite au président syrien. Ce serait le premier sommet entre les deux chefs d'Etat depuis janvier 1979, bien qu'ils se soient revus en mai 1980 à Belgrade, à l'occasion des funérailles du président Tito.

Lundi, à la veille de son départ pour Damas, M. Rifai avait affirmé qu'il n'y avait plus d'obstacle à une normalisation des relations jordano-syriennes. Cette déclaration était contenue dans sa réponse à une lettre du roi Hussein, dans laquelle le souverain jordanien reconnaissait que les Frères musulmans syriens avaient agi contre le régime de Damas à partir du territoire jordanien (*le Monde* du 12 novembre). La réconciliation entre Amman et Damas paraît donc en bonne voie. Outre l'affaire évoquée,les désaccords portaient sur la guerre du Golfe, la Jordanie ayant apporté son soutien à l'Irak, tandis que la Syrie choisissait le camp de l'Iran. Divergences aussi sur la question libanaise et surtout sur la coopération entre le chef de l'OLP, M. Yasser Arafat, et Amman destinée à relancer le processus de paix.

Au cours des six dernières années, il y eut des moments d'extrême tension. Ainsi, en novembre 1980, la Syrie a boycotté le sommet arabe d'Amman. Au même moment, Damas massait ses troupes sur la frontière, au point que l'on a pu croire à l'imminence d'un affrontement.

Quelques mois plus tard, en février 1981, les Jordaniens assistaient à un étonnant spectacle télévisé : la confession de cinq hommes arrêtés alors qu'ils se préparaient, disait-on, à assassiner le premier ministre de l'époque, M. Moudar Badrane, sur ordre de Damas.

En janvier 1982, les autorités jordaniennes accusèrent encore un diplomate syrien en poste à Amman d'être à l'origine d'un attentat à la bombe contre un magasin de spiritueux et d'avoir cherché à provoquer des troubles confessionnels dans le royaume. Par la suite, plusieurs attentats contre des diplomates jordaniens et la compagnie aérienne nationale Alia, ainsi que celui qui a coûté la vie au maire palestinien en exil Fahd Kawasmeh le 29 décembre 1984 à Amman, furent également imputés à Damas, qui ne faisait pas mystère de sa volonté de mettre en échec par tous les moyens la politique du roi Hussein. A partir de novembre 1984, les Jordaniens n'ont plus été autorisés à se rendre librement en Syrie.

Le tournant de Casablanca

Les contacts n'ont cependant jamais été rompus entre parlementaires, hommes d'affaires et responsables de l'économie. Cela n'a pas empêché la Syrie de boycotter le sommet arabe extraordinaire de Casablanca, en août dernier, qui a incontestablement été un tournant. C'est à Casablanca qu'a été créée une commission de conciliation chargée de régler le différend jordano-syrien sous la conduite du prince héritier saoudien, l'émir Abdallah Bin Abdel Aziz.

Symbole du réchauffement des relations entre Amman et Damas, la ligne de chemin de fer du Hedjaz, reliant les deux capitales (celle-là même qui fut l'une des cibles préférées du colonel Lawrence pendant la première guerre mondiale), a été rouverte au trafic ferroviaire, en octobre dernier, après dix-huit mois d'interruption. Les organismes économiques jordano-syriens, qui fonctionnaient au ralenti, ont été réactivés.

« *Je pense que nous avons plus ou moins réussi à convaincre les Syriens que la Jordanie et l'OLP n'avaient pas l'intention de s'engager seuls dans des négociations de paix, contrairement à ce qu'ils soupçonnaient* », nous déclarait récemment un responsable jordanien. Le fait que l'accord jordano-palestinien du 11 février ait été mis en sommeil par les événements du mois d'octobre a certainement facilité cette évolution. Elle est aussi liée à la personnalité de M. Rifai, qui était déjà premier ministre lors de la première lune de miel jordano-syrienne en 1975-1976. Une réconciliation entre Amman et Damas permettrait au roi Hussein de jouer les médiateurs entre la Syrie et l'Irak, comme d'ailleurs on semble le souhaiter à Bagdad. En revanche, elle ne peut que jeter le désarroi dans les rangs de l'OLP.

EMMANUEL JARRY.

Israël

LA QUERELLE SUR LE FORUM INTERNATIONAL

Diatribes, croche-pieds et peaux de banane...

De notre correspondant

Jérusalem. – Plus les rumeurs – fondées ou non – sur une relance du processus de paix s'amplifient en Israël, plus la classe politique s'enfièvre. Indiscrétions hautement intéressées, ballons d'essai vite dégonflés, révélations douteuses. Diatribes, croche-pieds et peaux de banane. La presse s'échauffe, le Likoud accuse, les travaillistes démentent. La démocratie parlementaire donne sa pleine mesure. Et M. Ariel Sharon, toujours parfait dans son rôle de boutefeu, se retrouve une nouvelle fois sur la sellette.

Cette énième bataille entre les deux partenaires de l'« union » nationale n'a rien pour surprendre. Après tout, ses enjeux, à terme, sont cruciaux pour l'avenir du pays. Dans quelles conditions Israël doit-il participer à une négociation ? Avec qui parler de la paix ? A quel prix ? Ces vieilles questions, qui connaissent un regain d'actualité, opposent les deux équipes au pouvoir. En attendant qu'il soit tranché un jour ou l'autre par l'électeur, ce grand débat de fond a pour abcès de fixation une querelle plus immédiate : Israël doit-il ou non accepter, en prélude aux pourparlers, un forum international ?

Voilà plusieurs semaines que la controverse s'enfle. Catégoriquement hostile à l'exigence arabe d'une conférence de paix comme cadre de la négociation, M. Shimon Pérès, premier ministre, semble prêt à accepter un « accompagnement » international, associant les seuls membres permanents du Conseil de sécurité ayant des relations diplomatiques avec Jérusalem – ce qui exclut l'URSS et la Chine, – pourvu que ce parrainage conduise aussitôt à des discussions directes entre l'Etat hébreu d'une part, Jordaniens, ou Jordaniens et Palestiniens non membres de l'OLP, d'autre part. Le roi Hussein exige une caution internationale à son action diplomatique. M. Pérès estime que l'acceptation d'un forum est un prix raisonnable à payer pour l'ouverture d'une négociation.

M. Shamir faussement ingénu

Le Likoud, à l'inverse, récuse toute forme d'internationalisation qui permettrait aux ennemis d'Israël de lui dicter leur loi. La presse, sans beaucoup étayer ses spéculations, dessine en pointillé les contours d'un « accord tacite », auquel M. Pérès et le roi Hussein seraient parvenus avec la bénédiction de Washington : le premier ministre aurait promis d'amener le Likoud à résipiscence sur la question du forum; le souverain, en contrepartie, se serait engagé à amorcer une négociation sans l'OLP.

Une chose est sûre : M. Pérès ne veut pas laisser le Likoud prendre prétexte de ce différend pour saboter ses efforts et perpétuer le *statu quo*, comme il l'a réussi avec l'Egypte à propos du litige frontalier de Taba. Pour faire prévaloir ses vues, le premier ministre use d'un double argument. D'abord, rappelle-t-il, le Likoud avait accepté en 1977 l'idée d'une reprise de la conférence de Genève. Pourquoi devrait-il faire machine en arrière ? Réponse, assez juste, de M. Shamir : en huit ans, bien des choses ont changé, et Israël a conclu les accords de Camp David, devenus son nouveau cadre de référence. Et le chef du Likoud ajoute, faussement ingénu : « *J'ignore pourquoi le premier ministre est devenu un avocat si ardent d'une conférence internationale, lui qui la considérait encore il y a peu comme une perte de temps.* » En réalité, M. Pérès a, dès juin, proposé au roi Hussein de « *rechercher le soutien* » du Conseil de sécurité.

Le second argument est plus solide. A deux reprises, en juin et en octobre, observe M. Pérès, le groupe parlementaire du Likoud a massivement accordé sa confiance au gouvernement sur un texte comportant, entre autres propositions, celle d'un forum international. La Knesset étant l'autorité suprême, il n'y a pas lieu de remettre en cause son vote, par exemple en saisissant de l'affaire, comme le veut M. Shamir, le cabinet restreint où siègent cinq ministres du Likoud et autant de travaillistes (cette stricte parité garantit... la paralysie des débats et l'absence de décision).

Le tohu-bohu de M. Sharon

La controverse autour du forum se double d'une querelle politicienne envenimée par M. Sharon. En charge du commerce et de l'industrie, le ténor de la droite a toujours allégrement piétiné la solidarité ministérielle, laquelle, il est vrai, n'a jamais été la vertu cardinale des hommes publics israéliens. Lorsque M. Pérès se trouvait aux Etats-Unis en octobre, son ministre l'avait déjà vivement pris à partie.

Lors du dernier conseil des ministres, M. Sharon avait lancé : « *Les travaillistes porteront la responsabilité du sang qui sera versé au cours de la prochaine guerre pour avoir eu des contacts avec l'assassin Arafat, le diable égyptien et la hyène d'Amman.* » Il est revenu à la charge mardi en dénonçant « *le cynisme sans égal et la casuistique tordue* » de M. Pérès. Le chef du gouvernement a jugé « *ce ton inacceptable* ». Les ministres travaillistes ont demandé unanimement le limogeage de M. Sharon, exigence repoussée par M. Shamir.

MM. Pérès et Shamir devaient avoir mercredi matin une franche explication. Sur le problème du forum, le chef du Likoud est placé devant un choix difficile : soit céder au premier ministre et le laisser aller de l'avant, soit se soumettre à la surenchère de ses rivaux au sein de son parti et provoquer la crise que ceux-ci mettront à profit pour tenter de le détrôner. Car nul n'est dupe : en organisant le tohu-bohu, M. Sharon exprime certes son intransigeance, mais il « roule » surtout pour son compte. Plus que l'adversaire travailliste, c'est le chef du Likoud qu'il cherche à déstabiliser.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

DIPLOMATIE

EN RAISON DES COUPES BUDGÉTAIRES DÉCIDÉES PAR LE CONGRÈS AMÉRICAIN

Certains programmes de l'IDS devront être retardés

Certaines recherches et expériences prévues dans le cadre de l'initiative de défense stratégique (IDS) devront être retardées en raison des coupes budgétaires décidées par le Congrès, et il paraît évident que le Pentagone n'obtiendra pas les 26 milliards de dollars qu'il espérait recevoir pour ce programme d'ici à 1990, estime-t-on à Washington.

Jusqu'à présent, les parlementaires américains n'ont approuvé qu'environ 4,1 milliards de dollars pour l'IDS (1,4 milliard pour l'année budgétaire 1985 et 2,75 milliards pour 1986), alors que le ministère de la défense en attendait 5,3 milliards. Selon le général Abrahamson, chef du bureau de l'IDS au Pentagone, il en résultera un retard « *de six mois à un an* » des travaux sur l'interception des missiles dans leur phase de combustion (les trois à cinq premières minutes de vol), d'un an pour les armes à énergie cinétique et d'autres retards importants pour l'étude des lasers.

D'autre part, un responsable américain s'exprimant anonymement a confirmé, mardi 12 novembre à Washington, que Moscou exige toujours « *l'interdiction du développement des armes spatiales de frappe, y compris la recherche scientifique, l'expérimentation et le déploiement* ». Malgré les déclarations faites à *Time* en septembre par M. Gorbatchev, et qui semblaient autoriser la recherche fondamentale, la position soviétique sur l'IDS « *n'a donc pas changé d'un iota depuis le début des négociations de Genève le 12 mars dernier* », a ajouté ce responsable. M. Reagan doit prononcer au sujet de sa rencontre la semaine prochaine avec M. Gorbatchev une allocution télévisée jeudi soir.

Enfin, le Pentagone compte remettre dans les tout prochains jours au président Reagan un rapport sur les violations des accords SALT qu'il reproche à l'URSS, annonce le *Washington Post*. Cette étude, qui avait été commandée en juin dernier par la Maison Blanche et qui a été dirigée pour l'essentiel par M. Richard Perle, adjoint de M. Weinberger, ne contiendrait aucune information vraiment nouvelle et devrait être suivie après le sommet de Genève d'un second rapport suggérant des réponses américaines à ces violations soviétiques, annonce le quotidien. – *(AFP.)*

Moscou dément avoir censuré M. Reagan

L'agence soviétique Tass a d'autre part rejeté comme inacceptable, les critiques faites aux Etats-Unis sur la manière dont ont été reproduites par les *Izvestia* les déclarations faites par M. Reagan à quatre journalistes soviétiques (*le Monde* du 6 novembre). Tass admet que la rédaction du quotidien soviétique a été « *obligée de comprimer quelque peu le texte* » afin de « *faire tenir le tout sur une page de journal* », mais affirme que cela s'est fait « *par l'élimination d'une série de répétitions, naturelles d'ailleurs quand on parle sans texte* ». L'agence soviétique relève encore que l'on aurait pu décider à Moscou de publier cet entretien dans l'hebdomadaire *Temps nouveau*, « *qui ressemble beaucoup à Time* », l'hebdomadaire auquel M. Gorbatchev avait accordé un entretien en septembre. Au lieu de cela, les *Izvestia* ont été choisies, un journal « *lu chaque jour par 35 à 40 millions de Soviétiques, et auquel aucun journal américain ne peut se comparer* ».

Deux ambassadeurs

M. ROLAND BARRAUX AU NÉPAL

Le *Journal officiel* du 12 novembre a annoncé la nomination de M. Roland Barraux au poste d'ambassadeur de France au Népal, en remplacement de M. Lionel de Warren.

[Né en 1928, breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, M. Barraux a été intégré dans le cadre des affaires étrangères en 1965, après avoir exercé des fonctions outre-mer et au ministère de la coopération jusqu'en 1963. Il a été notamment détaché au secrétariat général du gouvernement des Comores de 1967 à 1973, conseiller à la mission d'aide et de coopération de Tananarive de 1973 à 1977, puis affecté au service des affaires francophones au Quai d'Orsay. Depuis 1981, il était deuxième, puis premier secrétaire à l'ambassade de France à Kaboul.]

M. PATRICK AMIOT A BRUNEI

M. Patrick Amiot a été nommé ambassadeur à Brunei, en remplacement de M. Jacques Bernière.

[Né en 1938, M. Amiot est sorti de l'ENA en 1968 et a commencé sa carrière au secrétariat général du gouvernement, avant d'entrer au Quai d'Orsay en 1971. Il a été notamment en poste à Phnom-Penh, à Canberra et à Bagdad, avant d'être affecté, en 1982, à la direction des affaires stratégiques et du désarmement au Quai d'Orsay. Depuis 1984, il était premier conseiller à Hanoï.]

Sahara occidental

● *Une résolution exhortant le Maroc et le Polisario à engager des négociations directes* a été adoptée, mardi 12 novembre, par la commission de décolonisation des Nations unies (91 voix pour, 43 abstentions dont celles des Etats-Unis et des pays occidentaux, et 6 voix contre). Le ministre marocain des affaires étrangères, M. Filali, a aussitôt déclaré que son pays ne participerait pas aux travaux de l'Assemblée générale sur le Sahara, qu'il considère comme une « *perte de temps* ». « *Adieu pour toujours !* », a-t-il lancé aux délégués de la commission de décolonisation. – *(AFP, AP.)*

L'INSTITUT DU MONDE ARABE EN BONNE VOIE

MM. Roland Dumas et Jack Lang ont longuement visité, mardi 12 novembre, dans le cinquième arrondissement, face au pont Sully, devant l'île Saint-Louis, le chantier de l'Institut du monde arabe (IMA), premier organisme culturel franco-arabe de grande envergure. La construction du siège de l'IMA, longtemps contrariée par des raisons administratives, financières et techniques, a enfin atteint le stade de l'achèvement du gros œuvre. L'Institut devrait normalement pouvoir être inauguré et ouvert au public en octobre 1986.

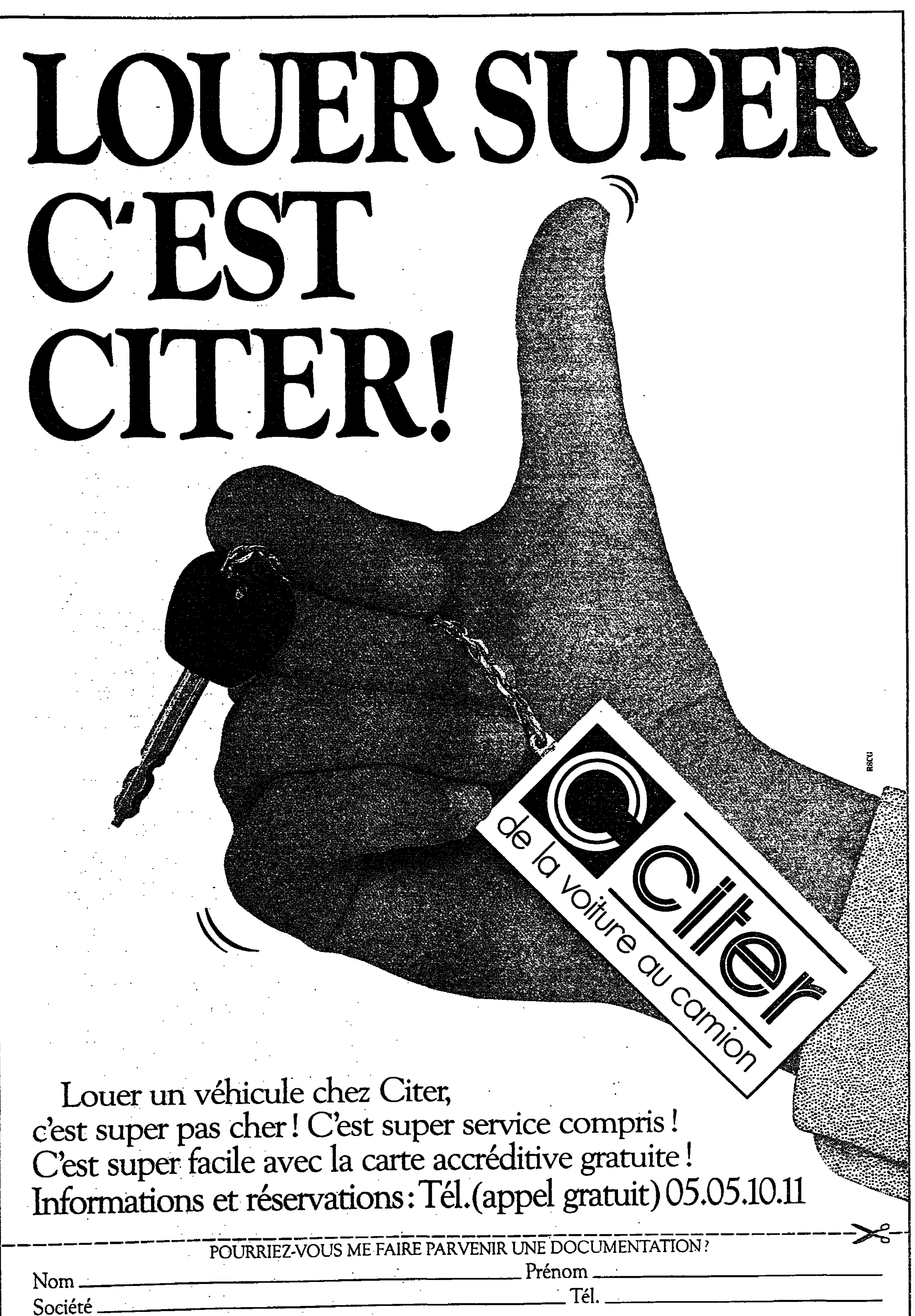
Selon M. Dumas, tous les gouvernements membres de l'Institut ont réglé leur quote-part pour la construction de l'édifice, à l'exception de la Libye. Au sujet de la participation de l'Egypte, qui n'est toujours pas membre de l'IMA en raison de l'ostracisme dont elle a été frappée par la plupart des capitales arabes, à cause de sa « *paix séparée* » avec Israël, M. Dumas a précisé que « *la France n'entendait naturellement pas forcer la main à ses autres partenaires arabes, mais ne pourrait que voir d'un bon œil l'éventuelle entrée dans l'Institut d'une nation du poids culturel de l'Egypte* ».

J.-P. P.-H.

هكذا من الأصل

ATIE

mmes de l'ID
re retardés



politique

Les difficultés locales se multiplient après la constitution des listes socialistes

Les premières difficultés locales commencent à se préciser, après la convention nationale du PS des 9 et 10 novembre, qui a arrêté définitivement la composition des listes législatives et régionales. Il est trop tôt pour savoir si certaines de ces résistances ponctuelles se traduiront ou non par des listes dissidentes. La menace, en tout cas, existe dans quelques départements.

Les têtes de liste proposées au MRG (en Haute-Corse, en Corse-du-Sud, et dans le Tarn-et-Garonne) suscitent le mécontentement des militants socialistes. Dans le Tarn-et-Garonne, nous signale notre correspondent, les socialistes ont, dès maintenant, décidé de déposé une liste autonome menée par M. Hubert Gouze, député sortant. C'est aussi le cas dans les *Pyrénées-Orientales*, où M. Sicre, écarté par la convention nationale — après avoir obtenu 65 % des voix des militants — au profit de Mme Renée Soum, semble tenté par une telle perspective. Même cas de figure en Mayenne, où la convention nationale a rendu la tête de liste à M. Jean-Paul Planchou (comme le prévoyait l'accord national du 6 juillet), au détriment de M. André Pinçon, maire rocardien de Laval, choisi par les militants. Dans l'Aude, des difficultés subsistent.

***Dans les Alpes-de-Haute-Provence,* M. François Massot, dont la famille est solidement implantée depuis plusieurs générations, et qui est passé du MRG au PS en 1981, au lendemain des élections, a été écarté au profit d'un militant socialiste plus classique, M. André Bellon, lui aussi député sortant. Il peut être tenté de mettre à profit son assise locale.**

En Haute-Garonne, M. Gérard Houteer, rocardien, qui a quitté le groupe socialiste de *l'Assemblée nationale parce qu'il n'était pas* éligible dans son département, a déjà annoncé la création d'une liste dissidente. M. Houteer se demande d'ailleurs pourquoi la convention nationale ne l'a pas exclu du PS. (En 1981, *M. Houteer avait refusé de voter l'abolition de* la peine de mort.)

Dans le Gard, M. Georges Benedetti, *député sortant* et maire de Bagnols-sur-Cèze, qui voulait conduire le liste législative du PS, a décidé de conduire sa propre liste, après que la convention lui eut préféré Mme Georgina Dufoix.

Du côté des radicaux de gauche, même si le comité directeur approuvait l'accord négocié avec le PS, il reste à la direction du MRG à faire respecter les décisions. Or plusieurs fédérations départementales menacent de constituer des listes même sans l'aval de Paris (ainsi en Saône-et-Loire avec M. Jean Girardon). La multiplication de telles initiatives ne pourrait que faire perdre de sa crédibilité à la direction du MRG, qui, depuis l'été, poursuit des négociations avec un partenaire qui ne s'est pas montré au total trop parcimonieux.

Sans compter que les sociaux-démocrates de M. Eric Hintermann et les *gaullistes* de gauche de M. Léo Hamon — *deux composantes*, avec le MRG, du « regroupement des réformistes » — ont, dès mercredi 13 novembre, regretté que les radicaux de gauche aient sacrifié *« le long terme au court terme »* pour quelques sièges accordés par le PS, dont ils *« deviennent,* estiment-ils, *totalement dépendants ».*

Les ratés de la démocratie

« Boucler les listes pour les régionales et les législatives en un week-end, il fallait le faire! » Pour les socialistes, une telle *« rapidité »* est une véritable prouesse. Quant à la méthode mise en œuvre, elle apporte, selon eux, une nouvelle preuve du fonctionnement démocratique du PS. Enfin, les socialistes ont connu finalement moins de drames qu'ils ne le craignaient eux-mêmes.

Un échec aurait davantage frappé l'opinion. Mais, vus de l'extérieur — et même si c'est injuste — tous les « parachutés » ont le même air piteux, et toutes les cuisines électorales se ressemblent. Les ratés de la démocratie, au demeurant, sont plus spectaculaires que la démocratie elle-même.

Certes, l'unité du parti a été préservée; les intérêts de la minorité « sensible » du parti — les rocardiens — minutieusement respectés, notamment sur les listes régionales.

La conjonction de la proportionnelle et de l'organisation du PS en courants a naturellement renforcé le rôle de l'appareil, au détriment des militants. Encore fallait-il faire preuve de doigté. Parmi les dirigeants socialistes, il en est — M. Pierre Joxe, par exemple — qui ne cachent pas leur réprobation à l'égard de la direction et leur opposition à la procédure retenue. Néanmoins, les défenseurs de l'accord du 6 juillet (qui fixe la répartition par courants du futur groupe parlementaire) font valoir qu'un meurtrier *« tir aux pigeons »* se serait ouvert si cet accord n'avait pas existé.

Dans la plupart des cas, la convention a entériné le choix des militants souvent conforme, il est vrai, à l'accord national. Dans certains des départements où la convention est allée contre la volonté de la base, quelques listes dissidentes ne sont pas pour l'instant au moins à exclure. Quant à la mobilisation qu'ils peuvent attendre des militants, certains des « parachutés » ne se font pas trop d'illusions.

Dans d'autres départements, au contraire, le respect des préférences locales, conjugué à l'application des accords d'appareil, paraît en contradiction avec les intérêts électoraux du PS : dans les Hauts-de-Seine, par exemple, la liste aurait sans doute gagnée à être « tirée » par un ministre, ce que ne prévoyait pas l'accord du 6 juillet, qui sera intégralement appliqué dans ce département. A l'inverse, dans le Gard, les dirigeants socialistes ont accepté d'oublier un peu les questions d'appareil pour laisser Mme Georgina Dufoix conduire les deux listes. Si le porte-parole du gouvernement agace prodigieusement les dirigeants du parti, ils doivent aussi reconnaître qu'ils n'ont aujourd'hui, sur place, personne susceptible de s'imposer un jour aux socialistes de la région.

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, qui a ces temps-ci le vent en poupe, se voit reprocher par certains socialistes de ne pas avoir tranché très vite les cas litigieux comme, disent-ils, l'aurait fait M. Mitterrand. M. Jospin estime, lui, que la situation exigeait, de sa part, *« sagesse »* et *« prudence »*.

La convention nationale a donné la vedette à deux « poids lourds » du PS, M. Marcel Debarge, nouveau secrétaire aux fédérations, et surtout M. Jean Poperen, numéro deux, chargé des élections, qui ne sont pas considérés comme des hommes liges du premier secrétaire. Paradoxe pour M. Jospin, qui, au moment où il veut s'affirmer comme le patron du PS, ne dispose pas d'hommes à lui (1) à ces postes stratégiques.

Tout comme M. Poperen, M. André Laignel, trésorier du parti — c'est le troisième poste-clé du PS — et directeur de la campagne, devrait, dans la logique de ses positions antérieures, observer avec méfiance le nouveau cours du PS.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

(1) Néanmoins, M. Daniel Vaillant, membre adjoint du secrétariat national du PS chargé des fédérations, est un proche de M. Jospin, dont il est le suppléant à l'Assemblée.

RECTIFICATIF. — C'est par erreur que nous avons indiqué que M. Roland Florian est tête de liste socialiste dans l'Oise pour les élections législatives. M. Florian est, en fait, deuxième de liste. La liste est menée par M. Jean Anciant, également député sortant, maire de Creil.

AU COMITÉ CENTRAL

La direction du PCF évite le débat avec M. Juquin

La direction du Parti communiste n'a pas souhaité engager contre M. Pierre Juquin, devant le comité central réuni le mardi 12 novembre, un débat qui aurait risqué de nuire à l'image du parti dans l'opinion et de valoriser, à l'inverse, les critiques formulées par l'ancien porte-parole du PCF.

Aussi, lorsque Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis, député des Hauts-de-Seine, a *exprimé, mardi matin,* son *« indignation »* devant *« les initiatives de Pierre Juquin »*, M. René Piquet, membre du bureau politique, qui venait de présenter l'ordre du jour de la réunion, avait une réponse toute prête.

Diffusée dans l'après-midi par le bureau de presse du PCF, cette réponse indique que le comportement de M. Juquin justifie des *« remarques critiques »* et que *« le respect de la volonté majoritaire »* est une règle qui *« demeure d'actualité pour tous les membres du comité central »*, mais que le congrès de février dernier avait admis que chacun puisse *« conserver son opinion et la défendre dans les organisations du parti auquel il appartient »*.

M. Viannet : « Quelque chose commence à basculer »

M. Piquet a invité les membres du comité central à *« réaffirmer* [leur] *volonté d'assumer tous ensemble les responsabilités pour lesquelles* [ils ont] *été élus »*, et à passer à l'ordre du jour. Cette proposition a *été* adoptée à l'unanimité, M. Juquin votant naturellement pour.

Cette ligne de conduite, simple avertissement à l'égard de l'ancien porte-parole du parti, ne satisfait pas tout le monde. En dépit du vote émis au début de la séance, Mme Danielle Demarch, représentante à l'Assemblée européenne, premier secrétaire de la fédération du Var, est revenue sur le sujet pour affirmer son refus de *« banaliser »* le problème posé par M. Juquin. M. Alain Bocquet, député, premier secrétaire de la fédération du Nord, est allé dans le même sens, mais aucun membre du bureau politique n'a évoqué la question, qui a été absente des débats de l'après-midi.

Après le rapport présenté par M. Paul Laurent, membre du secrétariat du comité central, la discussion a porté sur la préparation des élections de *1986*. Sans partager l'optimisme affiché par le premier secrétaire de la fédération du Val-de-Marne, M. Jean-Claude Lefort, selon lequel *« jamais le parti n'a été aussi uni »*, les intervenants ont fait état d'une certaine reprise de l'activité politique des communistes. M. Laurent ayant insisté sur les mises en garde nécessaires contre les *« efforts* [du PS] *pour masquer sa convergence avec la droite »*, l'intervention la plus remarquée a été celle de M. *Louis* Viannet, membre du bureau politique, numéro deux de la CGT.

En l'absence de M. Henri Krasucki, M. Viannet a rendu compte de la journée d'action de la centrale syndicale le 24 octobre. Invitant les responsables communistes à ne pas *« sous-estimer »* les résultats de l'effort de mobilisation accompli, M. Viannet est allé jusqu'à affirmer que *« quelque chose commence à basculer »* dans les entreprises en faveur des positions défendues par la CGT. Il a souligné que les réactions du gouvernement et des responsables socialistes sont révélatrices de leur inquiétude devant cette évolution.

Pour M. Viannet, le PS a *« drivé »* la *« bataille »* contre l'action de la CGT ; *« la droite n'est venue qu'en renfort »*, a-t-il dit, et *« les patrons des entreprises nationales se sont battus au corps à corps »* contre le mouvement engagé par la Confédération. Les syndicats réformistes ont participé, eux aussi, à cette *« frénésie anti-lutte »*, qui révèle du côté du PS, selon M. Viannet, la gêne que provoquent les revendications des salariés.

M. Georges Marchais, dans son intervention de clôture, s'est référé aux propos de M. Viannet pour expliquer que, dans ces conditions, la formule *« très audacieuse »* qui doit résumer la stratégie du PCF est celle de *« rassemblement des forces populaires dans l'action »*. Il ne s'agit pas, en effet, de rassembler ces forces dans la perspective d'un nouvel épisode d'union avec le PS en vue de gouverner ensemble, mais de les mobiliser sur le terrain contre la politique commune au PS et à la droite.

Face aux *« super-gestionnaires »* du PS au pouvoir, les communistes doivent être de *« super-syndicalistes »*.

PATRICK JARREAU.

LES LISTES DE L'OPPOSITION

Les hommes des présidents

Les négociations pour la constitution des listes législatives et régionales se poursuivent cette semaine entre le RPR et l'UDF qui devaient se retrouver *ce mercredi 13 novembre* en fin d'après-midi. Les deux formations ont encore un certain nombre de cas à régler dans des départements toujours « réservés » comme le Gard ou la Seine-et-Marne, dans des départements où l'élaboration complète des listes d'union s'avère difficile comme dans l'Isère, le Maine-et-Loire ou le Lot, dans des départements enfin où les parachutés, qu'ils appartiennent à l'UDF ou au RPR, sont mal acceptés comme dans l'Eure-et-Loir, l'Indre, les Hautes-Alpes ou les Ardennes.

Les négociations se poursuivent aussi au sein même des deux formations, qui, après avoir publié la presque, totalité de leurs têtes de liste ou chefs de file, ont à faire face à la fronde de quelques-uns de leurs notables ou de leurs fédérations départementales. L'UDF, qui doit veiller à l'équilibre entre ses différentes composantes et tenir compte des pressions exercées par l'un ou l'autre de ses présidentiables, connaît les plus grandes difficultés.

Le RPR n'est pas pour autant épargné. Plusieurs de ses présidents ou secrétaires de fédération départementale ont démissionné pour protester contre les décisions des états-majors parisiens. C'est le cas notamment de M. Jacques Longuet dans les Hautes-Pyrénées, de M. Arthur Moulin dans le Nord, de M. Jean-Paul Hamman dans le Bas-Rhin, de M. Jean-Paul Chrétien dans la Somme, de M. Christian Nachin dans le Doubs ou de M. Georges Chabas dans les Hautes-Alpes, que M. Pierre *Bernard-Reymond* (UDF-CDS) a retenu pour figurer en deuxième position sur « sa » liste d'union aux dépens de M. Patrick Ollier, parachuté du RPR.

D'autres membres du RPR ont été exclus. C'est le cas notamment de M. Jean Diebold dans la Haute-Garonne, qui, face à la liste RPR, accepte de prendre la deuxième ou la troisième place de la liste UDF, conduite par le père ou le fils Baudis. Semblable mésaventure pourrait arriver à M. Martial Taugourdau, qui se déclarait prêt à s'allier à M. Maurice Dousset (UDF-PR) dans l'Eure-et-Loir face au parachuté du RPR Michel Junot (CNIP).

Bref, chacune des formations est *entrée dans* la *période où, après* avoir pris les principales décisions, il faut user de la plus grande fermeté ou de la plus grande diplomatie pour les imposer en province.

L'heure des « Grands »

L'UDF, qui penche davantage vers la diplomatie, se donne du temps pour arrondir les angles. Le prochain bureau politique de la confédération ne se tiendra que le 20 novembre. D'ici là, place aux contacts bilatéraux... et place aux « Grands », qui sentent venue l'heure d'intervenir. M. Giscard d'Estaing comme M. Barre ont des hommes à eux qu'ils veulent voir siéger à l'Assemblée nationale. Ces « hommes des présidents », souvent parachutés, sont, pour cette raison même, souvent en position difficile. A l'exception de M. Pierre-André Wiltzer, que M. Barre a pu imposer dans l'Essonne, et de M. Alain Lamassoure, que M. Giscard d'Estaing a poussé dans les Pyrénées-Atlantiques.

D'autres cas sont plus délicats à résoudre. M. Bruno Durieux, haut fonctionnaire, semble sur le point d'y parvenir dans le Nord où l'ancien premier ministre souhaite qu'il soit élu. De la même façon, dans l'Isère, M. Barre devrait réussir à imposer sur la liste d'union de M. Alain Carignon (RPR) M. Alain Moyne-Bressand, vice-président du conseil général.

Plus difficile, est la situation de M. Hubert Bassot (PR), parachuté dans l'Indre et que M. Michel Aurillac (RPR) refuse obstinément de prendre sur sa liste, en dépit des pressions exercées par le PR et par M. Giscard d'Estaing lui-même. Le sort réservé à M. Jean-Jacques Descamps dans le Nord ou à M. Bernard Lehideux dans la Seine-et-Marne est suivi avec semblable attention au secrétariat de l'ancien président de la République. Pour ce dernier comme pour M. Barre, il est important de pouvoir s'assurer en 1986, la présence à l'Assemblée nationale d'un groupe de fidèles. Et ces groupes, c'est aujourd'hui qu'ils se constituent...

C. F.-M.

Jacques Chirac : 1986-1988

(Suite de la première page.)

Son hostilité à la cohabitation n'est pas nécessairement comprise d'un électorat dont une partie aspire, certes, à voir partir M. Mitterrand, *mais souhaite aussi que* les élus de son choix gouvernent. Les lieutenants de M. Barre ont dû modérer leurs ardeurs : ils ne tireront pas sur les « cohabitationnistes ». Si bien que la stratégie de M. Barre apparaît pour ce qu'elle est : risquée, puisqu'elle repose sur l'échec de la droite entre 1986 et 1988. De Gaulle (puisque tel est le modèle de M. Barre) se voulut ainsi un recours en 1946. Il dut patienter douze ans ! Et M. *Mitterrand avait* parié sur un échec rapide de de Gaulle en 1958. En attendant, M. Barre recule dans l'opinion (52 % au printemps, 47 % aujourd'hui (2).

M. Chirac, enfin, est président du RPR. C'est-à-dire d'un appareil discipliné, autour d'un chef accepté. C'est-à-dire d'un parti qui est le mieux placé dans la compétition législative.

Sa supériorité tactique est évidente : le RPR s'est montré suffisamment unitaire dans la négociation électorale pour que les larges zones de discorde que cache cette entente lui soient pardonnées. Une moitié des départements est dotée de listes d'union ; mais les départements où le RPR se bat sous ses propres couleurs sont les plus peuplés et les mieux représentés : ils totalisent environ 60 % des sièges. Le RPR a préservé suffisamment de duels en sa faveur pour placer M. Chirac, au soir du 16 mars, en position de leader, de fait de la coalition victorieuse, et donc pour faire de lui le prétendant le plus logique à la succession de M. Fabius à l'hôtel Matignon.

Un adversaire qui tarde, un rival qui piétine, un parti qui domine : restait à cristalliser ces facteurs favorables. Ce fut le face-à-face avec M. Fabius. *« Le gouvernement, soyez-en sûr »*, a dit M. Chirac au premier ministre, *« sera composé d'hommes nouveaux »*. Cette phrase éclaire la stratégie du président du RPR.

Une guerre-éclair

Le gouvernement ? La question principale pour M. Chirac est celle-ci : s'il n'est pas premier ministre au mois de mars prochain, a-t-il une chance de devenir président, et donc d'écarter M. Barre ? Vraisemblablement, non. En revanche, un gouvernement dirigé par M. Chirac, *contrôlant les sommets de l'Etat et* surtout le ministère de l'intérieur, aurait tout loisir d'aider à la candidature du même Jacques Chirac, lequel n'a pas oublié la leçon de *l'élection présidentielle* de 1974. (A la mort de Georges Pompidou, M. Chirac était ministre de l'intérieur depuis peu. Il a fait roi M. Giscard d'Estaing.)

Les deux conditions nécessaires pour réussir seront particulièrement difficiles à remplir. Il faudra donner le sentiment que la politique du gouvernement Chirac est vraiment différente de celle de M. Fabius, et disposer d'assez de temps pour obtenir des résultats concrets. Or, à entendre M. Chirac, et sourtout M. Toubon, il est clair que le RPR a choisi le registre ultra-classique de la promesse électorale. Ils promettent des *miracles*, comme dit M. Barre, en trente jours, six mois ou deux ans, selon l'orateur. Cela signifie que M. Chirac *n'a* pas une stratégie de réussite économique, mais qu'il joue tout sur un succès politique. Et il n'aura d'autres moyens de l'obtenir qu'aussitôt installé à *Matignon*, une guerre-éclair, *fraîche et joyeuse, contre M. Mitterrand*.

Dans ce jeu, l'abandon du gaullisme au profit du libéralisme doit permettre une « rupture » non avec le socialisme, mais plus sûrement avec le président de la République. La cohabitation avec M. Mitterrand n'est donc, pour M. Chirac, rien d'autre que le refus d'une *élection présidentielle précipitée*, organisée avant que le RPR ait assuré sa mainmise sur le gouvernement et l'appareil d'Etat. Une élection présidentielle *consécutive* au départ de M. Mitterrand le 16 *mars* au soir, comme le souhaite M. Barre, serait suicidaire pour le président du RPR. *Il lui faut au préalable rétablir* l'équilibre, attirer une clientèle électorale grâce aux effets d'annonce que *multipliera le nouveau gouvernement et finalement* se prévaloir d'un départ de M. Mitterrand *obtenu par* une épreuve de force lancée à son heure.

Le risque de cette tactique réside non seulement dans les urnes, si la victoire est moins large que prévue (ou si l'extrême droite est en position d'arbitre), mais aussi dans la capacité de résistance et d'initia*tives de celui qui compte n'achever* son mandat qu'en 1988.

Chasser M. Mitterrand, écarter M. Barre, est une chose ; encore faut-il être doté de cette capacité à exercer la fonction présidentielle, que *nul* ne conteste ni à M. Mitterrand ni à M. Barre.

Or M. Jacques Chirac a les défauts de ses qualités. C'est un extraordinaire *mangeur de dossiers* (M. Fabius n'y avait pas pris garde), un homme qui analyse et synthétise vite ; mais entraîné par son élan, il a tôt fait de verser dans la précipitation, parfois l'improvisation.

C'est un animal politique instinctif, un « opportuniste » — si l'on n'attache pas de sens péjoratif à ce terme — prompt à s'adapter au terrain ; mais aux dépens de cette capacité prospective qui fait qu'un politique peut incarner un projet de société : entre le « travaillisme à la française » prôné en 1976 et le libéralisme façon 1985, comment s'y reconnaître ? C'est enfin un homme fidèle, convaincu de l'utilité des réseaux personnels et rompu aux méthodes collectives des technostructures modernes ; mais il établit mal le partage entre des influences successives et cède plus souvent que nécessaire à l'esprit de clan.

Le tout forme un bon candidat. Reste à faire un président.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

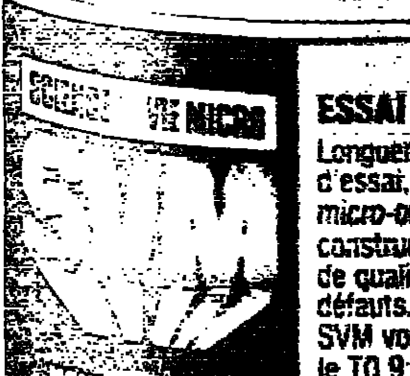
(2) Au baromètre mensuel SOFRES-*Figaro Magazine*.

Situations 86

VIENNE : M. Monory (CDS) l'union coûte que coûte

M. René Monory (CDS), président du conseil régional de Poitou-Charentes, sénateur et président du conseil général de la Vienne, vient d'annoncer, au cours d'une conférence de presse, que l'opposition se présentera unie aux élections législatives et régionales de mars prochain. Cette annonce constitue une surprise puisque les états-majors nationaux de l'UDF et du RPR avaient prévu de présenter chacun leurs listes. M. Jean-Pierre Abelin (CDS), député de l'assemblée européenne et conseiller général de Chatellerault serait, en ce cas, tête de liste pour les législatives devant MM. Arnaud Lepercq (RPR), ancien député, Yves Chamard (RPR), conseiller général, et Jean-Pierre Raffarin (PR), conseiller municipal de Poitiers.

M. René Monory qui conduira la liste d'union pour les régionales a précisé, en annonçant l'union de l'opposition dans son département : *« Je ne sais pas si les instances nationales approuveront ce choix ; qu'importe la décision est prise. Elle est sans appel. Peut-être va-t-on m'exclure de l'UDF, je prends le risque, mais sans trop de crainte »*, a-t-il ajouté. — *(Corresp.)*



AU SÉNAT

La réforme de l'instruction convient à une majorité de sénateurs

Même si c'est *« sans enthousiasme »*, M. Jean-Marie Girault (RI, Calvados), rapporteur de la commission des lois du Sénat, a manifesté le mardi 12 novembre son adhésion à la *réforme de la procédure d'instruction en matière pénale* proposée par M. Robert Badinter, ministre de la justice, et approuvée à l'Assemblée nationale, l'opposition s'étant abstenue (*le Monde* des 15 et 16 octobre).

Au Sénat, toutes les réserves n'ont pas été levées et quelques sénateurs de la majorité sénatoriale (dont ceux du RPR) se sont abstenus. A défaut de recueillir un consensus sur le principe de la collégialité dans la procédure d'instruction, qu'il préfère évoquer en parlant de *« travail d'équipe »*, le garde des sceaux a obtenu que l'économie de son texte ne soit pas bouleversée par le Sénat. Il a même dû s'opposer à M. Marcel Rudloff (Un. cent., Bas-Rhin), qui souhaitait voir mises en œuvre dans les six mois suivant la publication de la loi les dispositions relatives à la détention provisoire contenues dans le projet, alors que le texte initial fixe au 1er mars 1988 la date d'application du nouveau système.

Immanquablement, le débat a donné l'occasion à nombre d'orateurs de dénoncer les excès de certains médias dans des affaires en cours d'instruction. Avec l'accord du gouvernement, qui a tenu à en *préciser les modalités pratiques*, le Sénat a décidé que la chambre d'instruction peut publier, pour l'information du public, des communiqués portant sur les éléments de faits recueillis, ou sur les actes accomplis au cours de l'enquête ou de l'instruction. Il ne s'agit pas de supprimer le secret de l'instruction, mais de *permettre à la justice de répondre* à certaines contre-vérités contenues dans des informations données par la presse.

● Concurrence

D'autre part, seule la majorité sénatoriale a voté le projet de loi portant amélioration de la concurrence (*le Monde* des 14 juin et 4 octobre). *Pour M. Jean Colin*, (Un. cent., Essonne), rapporteur de la commission des affaires économiques, le texte ne s'engage pas dans la disparition progressive du tout-Etat, qui constitue, selon lui, le préalable au progrès économique futur. Ainsi définie, la position de la majorité sénatoriale était incompatible avec la démarche du gouvernement au nom duquel, M. Jean-Marie Bockel, secrétaire d'Etat auprès du ministre du commerce, de l'artisanat et du tourisme, a expliqué que le texte, *« sans céder à la mode du libéralisme sauvage »*, constitue *« un facteur de dynamisme et de progrès »*.

Passant outre à la divergence qui sépare un Jacques Chirac d'un Raymond Barre (le second était hostile), la majorité sénatoriale a adopté un amendement de sa commission abrogeant les ordonnances de 1945 sur les prix, et posant le principe de la liberté pour les entreprises de fixer leurs prix et leurs marges à partir du 1er janvier 1987.

Enfin, le Sénat a rétabli l'essentiel des dispositions qu'il avait adoptées en première lecture pour le projet de loi relatif à la formation et à la gestion des agents de la fonction publique territoriale (*le Monde* daté 30 juin, 1er juillet et 17 octobre).

● Police judiciaire

Le Sénat a adopté définitivement, mardi 5 novembre, à l'unanimité le projet de loi approuvé par l'Assemblée nationale (*le Monde* du 12 octobre) modifiant certaines dispositions du code de procédure pénale et du code de la route, et *relatif à la police judiciaire. Ce* texte, qui donne une nouvelle définition des compétences territoriales des officiers et agents de police judiciaire et qui étend aux fonctionnaires en tenue des services actifs de la police nationale la *qualité* d'agents de police judiciaire, avait été voté au Palais Bourbon par le PS, le PC et l'UDF, le RPR s'abstenant. Au Palais du Luxembourg, M. Marc Becam (*RPR*, *Finistère*), rapporteur de la commission des lois, ne s'est pas opposé au projet. Toutefois, il a fait part de ses réserves sur les modalités de la mise en œuvre de cette réforme, qui, a-t-il souligné, relève de la compétence du gouvernement.

● Copropriété

Le même jour, les sénateurs (ceux du PC s'abstenant) ont adopté, après l'avoir modifiée, une proposition due à l'initiative de M. Gilbert Bonnemaison, député socialiste de la Seine-Saint-Denis, qui vise à améliorer le fonctionnement du régime de la copropriété, fixé par la loi du 10 juillet 1965 (*le Monde* du 5 octobre). Partageant le souci de remédier à certaines *difficultés constatées à l'expérience* (comme l'absentéisme des copropriétaires, la mauvaise information dont ils sont susceptibles de pâtir, et la mauvaise volonté de certains à *s'acquitter de leurs obligations* financières), le Sénat a préféré laisser à l'assemblée des copropriétaires le soin de décider de l'ouverture éventuelle d'un compte séparé pour chaque syndicat de copropriété. Il a précisé que le syndic devrait tenir une comptabilité faisant apparaître la situation de trésorerie du syndicat.

Propos et débats

M. Labbé (RPR) : content

M. Claude Labbé, président du groupe RPR, « se félicite du coup de barre à gauche des socialistes. Ce nouveau pas dans la radicalisation du PS est une clarification qui permettra aux Français de choisir sans équivoque. Nous aurons en face de nous des socialistes qui *n'ont pas changé. En 1986, ils auront retrouvé leur vraie nature.* On en revient au socialisme pur et dur de Pierre Mauroy, après le passage fantomatique et ectoplasmique de Laurent Fabius qui n'aura guère laissé de traces ».

M. Herzog (PC) : la nausée

M. Philippe Herzog, membre du bureau politique du Parti communiste a eu une « réaction de nausée » *après la convention nationale du PS, car* « l'ancrage à gauche défendu par le Parti socialiste se traduit par une politique qui abaisse la France et les Français. L'opposition et le PS se réunissent sur un consensus fondamental proche des propositions du CNPF. *Préfaçant l'ouvrage* « Un chemin pour sortir de la *crise » M. Herzog écrit qu'en votant socialiste les Français* « perdraient leur vote, car le PS met déjà en œuvre tous les projets de la droite ».

M. Le Pen : Chirac radical-socialiste

Pour M. Jean-Marie Le Pen, M. Jacques Chirac « se comporte comme le principal diviseur de l'opposition. Il est en fait un homme de gauche, un radical-socialiste. (...) Le voilà qui court après le Front national. Comment expliquer qu'il nous présente à la vindicte populaire alors qu'il pille et pioche dans notre programme électoral ». *M. Le Pen s'étonne des statistiques du ministère de l'intérieur* « qui décompte de moins en moins de Maghrébins alors que nous en *voyons de plus en plus* ».

M. Poperen (PS) : sérieux

M. Jean Poperen, numéro deux du PS et député du Rhône, a affirmé, mardi 12 novembre, à propos de l'éventuelle candidature à la présidence de la République de M. Charles Hernu, ancien ministre de la défense et maire de Villeurbanne : « Une telle candidature peut correspondre à une certaine sensibilité dans le mouvement socialiste. Je n'ai pas très bien compris pourquoi (...) par les commentateurs, elle n'a pas toujours été abordée sous l'angle du sérieux », *M. Poperen a ajouté :* « Je ne vois pas pourquoi ce serait interdit à certains et pas à d'autres. »

société

JUSTICE

EN OUVRANT LE SECOND PROCÈS D'UN MEURTRIER DEVANT LES ASSISES DE PARIS

Le président Giresse tient pour « obsolète » un article du code de procédure pénale

Décidément, le cas d'Amédéo Milone a tout ce qu'il faut pour devenir un brûlot judiciaire. Ce jeune homme âgé de vingt-sept ans, accusé du meurtre d'un antiquaire parisien commis le 25 juin 1980, avait comparu le 10 juin dernier devant la première section de la cour d'assises de Paris, mais, deux jours plus tard, cette juridiction que préside M. André Giresse s'était trouvée dans l'obligation de renvoyer le procès pour une raison peu ordinaire.

L'affaire Milone se trouve en effet grevée aujourd'hui d'un handicap. Le juge d'instruction au tribunal de Paris, M. Roger Daniault, à qui elle avait été initialement confiée, avait vu sa nomination à ce poste annulée par le Conseil d'Etat, le 24 septembre 1982. Du coup, toutes les procédures que ce magistrat avait en charge jusque-là se trouvaient elles aussi annulées. Pour le président de la juridiction de jugement, comme pour l'accusation, les parties civiles et la défense, cela signifiait, en application de l'article 173 du code de procédure pénale, qu'il leur était interdit *« de puiser dans les actes annulés aucun renseignement contre les parties au débat, à peine de forfaiture pour les magistrats et de poursuites devant leur chambre de discipline pour les avocats »*.

Or, dans les pièces prohibées, se trouvait relaté un aveu qu'Amédéo Milone avait livré à la police au moment de son arrestation. Par la suite, un nouveau magistrat, M. Jean-Louis Debré, avait été désigné pour reprendre cette instruction, mais Amédéo Milone opposa dès lors à toutes ces questions un parfait mutisme, si bien que ses confidences passées auraient dû rester ignorées de ses juges.

Mais voilà que, l'audience de juin, Mᵉ Danièle Mérian, l'un des avocats de la partie civile, sans citer, certes, les procès-verbaux annulés, mais en se référant à des articles de presse, avait clairement signifié que Milone s'était un moment reconnu l'auteur du crime. Mᵉ Jean-Louis Pelletier, avocat de la défense, n'avait pas manqué alors de crier à la trahison et de demander un renvoi du procès. La cour le lui avait accordé. Dans l'arrêt qu'elle rendit le 12 juin (*le Monde* du 14 juin 1985), elle ne retenait pas contre Mᵉ Danièle Mérian le fait d'avoir enfreint l'article 173 en donnant lecture d'articles de presse, mais la cour observait qu'elle ne serait jamais en mesure de vérifier si les aveux relevés par les journaux cités correspondaient à la teneur authentique des pièces de la procédure annulée. Elle notait aussi que la défense, en tout état de cause, ne pourrait pas répliquer sans elle-même violer le même article 173. Enfin, elle considérait que la lecture des articles était de nature à influencer le jury. Le procès Milone était donc renvoyé.

Une demande trop tardive

C'est dans ces conditions que l'on se retrouvait, mardi 12 novembre. Mais si Milone et ses juges étaient là, Mᵉ Pelletier, lui, n'y était pas. Retenu par une autre affaire devant les assises du Val-de-Marne, il avait adressé, le 6 novembre, une lettre au président Giresse pour expliquer son impossibilité à conduire simultanément deux défenses et solliciter un nouveau renvoi.

Cela ne fut pas du goût de M. Giresse, qui estima avec ses assesseurs que cette demande avait été vraiment trop tardive et que, de surcroît, y faire droit *« serait de nature à laisser présumer qu'un accusé pourrait ainsi spéculer sur la composition de la Cour et le choix de ses juges, ce qui ne peut être admis »*.

Ce coup de patte sans ambiguïté ne pouvait passer inaperçu. Il était une nouvelle illustration du contentieux qui oppose, depuis longtemps déjà, Mᵉ Pelletier au président de la première section des assises de Paris. Le premier voit dans le second un magistrat excessivement répressif. Et, la semaine dernière, Mᵉ Pelletier, plaidant pour les auteurs de l'attaque d'un fourgon postal, n'avait-il pas, très haut et très fort, mis en garde les jurés contre *« le mauvais berger susceptible d'entraîner le troupeau à l'heure de la délibération »* ?

Ce n'était pas tout. A défaut de Mᵉ Pelletier, M. Giresse — ayant commis d'office un défenseur à Milone, Mᵉ Raymond Dohet — devait livrer quelques remarques sur ce qu'il appela *« une affaire insolite »* :

« Affaire insolite, dit-il d'abord, *en raison des péripéties de la procédure. Il est rarissime de voir le Conseil d'Etat sanctionner l'autorité judiciaire pour la nomination d'un magistrat. Il en résulte que nous n'avons de ce dossier que la partie émergée d'un iceberg... »*

Mais le président Giresse ne s'en tint pas là. Il livra aussi son sentiment sur le fameux article 173 du code de procédure pénale, celui qui interdit de faire état d'une procédure annulée. *« Cet article*, dit-il, *n'est-il pas obsolète à notre époque médiatique de grandes communications ? Le garde des sceaux, prophète de la loi, ne l'a-t-il pas d'ailleurs lui-même contourné dans une affaire, à l'époque où il était avocat ? »*

C'était là une allusion à la plaidoirie prononcée par Mᵉ Robert Badinter pour Roger Bontems, qui devait être condamné à mort avec Claude Buffet par les assises de l'Aube en 1973, — au cours de laquelle le défenseur avait effectivement donné lecture d'un rapport psychiatrique, lui aussi annulé. C'était surtout une façon de dire que, si la loi interdit de faire état des aveux de Milone, l'arrêt rendu le 12 juin et devenu définitif avait pour sa part constaté la publicité donnée à ces aveux par la partie civile. Du même coup, leur existence se trouvait rappelée aux jurés d'aujourd'hui qui, sans cette déclaration, risquaient de les ignorer.

De tels propos resteront-ils sans lendemain ? Pour sa part, ni Milone ni son avocat commis d'office ne les ont relevés, le premier se contentant de dire qu'il récusait le second et qu'il ne reconnaissait pour défenseur que le seul Mᵉ Pelletier, ce qui condamne Mᵉ Dohet à n'être qu'un figurant nécessaire tout au long du débat qui doit maintenant s'engager sur le fond.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

UNE INITIATIVE DES AVOCATS DU VAL-D'OISE

Le petit « Livre des pensez »

Le petit *Livre des pensez* est jaune et noir, les couleurs de la Série noire. Il y a toujours un avocat dans les romans policiers. *« Pensez avocat »*, c'est le thème de la campagne lancée par le barreau de Pontoise, qui prendra, dès le 1ᵉʳ janvier prochain, le nom de barreau du Val-d'Oise. Au total une centaine d'avocats qui veulent démystifier tant la profession que les honoraires jugés trop coûteux par le public, mais aussi valoriser et promouvoir le barreau du département.

Leur moyen d'action : une campagne publicitaire réalisée avec le concours d'une agence qui a mis au point le *Livre des pensez*, une brochure qui comporte la liste de tous les avocats du Val-d'Oise ainsi que la marche à suivre pour obtenir un titre de consultation au tarif unique de 120 F. Ce titre donnera droit à une consultation orale chez tout avocat du département, sans aucun engagement pour une éventuelle procédure. Le montant de la consultation sera versé non à l'avocat lui-même, mais à l'ordre pour financer la campagne, a précisé, lors d'une conférence de presse, le bâtonnier de Pontoise, Mᵉ Dominique Marçot.

Les brochures doivent être distribuées dans tous les lieux publics, mairies, chambres de commerce, tribunaux, administrations. Pour Mᵉ Marçot, cette initiative permettra aussi de *« désengorger les consultations juridiques gratuites données actuellement dans vingt-sept mairies du département, qui reçoivent, pour certaines d'entre elles, jusqu'à cinquante clients dans la matinée. L'entretien dans ce cas ne peut être que sommaire*, a expliqué Mᵉ Marçot. *De nombreux clients ne souhaitent qu'un conseil, et non un acte juridique. Or les avocats sont aussi des conseilleurs. Cette action préventive nous échappe, et nous le regrettons. Le but de cette campagne serait qu'elle s'éteigne d'elle-même le jour où les justiciables auront appris le réflexe-avocat. »*

J. M.

APRÈS LA MISE EN LIBERTÉ DE MEMBRES PRÉSUMÉS DU GAL

La cour d'appel de Montpellier contredit les décisions de la cour de Pau

Piètre consolation pour les policiers et les magistrats instructeurs du Pays basque français : la chambre d'accusation de la cour d'appel de Montpellier a décidé, le mardi 12 novembre, le renvoi devant une juridiction pénale d'une dizaine de dossiers concernant des truands bordelais soupçonnés d'être membres du GAL (Groupe antiterroriste de libération).

La cour d'appel de Montpellier contredit, ainsi, des décisions rendues par la cour d'appel de Pau qui, en 1984 et surtout cette année, *avaient conclu à la nullité de nombreuses procédures visant des membres présumés du GAL*. En clair, cela signifie que M. Svahn, président de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Pau, et ses collègues se sont trompés en voulant ignorer que l'arrestation à Biarritz, le 11 mars 1984, d'un certain Bernard Roger et l'activité d'une bande de truands suspectés de préparer des attentats antibasques étaient intimement liées.

Mais, si la cour d'appel de Montpellier confirme le bien-fondé des enquêtes policières contre ces malfaiteurs français qui depuis décembre 1983 ont partie liée avec les antiséparatistes basques en Espagne, le mal a été fait : un certain découragement a gagné les milieux de la police et celui des juges chargés de poursuivre les auteurs des attentats dont sont victimes, en territoire français, des ressortissants basques espagnols.

Après ces dossiers bordelais, d'autres seront soumis à l'avis de nouvelles cours d'appel, et il se pourrait que celles-ci penchent pour des conclusions identiques à celles de la cour d'appel de Montpellier. La justice pourra ainsi reprendre un cours, disons, plus logique, et les enquêtes sur une vingtaine de suspects pourront être relancées.

Mais la plupart des truands français arrêtés en 1984 et 1985 ont été relâchés après les arrêts bienveillants — quoique toujours motivés sur le plan juridique — de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Pau. Le suspect numéro un, Jean-Paul Labade, un activiste de droite soupçonné d'être l'un des principaux sergents recruteurs du GAL de ce côté-ci des Pyrénées, arrêté puis relâché après l'audience de la cour d'appel, *est d'ailleurs déclaré* en fuite en Espagne. Il est même l'objet d'un mandat d'arrêt international depuis sa remise en liberté.

En avril dernier, le départ de M. Svahn, membre de l'Association professionnelle des magistrats, syndicat classé dans l'opposition, avait *été donné* pour certain, même à la chancellerie (*le Monde* du 17 avril). Mais ses collègues de la cour d'appel de Pau avaient au dernier moment, alors que son successeur était déjà désigné, décidé de confirmer à M. Svahn leur confiance pour une nouvelle présidence.

Il reste que, pour les policiers du Pays basque, ces rattrapages judiciaires arrivent trop tard. Sur la vingtaine d'enquêtes commencées depuis le début de l'année 1984, la plupart sont à reprendre à zéro.

Ph. Bg.

A Paris, à Marseille et en Suisse

PRÈS DE QUATRE-VINGT-DIX PERSONNES SONT INTERPELLÉES POUR TRAFIC DE DROGUE

Cinquante-cinq personnes — dont cinquante-quatre Tunisiens — ont été interpellées à Marseille, pendant la nuit du mardi 12 au mercredi 13 novembre. Agissant sur commission rogatoire du juge d'instruction, Mᵐᵉ Llaurens-Guérin, des policiers, après une enquête de cinq mois, ont cerné la cité du Plan-d'Aou, dans les quartiers nord de Marseille, avant d'interpeller des personnes soupçonnées de revendre de l'héroïne. Selon les policiers, c'est une filière complète de *« dealers » qui a ainsi été* démantelée. De l'héroïne — 400 à 500 grammes, — des armes de poing et des objets volés ont été saisis. Cette opération, préparée depuis longtemps, avait été *montée* avec la plus grande discrétion, nous signale notre correspondant à Marseille, Jean Contrucci.

Plusieurs dizaines de familles avaient été placées sur table d'écoute. Policiers et CRS ont donc investi le Plan-d'Aou, *vers* 2 h 30 du matin. S'ils disposaient d'une liste précise de suspects, il restait à déterminer l'emplacement exact de leurs domiciles.

Dans le même temps, à Paris, les policiers de l'Office central du trafic illicite des stupéfiants appréhendaient, dans le quartier de la Goutte-d'Or, six autres personnes d'origine tunisienne qui seraient les fournisseurs des revendeurs marseillais. La drogue provenait d'Amsterdam.

Quelques jours plus tôt, la brigade des stupéfiants et du proxénétisme avait *démantelé à Paris* une filière marocaine : 1,2 kilo d'héroïne avait été saisi. Les trafiquants écoulaient, chaque semaine à Paris, 3 kilos d'héroïne, en provenance là aussi d'Amsterdam.

Enfin, les enquêteurs de l'Office central pour la répression du trafic illicite des stupéfiants ont réussi, le 12 novembre, en collaboration avec leurs collègues, à démanteler un « laboratoire » transformant de la morphine-base en héroïne dans la région de Genève. Les policiers, qui surveillaient plusieurs anciens membres de la « french connection », ont arrêté cinq trafiquants en Suisse, dont un certain Scappula, en cavale, condamné dans le passé à dix-huit ans d'emprisonnement. Enfin, les commissaires Franquet et Paulmier ont appréhendé une quinzaine de malfaiteurs à Paris, Nîmes et Arras.

ÉDUCATION

LES RÉACTIONS A LA RÉFORME DES LYCÉES

Tous bacheliers... et après ?

« Tous bacheliers » titrent *Libération* et *le Quotidien de Paris*, après les déclarations du ministre de l'éducation nationale, annonçant mardi 12 novembre, son objectif de doubler le nombre des lycéens d'ici à l'an 2 000. Les principaux axes de la réforme présentée par M. Jean-Pierre Chevènement (*le Monde* du 13 novembre) sont accueillis favorablement par les éditorialistes de ces quotidiens, même si M. Philippe Tesson dans *le Quotidien de Paris* pose la question *« Que se passera-t-il après le baccalauréat ? Tout le monde n'aura pas le droit à l'université... »* Dans *le Matin*, Richard Liscia évoque le « talon d'Achille » de la réforme : *« On n'est pas certain qu'elle ouvre à tous des débouchés. »*

Le Figaro en revanche ne croit pas au nouveau « lycée-Chevènement » qui débouche, selon lui, sur un *« bac au rabais »*. Pour Gérard Nirascou, les mesures annoncées marquent un *« retour significatif à la doctrine pure et dure en matière d'éducation »*. *« A quoi sert d'annoncer le bouleversement du système actuel pour un autre dont on sait qu'il ne recueillera pas — sauf sur quelques points de détail — l'aval de la nouvelle majorité politique ? »*, demande l'éditorialiste. Pour *l'Humanité*, *« Chevènement entend étendre la sélection à toutes les disciplines. »*

Les associations de parents d'élèves approuvent les grandes orientations définies par M. Jean-Pierre Chevènement. La FCPE (fédération Andrieu) est favorable au rééquilibrage des filières et à la diminution du *« poids excessif »* des mathématiques. La PEEP trouve *« les objectifs généraux très intéressants »*, mais regrette *« l'étanchéité entre les nouvelles filières »* proposées.

Satisfaction aussi chez les responsables des syndicats d'enseignants. Mᵐᵉ Monique Vuaillat (SNES) apprécie que le *« ministre retienne un certain nombre de mesures avancées par le syndicat »*. Mais des désaccords subsistent, remarque-t-elle en soulignant que M. Chevènement *« aurait pu mieux faire »*, surtout en ce qui concerne l'abaissement des effectifs des classes. Le SGEN apprécie les objectifs mais critique les filières *« gadgets »* rigides et étanches, véritables couloirs murés, qui resteront hiérarchisés.

Le SNALC regrette *« la diminution des horaires de maths en classes littéraires »*. Un point de vue partagé par les enseignants de FO, qui s'opposent aussi à une éventuelle hiérarchisation des établissements. *« On n'élève pas le niveau scientifique d'une nation en abaissant les exigences »*, déclare enfin le président de la société des agrégés.

MÉDECINE

L'ÉQUIPE DE LAENNEC ET LE TRAITEMENT DU SIDA

Les surprenants effets de la ciclosporine

Les premiers résultats biologiques observés chez les huit patients — deux atteints de SIDA et six de pré-SIDA (1) — actuellement traités par de la ciclosporine à l'hôpital Laennec à Paris ont été communiqués mardi 12 novembre dans la soirée. Chez l'un des patients atteints de SIDA et d'une pneumonie à *Pneumocystis carinii*, la ciclosporine n'a pas entraîné une remontée du nombre des lymphocytes T4, ceux-ci restant stables aux alentours de 160 par microlitre, alors que la normale est d'environ 1000. Chez le second malade atteint d'un sarcome de Kaposi, le nombre des lymphocytes T4 a augmenté, passant en quatre jours de 450 par microlitre à 580.

Essais en double aveugle

En revanche les résultats observés chez les patients atteints de pré-SIDA sont autrement spectaculaires, puisque chez les deux malades pour lesquels on dispose respectivement d'un recul de 21 et 17 jours, le taux de lymphocytes T4 est passé dans un cas de 500 à 850 et dans l'autre de 300 à 980. Depuis environ deux semaines ces chiffres se sont stabilisés. Chez les quatre autres patients mis plus récemment sous ciclosporine, le nombre des lymphocytes T4 est passé en moyenne de 200-300 à 800-900. *« Au total*, nous a expliqué le professeur Andrieu, *on observe donc une quasi-normalisation du nombre des lymphocytes T4 (environ 1000) chez les patients atteints de pré-SIDA. En outre, chez deux de ces malades, les ganglions ont totalement disparus au bout de deux à trois semaines de traitement. Les résultats sont beaucoup moins nets chez les patients atteints de SIDA. Il convient donc d'attendre avant d'avoir une idée plus précise de l'efficacité biologique de la ciclosporine chez ces derniers. »* Ces résultats ainsi que ceux observés chez les deux patients décédés alors qu'ils étaient sous ciclosporine (*le Monde* du 13 novembre) (2) seront publiés selon une procédure accélérée dans la rubrique « Preliminary report » de l'hebdomadaire scientifique britannique *The Lancet*.

En outre, dans quelques jours, un protocole thérapeutique sera élaboré avec l'unité de statistiques de l'INSERM (Evelyne Eschwege et Laure Papoz) et les laboratoires Sandoz afin de mettre sur pied dans les plus brefs délais un essai thérapeutique en double avengle contre placebo. Cet essai durera quinze jours pour les patients atteints de SIDA. S'il s'avère au bout de ces quinze jours que la ciclosporine a bel et bien l'effet escompté, tous les patients seront mis sous traitement. Le même type d'essai sera fait chez des malades atteints de pré-SIDA pendant une durée d'un mois.

Ainsi, progressivement, se met enfin en place une véritable expérimentation thérapeutique. Sandoz, fabricant de la ciclosporine, se prépare également à collaborer avec les équipes qui dans le monde entier vont expérimenter le produit. Les trois médecins de l'hôpital Laennec se sont d'ailleurs rendus, vendredi 29 octobre, au siège du laboratoire, à Bâle, afin d'y rencontrer les principaux dirigeants de la firme ainsi que Jean-François Borel l'« inventeur » de la ciclosporine.

Les chercheurs de l'Institut Pasteur, quant à eux, font remarquer que d'autres médicaments que la ciclosporine sont susceptibles d'induire une augmentation du nombre des lymphocytes T4 (c'est le cas en particulier du méthotrexate).

D'autre part, le professeur Max Micoud (CHU de Grenoble) a annoncé, le 13 novembre, qu'il n'avait constaté aucune remontée des lymphocytes T4 chez un malade — un homosexuel de vingt-sept ans — atteint du SIDA qu'il avait traité à la ciclosporine et qui est décédé à Grenoble le 9 novembre.

Le professeur Micoud a par ailleur déploré la *« bavure de l'information »* due à l'annonce par l'équipe de l'hôpital Laennec de Paris de cette découverte *« qui n'a pas encore été sérieusement expérimentée »*.

Le débat ne fait donc que de s'ouvrir et, faute d'un recul suffisant, il est encore tout à fait prématuré d'apprécier correctement l'efficacité et éventuellement la toxicité de la ciclosporine dans le traitement du SIDA.

FRANCK NOUCHI.

(1) *Les malades atteints de pré-SIDA sont porteurs du virus du SIDA*, atteints d'un déficit immunitaire et, à l'examen clinique, porteurs de nombreux ganglions.

(2) Selon le professeur Andrieu, ces patients étaient mourants et il était évident qu'aucun traitement ne parviendrait à les maintenir en vie. C'est néanmoins sur un de ces deux malades que fut observée l'augmentation brutale du nombre de lymphocytes T4 qui fut à l'origine du communiqué ministériel et de la conférence de presse du 29 octobre.

EXPÉRIMENTATION EN DIRECT

Il fallait s'y attendre : l'expérimentation de la ciclosporine dans le traitement du SIDA connaît les aléas de toute évaluation pharmacologique débutante. Seul l'enthousiasme des trois médecins de Laënnec qui, avec l'aide officielle de Mᵐᵉ Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, avaient mis en route de manière spectaculaire leur expérimentation a pu faire croire au miracle.

Voie intéressante toutefois, l'utilisation de ce médicament mérite à l'évidence d'être explorée de manière expérimentale. En informant au jour le jour la presse de ses travaux et de ses résultats, l'équipe de Laënnec s'est enfermée dans cette démarche première qui a consisté à transgresser toutes les règles habituelles de la communauté médicale et scientifique, et qui probablement ne sera ni sans effet négatif pour les malades ni sans risque pour ses auteurs.

Décidant de réaliser leur expérimentation quasiment en direct, ces médecins se sont en quelque sorte condamnés à réussir ou à échouer sur la place publique.

JEAN-YVES NAU.

L'hypothèse d'Andrieu

L'idée d'utiliser la ciclosporine dans le traitement du SIDA repose sur une série de constatations :

1) Le virus du SIDA, le LAV, s'attaque sélectivement à un type bien particulier de cellules, les lymphocytes T4 ;

2) Pour se répliquer et donc pour aller infecter d'autres lymphocytes, et en définitive induire un déficit immunitaire, le LAV a besoin que « son » lymphocyte T4 soit activé ;

3) Or, que fait la ciclosporine ? Elle inhibe, par l'intermédiaire d'une substance appelée interleukine II, l'activation de la cellule T4. Et par là même, elle empêche le virus d'avoir une action infectante. Mais en aucun cas la ciclosporine n'inactive totalement les lymphocytes T4.

Cette nuance est importante dans la mesure où, pendant ce temps, la moelle continue à produire des précurseurs des lymphocytes qui vont ensuite se transformer en lymphocytes T4.

Cette maturation lymphocytaire n'étant pas, selon le professeur Andrieu, sous l'influence de la ciclosporine (1), le déficit immunitaire va donc se trouver peu à peu comblé. Encore que, il est vrai, les lymphocytes nouvellement formés soient moins immunocompétents que s'ils n'étaient pas soumis à l'action de la ciclosporine. Que se passera-t-il ensuite ? Mystère.

Dans la meilleure des hypothèses, les lymphocytes contenant du LAV vont vieillir et finalement mourir. Au bout d'un certain temps, lymphocytes T4 infectés et LAV pourraient donc disparaître et le patient du même coup guérir. Mais il se pourrait également que, pour une raison inconnue, par exemple un phénomène classique d'échappement — c'est-à-dire une perte progressive d'efficacité du médicament, — le nombre de lymphocytes T4 recommence à baisser.

Le déficit immunitaire resurgirait, et avec lui le risque de voir apparaître des infections opportunistes mortelles telle la pneumonie à *pneumocystis carinii*.

(1) Selon David Klatzmann (Institut Pasteur), ce dernier point n'a, à sa connaissance, jamais été démontré.

JORDANIE

ou le malheur démenti

Pour son cinquantième anniversaire, le roi Hussein de Jordanie ne manque pas – en dépit de la récente déconvenue subie en matière diplomatique par son initiative de paix – de raisons de satisfaction. Le souverain d'un petit Etat amputé par Israël à la suite d'une guerre malheureuse, l'héritier d'un grand rêve arabe singulièrement rétréci, a réussi à faire de son pays une oasis de paix et de stabilité au Proche-Orient.

Il a démenti les Cassandre qui, le voyant en butte aux complots de ses ennemis et aux convoitises de certains Palestiniens, ne donnaient pas cher de sa survie. Certes, la Jordanie connaît des problèmes – et un chômage qui devient préoccupant. Mais elle a assez d'atouts et d'espoirs pour qu'un anniversaire royal y soit célébré dans l'allégresse.



Amman vu par Ali Jabri

DOUZE ANS DE STABILITÉ ET DE PROGRÈS

La double revanche du roi Hussein

A cinquante ans, – il est né le 14 novembre 1935, dont trente-trois années de règne, le roi Hussein de Jordanie n'est plus le « petit roi » que décrivait avec condescendance la presse occidentale à l'époque où le monde arabe était dominé par la personnalité écrasante de Nasser. L'adolescent fluet qui monta sur le trône hachémite le 11 août 1952 est aujourd'hui un *homme au visage marqué par les* épreuves, mûri par les crises qui ont secoué son pays presque sans interruption jusqu'au début des années 70. Un homme aussi qui a connu personnellement sept présidents des Etats-Unis, ce dont peu de chefs d'Etat peuvent se vanter. Doué d'une énergie et d'une vision à long terme peu communes, le souverain jordanien, l'expérience aidant, est devenu moins impulsif, plus calculateur. Mais s'il écoute ses conseillers et tient compte de leur avis, il prend seul ses décisions dès que l'intérêt supérieur *du royaume est en jeu, ce qui par*fois le rend imprévisible, comme lorsqu'il décida, en 1962, d'établir des relations diplomatiques avec l'URSS.

« *Les Américains ont eu le choc de leur vie* », se souvient M. Hazem Nusseibeh qui était alors ministre de la cour et fut chargé de cette mission impromptue à l'occasion d'un voyage à Moscou. En dehors du roi et de M. Nusseibeh, seul un oncle du souverain, le chérif Hussein Bin Nasser, avait été mis au courant de la véritable nature de ce voyage. Cette faculté de prendre des décisions importantes au moment le plus inattendu est l'un des traits constants de son caractère. La normalisation, en septembre 1984, des relations jordano-égyptiennes rompues cinq ans auparavant après la conclusion des accords de Camp David en est l'un des exemples les plus récents. On ne peut saisir la personnalité et la politique du roi Hussein dans toute leurs dimensions sans avoir à l'esprit qu'il a une double revanche à prendre sur l'histoire.

L'héritier d'un rêve brisé

Le souverain jordanien est *l'héritier d'un rêve brisé* : celui de son arrière-grand-père, le chérif Hussein de La Mecque, qui leva l'étendard de la grande « Révolte arabe » contre les Turcs en 1916, en échange de la promesse d'un royaume arabe qui, de la mer Rouge à la Méditerranée, s'étendrait jusqu'à l'Euphrate. Cette promesse a été trahie par les Alliés au lendemain de la première guerre mondiale. Depuis le renversement de la monarchie hachémite à Bagdad en 1958, la Jordanie est tout ce qui demeure de ce grand dessein.

Plus douloureuse et plus profonde, parce que plus personnelle, est la blessure infligée par la perte de la Cisjordanie lors de la guerre israélo-arabe de 1967. Le roi Hussein n'a jamais cessé de se sentir une responsabilité « historique » vis-à-vis de ce territoire que son grand-père, le roi Abdallah, avait rattaché à la Transjordanie en *1950. De même ne peut-il se rési*gner à passer à la postérité comme le chef d'Etat arabe qui perdit, avec Jérusalem-Est, la troisième ville sainte de l'Islam où son grand-père fut assassiné sous ses yeux en 1951. « *C'est pourquoi il n'acceptera jamais un règlement excluant Jérusalem* », note l'un de ses proches collaborateur et ami.

Le roi Hussein s'est certes plié aux résolutions du sommet arabe de Rabat (1974) qui sacra l'OLP « *unique représentant légitime du peuple palestinien* » et il ne s'est jamais dédit. Mais il a toujours refusé de se désintéresser des territoires occupés par Israël comme l'auraient pourtant souhaité les milieux conservateurs transjordaniens. Car il est aussi convaincu que le sort de son royaume est lié à celui de la Cisjordanie et des Palestiniens. La population jordanienne, gonflée par les vagues successives de réfugiés de Palestine depuis 1948, est à 60 % d'origine palestinienne. De nombreux liens économiques et familiaux se sont tissés entre les deux rives du Jourdain. Sans parler des conséquences qu'aurait la prolongation du *statu quo* ou, pire, une annexion pure et simple de la Cisjordanie et de la bande de Gaza par Israël : frustration, radicalisation des opinions et peut-être un nouvel exode massif des Palestiniens vers la Jordanie.

L'accord avec l'OLP

Mais le souverain jordanien est également conscient que la Jordanie, petit pays aux ressources limitées, dont la vocation à la modération se heurte à la difficulté de faire entendre sa voix, ne peut réussir seule. Il n'ignore pas non plus que la Cisjordanie d'aujourd'hui n'est plus la Cisjordanie d'avant 1967. Le nationalisme palestinien s'y est considérablement développé. Les dirigeants politiques ont changé. La génération des vingt à trente ans, qui a grandi sous l'occupation israélienne, a forgé sa propre conscience politique et ses propres aspirations. C'est pourquoi, en septembre 1982, ils ont appelé l'OLP à entamer avec Amman des négociations sur la constitution d'une future confédération jordano-palestinienne.

Celles-ci ont abouti, après de multiples rebondissements, à l'accord du 11 février 1985 sur une « *démarche commune* » en vue de relancer le processus de paix au Proche-Orient. Parallèlement, le Parlement, composé pour moitié de Palestiniens, et suspendu en 1974, a été rétabli en janvier 1984. Signe des temps : le gouvernement de M. Zaïd Rifaï, formé en avril dernier, comprend onze ministres d'origine palestinienne – cela ne s'était plus vu depuis dix ans.

Ces derniers mois, le ministère jordanien des territoires occupés s'est par ailleurs lancé dans la mise au point d'un programme pour l'aide au développement de la Cisjordanie et de la bande de Gaza.

Le but de l'opération est d'enrayer la dégradation des conditions de vie des « Palestiniens de l'intérieur ». L'idée en soi n'est pas neuve. Le fait nouveau réside dans la volonté des autorités jordaniennes de ne plus limiter cette aide aux éléments projordaniens, comme par le passé, mais de l'étendre à l'ensemble de la population des territoires, sans discrimination d'ordre *politique* – préfigurant ainsi la confédération jordano-palestinienne, si elle devait voir le jour.

Les retombées du raid israélien sur les QG tunisien de l'OLP début octobre, puis celles du détournement de l'*Achille-Lauro* et de l'annulation d'une rencontre jordano-palestino-britannique à Londres ont entraîné la mise en sommeil de l'initiative jordano-palestinienne. Le roi Hussein n'y a certes pas renoncé. Mais, déçu par les errements de l'OLP et par les tergiversations américaines au Proche-Orient, il paraît désormais vouloir l'intégrer dans une stratégie arabe plus large. C'est là une des raisons du rapprochement amorcé depuis septembre avec la Syrie après cinq ans de relations tendues.

« *Nous essayons d'arabiser le processus de paix* », confirme M. Subhi Oteiba, directeur du Centre jordanien d'études et d'information « *Think Tank* », patronné par le prince héritier Hassan. Mais, ajoute-t-il, « *le problème palestinien touche au cœur même de la société jordanienne, et la Jordanie ne peut tolérer, même dans le cadre de la solidarité arabe, une ingérence dans sa politique intérieure. Nous ne pouvons accepter que ce qui renforce la cohésion de notre société* ».

Une identité fragile

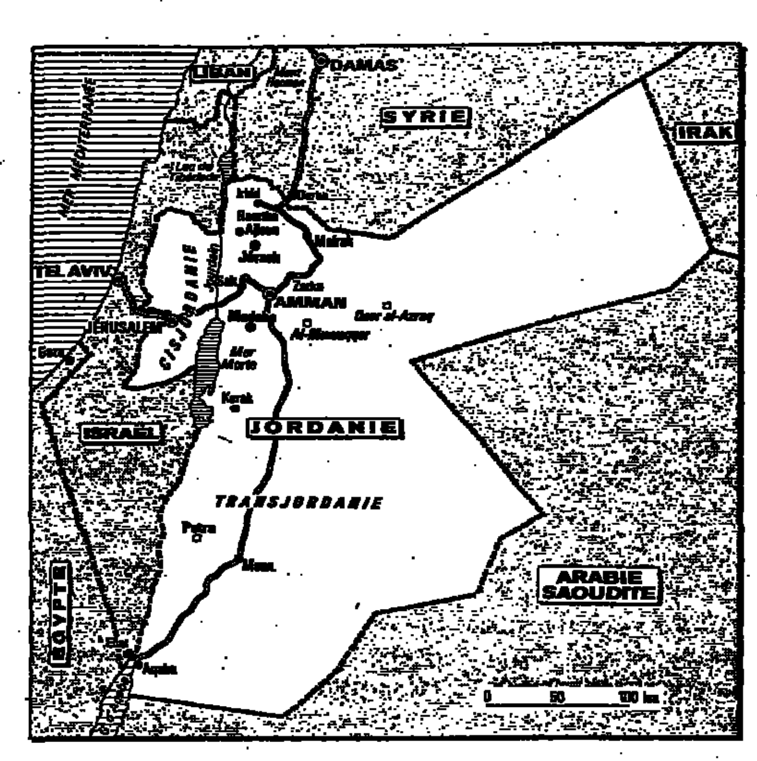
A l'image de son souverain, la Jordanie a atteint une maturité indéniable, fruit de douze ans de stabilité et de progrès économique. Grâce à son sens politique et à sa personnalité, le roi Hussein à réussi à cimenter une société jordanienne longtemps écartelée entre tous les courants idéologiques qui ont traversé le monde arabe depuis le début du siècle. Mais c'est un pays dont l'identité est encore fragile.

Dans les années 30, sous le règne du roi Abdallah, la Légion arabe, dont l'armée jordanienne est l'héritière, a joué un rôle important dans la formation de l'émirat de Transjordanie en recrutant ses troupes dans les turbulentes tribus bédouines, qui ont pu ainsi s'identifier à l'Etat naissant. Toutes proportions gardées, c'est un peu ce rôle de mobilisation autour d'un destin commun que l'armée populaire jordanienne ou la toute nouvelle université de Mou'Tab sont appelées à remplir. Cela ne serait cependant pas suffisant sans le renforcement des institutions politiques du pays, et le rétablissement du Parlement jordanien répondait en partie à cette préoccupation, ainsi que l'accent mis ces dernières années sur le développement de l'assemblée locale, même si l'on est encore loin de la démocratie au *sens où on l'entend dans les pays* occidentaux (les partis politiques sont toujours interdits).

Enfin, la cohésion de la société jordanienne dépend également pour une bonne part de la capacité du gouvernement à continuer à assurer une relative prospérité économique.

EMMANUEL JARRY.

هكذا من الأصل



Un taux de croissance de 1,9 %

	1983 (millions de DJ)	1984
PNB aux prix du marché	1 780,2	1 885,1
PIB aux prix du marché	1 433,5	1 523
Balance commerciale	– 891,37	– 778,53
Balance des paiements	15,4	2,18
Taux d'inflation	5 %	3,9 %
Taux de croissance du PNB en termes réels	1,2 %	1,9 %
Taux de croissance du PIB en termes réels	3,2 %	2,3 %
Revenu national per capita	713,4 DJ	726,4 DJ

Source : rapport annuel de la Banque centrale jordanienne.
Population (rive est du Jourdain, sans les expatriés) : environ 2,7 millions.
Un Dinar jordanien : 22 F.

LA FIN DU BOOM ÉCONOMIQUE

Le libéralisme des «Rifai's boys»

EN dehors de considérations de politique extérieure, la nomination au poste de premier ministre de M. Zaid Rifai, le 4 avril 1985, à la place de M. Ahmad Obeidat, était assortie d'une mission précise : réactiver l'économie, stimuler le secteur privé et encourager les investissements étrangers en Jordanie. Bref, faire sortir le royaume de la récession dans laquelle il s'enfonçait depuis plusieurs années. Beaucoup d'observateurs jordaniens ont vu, en outre, dans ce remaniement ministériel un retour au libéralisme économique qui était la marque du précédent gouvernement Rifai, en 1975-1976. Au cours des mois qui précédèrent la démission de M. Obeidat, la grogne des milieux d'affaires jordaniens avait atteint un niveau sans précédent. Le cabinet en place était taxé de *« dirigisme »*, *« d'étatisme »*, et même – un comble ! – de *« socialisme »*. Les commerçants et les industriels reprochaient à M. Obeidat, comme d'ailleurs à son prédécesseur, M. Moudar Badrane, une intervention, à leurs yeux excessive, de l'Etat, au détriment du secteur privé. Le monopole gouvernemental des importations de pommes était ainsi devenu le symbole d'une politique de plus en plus décriée...

Il y a une grande part d'exagération dans cette façon d'opposer le *« dirigisme »* de M. Obeidat au *« libéralisme »* de M. Rifai. La Jordanie n'a, en fait, jamais cessé d'être un pays d'économie libérale. Certes, les responsables de l'économie jordanienne sous le règne de MM. Obeidat et Badrane étaient surtout des technocrates, tandis que les « Rifai's boys » sont souvent issus des milieux d'affaires, comme d'ailleurs M. Rifai. Mais, en réalité, ce qui est surtout reproché aux premiers, c'est de n'avoir pas su, ou pu, résoudre les difficultés économiques dont souffre la Jordanie depuis le début des années 80.

Des investissements considérables

L'accession au pouvoir de M. Badrane, en 1976, a coïncidé avec un afflux croissant de pétrodollars en provenance des pays du Golfe. Il fallait gérer cette relative abondance de moyens et l'orienter vers les secteurs qui étaient alors prioritaires, ce qui a été fait. La Jordanie s'est dotée d'industries lourdes basées sur ses ressources naturelles, phosphates, potasses, engrais, ciment, verre. Dans le même temps, des sommes considérables ont été investies dans le développement de la vallée du Jourdain (la région agricole la plus riche du pays), l'infrastructure routière, le port d'Aqaba, etc. Le royaume hachémite s'est également doté d'un système ultra-moderne de télécommunications, fourni et installé par un consortium d'entreprises françaises (CIT-Alcatel, TRT et les Câbles de Lyon) dans le cadre d'un protocole financier signé avec Paris.

Enfin, les gouvernements Badrane et Obeidat se sont efforcés tant bien que mal de corriger les effets néfastes de cet afflux de pétro-dollars, notamment un écart grandissant entre les classes les plus riches et le reste de la population. En créant une caisse de retraite et un système de sécurité sociale, en subventionnant des magasins gouvernementaux et un certain nombre de biens de consommation. Puis vinrent la guerre irako-iranienne, la crise pétrolière... et la fin du boom économique.

M. Rifai pourra-t-il faire mieux que ses prédécesseurs ? Ce qui est sûr, c'est qu'il sera confronté aux mêmes contraintes. La Jordanie est un petit pays aux ressources naturelles limitées – la prospection pétrolière a donné ces dernières années des résultats assez prometteurs, mais la perspective d'une production d'or noir en quantité commerciale est encore lointaine. Un pays à plus de 80 % désertique, très dépendant de l'aide extérieure et de la conjoncture régionale et internationale. Fidèle à sa réputation, le premier ministre a pris très vite un certain nombre de mesures en faveur du secteur privé. Il a notamment levé le contrôle des prix (sauf pour les biens de première nécessité) et aboli une loi prévoyant la *« jordanisation »* des banques étrangères implantées dans le royaume. Il a également mis à l'étude un projet de privatisation de la compagnie jordanienne des télécommunications, la plus rentable des entreprises publiques du pays.

Protéger l'agriculture

Mais sa politique n'exclut pas une certaine dose de *« dirigisme »*. Son gouvernement a ainsi interdit l'importation d'une trentaine de produits et imposé des taxes sur d'autres biens importés. L'objectif est de protéger l'agriculture et l'industrie locales.

Développer le secteur productif en encourageant la création d'industries privées, orientées si possible vers l'exportation, est l'un des principaux objectifs du prochain plan quinquennal (1986-1990). Les autorités jordaniennes veulent aussi mettre l'accent sur le développement de l'agriculture sur les plateaux (céréales, fourrage, arbres fruitiers), jusqu'à présent négligé. Là où le sous-sol recèle des réserves d'eau, notamment dans le sud du pays, le gouvernement est décidé à louer, ou même donner, des terres *miri* (de l'Etat) à des firmes et à des entrepreneurs privés. Cela répond à une double préoccupation : réduire le déficit de la balance commerciale et la dépendance alimentaire (en 1984, le montant des importations jordaniennes de produits alimentaires a atteint 184 millions de DJ) ; créer des emplois.

Le défi du chômage

Le chômage était pratiquement inconnu en Jordanie au cours des années 70 et jusqu'au début des années 80. Aujourd'hui, son taux devient inquiétant : 6,5 % selon le ministère du plan. La solidarité et les liens familiaux, sinon tribaux, encore très forts en Jordanie, tiennent certes lieu, pour le moment, d'assurance-chômage. Mais les dirigeants jordaniens sont très soucieux de circonscrire un phénomène qui promet d'être le défi majeur des années à venir. La population active jordanienne, aujourd'hui forte de 595 000 personnes, s'accroîtra d'au moins 40 000 demandeurs d'emploi par an d'ici à 1990. Plus préoccupante encore est la perspective d'un retour massif de Jordaniens expatriés (1) en raison des difficultés économiques des pays arabes du Golfe. En tout état de cause, les experts jordaniens estiment que le taux de chômage atteindra 7 à 8 % d'ici cinq ans, même dans l'hypothèse idéale où l'objectif du plan en matière de croissance du PIB – 6 % par an en termes réels – serait réalisé.

« Pour résoudre de façon satisfaisante le problème du chômage, il faudrait un taux de croissance plus important, ce qui nous obligerait à des investissements supérieurs à ceux que nous pouvons nous permettre », commente l'un des adjoints du ministre de la planification. Tel est l'un des dilemmes des dirigeants jordaniens, soucieux d'assurer une croissance économique au moins égale au taux de croissance naturel de la population (3,9 %), mais aussi de maintenir la dette extérieure de la Jordanie dans des limites raisonnables.

Or les investissements prévus pour les cinq prochaines années – 3,5 milliards de DJ – devront être en partie couverts par des emprunts estimés à 1,2 milliard de DJ. La dette extérieure civile jordanienne est certes relativement modeste – 978 millions de DJ en juin dernier. Mais il faut y ajouter une dette militaire au moins deux fois plus élevée.

E. J.

(1) 800 000 Jordaniens vivent actuellement hors de leur pays, dont 325 000 actifs ; 85 % de ces derniers travaillent dans le Golfe.

Pétra, Jérash et un millier de sites antiques

PAYS « neuf », la Jordanie a une histoire très ancienne. Rien ne pouvait mieux le démontrer que la découverte, en 1982, de l'un des sites préhistoriques les plus importants du Proche-Orient, lors du percement d'un tronçon de l'autoroute Amman- Zarka (1), à l'entrée nord de la capitale.

Le site d'Ain-Ghazal est contemporain (VII[e]-VI[e] millénaire av. J.-C.) de la Jéricho néolithique, dans la vallée du Jourdain, mais trois fois plus étendu. Ses habitations étaient en pierre, avec des sols de plâtre peint. On y a trouvé des statuettes de 30 à 90 centimètres de haut représentant des animaux et des êtres humains, ainsi que des coquillages de la Méditerranée, de l'asphalte de la mer Morte et de l'obsidienne d'Anatolie.

Cette découverte confirme non seulement l'existence, en des temps reculés, de communautés sédentaires sur les plateaux de Transjordanie, mais aussi la vocation de carrefour et de *terra media* de cette région. Vocation perpétuée à travers les âges, et que la Jordanie moderne essaie de reprendre à son compte.

La Transjordanie antique a servi de pont entre la Mésopotamie, berceau des civilisations sumérienne et assyrienne, l'Egypte des pharaons et l'Arabie. A l'aube de notre ère, les Nabatéens ont mis à profit cette situation pour contrôler le commerce régional à partir de leur capitale, Pétra, dont les ruines, enchâssées dans un cirque montagneux d'une beauté prodigieuse, sont l'une des attractions touristiques majeures de la Jordanie.

Un tourisme de transit

Les cités hellénistiques de la Décapole, presque toutes situées en Transjordanie, furent autant de points de contact entre le monde occidental gréco-romain et le monde oriental. Cette tradition est prolongée, chaque été, par le Festival international de Jérash, la mieux conservée de ces dix cités.

Le christianisme des premiers âges a laissé un peu partout des traces, comme les mosaïques de Madaba. Les « châteaux du désert » témoignent de l'influence de l'art byzantin sur l'architecture des premiers siècles de l'islam. L'époque des Croisades a marqué une rupture, mais a cependant légué, comme en Syrie et au Liban, d'impressionnants ouvrages militaires.

Quelque mille cent sites archéologiques ont jusqu'à présent été recensés en Jordanie. Ceux de Pétra et de Jérash sont certes uniques par leur ampleur. Mais certains ont fourni des éléments décisifs pour la connaissance de l'histoire politique, économique, culturelle et religieuse de la région.

Les autorités jordaniennes ont fait appel depuis longtemps à la coopération internationale pour exhumer, étudier et restaurer cet héritage. Ces dernières années, elles se sont employées à donner à ces travaux un écho plus large à l'étranger par l'organisation de conférences — la première à Oxford en 1980, la seconde à Amman en 1983. La prochaine se tiendra à Tübingen (RFA) en 1986, et la suivante à Valbonne (France) en 1989. Mais les Jordaniens entendent aussi tirer profit de ce patrimoine pour développer une activité touristique gravement affectée par la perte de la Cisjordanie, lors de la guerre israélo-arabe de 1967.

Le tourisme en Jordanie est encore, dans une large mesure, un tourisme de transit. Sur les cinq cent quatorze mille voyageurs venus dans le Royaume en 1984 (dont trois cent vingt-six mille Arabes, cent deux mille Européens et soixante et onze mille Américains), beaucoup n'en ont vu que la capitale ou ont visité Pétra et Jérash au pas de charge avant de traverser le Jourdain pour se rendre aux Lieux saints, en Cisjordania, ou s'envoler en charters vers Bangkok ou New-York. Au passage, ils ont certes rapporté 173 millions de dinars à l'économie jordanienne. *« Mais la Jordanie peut faire beaucoup mieux »*, estime M. Nasri Atalla, directeur général du tourisme.

Le lancement en avril 1985 d'une ligne de ferry-boat entre le port d'Aqaba et le village égyptien de Noueibeh, sur la côte du Sinaï (trois heures de traversée) a ouvert de nouvelles perspectives. Mais il s'agit avant tout, souligne M. Atalla, de retenir quelques jours de plus les touristes de passage en leur offrant des infrastructures adéquates. Les investissements nécessaires, d'ici 1990, sont évalués à 74 millions de dinars.

Les autorités jordaniennes veulent notamment accroître la capacité hôtelière à Pétra, à Aqaba et sur les bords de la mer Morte, ainsi que dans les régions plus verdoyantes du nord du pays. Autre possibilité jusqu'à présent inexploitée faute d'infrastructure : les fantastiques paysages désertiques de Ouadi-Roum, où fut tournée une grande partie du film *Lawrence d'Arabie*.

EMMANUEL JARRY
et FAWZI ZAYYADIN,
directeur adjoint du département jordanien des antiquités.

(1) Zarka, située à 30 kilomètres d'Amman, est la deuxième ville du pays.



Dessin d'Ali Jabri

Le Lascaux baroque de Fahrelnissa Zeid

ENTRER chez Fahrelnissa Zeid, c'est déjà pénétrer dans un autre monde. Du jardin, où des cailloux peints accueillent le visiteur, la porte, grande ouverte, a des lueurs de caverne. Passé le seuil, on éprouve le vertige qui dut saisir les premiers découvreurs de Lascaux. Un Lascaux baroque, à mi-chemin entre le musée et le sanctuaire. Des toiles partout, certaines monumentales, sur les murs, au plafond, obstruant les fenêtres. D'étranges objets tournant sur eux-mêmes dans un doux ronronnement d'automates. Des os de volailles, enchâssés dans des sculptures translucides et colorées, dessinant d'improbables hiéroglyphes, au milieu d'une profusion de bibelots et de photographies jaunies. Dans un coin de la pièce, une vieille dame, très digne, assise dans la pénombre, sourit. *« Vanez, venez, jeune homme. Asseyez-vous près de moi »*, dit-elle en français, sans plus de cérémonie. Un serviteur bourru apporte le thé et des canapés au saumon. Plus tard, la princesse Fahrelnissa nous fera visiter le reste de sa maison, son boudoir, avec le même amoncellement de tableaux et de souvenirs ; les deux pièces qui lui servent d'atelier et où elle enseigne la peinture aux dames de la bonne société jordanienne.

« L'abstrait, c'est l'âme »

L'histoire de Fahrelnissa Zeid est à l'image de sa demeure, un foisonnement de personnages et d'anecdotes, tantôt drôles, tantôt tragiques, mais dominé par cette passion : la peinture. Son œuvre, unique au Proche-Orient par la force de son inspiration, eût sans doute été digne de figurer au *Musée imaginaire* d'André Malraux, qui appréciait son talent. Un talent révélé à la fin des années 40 par le grand critique d'art français Charles Estienne, et remarqué par André Breton, qu'elle rencontra aussi à Paris, où elle a vécu plusieurs années.

Ses œuvres figuratives rappellent parfois irrésistiblement Matisse ou Chagall. Mais c'est surtout dans la peinture abstraite qu'elle s'est pleinement épanouie, ce qui lui a valu d'être associée à l'école dite de Paris, dans les années 50. *« Au début, j'ai voulu lutter contre l'abstraction. Mais l'abstrait, c'est l'âme. Et peut-on lutter contre son âme ? »*, dit-elle joliment. Seule concession à l'art figuratif depuis cette évolution d'immenses portraits où le choc des couleurs souligne la naïveté du trait, comme dans ces miniatures persanes, turques ou arabes pour lesquelles elle raconte *« avoir perdu la tête »*.

Fahrelnissa Zeid est née avec le siècle, en 1901, sur l'île des Princes, au large d'Istanbul, confluent dé l'Europe et de l'Asie, et sa peinture reflète cette double attirance de l'Occident et de l'Orient. Son père, Chakir-Pacha, était général, diplomate et historien turc. L'un de ces oncles fut grand vizir de l'Empire ottoman. Sa mère était crétoise. Enfant, dans la demeure paternelle, elle regardait pendant des heures son frère aîné dessiner, silencieuse, fascinée par le grattement de la plume sur le papier. Naissance d'une vocation. *« Le salon, immense, était une sorte de théâtre. Les fenêtres avaient des vitraux, et, quand le soleil passait à travers, le tapis était irradié de mille couleurs*, se souvient-elle. *Cela a sûrement joué un rôle sans que je le sache. »*

Bien que sa famille appréciât les arts, être femme-artiste dans cet univers aristocratique et cosmopolite aujourd'hui disparu n'allait pas de soi. Sa jeunesse a été marquée par une succession de révoltes. Contre l'oisiveté, qui était alors celle des jeunes filles à marier. Contre la peinture *« académique et léchée »* enseignée à l'Académie des beaux-*arts d'Istanbul*. Contre un premier mari volage, épousé à 18 ans, et dont elle finira par divorcer. Un mari qu'elle accompagna toutefois dans ses voyages, ce qui lui permit de visiter les musées des capitales européennes.

En 1934, elle épouse l'émir Zeid, frère du roi Fayçal d'Irak et grand-oncle du roi Hussein de Jordanie. *« C'était tout le contraire de mon premier mari. Il était mystérieux, réservé. J'ai été attirée par ses silences, par cette solitude du désert. Peut-être était-ce le désert qui m'intéressait. D'ailleurs, le désert m'amuse toujours puisque je suis encore ici... »*

En 1958, elle vit à Londres, où le prince Zeid est ambassadeur d'Irak. Survient le coup d'État qui renverse la monarchie hachémite à Bagdad. Sous le choc, elle décide d'arrêter de peindre. Mais le démon de la peinture sera le plus fort. Fahrelnissa y reviendra par le biais de ces *« paléocristalos »*, ces rébus d'os de poulet qui fascinèrent Malraux.

E. J.

هكذا من الأصل

Le Monde

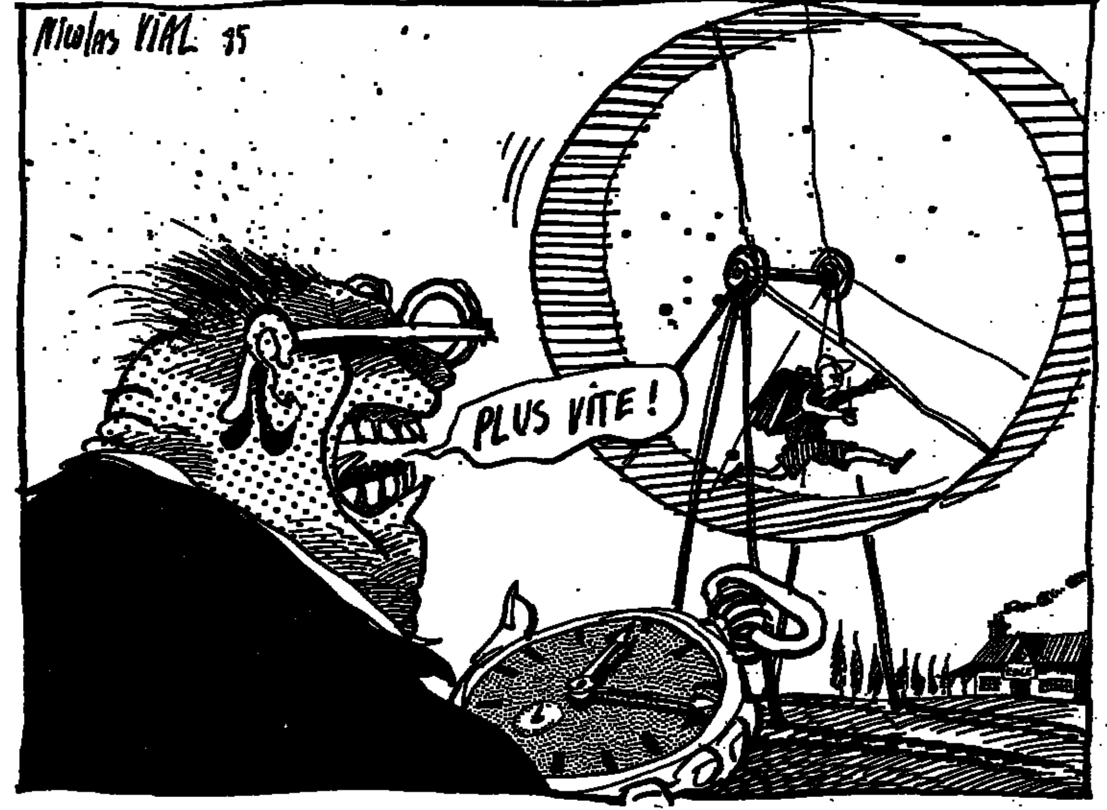
EDUCATION

Trop tôt, trop vite...

L'enseignement français est fait pour les enfants précoces et rapides. D'où le taux élevé d'échecs et de redoublements. Tel est le diagnostic de trois pédiatres qui suggèrent des scolarités à durées différentes.

TOUS sont au départ, mais combien à l'arrivée ! Et dans quel état ! La carrière scolaire a quelque chose du parcours du combattant. Tous les enfants entrent au cours préparatoire à six ans, mais un tiers d'entre eux ont redoublé au moins une fois lorsqu'ils arrivent en sixième. Et si les redoublements ont sensiblement diminué ces dernières années, c'est plus en raison du libéralisme de l'administration que d'une meilleure efficacité de l'école.

La preuve en est qu'au collège ça recommence : encore un tiers d'éclopés... Bref, c'est un bien curieux système d'enseignement que celui où l'échec semble faire partie de la norme. Pour la Société française de pédiatrie, qui vient de se pencher sur ce problème pour tenter d'en trouver les remèdes, c'est là une situation intolérable. D'abord parce qu'elle représente *« un gaspillage de capital humain qu'une société comme la nôtre ne peut pas laisser se perpétuer sans se trouver menacée dans son existence même ; c'est un problème social aussi préoccupant que ceux du chômage et de l'inflation »*.



Ensuite parce que l'échec crée chez l'individu un sentiment de malaise et de déchéance qui peut être à l'origine de troubles somatiques, de dépression ou de comportements de délinquance. *« Le maintien en situation d'échec pendant les dix ans de la scolarité obligatoire est une agression à la personne tout entière, dans la mesure où on réussit à convaincre la victime qu'elle est la responsable de cet échec »*, écrivent les médecins.

Les auteurs de cette étude – les docteurs Guy Vermeil, Philippe Guran et Victor Courtecuisse – ont cherché à dégager les facteurs principaux de l'échec scolaire, en analysant les statistiques. Ils en ont trouvé trois :

– *L'origine sociale* : plus de 75 % des fils de cadres supérieurs font une scolarité normale à l'école élémentaire (sans redoubler une classe) et moins de 40 %, des fils d'ouvriers ou de salariés agricoles. L'influence du milieu familial est encore plus fort si l'on tient compte non de la profession mais du niveau d'instruction des parents.

– *Le sexe :* Les filles redoublent moins que les garçons à l'école élémentaire. 71 % d'entre elles font normalement leurs quatre années de collège, contre 58 % des garçons. Selon les spécialistes, ces différences tiennent au fait que les filles ont un comportement mieux adapté au travail en classe que les garçons.

– *L'âge :* Les taux de redoublement sont plus élevés chez les enfants entrés à cinq ans au cours préparatoire que pour ceux entrés à six ans. 90 % des enfants entrés en sixième à dix ans vont dans le second cycle long; la proportion tombe à 63 % pour ceux de onze ans, à 40 % pour ceux de douze ans, à 16 % pour ceux de treize ans.

Dressage et psittacisme

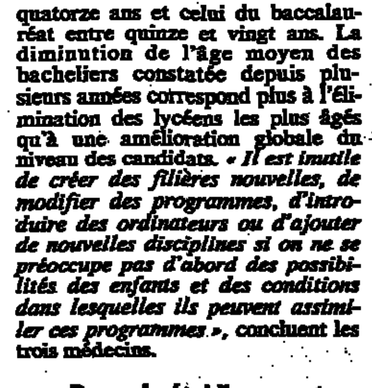
S'il est difficile d'agir sur les deux premiers facteurs, on peut en revanche faire quelque chose pour le troisième. Les trois médecins estiment en effet que l'échec de nombreux élèves ne tient pas à des capacités insuffisantes mais au fait que leur rythme d'apprentissage ne correspond pas à celui imposé par l'école. Selon eux, la progression prévue par les programmes, depuis l'apprentissage de la lecture jusqu'au baccalauréat, correspond à celle que peuvent suivre des enfants précoces à développement rapide, mais non la majorité des élèves. Or un enseignement de masse ne peut pas être ajusté sur les possibilités d'une fraction seulement de la population.

Le système *« commence trop tôt et va trop vite »*. C'est pourquoi le taux de redoublement ne peut pratiquement plus baisser – si ce n'est par une décision administrative de faire passer automatiquement les élèves dans la classe supérieure, ce *qui n'est pas une solution. Cette hantise* de la vitesse crée une anxiété préjudiciable à un bon enseignement et encourage le dressage et le psittacisme au détriment de la *réflexion*.

Plutôt que de contraindre une part importante d'une génération à l'épreuve du redoublement, peu efficace d'un point de vue pédagogique et souvent vécu comme un échec, mieux vaudrait organiser des cursus à durées différentes. Prévoir par exemple une scolarité élémentaire en six ou sept ans au lieu de cinq pour tous ceux qui ont besoin de cette durée pour assimiler les programmes.

De même, les auteurs du rapport souhaitent que l'âge d'entrée au cours préparatoire cesse d'être fixé à six ans impérativement et puisse se répartir entre cinq et huit ans, ce qui correspond à la dispersion normale des niveaux de maturité. Pour la majorité des enfants, l'âge normal pour commencer l'apprentissage de la lecture est plus près de sept ans que de six.

L'âge d'entrée en sixième devrait pouvoir s'échelonner entre dix et quatorze ans et celui du baccalauréat entre quinze et vingt ans. La diminution de l'âge moyen des bacheliers constatée depuis plusieurs années correspond plus à l'élimination des lycéens les plus âgés qu'à une amélioration globale du niveau des candidats. *« Il est inutile de créer des filières nouvelles, de modifier des programmes, d'introduire des ordinateurs ou d'ajouter de nouvelles disciplines si on ne se préoccupe pas d'abord des possibilités des enfants et des conditions dans lesquelles ils peuvent assimiler ces programmes »*, concluent les trois médecins.



Dans six établissements

Ces recommandations ont-elles une chance d'être entendues ? Il est vrai qu'elles vont à l'encontre de bien des préjugés. Pourtant, il semble qu'elles rencontrent un courant favorable, *puisque M. Chevènement* souhaite encourager des expériences en ce sens déjà tentées dans quelques établissements secondaires (*le Monde* du 13 novembre).

Dans six lycées de l'académie de Lille, les élèves qui souhaitaient passer en 1re S mais dont le niveau était insuffisant, se sont vu proposer, plutôt que de redoubler la seconde, de faire les années de première et de terminale en trois ans (1). Après une période d'évaluation des connaissances de deux semaines, les élèves sont répartis dans des groupes homogènes par matière et suivent de nombreuses séances de travaux dirigés dans les disciplines où ils sont plus faibles. Les programmes ont été redécoupés pour être assimilés en trois ans au lieu de deux.

Cette expérience touche actuellement cent quatre-vingts élèves (volontaires). L'administration souhaite par ce moyen réduire le taux de redoublement en seconde particulièrement élevé dans l'académie (18 %). Et comme le dit l'un des responsables de cette expérience : *« On me demande parfois si j'ai mon bac, mais jamais si je l'ai passé à dix-huit ou dix-neuf ans... »*

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

(1) Il s'agit des lycées Robespierre d'Arras, Condorcet de Lens, Berthelot de Calais, Branly de Boulogne, Gambetta de Tourcoing et du lycée du Quesnois. Une expérience analogue existe au lycée Champollion de Grenoble.

★ *Méconnaissance de certaines lois biologiques dans l'organisation et le fonctionnement du système éducatif français*, rapport du groupe de travail de la Société française de pédiatrie sur les problèmes scolaires, par Guy Vermeil, Philippe Guran et Victor Courtecuisse.

PARIS

Les prévisionnistes dans le brouillard

La croissance rapide des familles d'immigrés dans le dix-huitième arrondissement a bouleversé les prévisions. Conséquences : on manque d'écoles maternelles et élémentaires.

LE dix-huitième – Pigalle, Montmartre, mais aussi Barbès et la Goutte d'Or – est l'arrondissement de Paris où la population immigrée atteint un taux record : vingt habitants sur cent n'ont pas la nationalité française. Cette particularité est relativement récente. En 1954, les étrangers ne représentaient que 3 % de la population du secteur. Mais elle pose aux élus des problèmes difficiles.

Ainsi, les prévisionnistes qui, il y a quelques années, avaient supputé le nombre des écoliers qu'il faudrait recevoir, et donc celui des classes à mettre en service dans les années 80, se sont complètement trompés. Ils avaient observé que, si le dix-huitième reste l'arrondissement le plus peuplé et le plus dense de la capitale, il se dépeuple tout de même comme tous les autres.

Passant de 267 000 âmes en 1954 à 187 000 en 1982, il a perdu près de 30 % de ses habitants en vingt-huit ans. On jugea donc qu'il était inutile de forcer sur les constructions scolaires. En effet, le nombre des enfants se présentant en maternelle fléchissait. Mais, à la surprise générale, il a brusquement remonté à partir de 1983 et atteint les chiffres d'il y a dix ans. Que s'est-il passé ? Tout simplement ceci : les femmes immigrées mettent au monde beaucoup plus d'enfants que les Françaises. Leur fécondité compense donc la diminution générale de la population.

Depuis 1980, on a ajouté vingt-quatre classes maternelles aux cent cinquante existantes. Peine perdue. Sur les listes d'attente, on trouve encore un millier d'enfants de deux à trois ans qui n'ont pas trouvé de place. Parmi eux, quatre sur dix sont *issus de parents étrangers*.

M. Jacques Chirac s'est rendu dans le dix-huitième arrondissement pour y présenter à la presse un certain nombre de réalisations municipales : foyer pour les personnes âgées, conservatoire flambant neuf, musée installé dans un ancien marché couvert, nouveau groupe scolaire. Mais, au sujet des écoles, il n'a pas dissimulé ses préoccupations. La situation est très difficile à redresser.

Le maire a annoncé que ses services allaient accomplir un effort exceptionnel au cours des quatre années à venir, c'est-à-dire avant la fin de son présent mandat. Une vingtaine de classes maternelles vont être construites. Elles pourront héberger cinq cent soixante-dix enfants. Mais cela ne suffira pas à résorber la liste d'attente. Aussi envisage-t-on de transformer certaines classes primaires sous-utilisées en classes maternelles.

Ce calcul sera probablement déjoué lui aussi. Selon les prévisions – cette fois rectifiées, – on attend dans les écoles primaires du dix-huitième d'ici à 1989 mille trois cents gamins et fillettes de plus qu'aujourd'hui. Quarante-trois pour cent d'entre eux ne seront pas issus de parents français. Au lieu de fermer ou de transformer des classes élémentaires, il faudra donc en ouvrir davantage. Quinze classes nouvelles devraient en quatre ans. Leur capacité d'accueil sera de quatre cent cinquante places, alors qu'on attend mille trois cents enfants.

Un seul lycée

Pour la suite, c'est-à-dire pour l'enseignement secondaire, les prévisionnistes sont dans un brouillard encore plus épais. L'arrondissement compte un seul lycée classique (Rabelais), le dernier construit à Paris, six lycées professionnels ou techniques et treize collèges. Dans ces deux dernières catégories d'établissements, les élèves étrangers représentent 30 % des effectifs. Combien seront-ils dans quelques années ? Quel sera le comportement des familles immigrées, des jeunes de la seconde génération ?

Pour l'instant, on table officiellement et au jugé, sur la stabilité des effectifs du second degré dans l'arrondissement. Aucune extension n'a donc été annoncée. Néanmoins le maire a indiqué que certains enseignements allaient être dépoussiérés pour les adapter au marché du travail. Ainsi pour les garçons, on remplacera la mécanique générale par la mécanique auto. Au lieu de former des sténodactylos qui, en sortant du collège, vont s'inscrire directement à l'agence pour l'emploi, on formera des techniciennes sachant se servir de machines de traitement de texte. Cette indispensable modernisation suffira-t-elle à répondre aux besoins des adolescents du dix-huitième ? On le saura sans doute avant 1989...

MARC AMBROISE-RENDU.

DÉBAT

Elitisme scientifique

M. Pierre Merlin, professeur au lycée Jean-Michel à Lons-le-Saunier, nous adresse la lettre suivante à la suite de l'article publié dans *le Monde* du 31 octobre à propos d'une enquête internationale sur les résultats en mathématiques des élèves du niveau de la quatrième. Il estime que cette enquête aurait vraisemblablement donné des résultats *«catastrophiques»* si elle avait été faite en classe de terminale.

L*ES causes de la* stagnation, voire dans *certains* lycées, de la régression des classes scientifiques, qui est un désastre national, mériteraient une enquête plus sérieuse.

J'en vois la raison principale dans le fait que, triés vers le haut par les exigences de l'enseignement supérieur et des classes préparatoires, les programmes scientifiques sont devenus trop denses, trop lourds à assimiler, écrasants pour la très grande majorité des élèves, même pour ceux qui arrivent en classe de deuxième avec un bagage satisfaisant. Il est douteux que des horaires plus corsés permettraient de redresser véritablement la situation.

Il n'a été dans tout cela tenu aucun compte des capacités d'assimilation que l'on peut avoir en moyenne à cet âge ni de la nécessité d'une activité physique, intellectuelle, sociale raisonnablement équilibrée. Il a été perdu de vue tout simplement que nos lycéens sont des adolescents qui doivent passer un baccalauréat à dominante scientifique certes, mais seulement le baccalauréat !

Notre enseignement est très certainement de ce fait et pas seulement dans les disciplines scientifiques, le plus ambitieux, le plus porté à l'abstraction, avec les élèves les plus jeunes, bref le plus élitiste de tous les pays comparables.

Il en résulte toute une pédagogique autoritaire et peu efficace pour la grande masse, tout une hiérarchie des disciplines, non écrite mais bien présente dans les esprits et assez détestable.

Il semble cependant qu'une prise de conscience se fasse jour lentement, puisque les programmes sont en cours de révision, ce qui est un premier pas. Mais que de résistances individuelles, que de volontés collectives de puissance, corporatistes et autres !

LIVRE

Les plébéiens et la philosophie

DES muets qui se risquent à *bien parler. Des aveugles* que la lecture illumine. Des exclus du savoir dévorés du désir de connaître, qui accèdent à la philosophie comme par effraction ou par quelque porte dérobée. Des sauvages qui campent là où aucun droit à résidence ne leur est reconnu.

Qui sont-ils ? Des prolétaires du dix-neuvième siècle, canuts de Lyon, ouvriers du Creusot. Ils militent pour eux-mêmes, pour leur dignité d'homme plutôt que pour quelque parti. Leurs efforts, leurs espoirs demeurent encore mal connus, leurs textes et leurs pensées qui jalonnent le siècle sont demeurés à l'écart d'une histoire balisée par l'évolution des savoirs officiels, par les noms de leurs détenteurs légitimes.

Raison de plus pour lire la quinzaine *d'études consacrées à* l'auto-émancipation du peuple et à l'instruction des prolétaires au dix-neuvième siècle qui vient d'être publiée sous le titre *les Sauvages de la cité*. Sous les signatures, notamment de Jacques Derrida, de Jacques Rancière, de Jean Borreil, il y a là une mine d'informations et d'analyses. On découvre des figures d'autodidactes, philosophes, peintres ou poètes. On entrevoit la silhouette de Jacob, professeur de philosophie militant, dont Jean-Claude Pompougnac fait revivre la sobre ardeur. On croise des luttes multiples pour l'instruction comme celles des bibliothèques populaires ou celles de Blanqui. On retrouve aussi des expériences pédagogiques *oubliées, telle l'étrange et belle* méthode *« d'enseignement universel »*, mise au point par le Belge Jacotot, dont Patrice Vermeren analyse les principes.

Bien qu'issu d'un colloque tenu en 1984, c'est là un livre collectif et non un recueil disparate. Ceux que ne laisse pas indifférent la face cachée de l'histoire du peuple y trouveront de multiples pistes de réflexion.

ROGER-POL DROIT.

★ *Les Sauvages dans la cité. Auto-émancipation du peuple et instruction des prolétaires au dix-neuvième siècle.* Avant propos de Jacques Derrida, présentation de Jean Borreil, Éditions Champ-Vallon, collection « Milieux ». Diffusion PUF. Ouvrage publié avec le concours du Collège international de philosophie. 232 p., 96 francs.



Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

"L'Année du dragon"

MICHAEL CIMINO FILME LA FATALITÉ DE LA VIOLENCE



Mickey Rourke et John Lone.

A partir de l'histoire banale d'un flic qui veut éliminer une mafia, le cinéaste Michael Cimino raconte une poursuite entre Américains de la première et deuxième génération, une course à l'abîme. Comme dans ses précédents films, Voyage au bout de l'enfer, les Portes du paradis, *le message est clair : du mal absolu doit naître une nation.*

L'*ANNÉE du dragon*, le troisième grand film de Michael Cimino, ou plutôt le troisième volet d'une trilogie déjà *illustrée* par *Voyage au bout de l'enfer* (1978), sur l'engagement américain au Vietnam et ses retombées *sur* la vie de *citoyens* très ordinaires, puis par *la Porte du paradis* (1980), regard visionnaire sur l'Amérique des pionniers, s'attaque à son tour aux mythes où se forge le caractère d'une nation. Est-ce un hasard si le cinéaste se réfère fréquemment à John Ford – John Ford, chantre de l'Ouest, proche d'un Sud dont il gardera toujours la nostalgie – si ses affinités avec le King Vidor de *la Foule* et de *Northwest Passage* sont évidentes ? Fils, petit-fils d'émigrés, il a voulu un jour assumer toute l'histoire pieusement apprise sur les bancs de l'école, son côté héroïque comme sa face la plus hideuse. Cimino nous intéresse au premier chef parce qu'il dérange, qu'il pose les bonnes questions, mais surtout *parce qu'il est un des cinéastes les* plus brillants, sinon le plus doué de sa génération.

Tel le taureau attiré par la couleur du sang, Michael Cimino aime foncer au cœur de l'événement, des idées reçues en tout genre. Dino de Laurentiis, le producteur italien à qui l'on doit dans une certaine mesure l'apparition, ou plutôt la consolidation éphémère du néoréalisme après la guerre, et un peu plus tard la consécration de Fellini avec *la Strada*, travaille depuis 1970 aux Etats-Unis où il met en chantier des œuvres aussi contradictoires que le remake de *King Kong* ou *Dune*, d'un côté, *Buffalo Bill et les Indiens* de Robert Altman, ou *Ragtime* de Milos Forman, de l'autre. Un lien commun, les gros budgets, mais tenus fermement *sous contrôle*. La *chance accordée* à Michael Cimino, cinq ans après l'échec catastrophique de *la Porte du paradis* (coût *situé* aux alentours de 40 millions de dollars 1980), qui contribua à enfoncer un peu plus la compagnie fondée par Chaplin et Griffith (United Artists, aujourd'hui absorbée par MGM), n'est paradoxale qu'en apparence. Cette fois, Cimino va s'en tenir strictement au plan de tournage et au budget initialement fixé, gagnant même une semaine sur les délais prévus.

Dino de *Laurentiis* communique très tôt au futur réalisateur le livre de Robert Daley du même titre, *publié en 1981 par Simon* and Schuster et traduit chez Albin Michel l'année suivante. Plus qu'une œuvre d'art, un livre personnel. Daley, ancien correspondant du *New York Times* en France, a écrit un de ces romans à forte connotation sociologique qui n'attendent que d'être portés à l'écran. Cimino trouve *l'Année du dragon* faible, insuffisamment structurée. De Laurentiis revient à la charge et lui laisse carte blanche pour traiter le sujet à sa guise. Avec *la collaboration* d'Oliver Stone pour le scénario (*Midnight Express*, le nouveau *Scarface*), Michael *Cimino, s'il garde* le décor et l'ambiance du livre original, transforme ses personnages. Il *précise* les données ethniques, rajeunit sensiblement le *cop* chargé de l'enquête à Chinatown, le situe plus près de nous, dix ans après le Vietnam.

Stanley White (Mickey Rourke), comme il s'appelle dans le film, selon un schéma éprouvé à Hollywood, poursuit en temps de paix la guerre par d'autres moyens. Officier de police, sa pénétration dans le milieu de la mafia chinoise, sa lutte implacable contre son jeune chef Joey Tai (John Lone), tournent au règlement de comptes personnel. Sa rencontre avec une beauté sino-américaine, Tracy (*le mannequin* Ariane), reporter à la télévision, révèle cette même agressivité brouillonne *qui le conduit* à abuser de sa partenaire. La vieille histoire d'amour avec sa femme, *d'ascendance polonaise comme* lui-même, est devenue caricaturale. Il l'estime, elle lui est indispensable, *mais il est incapable* de répondre à la passion qu'elle lui porte. Revenu effondré du Vietnam, Stanley ne vit que pour son job, pour une notion fumeuse de la justice, incapable de comprendre où il va, ce qu'il souhaite au fond de lui-même. Il a perdu le contact et s'accroche aux seules apparences.

Sur cette donnée finalement assez mince, Michael Cimino construit un gigantesque tableau de mœurs où la communauté chinoise, en continuelle expansion dans l'Amérique des années 80, *prend, selon ses propres dires*, insensiblement la place d'autres communautés qui tenaient le haut du *pavé* il *n'y a pas si* longtemps, Irlandais, Polonais, Juifs. Avec une conviction et une sincérité désarmantes, il explique son admiration inconditionnelle pour un groupe ethnique appelé à un avenir exceptionnel. Sauf que cette promotion passe d'abord par le crime.

Nous retrouvons le message déjà clairement formulé de *Voyage au bout de l'enfer* et de *la Porte du paradis :* du mal absolu naît une nation, comme du génocide de la nation indienne, auquel il compte bientôt consacrer un film, sont sortis les Etats-Unis modernes. Le génie de Cimino cinéaste consiste à objectiver, à rendre immédiatement palpables, évidentes, cette perpétuelle marche sur la corde raide, cette *course* à *l'abîme toujours renouvelée* où se trempent les caractères. La force de sa mise en scène, comme avant lui chez les plus grands Américains, Ford, Vidor, mais aussi Griffith et Stroheim quand ils en eurent les moyens, c'est en un certain sens le goût de la fresque, une recherche poussée du détail révélateur. Mais Michael Cimino ne fait ni du cinéma-vérité ni du réalisme à la petite semaine. Il s'efforce de rendre la vraie vie, en forçant la note, en *faisant* grincer tous les mécanismes par lesquels nous nous relions au monde de tous les jours.

Il apporte à *Hollywood* une angoisse inconnue de ses maîtres – toujours John Ford et King Vidor. *Que la réalité rejoigne les* fictions cinématographiques, nous n'en voulons pour preuve que ces *coupures de presse américaines* récentes sur la guerre des gangs chinois à New-York. Les attaques lancées *en son temps* contre *Voyage au bout de l'enfer* nous ont paru moins convaincantes le jour où nous avons rencontré en Amérique même un ancien du Vietnam, militant contre la guerre à la façon de l'inoubliable *Winter Soldier*, et accordant soudain à Cimino d'avoir vu juste sur le fond du problème, le vrai sujet : le désarroi d'un peuple jeté dans un conflit auquel rien ne l'avait préparé.

La violence nous agresse quotidiennement. *l'Année du dragon*, avec ses excès, ses paroxysmes, détruit notre vision rassurante d'une Amérique idéalisée, nous invite à parcourir ensemble un brin de chemin vers des lendemains qui ne chanteront pas de si tôt. Aux antipodes du simplisme *foncier de Rambo, comme de* l'optimisme généreux de King Vidor, le cinéaste a le tort, peut-être, *d'un peu trop noircir* le tableau. Le pire n'est jamais sûr.

LOUIS MARCORELLES.

Mickey Rourke

INSPECTEUR WHITE, BLANC COMME L'ENFER



FRÈRE de Matt Dillon dans le *Rusty James* de Coppola, Mickey Rourke s'est inspiré du patron du département des homicides à Los Angeles pour composer dans *l'Année du dragon* son personnage de flic, si blanc comme neige qu'il s'appelle White.

« A une personne aveugle qui voudrait tout de même assister à une projection de l'Année du dragon, *comment décririez-vous votre personnage, Stanley White ?*

– Son apparence physique donne une idée de force. Mais, si on regarde ses yeux, on découvre un homme beaucoup plus âgé qu'il ne paraît. Lui vous regarde en face et peut savoir instantané*ment si vous êtes* un menteur, un tueur ou un pervers. Quand j'ai rencontré le vrai Stanley White, je me *suis senti transparent*, j'ai pensé qu'il pouvait voir en moi. C'est un homme qui a, plus que n'importe quel *homme que j'aie* jamais rencontré, le sens de sa propre valeur. Au départ, je ne tenais pas à faire sa connaissance, car je n'aime pas tellement la police, mais le vrai Stanley White m'a appris à considérer les policiers comme des individus. Et maintenant, je sais que celui-là, dans certaines circonstances, donnerait sa vie pour moi. Si je devais participer à une guerre ou à une bataille, j'aimerais être entouré d'hommes comme lui.

– Et à cette personne aveugle, comment vous décririez-vous, vous-même, l'homme Mickey Rourke ?

– Je lui dirais probablement que je suis plus jeune que Stanley White, et pas aussi fort. Je peux avoir autant de haine et de soif de vengeance que lui, mais je suis moins capable de pardonner. Stanley White s'habille d'une manière cocasse, très rigide. Moi j'aime bien être un peu plus sans façon, quelquefois je m'endors avec mes habits. Stanley White plierait les siens tous les soirs. Quand il pose la tête sur l'oreiller, il s'endort tout de suite. Moi je reste les yeux ouverts.

– Le charme est-il pour vous un outil de travail ?

– On a besoin de plus que ça pour s'en sortir. Il existe plusieurs degrés *dans le charme*, et plusieurs manières de charmer. Ce sont plutôt les pensées tapies derrière le charme, l'expérience et l'esprit qui comptent pour moi, davantage que la brillance du charme. *J'ai* rencontré des gens dont on pouvait dire : « Ils sont tellement charmants ! », mais à moi *ils me donnaient* des crampes tant j'avais envie de les fuir. De là où je viens, tous les types avaient du *charme. J'ai eu assez de* chance pour qu'on me paie pour le mien. Le charme ne travaille pas *toujours en votre faveur. J'ai* vu des types qui ont eu le nez cassé pour un peu trop de charme... *La plupart du temps*, dans *l'Année du dragon*, Stanley White est présenté comme un emmerdeur. *Chaque fois qu'on a* eu l'occasion de le rendre charmant ou charmeur, c'était un *devoir de le faire. Parce qu'à tra*vers le film on préfère « l'ennemi » ou « le méchant », il a plus d'élégance, *il est davantage respecté* dans sa communauté.

– Auriez-vous le courage de votre personnage ?

– J'ai suivi le modèle de Stanley White à la poursuite de meurtriers qui faisaient 1,90 m et étaient plus musclés que Sylvester Stallone. Stanley White leur marchait sur les pieds et leur tordait le bout des seins. J'ai vu ces hommes énormes pisser dans leur culotte. Et puis j'ai demandé à Stanley White jusqu'où irait son courage. Il m'a dit : *« Je vais vous faire une réponse honnête. Disons que je suis un marine, aussi brave que n'importe quel marine. Mon commandant me dit : tu vois cet immeuble, il va y avoir des milliers d'ennemis qui vont en déboucher, voilà une mitrailleuse et dix mille balles, tiens aussi longtemps que tu peux. Si un officier me demande cela, j'en suis capable, à la condition que quelqu'un reste près de moi. »* J'ai dit à Stanley White : *Qu'est-ce que vous vou*lez dire par là ? Et il m'a répondu : *« J'ai peur de mourir seul. »* C'est à ce moment-là que je l'ai compris.

– Comment un acteur peut-il devenir un héros

– Il faut ne pas être trop névrosé. Il faut avoir la toile sur *laquelle peindre. Comme le peintre.*

– Vous en avez eu vous-même, des héros ?

– Des figures sportives sur*tout, quand j'étais jeune. Mais* pour des qualités qu'ils avaient à titre individuel, et qui dépassaient le *sport lui-même. Par exemple*, la façon dont Mohammed Ali a introduit une nouvelle manière de boxer. Tout le monde a dit qu'elle ne durerait pas, ou qu'il ne durerait pas. Et puis le fait qu'il n'ait pas donné sa vie à une guerre dans laquelle il ne croyait pas.

– On voit dans le film une photo de vous petit garçon : quelle sorte d'enfant étiez-vous ?

– Vous avez vu une photo de moi à une époque où j'étais très heureux, avant que mes parents se séparent. Je n'ai jamais pu surmonter cela. Mais chacun a ses *propres démons* et *ses propres* peines, et je trouverais de mauvais goût d'exploiter mes chagrins d'enfant. Il y a beaucoup de gens *pour qui ça a été pire. Mais ça n'a* pas été une partie de plaisir pour moi.

– Etes-vous sentimental comme Cimino ?

– Je ne pense pas que quelqu'un puisse être aussi sentimental que Cimino. Si on en fait *trop, on devient comme une* vieille femme. On peut être une veuve qui a décidé de pleurer son *mari pendant quarante ans*, mais au bout d'un certain temps il faut vivre. Parce que l'on sait que son mari vivrait sa vie si l'on était sous terre.

– Mickey est un pseudonyme, en hommage au personnage de Disney ?

– Mon vrai nom est Philip André Rourke. Comme je portais les mêmes prénoms que mon père, on ne s'y reconnaissait plus. Alors ma mère m'a appelé Mickey. A ma naissance, j'étais tout chétif, avec de grands yeux. Ma mère avait cru qu'on lui avait glissé une souris dans son berceau. »

Propos recueillis par
HERVÉ GUIBERT.

Photographies indiennes

LES VÉRITÉS INDISCRÈTES



Gymnastique au camp de réfugiés de Kurukshetra (1947).

Le Palais de Tokyo expose l'Inde en photos. La photographie prélève des atmosphères, témoigne de moments heureux, rend justice à des anonymes, à la beauté d'un détail. La photographie est instrument de communication entre les mondes.



Réception de mariage musulman (1911).

LE 6 novembre, vers 10 heures du matin, je me rends au Palais de Tokyo pour voir les nouveaux accrochages au Centre national de la photographie consacrés aux autochtones et à la photographie indienne. Tout de suite, dans la première enclave où sont réunis des retirages des toutes premières expérimentations de la photo en couleurs, entre une jolie femme nue allongée et un champ fleuri où s'abaisse la silhouette d'une autre femme vêtue de blanc, je tombe sur deux papiers griffonnés avec soin et empressement par deux mains différentes, mais d'un énoncé à peu près semblable, punaisés l'un au-dessus de l'autre sur une porte blanche fermée que je n'aurais même pas remarquée.

Le texte de ces messages donne au visiteur une curieuse impression d'indiscrétion et de gravité, comme s'il devenait malgré lui le témoin d'une action capitale. Les deux mots s'adressent à une même femme, sans doute une employée du musée, et tous les deux lui intiment l'ordre de ne pas ouvrir la porte. « *Surtout, M*me *X,* est-il écrit, *n'entrez pas dans la réserve le 6 novembre car on doit y procéder à un prélèvement d'atmosphère.* »

De quelque côté que je me tourne, tout autour de cette porte derrière laquelle va avoir lieu cette opération magique, s'étendent en effet des atmosphères, des cieux, de vertes natures, des montagnes, une pyramide, une vache. Les premiers techniciens de la couleur sont si bouleversés de pouvoir la capter que tout sujet devient merveilleux en soi, à partir du moment où on le restitue avec une couleur qui est à peu près la sienne. Chacune de leurs images, devenue simpliste, a conservé ses pigments d'évasion.

Il suffit de se placer dans le bon créneau de vision, devant la montagne ou devant la vache. On sait bien que ce n'est pas la fenêtre d'un chalet qui s'ouvre sur le paysage, et de la vache on n'entend ni la clochette ni le beuglement. Nulle senteur d'edelweiss et de purin autour d'elles. Mais ces images de montagne ou de vache sont plus aptes à nous faire rêver à une vache ou à une montagne que leurs modèles *de visu*. Plus évocatrices, comme on dit, comme la description d'une montagne dans un roman de Stifter, ou que le goût de fraise synthétique du bonbon qui restitue le fruit mieux que le fruit. Parce qu'avec ce brin de faux et d'exagération cette coloration un peu forcée, cet étirement du temps sur un détail, ce grossissement du détail sur fond d'ensemble, et qui invente un nouvel ensemble, une nouvelle vérité.

Je me dis que c'est exactement ça que font tous les photographes : ils prélèvent des atmosphères, et elles peuvent bien être de guerres, de désirs, de pierres, d'histoires ou de géographies, c'est leur butinage quotidien de nous rapporter dans leurs boîtiers des échantillons d'atmosphères. Le plus beau est que l'atmosphère, cette vapeur de sphère, peut s'attribuer à la personne humaine : c'est ce qui émane d'elle, c'est son aura, son âme.

Comment ont donc procédé nos préleveurs qualifiés d'atmosphère du 6 novembre ? Ont-ils apporté des pipettes, des sacs étanches, leurs pièges à atmosphère sont-ils de plastique ou de fer, et avec quels microscopes ou nez savants ont-ils pu dénombrer et dissocier les ions viciés et les particules *encore oxygénées ? Pourvu qu'un* courant d'air n'ait pas emporté tout ça avant sa mise en boîte et son transport dans une voiture plombée jusqu'au laboratoire. Pourvu que Mme X, machinalement, malgré les deux écriteaux avec leurs mots soulignés, en caractères gras et suivis de points d'exclamation, n'ait pas ouvert la porte !

Le problème est que l'atmosphère a justement pu passer sous l'interstice de la porte, se frotter aux photos qui sont toujours exposées là et rapporter dans la réserve d'inexplicables embruns, des fragrances de nuques, des moisissures du dix-neuvième siècle, toutes densifiées par le procédé photographique, et qui vont livrer aux chercheurs des informations apocryphes qui vont leur faire se demander ce qui peut bien se passer dans cette réserve aux heures de fermeture, et ce qu'y peut bien fabriquer cette Mme X si disposée, comme ses collègues semblent le craindre, à ouvrir la porte.

Il y a une photo exposée qui semble sortie tout droit de cette méditation. Elle appartient au fonds Albert Kahn ; elle a été prise par un de ses reporters attitrés en Indochine, en 1915. Elle représente le nécessaire d'un fumeur d'opium. Les narguilés, les lames, les embouts, les canifs, les flacons, les ciseaux, le bougeoir, le mortier, sont disposés sur un autel noir laqué surmonté de petites photographies encadrées : visages familiers, scènes d'une vie joyeuse, qui sont comme autant de vœux. Et entre les photos se dressent une paire de jumelles en nacre, une lampe pour éclairer la cérémonie et une montre ronde pour en régler le temps.

On voit bien à quel usage est destiné le stupéfiant : à un rapprochement hallucinatoire, double de celui de la photo. L'image du nécessaire d'opium est une métaphore très claire : la photo nous met en communication immédiate avec les absents chéris, les défunts, les insaisissables illustres. Elle nous offre des nostalgies, d'ailleurs et d'autres, de contrées et de corps qu'on aurait pu aimer, si on avait été un grand voyageur, si on avait vécu un siècle plus tôt, et que la photo nous permet d'aimer quand même un peu.

Plus loin, il y a une autre photo merveilleuse, prise en Yougoslavie en 1913 : celle d'un vieux marchand ambulant de sucre d'orge qui a piqué dans un tourniquet ses lamelles roses de formes bizarroïdes, oiseaux, profils ailés. Il est indéniable que le chariot avec ses confiseries, dans son asymétrie, dans ses couleurs, dans le risque de ses équilibres, est une œuvre d'art comparable à une sculpture de Matisse. Personne n'aurait jamais pu témoigner du génie du vendeur ambulant de sucre d'orge si le photographe ne l'avait pas rencontré, reconnu et révélé. C'est une des très bonnes choses de la photographie, cette justice rendue aux talents anonymes, aux artistes suffisamment modestes et pauvres pour tailler leur œuvre dans des bouts de carton.

Mais elle a encore bien d'autres vertus. Prenez par exemple ces photos indiennes du dix-neuvième siècle exposées dans une seconde salle. Il n'y a bien sûr pas de commune mesure entre le palais d'un prince hindou ou le pavillon d'un colon anglais et la plupart de nos demeures d'aujourd'hui. Mais la façon dont les photographes se sont astreints à rendre compte avec détail de ces architectures et de leur mobilier nous permet non pas de copier un art de vivre, mais de dénicher ici ou là, comme dans un bric-à-brac fabuleux, une broutille de cet art de vivre, comme une manière de nouer un rideau ou de poser un tissu sur un meuble, pour raviver la nôtre d'un luxe facile et mystérieux.

La photo est cet instrument de communication, de curiosité entre les mondes riches et les mondes pauvres, de luttes et d'attirances. Comme pour les vêtements : il ne s'agit pas, malgré la splendeur des contemplations que peut suggérer cette exposition, d'en ressortir, avenue du Président-Wilson, déguisé en maharadjah, avec un turban sur la tête. Mais on pourra hériter de ces habillements authentiquement restitués par la photographie, à travers la beauté d'un détail propre à s'assimiler dans nos vêtements occidentaux.

Ces artisans photographes indiens qui travaillaient pour le compte de grandes familles princières avaient compris qu'il fallait repousser les marges d'un ordre pesant et laisser entrer dans le *cadre comme par accident l'inor*donné, l'inattendu, le contradictoire, un motif dialectique, que ce soit dans cette photo de petits maîtres de soie confrontés à leurs *alter ego* serviles qui pointent le nez dans la photo tout en croyant être hors champ, ou dans l'emploi de ces gouaches et de ces aquarelles qui semblent lutter avec la réalité noire et blanche des épreuves. Quelques décennies plus tard, un voyageur occidental, Henri Cartier-Bresson, lui aussi présent dans cette exposition, revisite ces lieux et rencontre les descendants de ceux qui en étaient admis ou exclus : le déclic est un détonateur qui fait exploser dans le cadre, des rapports de force sociaux et spatiaux, impressions sensibles que le temps et la distance acheminent vers la poésie.

H. G.

★ Palais de Tokyo, avenue du Président-Wilson, 75016 Paris. Jusqu'au 13 janvier. La Fondation nationale de la photographie fête, elle aussi, à Lyon, l'Année de l'Inde, en exposant les œuvres de photographes contemporains.





Arias à Aubervilliers

Avec le groupe TSE, Alfredo Arias a pris la direction du Théâtre d'Aubervilliers. Il a transformé la salle et l'inaugure avec une folie féerique : Boulevard du Mélodrame.

« BOULEVARD DU MÉLODRAME », MIRAGES DE LA SCÈNE

PLANTES vertes, fleurs en pot, tapis, miroir entouré d'ampoules étincelantes, le hall du Théâtre de la Commune ressemble à *une loge de star*. La salle, murs et plafond, est lambrissée de bois clair. La forme n'est pas modifiée, c'est toujours un rectangle trop long, mais c'est plus chaleureux et l'acoustique est meilleure. Alfredo Arias, successeur de Gabriel Garan à la tête du Centre dramatique d'Aubervilliers, a donné sa marque au Théâtre de la Commune.

Sa marque, celle du groupe TSE, occupe la scène française depuis plus de quinze ans. *Dracula, Eva Peron, Histoire du théâtre, Comédie policière, les Peines de cœur d'une chatte anglaise, Trio...* Arias, en quinze ans, a imposé sa brillance, son intelligence des formes, son adoration pour le théâtre. Mais, errant d'une salle à l'autre au hasard des coproductions, il se sentait tourner en rond.

Robert Abirached, directeur des spectacles au ministère de la culture, lui a proposé le Centre dramatique d'Aubervilliers. Le maire, Jack Ralite, connaissait son travail. Ils se sont vus, se sont vite entendus. L'arrivée d'Arias rompt avec une tradition dans laquelle s'était bloquée le théâtre de « réflexion ». La réflexion n'est pas incompatible avec l'éclat. Arias l'a prouvé et continue de réfléchir sur le théâtre, ses histoires, ses trompe-l'œil, ses ambiguïtés. Au dernier Festival d'Avignon, il a coproduit *la Nuit de Madame Lucienne*, de Copi, avec Maria Casarès (qui viendra en fin de saison à Aubervilliers), et pour le prochain Festival il doit monter *la Tempête*, avec Pierre Dux-Prospero. En janvier, il racontera *Clara Gazul*, comédienne imaginaire, reflet travesti de Mérimée. Et il commence par la légende d'un comédien bien réel, Frédérick Lemaître, dans une pièce de Juan Pineiro *Boulevard du Mélodrame*.

Quand Alfredo Arias a vu *les Enfants du paradis*, comme des millions de spectateurs, il a été émerveillé par Garance-Arletty, Deburau-Barrault, Frédérick Lemaître-Brasseur. Il a subi le charme du film de Marcel Carné, du mélodrame et de ses acteurs.


Olimpia Carlisi et Jean Rochefort.

Le mélodrame est un genre qui a le cœur sur la main. D'un coup de théâtre, les injustices du sort et de la société y sont réparées, Dieu est bon et punit les méchants, les enfants perdus retrouvent leurs parents, les bandits chevaleresques se repentent avant de mourir. Si aujourd'hui le mélodrame de base fait sourire, il garde sa magie. Dans un temps où l'on ne *croit plus aux fées, on en aime* encore les contes.

La féerie théâtrale est le domaine d'Alfredo Arias. Il ne cesse d'en parcourir les coins et recoins, d'en raconter les histoires et l'histoire. Il n'est jamais aussi éblouissant que lorsqu'il met en forme sa fascination pour les mirages de la scène, et le pouvoir des comédiens, ces êtres capables de traverser à volonté le miroir d'Alice, de s'insinuer dans l'imagination des spectateurs, de se survivre. Frédérick Lemaître, monstre légendaire, représentait un sujet de choix. Alfredo Arias a demandé à Juan Pineiro de le réinventer par le biais d'un rôle auquel il s'est confondu : Robert Macaire. Juan Pineiro a déjà travaillé pour Arias et le groupe TSE. Il est l'auteur de *Vierge*, description amoureuse d'un théâtre naïf, qui à Rome, au pied du Vatican, présentait il n'y a pas si longtemps des drames sacrés et des comédies profanes. Comme Arias, il est la sophistication incarnée – et la naïveté leur est à tous deux une source d'inspiration délectable. Il fallait bien qu'un jour ils abordent le mélodrame.

Le spectacle est en deux parties. La première est une adaptation très personnelle de *l'Auberge des Adrets*, un raccourci flamboyant. Rien n'y manque, pas un retournement de situation, pas un miracle, pas un « *Ciel, mon fils !... Ah, Dieu, ma mère !* », pas un signe de reconnaissance en forme de bijou, pas un signe de croix... Il ne s'agit pas d'un pastiche, mais d'une reconstruction, dans le décor ravissant de Fabio Palamidese – la cour de l'auberge, avec l'escalier qui mène aux chambres, et au fond la forêt.

La mise en scène pose une vitre sur le mélodrame, décalée de manière à en cerner l'architecture, *sa mécanique singulière*. Les acteurs jouent le jeu juste un peu à côté du véridique, juste assez pour montrer l'artifice et leur plaisir. Jean Rochefort est un Robert Macaire/Frédérick Lemaître d'un autre style que l'inoubliable Pierre Brasseur, moins truculent, plus charmeur, avec du panache à la Jules Berry, et dans le regard une roublardise timide qui n'appartient qu'à lui. Jean Benguigui est le Sganarelle attendrissant de ce Don Juan voyou, Facundo Bo l'irrésistible gendarme, Christine Dejoux l'accorte soubrette, Jean Pemeja le père noble, Pierre François Pistorio le jeune premier douloureux, Patricia Houyoux la pieuse don*zelle guettée par le syndrome* d'Ophélie... La palme revient aux deux mères, Zobeida et Michèle Loubet. Elles entrent avec une telle aisance dans la candeur pervertie d'Arias, qu'elles en arrivent à rendre presque crédibles les personnages et les situations !

La seconde partie se passe à l'intérieur de l'auberge et devient une sorte d'Helzapoppin « culte ». On y retrouve les mêmes personnages, mais ils ont franchi une étape dans la fantasmagorie. Le théâtre se démultiplie, fait intervenir un couple malsain : un vieux lord (Larry Hager) et sa garce de fausse fille (Amélie Berg), des saltimbanques (hommage léger au film, à ses comédiens de rue, à son Deburau) et une incroyable Marguerite Gautier (Olimpia Carlisi), longue poupée blanche, en même temps lumineuse et fantomatique, dont les attitudes languides, la voix neutre, les battements de paupière, les gestes déliés, dessinent un rêve de poésie : le glamour quelque peu morbide d'Arias.

COLETTE GODARD.

★ Aubervilliers, Théâtre de la Commune, 20 h 30.

FRÉDÉRICK LEMAITRE

FRÉDÉRICK Lemaître, le plus grand acteur du dix-neuvième siècle, a donné au drame romantique des interprétations prodigieuses et une dimension populaire sans précédent, aidé par la non moins talentueuse Marie Dorval.

Vers 1820, tous les théâtres de Paris – sauf les officiels Odéon et Français – se trouvaient sur le boulevard du Temple. Ils côtoyaient toute sorte de baraques, marchands ambulants et cafés. Les plus en vogue de ces derniers étaient le Café de l'Epi-Scié, où se réunissaient les homosexuels et les prostituées, et le Café d'Apollon, où régnait la célèbre Mme Saqui, « danseuse de corde ». En 1861, à l'âge de soixante-quinze ans, *Mme Saqui traversait encore* l'Hippodrome de la porte Dauphine sur une corde tendue à 15 mètres du sol, sous le regard admiratif et ébahi de Napoléon.

Cependant, le plus grand et le plus fréquenté était le Jardin turc : on pouvait boire, jouer aux échecs, au jacquet, ou se *promener dans de vastes jardins décorés* « à l'orientale », constellés de pavillons et de kiosques en verre coloré. D'un petit pont chinois partaient des *allées où, parmi des arbres*, les jeunes gens du quartier cherchaient des endroits propices aux ébats d'amour.

Il me plaît d'imaginer ce Jardin turc, prélude à la cérémonie théâtrale du soir – peuplé d'innombrables nains au regard sévère, de géants débonnaires, *de mangeurs et cracheurs de* feu, dresseurs de puces, avaleurs de serpents, hercules aux sourcils froncés, hiératiques femmes à barbe.

Frédérick Lemaître fit ses débuts dans le plus petit théâtre de Paris, les Variétés amusantes : costumé en lion, il entrait en scène et poussait un *terrible rugissement*, après quoi il disparaissait. Quelques années plus tard, il rencontra Harel qui l'engagea pour jouer des premiers rôles aux côtés de *Mlle George, célèbre pour ses* intrigues et ses caprices. Elle habitait le même immeuble que Harel. Il ne faisait rien sans son approbation. Autant George était maniaque de la propreté – elle se lavait avant de prendre son bain « pour ne pas salir l'eau », – autant l'amour de Harel pour la saleté était proverbial : pendant des années, il dormit avec un cochon, cadeau de George et d'Alexandre Dumas pour son anniversaire.

Un des premiers grands rôles de Lemaître fut Méphisto. Pendant les répétitions, il eut du mal à trouver le ton juste pour *rendre son rire effrayant*. Un soir, dépité, il rentra chez lui décidé à le remplacer par une grimace. Il gesticulait devant une glace, essayant de trouver des gestes d'horreur, quand il s'aperçut que tous ses voisins l'épiaient, croyant qu'il avait perdu la raison. Agacé, il ferma brusquement sa fenêtre et aussitôt son visage s'illumina : elle avait fait exactement le bruit aigu, grinçant et pathétique qu'il cherchait pour son rire.

JUAN PINEIRO.

René Huyghe

L'ART MODERNE CHERCHE SES BARBARES

« L'Art moderne », selon le livre de René Huyghe, met au jour le désarroi d'une civilisation épuisée qui cherche des forces neuves.


Peter Angelo Simon.

LA « ruée vers l'art », en ce mois de novembre, invite à redécouvrir, ou à découvrir, les arts plastiques. L'affiche éditée par le ministère de la culture ne laisse pas la place au moindre doute : il s'agit d'aller d'abord à la rencontre de l'art de notre temps. Or le vingtième siècle est le plus foisonnant et le plus fertile de formes. Mouvements, écoles, « ismes » en tout genre, ont tout tenté, de la table rase au retour aux sources... René Huyghe, dans son dernier livre, les Signes du temps et l'Art moderne, *invite à déchiffrer les multiples « apparences » de l'art de notre siècle. En dépit de leur diversité, c'est le même désarroi angoissé, au mieux inquiet, qu'il révèle. La lecture d'un tel livre n'invite ni au pessimisme ni à l'optimisme. Elle impose la lucidité.*

René Huyghe nous a parlé de la démarche qu'il a adoptée pour lire ces signes du temps.

« L'art moderne, *dit-il*, l'art de ce siècle est honni ou adulé ; mais ni vouer au mépris ni couvrir d'éloges ne permet de comprendre quoi que ce soit. J'ai donc adopté un point de vue nouveau qui est un aboutissement de ma démarche ; la première histoire de l'art contemporain, que j'ai écrite dès 1934 avec la collaboration d'une équipe de spécialistes, et la psychologie de l'art que j'ai enseignée au Collège de France, imposaient cette nouvelle étape.

» L'art du siècle est un acquis historique. A ce titre, il me permet de déchiffrer et de comprendre mon époque. Reste à se défaire des théories qui l'ont étouffé... Tant que l'art a été affaire d'atelier, il est resté sain ; lorsque l'on a quitté l'atelier pour le café, les choses se sont gâtées. Les peintres y ont rencontré des *intellectuels qui les ont tout à la* fois fascinés – ils exprimaient à merveille ce que, artistes, ils mettaient à jour d'instinct – et les ont annexés... Le but de mon livre est donc de recenser les variétés de formes et d'images qui sont révélatrices de l'âme individuelle et de l'âme collective.

» Ce que l'art contemporain met au jour, c'est le désarroi, la mélancolie, l'angoisse, l'inquiétude. Ce n'est pas la première fois dans l'histoire de l'art occidental que ces sentiments-là s'imposent : dans l'Europe du Nord à la fin du Moyen Age, l'économie asphyxiait. Mais dans le même temps, en Italie, on redécouvrait Platon. Et on était tiré d'affaire ! Nous n'avons plus de Platon à découvrir. L'énergie de la création est désespérée, parce que, désormais, elle est amputée de toute spiritualité. Les seuls dépassements que puisse tenter l'artiste sont d'ordre esthétique. D'où l'angoisse.

» Si nous sommes matière, nous sommes investis d'une durée intérieure qui n'a pas cessé d'être une exigence, une volonté d'aller vers un horizon inconnu. Notre marche humaine n'est possible qu'avec la dimension physique – on sait l'essor et les succès des sciences physiques – et, avec, l'aspiration à « autre chose ». Comment comprendre sinon cette évolution qui passe de la matière à la conscience et à la spiritualité ?

» Or cette aspiration-là est tout à la fois éthique, esthétique et spirituelle. Enlevez l'une ou l'autre des pointes de ce trident, et cette aspiration s'épuise. Ce que les jeunes générations ne cessent de chercher, ce qu'elles tentent désespérément de retrouver, c'est la spiritualité. Les pavés de 68, les philosophies indiennes ou la drogue expriment cette quête. Il faut créer d'urgence un appel d'air. A propos de l'art hollandais, Claudel me disait : « *En Hollande, il fait froid ; on s'enferme, on se calfeutre, on reste au coin du feu. Et quand il y a un Hollandais qui tout à coup ouvre la fenêtre, il rencontre l'infini !* » Comment ouvrir la fenêtre ? Il n'y a pas de recette. Les « il faut » ne suffisent pas. Ni les certitudes. Je me méfie des certitudes et de ceux qui en ont ; ils gâchent la vie. Pourquoi ne pas faire le pari de Pascal s'il permet de réinventer une spiritualité ?


Nam Gabo.

» Notre civilisation donne des signes d'épuisement. Mon inquiétude ? Hélas ! il n'y a plus de barbares. Les barbares sont une force neuve, une énergie vierge ; et cette puissance est la seule qui permette d'aller plus loin. Mais où trouver ces barbares nécessaires ? Qui sait s'il ne faut pas que nous devenions nous-mêmes ces barbares ? Depuis quatre-vingts ans l'art ne cesse de donner des signaux d'alerte. Depuis quatre-vingts ans les artistes donnent l'alarme. Il n'est que temps de les entendre et de réagir.

» L'artiste est responsable de la qualité esthétique de son temps. Au travers de sa vérité, au risque de la solitude, du mépris ou de la folie, en dépit même de son époque. Il a cette mission. Elle est sa dignité. Et les artistes de notre siècle n'ont pas failli, n'ont pas dérogé. Aussi l'angoisse qu'ils ont révélée appartient au siècle. Le désarroi est le sien. »

Propos recueillis par par PASCAL BONAFOUX

★ *Les Signes du temps et l'Art moderne*. René Huyghe de l'Académie française. Flammarion 390 F.

Sélection

CINÉMA

Hollywood, le Brésil et l'Afrique à Amiens

Après Douarnenez, le Ve Festival international du film d'Amiens annonce une bonne trentaine de films américains avec des acteurs ou des sujets noirs, le cinéma indépendant, noir n'étant pratiquement pas représenté. Il sera précieux de voir ou revoir, à côté de *Naissance d'une nation*, des films de John Ford, King Vidor, Walt Disney, Douglas Sirk, Mel Brooks... Amiens, outre sa compétition, présente un choix d'œuvres de trois cinéastes brésiliens, *Carlos Reichenbach, Carlos Alberto Prates Correira et Ana Carolina*, traitant des rapports de la sexualité et de la morale sociale. Un marché international du film africain, avec la collaboration d'étudiants des écoles de commerce, d'organismes africains et européens, est créé. (Du 14 au 23 novembre, Amiens, *tél.* : 22-91-01-44.) — L. M.

ET AUSSI : *les Bons Débarras*, de Francis Mankiewicz (face à face féminin) ; *la Parentèle*, de Nikita Mikalkov (le grand cinéma russe) ; *Tangos, l'exil de Gardel*, de Fernando Solanas (musiques secrètes) ; *Vertiges*, de Christine Laurent (l'opéra la vie) ; *le Temps détruit*, de Pierre Beuchot (souvenirs d'une guerre) ; *Tokyo-Ga*, de Wim Wenders (pèlerinage à Tokyo).

THÉATRE

« Le Mahabharata » aux Bouffes du Nord

C'est beaucoup plus qu'un spectacle, c'est une île enchantée qui travers les brumes de la vie. Éléphants blancs, guerriers fous, rivières magiques, fleurs de feu plus fortes que le soleil, et des bouquets de fabuleux contes pour tous âges : le public n'en croit pas ses yeux, ni ses oreilles, car il y a aussi des musiciens qui distillent une musique intime, bouleversante, dans le secret de l'âme. Ce n'est pourtant qu'une poignée d'hommes, de femmes, qui jouent une légende, la mémoire de l'Inde. Mais Peter Brook, le grand gourou, est là plus que jamais. — M. C.

Esquisses viennoises au Poche-Montparnasse

Un comédien fascinant, Claude Aufaure, vrai diable et vrai ange à la fois, se métamorphose sous nos yeux en arbre fruitier, en petite fille modèle, en beau ténébreux, et mille autres choses, pour jouer les histoires sidérantes qu'écrivait naguère Peter Altenberg, un phénomène viennois. — M. C.

MUSIQUE

« Le siège de Corinthe » et « Narcisse »

Retour à l'Opéra de Paris d'un des grand Rossini, *le Siège de Corinthe*, qui remporta un triomphe à la salle Le Peletier en 1826, dans sa nouvelle version française, remaniant assez considérablement *Maometto II*. Notre Opéra ne l'avait pas joué depuis 1844... Une belle histoire d'amour entre une jeune Grecque et le chef des Turcs, qui finit mal : Corinthe sera rasée. La mise en scène et les décors de Pizzi pour Florence sont superbes ; avec Katia Ricciarelli, « notre » nouvelle étoile, Martine Dupuy, Christine Barbaux, Furlanetto et un chef suédois de Drottningholm, Arnold Ostman (dix représentations à partir du 15 novembre).

Nouveauté à l'Atelier lyrique de Tourcoing : J. Cl. Malgoire monte un « drame musical » de Domenico Scarlatti, *Narciso*, avec tous les fastes baroques de la mythologie (les 15, 17 et 19). On profitera de l'occasion pour assister à plusieurs concerts remarquables du Festival de Lille : un programme Jean-Claude Risset, l'un des compositeurs les plus intuitifs de la musique sur ordinateur (le 14) ; le fameux Concertgebouw d'Amsterdam dirigé par Nikolaus Harnoncourt, dans Haydn , Mozart et Schubert (le 16) ; un duo pianistique explosif, Martha Argerich et Michel Béroff (le 18) ; enfin deux concerts en l'honneur d'Henri Dutilleux, avec le Quatuor Via Nova (le 19) et les solistes du Conservatoire (le 20). — J. L.

ET AUSSI : Création du *Psaume 33* de X. Darasse et œuvres de Chailley et Fauré (Festival d'art sacré, Saint-Vincent-de-Paul, le 15) ; Mozart et Schubert, par le Quatuor Alban-Berg (Théâtre du Rond-Point, le 17) ; le duo pianistique des sœurs Pékinel (Théâtre de la Ville, les 19, 21, 23) ; gala des lauréats du prix Long-Thibaud (Champs-Elysées, le 19).

JAZZ

« Black and Blue » au Châtelet

Revue, célébration, recensement, musée vivant, mais aussi forces vives de toutes les tendances de l'art nègre (jazz, chants, danseurs, claquettes), Claudio Ségovia et Hector Orezzoli font avec bonheur et passion l'état des lieux. Après avoir fait le tour du tango et du flamenco, les voici lancés sur la route du blues et des spectacles de music-hall qu'ils présentent sous la forme traditionnelle de la revue : brillante et enlevée. Sur scène, les meilleurs chanteurs (Ruth Brown et Linda Hopkins) et danseurs de claquettes (Jimmy Slyde). Aux pupitres, douze « pointures » menées par Rudy Stevenson. (Théâtre musical de Paris, du 13 novembre au 25 janvier 1986. Tél. : 42-33-44-44.) — F. M.

VARIÉTÉS

« Les Aventures inédites du cochon en Amazonie »

Jérome Savary et sa compagnie présentent en matinée, au Théâtre Mogador, pour les enfants (qui participent activement par leurs exclamations) et les adultes (qui prennent plaisir devant une mini-comédie musicale bien faite), la suite des aventures du cochon, d'après les personnages de Colin McNaughton. *Les Aventures inédites du cochon en Amazonie* racontent le voyage au Brésil, par Animal Airlines, de Cochon, Cochonnette et Dindon, leur arrivée à Rio, en plein carnaval, le coup de foudre de Dindon avec Perroquet, la rencontre avec Zartan, le frère mal aimé de Tarzan, et avec le sorcier Harry Comangetout, le retour enfin au village et la victoire de l'amour. Menée tambour battant, sur un rythme cinématographique, avec les éclats d'une vraie comédie musicale, *les Aventures inédites du cochon en Amazonie* multiplient les décors. L'orchestre, *déguisé en singes, joue une musique* entraînante et efficace, avec juste ce qu'il faut d'exotisme. La troupe est joyeuse et tendre, s'amuse elle-même à l'évidence et fait le bonheur de son jeune public. — C. F.

* Tous les mercredis à 14 h et 16 h 30. Les samedi et dimanche à 14 h.

DANSE

« La Dansomanie » à la Salle Favart

Le chorégraphe suédois Ivo Cramer a remonté *la Dansomanie*, un ballet qui avait été créé à l'Opéra de Paris en juin 1800. Son auteur, Pierre Gardel, s'y laissait aller à la fantaisie et caricaturait l'engouement *de ses contemporains pour la danse au lendemain* de la Terreur. Paraphrasant l'action du *Bourgeois gentilhomme* il réunissait sur scène tous les pas en vogue dans les salons (comme la valse toute récente) et aussi dans les ballets, où la technique, sous l'influence d'Auguste Vestris, s'orientait vers la virtuosité. En complément de programme, un extrait de l'acte III de *Napoli*, un divertissement de haute école *signé d'un élève de Vestris*, Bournonville (1842). — M. M.

ET AUSSI. — *Création 1*, au Centre de Wallonie, rue Quincampoix (Chorégraphie de B. Farges, J. de Bussac, L. van Kote (du 12 au 17 novembre). *Double Duo*, de Karole Armitage, au Théâtre de la Bastille (21 h, jusqu'au 16 novembre).

EXPOSITIONS

Le mois des musées et des arts plastiques

Il bat son plein, avec ses quatre cents manifestations annoncées à travers la France, dont certaines auraient eu lieu de toute façon, mais d'autres pas sans cette vaste campagne d'incitation à la « ruée vers l'art », lancée par le ministère de la culture avec tout ce qu'il faut de publicité, d'affiches, d'affichettes, d'autocollants, de badges, de clips, de flashes, à l'intention des quinze-vingt-cinq ans, d'abord.

Au programme du mois : des expositions d'intérêt et de portée variables, celles nombreuses de fonds régionaux d'art contemporain, qui comme à l'habitude vont au public (même par voie ferrée) si le public ne va pas à eux ; des bilans d'acquisitions dans les musées de province (comme à Angers ou à Pau) ; une rétrospective Ozenfant au musée de Saint-Quentin pour le centenaire de la naissance de l'artiste ami de Le Corbusier ; la présentation exceptionnelle de l'ensemble des dessins et gravures de la collection Besson au musée de Besançon (Bonnard, Cross, Vallotton, Signac...) ; celle, dans la petite ville de Thiers, des œuvres réalisées lors d'un symposium de sculptures métalliques... Ou encore celle au Louvre des meubles transformables, pour une fois ouverts. C'est symbolique. — G. B.

ET AUSSI. — *De Stijl et l'architecture en France*, à l'Institut français d'architecture, rue de Tournon. *Tony Cragg*, à l'ARC. *Sculptures contemporaines*, à la Fondation Cartier, à Jouy-en-Josas.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche (42-77-12-33).

MATTA. Grande galerie. MNAM. Jusqu'au 16 décembre.

KLEE ET LA MUSIQUE. Grande galerie. Jusqu'au 1er janvier.

LEÇON D'ANATOMIE. Salle d'art graphique. Jusqu'au 1er décembre.

IAKOV TCHERNIKHOV. Les fantaisies architecturales. Jusqu'au 8 décembre.

AIR FRANCE ET SON IMAGE, 50 ans d'évolution d'un logo. Jusqu'au 18 novembre. — LE BATEAU BLANC. Science, technique, design : la construction navale à Triestre. Jusqu'au 3 février. CCI.

AFP : 150 ans d'agence de presse. Jusqu'au 20 janvier. BPI.

COLLAGES POUR DEUX HISTOIRES. Thème illustré. Jusqu'au 9 décembre. Bibliothèque des enfants, piazza.

Musées

INAUGURATION DU MUSÉE PICASSO : Dessins cubistes. Musée Picasso, 5, rue de Thorigny (42-71-25-21). Sauf mardi de 10 h à 17 h 15. Entrée : 16 F ; Dim. : 8 F.

SIR JOSHUA REYNOLDS, 1723-1792. Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower (42-61-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 20 F ; sam. : 13 F. Jusqu'au 16 décembre.

ANCIENS ET NOUVEAUX. Choix d'œuvres acquises par l'Etat ou avec sa participation de 1981 à 1985. Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower (voir ci-dessus). Entrée gratuite le 13 janvier. Jusqu'au 3 février.

LA GLOIRE DE VICTOR HUGO. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (voir ci-dessus). Jusqu'au 6 janvier.

SOLEIL D'ENCRE. Manuscrits et dessins de Victor Hugo. Petit Palais, avenue Winston-Churchill (42-65-12-73). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 5 janvier.

LE BRUN A VERSAILLES. Jusqu'au 6 janvier — ANDREA SOLARIO EN FRANCE. Du 15 novembre au 3 mars — HOMMAGE A JEAN-BAPTISTE PIGALLE, 1714-1785. Du 15 novembre au 10 février. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (42-60-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 16 F (gratuite le dimanche).

VERA SZEKELY. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (47-23-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 : Mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée : 15 F. Jusqu'au 5 janvier.

MAITRES MODERNES DE LA COLLECTION THYSSEN-BORNEMISZA. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Entrée : 18 F. Jusqu'au 5 janvier.

TONY CRAGG — MARTIN DISLER — JEAN-MICHEL GAUTREAU. Loin de L.A. ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 1er décembre.

IMAGINER, CONSTRUIRE : Basset, Beukert, Böhm, Friedman, etc. Bibliothèque du Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 24 novembre.

HENRI CARTIER-BRESSON. En Inde — IMAGES INDIENNES. L'Inde vue par les photographes indiens au XIXe siècle — AUTOCHROMES. Jusqu'au 13 janvier. — ARCHITECTURES-PHOTOGRAPHIES. Construire avec la culture. Jusqu'au 6 janvier. — METROPOLIS. Photographies d'un tournage. Jusqu'au 18 novembre. Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (47-23-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 12 F ; dim. : 6 F.

LE PASSÉ COMPOSÉ. Les 6x13 de J.H. Lartigue. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (42-96-10-34). T.l.j. de 12 h à 19 h. Jusqu'au 26 janvier.

PAUL BELMONDO. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F. Jusqu'au 19 janvier.

A LA DÉCOUVERTE DE DUDOVICH. Musée de la Publicité, 18, rue de Paradis (42-46-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 6 janvier.

ARTS AFICAINS. Sculptures d'hier, peintures d'aujourd'hui. Musée national des arts africains et océaniens, 293, avenue Daumesnil (43-43-14-54). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Jusqu'au 13 janvier.

AUTOPORTRAITS CONTEMPORAINS. Œuvres sur papier. Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf (45-55-91-50). Sauf dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 1er mars.

MORETTI. Guerre-Paix. Musée de la poste, 34, *boulevard de Vaugirard (45-20-15-30)*. Sauf dim. (et jours fériés), de 10 h à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 23 novembre.

LA MEDAILLE-OBJET. Musée de la Monnaie, 11, quai de Conti (43-29-12-48). Sauf sam., dim., et jours fériés, de 11 h à 17 h. Entrée libre. Jusqu'à fin décembre.

EUGENE BEJOT, graveur de Paris (1867-1931). Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 12 janvier.

BALZAC ET LE MONDE DES COQUINS, de Vidocq à Vautrin. Maison de Balzac, 47, rue Raynouard (42-24-56-38). Sauf lundi (et jours fériés), de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 2 février.

L'ÉCOLE NATIONALE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER, 1885-1985. Musée de la marine, palais de Chaillot (45-53-31-70). Sauf mardi, de 10 h à 18 h. Jusqu'au 30 novembre.

ART ET CIVILISATIONS DES CHASSEURS DE LA PRÉHISTOIRE. Musée de l'homme, palais de Chaillot (45-53-70-60). Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 6 janvier.

Centres culturels

ARTISTES INDIENS EN FRANCE. Centre national des arts plastiques, 11, rue Berryer (45-63-90-55). Sauf mardi, de 11 h à 18 h. Entrée : 9 F. Jusqu'au 30 novembre.

RENAISSANCE ET MANIÉRISME DANS LES ÉCOLES DU NORD. Dessins des collections de l'Ecole des beaux-arts. ENSBA, chapelle des Petits-Augustins, 14, rue Bonaparte (42-60-34-50). Sauf mardi, de 13 h à 19 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 16 décembre.

L'ART DU VERRE EN WALLONIE, de 1802 à nos jours. Centre Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). Sauf lundi, de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 24 novembre.

DE STIJL ET L'ARCHITECTURE EN FRANCE. Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon (46-33-90-36). Tlj, de 11 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 20 décembre.

ELIZABETH FRANZHEIM. Œuvre 1965-1985. Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). Jusqu'au 5 décembre.

WILLIAM T. WILEY. Californie L American Center, 261, boulevard Raspail (43-35-21-50). Sauf dim., de 12 h à 19 h ; sam., de 12 h à 17 h. Jusqu'au 30 novembre.

ARTISTES CANADIENNES : S. Alexander, S. Bouchard, T. Sasaki, S. Scott. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (45-51-35-73). Sauf lundi, de 10 h à 19 h. Jusqu'au 24 novembre.

LES HUGUENOTS. Archives nationales, 87, rue Vieille-du-Temple (42-77-11-30). Sauf mardi, de 11 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 6 janvier.

DESSINS HOLLANDAIS ET FLAMANDS du Cabinet des estampes de l'université de Leyde. Jusqu'au 22 décembre. — MARIE BOT. Photos des grands pèlerinages de pénitence en Europe. Jusqu'au 30 novembre. Institut néerlandais, 121, rue *de Lille (47-05-85-99). Sauf lundi, de 13 h* à 19 h. Entrée libre.

OLGA BILLGREN. Œuvres récentes — ROLAND KEMPE. Peintures, dessins. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (42-71-82-20). De 12 h à 18 h ; *sam. et* dim., de 14 h à 18 h. Jusqu'au 26 décembre.

MARIONNETTES ET OMBRES D'ASIE. Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (42-97-27-00). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. *Entrée : 18 F.* Du 15 novembre au 2 mars.

EVA MARIA SCHON. Centre culturel allemand, 31, rue de Condé (43-26-09-21). Sauf sam. et dim., de 13 h à 20 h. Du 15 novembre au 18 décembre.

LE TIBRE ET ROME. Hôtel de ville, salle Saint-Jean. Sauf mardi, de 11 h à 19 h. Jusqu'au 20 décembre.

Galeries

RETRO MUSIC, 1890-1970. Galerie 1900-2000, 8, rue Bonaparte (43-25-84-20). Jusqu'au 30 novembre.

LA PHOTOGRAPHIE SURREALISTE AVANT 1940. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 4 décembre.

PEINTRES AUX FOURNEAUX. Galerie Claude Bernard, 9, rue des Beaux-Arts (43-26-97-07). Jusqu'au 30 novembre.

MAITRES IMPRESSIONNISTES ET MODERNES. Galerie D. Malingue, 26, avenue Matignon (42-66-60-33). Jusqu'au 14 décembre.

BEOTHY ET L'AVANT-GARDE HONGROISE. Galerie Franka-Berndt, 11, rue de l'Echaudé (43-25-52-73). Jusqu'au 7 janvier.

IRÈNE ZACK. Sculptures — BERT FERAL. Peintures. La Galerie, 67, rue Saint-André-des-Arts (46-33-34-14). Jusqu'au 30 novembre.

ANTOINE BOOTZ — CHARLES-CHRISTOPHER HILL. Œuvres récentes. Galerie Baudoin-Lebon, 34, rue des Archives (42-72-09-10). Du 15 novembre au 4 janvier.

PATRICK DAMIOLINI. Sculptures — RUTH NAHOUM. Travaux sur papier. Les Nouveaux Artistes, 184, avenue Jean-Jaurès (42-40-24-93). Jusqu'au 7 décembre.

ARSLAN. Influences. Galerie J.-Briance, 23-25, rue Guénégaud (43-26-85-51). Du 15 novembre au 21 décembre.

POUL ANKER BECH. Pastels 1985. Galerie B. Rocourt, 12, rue La Boétie (42-65-93-65). Jusqu'au 13 décembre.

ROBERTO BARNI. Huiles et dessins. Galerie Eolia, 10, rue de Seine (43-26-36-54). Jusqu'au 30 novembre.

BEDRI BAYKAM. Galerie D. Templon, 1, impasse Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 27 novembre.

ROGER BLAQUIÈRE. Peintures. Galerie Eldée, 105, rue du Faubourg-Saint-Honoré (42-89-09-51). Jusqu'au 7 décembre.

DE CHIRICO, néo-baroque. Artcurial, 9, avenue Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 15 décembre.

ABRAHAM DAVID CHRISTIAN. Sculptures et dessins. Galerie P. Casini, 13, rue Chapon (48-04-00-34). Jusqu'au 21 décembre.

AUREL COJAN. Galerie Raph, 12, *rue* Pavée (48-87-80-36). Jusqu'au 15 décembre.

PHILIPPE COMPAGNON. Sculptures et dessins. Galerie B. Jordan, 54, rue de Verneuil (42-96-37-47). Jusqu'au 23 novembre.

DOUCET. Galerie Ariel, 140, boulevard Haussmann (45-62-13-09). Jusqu'au 6 décembre.

ESTÈVE. Aquarelles et peintures. Galerie Tendances, 105, rue Quincampoix (42-78-61-79). Jusqu'au 18 janvier.

BERNARD FRIZE. Galerie Crousel-Hussenot, 80, rue Quincampoix (48-87-60-81). Jusqu'au 21 novembre.

GÉRARD FROMANGER. Chimères. Galerie Isy Brachot, 35, rue de Seine (43-54-22-40). Jusqu'au 14 décembre.

MARCEL GILI. *Les Troupeaux. Galerie Art contemporain, 22, rue de l'Odéon* (46-33-49-24). Jusqu'au 29 novembre.

SIGURDUR GUDMUNDSSON. Sculptures et dessins. Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 4 décembre.

GUTHERZ. Dessins, aquarelles, peintures. Galerie Jean Peyrole, 14, rue de Sévigné (42-77-74-59). Jusqu'au 30 novembre.

JACQUES HARTMANN. Peintures et dessins. Galerie Berggruen, 70, rue de l'Université (42-22-02-12). Jusqu'à fin novembre.

SHEILA HICKS. L'art généré par la vie. Galerie des Femmes, 74, rue de Seine (43-29-50-75). Jusqu'au 11 janvier.

ALLEN JONES. Galerie P. Trigano, 4 *bis*, rue des Beaux-Arts (46-34-15-01). Jusqu'à fin novembre.

DAVID KAPP. Manhattan. Galerie C. Cheneau, 30, rue de Lisbonne (45-63-36-06). Jusqu'au 28 décembre.

PIERRE LE CLÈRE. Peinture. Galerie Breteau, 70, rue Bonaparte (43-26-40-96). Du 15 novembre au 14 décembre.

GUY LE MEAUX. Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (42-96-69-57). Jusqu'au 30 novembre.

ANDRÉ MASSON. Œuvres 1923-1972. Galerie J.-J. Dutko, 5, rue Bonaparte (43-26-96-13). Jusqu'au 14 décembre. — Peintures, pastels et dessins, 1924-1974, Galerie Lahumière, 88, bd de Courcelles (47-63-03-95). Jusqu'au 30 novembre.

MATTA. Pastels et crayons. La Pochade, 11, rue Guénégaud (43-54-89-03). Jusqu'au 30 novembre.

LADY McCRADY. Heaven & Hell. Galerie Donguy, 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). Jusqu'au 23 novembre.

MILLECAMPS. Peintures et gouaches 1983-1985. Galerie suisse de Paris, 17, rue Saint-Sulpice (46-33-76-58). Du 15 novembre au 4 janvier.

VICTOR MORGADO. L'Œil de Bœuf, 58, rue Quincampoix (42-78-36-66). Jusqu'au 29 novembre.

NIVOLLET. Galerie A. Candau, 17, rue Keller (43-38-75-51). *Jusqu'au 15 décembre.*

ANDREAS PFEIFFER. Galerie Gutharc Ballin, 47, rue de Lappe (47-00-32-10). Jusqu'au 12 décembre.

ROBERT RAUSCHENBERG. Œuvres récentes. Galerie D. Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 27 novembre.

VERA SZEKELY. Galerie Pierre Lescot, 153, rue Saint-Martin (48-87-81-71). Jusqu'au 7 décembre.

TAPIES. Peintures 1965-1988. Galerie Adrien Maeght, 42-46, rue du Bac (45-48-45-15). Jusqu'à fin novembre.

VILLEGLE. Espace C. Breguet, 10, passage Turquetil (43-79-14-43). Jusqu'au 14 décembre.

VIKO. Dessins, aquarelles, peintures. La Gravure, 41, rue de Seine (43-26-05-44). Jusqu'au 26 novembre.

En région parisienne

BOULOGNE-BILLANCOURT. Jean Niermans, architecte, premier Grand Prix de Rome. Musée municipal, hôtel de ville, 26, place André-Morizet. Jusqu'au 6 décembre. — Les jeux d'adresse. Centre culturel, 22, rue de la Belle-Feuille (46-04-82-92). De 10 h à 21 h : dim. de 10 h à 12 h. Jusqu'au 15 décembre.

CERGY-PONTOISE. Gare à la peinture. Gare SNCF de Cergy Saint-Christophe (30-30-33-33). Jusqu'au 26 novembre.

GENTILLY. Albert Feraud — Chu Teh Chun. Salle des fêtes de la mairie (45-81-11-45). Jusqu'au 24 novembre.

IVRY-SUR-SEINE. Imagerie populaire de l'Inde contemporaine. Galerie F. Léger, 89 *bis*/93, avenue G.-Gosnat (46-70-15-71). Sauf dim. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 30 novembre.

JOUY-EN-JOSAS. Sculptures. Fondation Cartier (39-56-46-46). Jusqu'au 5 janvier.

LA DÉFENSE. Art d'Asie. Galerie de l'Esplanade (43-26-14-70). De 11 h à 19 h ; sam. et dim. de 12 h à 19 h. Entrée libre. *Jusqu'au 31 décembre.*

MARLY-LE-ROI. Les chevaux de Marly. Musée-promenade, parc de Marly (39-69-06-26). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 15 décembre.

POISSY. L'art en milieu hospitalier. Centre hospitalier, 10, rue du Champ-Gaillard (30-74-92-11). Jusqu'au 3 janvier.

PONTOISE. Henri-Jean Closon, 1888-1975. Jusqu'au 8 décembre. — Noir et blanc. *Jusqu'au 28 février.* Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (30-38-02-40). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. — Le monde paysan au XIXe siècle. Musée Pissarro, 17, rue du Château (30-31-06-75). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 28 février.

SAINT-DENIS. Maurice Loutreuil, 1885-1925. Musée d'art et d'histoire, 22 *bis*, rue Gabriel-Péri (48-20-63-83). *Sauf mardi, de 10 h à 17 h 30 ; dim., de* 14 h à 18 h 30 Jusqu'au 2 février.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. Le chemin de Gauguin, genèse et rayonnement. Musée départemental du Prieuré, 2, rue Maurice-Denis (39-73-77-87). Jusqu'au 31 décembre.

SÈVRES. Villeroy et Boch, 1748-1985. Musée national de la céramique, place de la Manufacture (45-34-99-05). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et *de 13 h 30 à 17 h 15.* Entrée : 16 F ; dim. : 8 F. Jusqu'au 20 janvier.

VERSAILLES. Orfèvrerie française du musée. Musée Lambinet, 54, boulevard de la Reine (39-50-30-32). Sauf lundi, de 13 h à 17 h 30 ; sam. et dim., de 14 h à 18 h. Jusqu'au 15 décembre.

En province

ANGERS. Marionnettes de théâtre d'ombres indien. Musée Pincé, 32 *bis*, rue Lenepveu (41-88-64-65). Jusqu'au 1er décembre.

BORDEAUX. François Boisrond. Peintures récentes — Aimer les musées : Blais, Titien, Boisrond, Le Pérugin, etc. CAPC. Entrepôt Lainé, rue Foy (56-44-16-35). Jusqu'au 24 novembre.

CASES-DE-PÈNE. Claude Viallat, Œuvres récentes. Fondation du château de Jau. Jusqu'au 8 décembre.

LILLE. Au temps de Watteau, Fragonard et Chardin, les Pays-Bas et les peintres français du XVIIIe siècle. Musée des beaux-arts, place de la République (20-57-01-84). Jusqu'au 8 décembre.

LYON. Octobre des arts : Collection du musée Saint-Pierre. Musée des beaux-arts, 20, place des Terreaux (78-28-07-66). — E. Ruscha/ M. Schifano. Musée Saint-Pierre, 16, rue du Président-Edouard-Herriot (78-30-50-66) — Eduardo Paolozzi. Elac, centre d'échanges de Perrache (78-42-27-39). Et d'autres expositions. Jusqu'au 18 novembre.

MARSEILLE. Les faïences de Saint-Jean-du-Désert. Musée Grobet-Labadie, 140, boulevard Longchamp (91-62-21-82). Jusqu'au 15 janvier. — Un nouvel itinéraire dans la ville : Delbès, Munk, Tatafiore. Arca, 61, cours Julien (91-42-18-01). Jusqu'au 7 décembre. — Hubert Munier. Galeries de la Vieille Charité, rue de la Charité (91-54-77-75). Jusqu'au 29 décembre. — Objectif : Monuments. Musée d'histoire, centre Bourse (91-90-42-22). Jusqu'au 30 novembre.

MORLAIX. Naissance de l'Ecriture — Architecture vernaculaire en Bretagne, du XVe au XXe siècle — Alexandre Ledan, 1777-1855. Musée des Jacobins, place des Jacobins (98-88-68-88). Jusqu'au 8 décembre.

NANTES. Depuis Matisse, la couleur. Musée des beaux-arts, 10, rue Georges-Clemenceau (40-74-53-24). Jusqu'au 27 novembre. — Acquisitions des musées des Pays de la Loire, 1982-1985. Musée des ducs de Bretagne, tour du Fer à cheval (40-47-18-15). Jusqu'au 5 janvier.

NICE. Fonds d'art contemporain des musées de Nice. Enac, centre Nice-Etoile, 24, avenue Jean-Médecin (93-62-18-85). Jusqu'au 30 novembre — Galerie des Ponchettes, 77, quai des États-Unis (93-85-65-23) — Galerie d'art contemporain, 59, quai des États-Unis (93-62-37-11). Jusqu'au 5 janvier — Les fleurs de Ranger. Musée Masséna, 65, *rue de France* (93-88-11-34). Hiver.

PERPIGNAN. Rabascall. Musée Puig, 42, avenue de Grande-Bretagne. Jusqu'au 7 décembre.

SAINT-PRIEST. François Martin. Mozart, le Nègre et la Dame. Galerie municipale, place Ferdinand-Buisson (78-20-02-50). Jusqu'au 1er décembre.

SAINT-QUENTIN. Amédée Ozenfant, 1886-1966. Rétrospective. Musée Antoine-Lecuyer, 28, rue Antoine-Lecuyer (23-64-72-44). Jusqu'au 2 décembre.

STRASBOURG. Dix années d'enrichissements, 1975-1985. Jusqu'au 17 novembre. — Autour de la boîte-en-valise de Marcel Duchamp. Jusqu'au 24 novembre. Musée d'art moderne, 1, rue du Vieux-Marché-aux-Poissons (88-32-46-07).

THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

FABULATORI DUO : Tourtour (48-87-82-48), 18 h 30 (13).

DIEU ABOIE-T-IL : Bressuire, Théâtre municipal. (49-65-09-04), 20 h 30 (14 au 16).

JEANNE D'ARC ET SES COPINES : Comédie de Paris (42-81-00-11), 22 h (15).

FOOL FOR LOVE : Espace Cardin (42-66-17-81), 21 h (15).

LA CITÉ INVISIBLE : Espace Kiron (45-44-41-42), 18 h (15).

MIMIE EN QUÊTE D'HAUTEUR : Potinière (42-61-44-16), 21 h (15).

LE SONGE : Plaine (48-42-32-25), 20 h 30 (15).

SOS : Choisy-le-Roi, Paul-Eluard (48-90-89-79), 20 h 30 (15).

LES LEGS, L'EPREUVE : Nanterre, Amandiers (47-21-18-81), 20 h 30 (16).

HAUTE SURVEILLANCE : MarieStuart (45-08-17-80), 22 h 15 (19).

LA GUEGUERRE : Templiers (48-77-04-64), 20 h 30 (19).

PHÈDRE : Ritsos : Rond-Point, petite salle (42-56-70-80), 18 h 30 (19).

HORS PARIS

AVIGNON : Brisure, d'Alain Timar, au Théâtre des Halles (90-85-52-57) de 18 h à 20 h du 14 au 30 novembre.

BOULOGNE-SUR-MER : Dernières Cartes, d'Arthur Schnitzler, mise en scène de Christian Baggen, au Théâtre municipal (21-30-28-01), les 16 et 17 novembre.

SAINT-ÉTIENNE : la Pièce du sirocco, de Jean-Loup Rivière, par Jean-Louis Jacopin, au palais des Beaux-Arts, du 19 au 23 novembre.

MARSEILLE : Glengarry glen ross, de David Mamet, adaptation de Pierre Laville, mise en scène Marcel Maréchal, avec Jacques Fabbri et Francis Perrin, à la Criée (91-54-74-54), du 19 novembre au 21 décembre.

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

☛ Spectacles sélectionnés par le club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), ven. à 19 h 30 ; lun. à 20 h : le Siège de Corinthe ; sam. à 14 h 30 et 20 h 30 ; mar. à 19 h 30 : le Lac des cygnes.

SALLE FAVART (42-96-06-11), mer., jeu., lun. à 19 h 30 : Dansomanie/Napoli ; Concert : ven. à 20 h : Bach (P. Doukan, H. Le Floch, M. Bailly, L. Boulay).

COMÉDIE-FRANÇAISE (42-96-10-20), mer., sam., dim. à 14 h 30 ; jeu., mar. à 20 h 30 : la Tragédie de Macbeth ; mer., ven., sam., lun. à 20 h 30 : l'Imprésario de Smyrne ; dim. à 20 h 30 : Bérénice.

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Foyer : mer. à 14 h 30 ; sam. à 15 h : Voyages d'Ulysse ; lun. et mar. à 20 h 30 : Récitations conversations : Mélodie (Caroline Gauthier) : Théâtre Gémier (lun., mar.), 20 h 30 ; dim. à 15 h (dern.) : la Septième Porte.

ODÉON (43-25-70-32). Théâtre de l'Europe (dim. soir, lun.), à 20 h 30, dim., à 15 h : L'Illusion, de Corneille.

PETIT-ODÉON (43-25-70-32). (lun.), à 18 h 30 : Entretien de M. Descartes avec M. Pascal le Jeune, de J.-C. Brisville.

☛ TEP (43-64-80-80), (lun.), 20 h 30 ; dim. à 16 h 30 : George Dandin. Vidéo/Théâtre : sam. à 18 h 30 et 22 h 30 ; dim. à 15 h et 19 h : le TEP dans tous ses états ; Minisalle : jeu. à 21 h, ven. et sam. à 22 h 30 ; dim. à 19 h : le Oui de Malcolm Moore.

BEAUBOURG (42-77-12-33) : *Débats/Rencontres* : mer., à 15 h, Heure du conte, « L'invitation au voyage » ; *14 h 30 : Pour D. H. Lawrence* : Projection de films d'après l'une de ses nouvelles ; Tables rondes sur D. H. Lawrence ; mer. à 19 h, « Lawrence et la psychanalyse » ; à 21 h, « Lawrence et la femme » ; jeu. à 21 h, « Lawrence aujourd'hui ; jeu. à 18 h 30, Entretien avec Matta ; 18 h 30, Rencontres Amérique latine. (La littérature sud-américaine aujourd'hui ; ven. à 21 h , Jouissance du dire, de D. Sibosi ; lun. à 14 h 15 : Des enfants rencontrent des scientifiques (L'homme préhistorique et l'outil) ; 19 h, Franck Venaille « La tentation de la sainteté » ; *Cinéma-Vidéo* : (mar.) : 13 h., lun. à 17 h 30, Marguerite Yourcenar, de N. Robowski ; 16 h, Le Chili vous souhaite la bienvenue, de R. Hop ; 19 h, les Muses sataniques, de J. Zeno. *Vidéodisques Opéra* (mar.) à 13 h, 16 h et 19 h : Il Trittico/Puccini ; Falstaff/Verdi ; Idomeneo/Mozart. *Cinéma et Islam* : mer. à 18 h, sam. à 15 h, Cinécalligrammes ou la calligraphie arabe, de M. Charbagi ; *la Mosquée de Kairouan*, de H. Chatti, M. Driss ; De Marrakech à Grenade : les Almohades, de H. Chatti ; jeu., ven., sam. à 15 h : Benham Nathegby ; de jeu. à dim. 18 h : Paris vu par le cinéma d'avant-garde (1923-1983). (Programme détaillé au poste 47-21) ; ven., sam. de 17 h à 20 h : Cadre de Ville CCI. On a *marché dans* la ville... (Documentaires des films de R. Ruiz, A. Varda...). *Le cinéma indien à travers ses stars* : sauf mardi, se reporter à la rubrique Festival de cinéma. *Concerts/Spectacles* : mer. à 13 h, Musique classique du vingtième siècle ; sam. à 18 h, Nouvelle musique improvisée ; lun. à 20 h 30 : Allemagne/Etats-Unis. Concert par l'ensemble Intercontemporain ; *Forum de la danse* : du mer. au ven. à 18 h 30 ; sam., lun. à 21 h 30 ; dim. à 19 h : Tanztheater Neger (RFA) ; du mer. au ven. à 20 h ; sam., lun. à 18 h 30 ; dim. à 16 h : Ballet Opera Paulista (Brésil) ; du mer. au ven. à 21 h 30 ; sam., lun. à 20 h ; dim. à 17 h 30 : Nina Wiener and Dancers Etats-Unis.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83) : Black season : mer., jeu., vend., mar. à 20 h 30 ; sam. à 16 h et 20 h 30 ; dim. à 14 h 30 et 18 h 30 : Black and Blue – Revue noire. Spect. de C. Segovia et H. Orezzoli ; dir. orch. : R. Stevenson ; chorégraphie : *H. Le Tang* (Musiques de Duke Ellington, Fats Waller, Jelly Roll Morton, Louis Armstrong. *Concert* : lun. à 18 h 30 : Ch. Ludwig ; Ph. Cassard (Schumann, Debussy, Mendelssohn, etc.).

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77) (Lun., Dim. soir) 20 h 45, dim. à 14 h 30 : Une station-service. *Jazz* : de mer. à sam. 18 h 30 : The Klezmorim (jazz yiddish). *Concert* : mar à 18 h 30 : Guher et Suher Pekinel (piano) (Brahms, Ravel, Stravinski). *Le Théâtre de la Ville au Th. de l'Escalier d'or* (dim., lun.), 18 h : le Saperleau ; (dim. lun.) à 20 h 45 : G. Laffaille.

☛ CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34) (dim. soir, lun.), à 20 h 30, dim. à 16 h : Bajazet.

Les autres salles

☛ A. DÉJAZET (48-87-97-34) (D. soir), 20 h 30, dim. 15 h : les Folies du samedi soir.

☛ AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17), 20 h 45 : Medea Mahrm, dern. le 16.

☛ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30 : Lily et Lily.

☛ ARTS HÉBERTOT (43-87-23-23) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h, sam. 17 h 30 : le Sexe faible.

☛ ASTELLE-THEATRE (42-38-35-53), ven., sam., lun. 20 h 30, dim. 16 h : l'Amour en visite.

ATELIER (46-06-49-24) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h : Deux sur la balançoire.

☛ ATHÉNÉE (47-42-67-27), Salle Ch.-Bérard, mer., jeu., ven., sam. 20 h 30, mar. 18 h 30 : Fin d'été à Baccarat. – Salle Louis-Jouvet, mer., jeu., ven., sam. 20 h 30, mar. 19 h : les Contes d'Hollywood.

BASTILLE (43-57-42-14), (L.) 19 h 30 : la Pièce du sirocco.

☛ BOUFFES DU NORD (42-39-44-50) les 13, 14, 19 à 20 h, le 16 à 13 h : le Mahabharata.

☛ BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h 30 : Tailleur pour dames.

☛ BOURVIL (43-73-47-84) (D., L.) 20 h : Droit d'apostrophe ; 21 h, sam. 16 h : Pas deux comme elle ; 22 h 30, sam. 17 h 30 : Y'en a marr... ez vous ?

☛ CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15) (D., L.), 20 h 30 : le Découvert.

☛ CARTOUCHERIE Th. du Soleil (43-74-24-08), mer., jeu., ven., sam. 18 h 30, dim. 15 h 30 : l'Histoire terrible mais inachevée de Norodom Sihanouk, roi du Cambodge ; Aquarium *(43-74-99-61) (J., D. soir, L.), 20 h 45*, dim. 16 h : les Heures blanches ; Epée de bois (48-08-39-74), jeu., ven., sam. 20 h, dim. 15 h 30 : Maître Puntila et son valet Matti ; Tempête (43-28-36-36) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Ke voi ?

☛ CHAPELLE ST-LOUIS DE LA SALPÊTRIÈRE, *le 16 à 20 h 30* : la Dernière nuit de Don Juan.

☛ CINQ DIAMANTS (43-21-71-58) (D. soir, L., Mar.), 22 h, dim. 18 h 30 : Médor.

☛ CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Grand Théâtre (D., L., Mar.) 20 h 30 : Horace ; Galerie (D., L., Mar.), 20 h 30 : *Un vol d'oies sauvages* ; Resserre (D., L.), 20 h 30 : le Pavillon des enfants fous.

CLA (46-72-63-38), 21 h 15 : la Nuit suspendue.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41) (Mer., D. soir), 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30 : L'âge de monsieur est avancé.

☛ COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.

☛ COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11) (D. soir) 20 h 30, dim. 15 h 30 : le Confort intellectuel ; (D. soir) 22 h, sam., dim. 18 h : Jeanne d'Arc et ses copines, à partir du 15.

DAUNOU (42-61-69-14) (D. soir, Mer.) 21 h, dim. 15 h 30 : Au secours, elle me veut.

☛ DÉCHARGEURS (42-36-00-02) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : les Fils du soleil.

☛ DIX HEURES (46-06-07-48) (D.) 20 h 30 : Femmes.

☛ DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47) *(D. soir, L., Mar.) 20 h 30, dim 16 h* : Play Strindberg.

☛ ÉDOUARD VII (47-42-57-49) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 15 h 30 : Chapitre II.

☛ ÉPICERIE (42-72-23-41) (D., L.), 20 h 30 : Ballade au square.

☛ ESCALIER D'OR (45-23-15-10), (L.) 18 h : le Saperlau.

☛ ESPACE CARDIN (42-66-17-81) (D. soir, L.) 20 h 30, sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h : Fool for love, à partir du 15.

☛ ESPACE GAITÉ (43-27-95-94) (V., D.), 22 h 15 : le Kabbaliste d'East Broadway.

☛ ESPACE KIRON (45-44-41-42) les 15, 16 à 20 h, le 17 à 16 h : Ombres de L'Andhra Pradesh ; les 15, 16, 19 à 21 h 30, le 17 à 18 h : la Cité invisible.

☛ ESPACE MARAIS (42-71-10-19) (L., Mar.), 20 h 30 : Laetitia.

☛ ESSAION (42-78-46-42), 20 h 30 : Marie ; 22 h : la Florisane.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (48-72-82-89) (D., L., Mar.), 20 h 45 : la Bonne Place.

☛ FONTAINE (48-74-74-40) (D.), 18 h 30 : Rififoin dans les labours ; (D., L.) 21 h : Triple Mixte.

☛ GAITÉ MONTPARNASSE (43-22-16-18) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h : Love.

GALERIE 55 (43-26-63-51) (D., L.) 20 h 30 : The Caretaker.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-59-89-99) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 18 h : Saga.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (48-03-22-00), tlj à partir de 11 h : S. Desvigne ; à partir de 14 h 15 : Troupe Pepac ; sam. et dim. 15 h : Troupe Pelican ; tlj 18 h 45 : Parade du fit.

☛ HUCHETTE (43-26-33-99) (D.) 19 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Jardin des supplices.

☛ JARDIN D'HIVER (42-55-74-40), jeu. 21 h, sam. 16 h et 21 h : Je songe au vieux soleil ; mer., ven., mar. 21 h : Mes souvenirs.

☛ LA BRUYÈRE (48-74-76-99) (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h : *l'Indien sous Babylone.*

☛ LIERRE-THÉATRE (45-86-55-83) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 16 h : le Vieil Homme et la Mer.

☛ LUCERNAIRE (45-44-57-34) (D.) : I. *18 h : Simone Weil 1909-1943, rel. except. le 13* ; 20 h : les Marraines de Dieu ; 21 h 45 : Diabolo's 1929-1939. – II. 18 h : Pardon M'sieur Prévert : 20 h : la Fête noire ; 22 h 15 : Shame.

☛ LYS-MONTPARNASSE (43-27-88-61) (D. soir, L.) 19 h, dim. 15 h : Amour maternel ; (D., L.) 21 h : Dieu *aboie-t-il ?*

MADELEINE (42-65-07-09) (D. soir, L.) 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h : Comme de mal entendu.

☛ MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30) le 19 à 20 h 30 : Yakshagana du Karnakata.

☛ MARAIS (42-78-03-53) (D.) 20 h 30 : l'Eternel Mari.

☛ MARIE STUART (45-08-17-80) (D. soir, L.) 20 h 15, dim. 15 h 30 : Savage Love, à partir du 19 ; 22 h 15 : Haute surveillance, à partir du 19.

MARIGNY (42-56-04-41) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon. – Petite salle (42-25-20-74) (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h : Lorna et Ted.

☛ MATHURINS (42-65-90-00), Grande Salle (D. soir, L.), 21 h : Du rififoin dans les labours. – Grande Salle (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 15 h 45 : On ne sait comment.

MICHEL (42-65-35-02) (D., L.), 21 h 15, sam. 18 h 45 et 21 h 40 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (47-42-95-22) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 15 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30 : le Bluffeur.

☛ MOGADOR (42-85-45-30) (D. soir, L.) 20 h 30, sam. 16 h 30 et 21 h, dim. 16 h 30 : la Femme du boulanger ; mer. 14 h et *16 h 30*, sam., dim. *14 h : les* Aventures du cochon en Amazonie.

☛ MONTPARNASSE (43-20-89-90), Grande Salle (D. soir, L.) 20 h 45, sam. 17 h 30 et 21 h 15, dim. 15 h 30 : les Gens d'en face ; Petite Salle (D. soir, L.) 21 h, sam. 18 h 30, dim. 16 h : la Goutte.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76) (Mer., D. soir), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Gigi.

ŒUVRE (48-74-42-52) (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h : l'Escalier.

☛ PALAIS DES GLACES (46-07-49-93) (D. soir) 20 h 30, dim. 16 h : le Grand Meaulnes, dern. le 17.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81) (D. soir, L.) 20 h 45, sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Voisin, voisine.

☛ PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90) (D. soir, L.) 20 h 30, mer., sam. 14 h 30, dim. 14 h 30 : Jules César.

☛ PARC DE LA VILLETTE (48-03-11-32) (D., L.) 21 h : Théâtre Zingaro.

☛ PLAISANCE (43-20-00-06) (D., L.), 20 h 30 : Libertango.

☛ POCHE (45-48-92-97) (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h : l'Ecornifleur ; (D. soir, L.) 19 h, dim. 17 h : Esquisses viennoises.

☛ PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 15 h : Dieu, Shakespeare et moi.

☛ POTINIÈRE (42-61-44-16) (D. soir, L.) 21 h, dim. 18 h 45 : Mimie en quête d'auteur, à partir du 15.

QUAI DE LA GARE (45-85-88-88), (D., L.) 21 h : la Christ et le Vierge ; (D) 18 h 30 : Phèdre, à partir du 12.

RENAISSANCE (42-08-18-50) (D. soir, L.) 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h : les Voisins du dessus.

☛ SAINT-GEORGES (48-78-63-47) (D. soir, L., Mar.), 20 h 45, dim. 15 h, sam. 19 h et 21 h 30 : On m'appelle Emilie.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93) (D., L.), 21 h : Nuit d'ivresse.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : la Bataille de Waterloo.

☛ TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79). I. Sam. 22 h, dim. 17 h, lun. et mar. 20 h 30 : l'Écume des jours ; (D. L., *Mar.*) 20 h 30 : Dialogues en forme de tringle. II. Sam. 22 h, dim. 17 h, lun. et mar. 20 h 30 : Juis clos ; (D., L, Mar.) 20 h 30 : les Pieds nickelés ; dim. 18 h 30, lun. et mar. 22 h 30 : Il est niais le divin enfant.

☛ TEMPLIERS (48-77-04-64) (D., L.) 20 h 30 : la Guéguerre, à partir du 19.

☛ *THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02)* (D.) 18 h 30 : Que faire de ces deux-là ? ; 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

☛ THÉATRE DE FORTUNE, le 15 à 21 h : l'Abominable Mister Tilt.

☛ THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65), jeu., ven. 20 h 30 : Astro Follies Show.

☛ THÉATRE 3 SUR 4 (43-27-09-16) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 17 h : le Tigre.

☛ TINTAMARRE (48-87-33-82) (D., L.) 20 h 15 : le Baron rouge ; 21 h 30 : C'est encore loin la mairie ; 22 h 30 : Lime crève l'écran.

☛ THÉATRE NOIR (43-46-91-93) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 17 h : Toussaint Louverture.

☛ THÉATRE 13 (45-88-16-30) (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h : Marthe.

☛ *THÉATRE 14 - J.-M.-SERREAU* (45-39-88-11) (D. soir) 20 h 45, dim. 17 h : Je vous écris d'un pays lointain, dern. le 17).

☛ THÉATRE 33 (48-58-19-63), ven., mar. 20 h 30 : Pourquoi pas Courteline ? ; mer. 20 h 30, sam. 18 h 30 et 20 h 30 : l'Enfant mort sur le trottoir - le *motif* ; jeu. 20 h 30, dim. 18 h 30 et 20 h 30 : J. Cocteau.

☛ THÉATRE DE LA PLAINE (48-42-32-25) (D. soir, L., mar.) 20 h 30, dim. 17 h : le Songe, à partir du 15.

☛ THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-70-80), Grande Salle, les 13, 19 à 20 h 30 : Les apparences sont trompeuses ; *les 14, 16 à 20 h 30, le 17 à* 15 h : les Oiseaux ; *le 15 à 20 h 30* : Oh ! les beaux jours ; Petite Salle (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 15 h : Maître Harold ; les 13, 14, 15, 16 à 18 h 30 : les Libertés de La Fontaine, le 19 à 18 h 30 : Phèdre.

☛ THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88) (D.) 20 h 30 : Lysistrata - Salomé.

☛ TOURTOUR (48-87-82-48) (D., L.) 18 h 30 : Fabulatori Due ; 20 h 30 : Fragments, dern. le 16 ; 22 h 30 : Classées X.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Elise, Isserteaux.

☛ VARIÉTÉS (42-33-09-92) (D. soir, L.) 20 h 45, sam. 18 h 45 et 21 h 30 : N'écoutez pas, mesdames.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35) (mar.), 20 h 15 : le Bel Indifférent – le Menteur ; (D.) 21 h 45 : Chant d'elles ; (L.) 23 h : Histoire d'O ; lun. 23 h : Banc d'essai des jeunes.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84) (D.), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. – II. 20 h *15* : *les* Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Deux pour le prix d'un.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11) (D.), I. 20 h 15 + sam. 23 h 45 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (45-49-27-78) (D. L.), 20 h 15 : les Méthodes de Camille Bourreau ; (mar., mer.), 22 h, dim., 20 : la Mort, le Moi, le Nœud.

NOUVEAU THÉATRE DE COLETTE (43-54-53-79), I. (L., mar.), 20 h 30 : A coups de fourches ; 21 h : Marlenbow.

PETIT CASINO (42-78-36-50) (D.), 21 h : Non, je n'ai pas disparu ; 22 h 15 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03) (D.), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Courteline et *Labiche en* vacances ; 22 h 30 : Nos désirs font désordre.

SENTIER DES HALLES (42-36-27-27) (D., L.), 20 h : La baignoire qui venait du froid.

THÉATRE 33 (48-58-19-63), mer., jeu., ven., mar. 18 h 30, dim. 16 h : Délires ; sam., dim. 20 h 30 : Courteline pas mort.

En région parisienne

ANDRÉSY, Eglise Saint-Germain, le 16 à 20 h 30 : Y. Gitlis, D. Hovora.

ANTONY, Th. F.-Gémier (46-66-02-74) (D. soir, L.), 21 h, dim., 15 h : Bête comme un homme.

ARGENTEUIL, CCM (39-61-25-29), le 15 à 20 h 30 : Horizons sonores XXI.

AUBERVILLIERS, Th. de la Commune (48-34-67-67), voir Festival d'Automne.

BAGNEUX, CC (46-64-52-11), le 15 à 21 h : R. Cray ; le 16 à 21 h : Chicago blues festival ; Th. V.-Hugo (D. soir), 20 h 30, dim. 15 h : Blang-seing.

BEZONS, CAC (39-82-20-88), le 15 à 21 h : Easy Jazz Band, Quatuor D. Valette, D. Périchon, F. Fichu, D. Westphal.

BOBIGNY, MC (48-31-11-45), voir Festival d'Automne.

BOISSY, Eglise, le 15 à 20 h 45 : Ensemble instrumental corde 94 (Mozart, Pergolese, Schubert...).

CERGY-PONTOISE, Th. des Arts (30-30-33-33), les 13, 15, 19 à 21 h : Je songe au vieux soleil ; les 14, 16 à 21 h : Mes souvenirs.

CLAMART, CC J. Arp (46-45-11-87), le 18 à 20 h 30 : Les marionnettes de Salzbourg.

COLOMBES, MJC (47-82-42-70), le 18 à 20 h 30 : l'Intervention.

LA COURNEUVE, CC J.-Houdremont (48-36-11-44), jeu., ven., sam. 20 h 45, dim. 16 h 30 : Nouvelles d'Odessa.

CRÉTEIL, Maison des arts (48-99-94-50) (J., D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Emilia Galotti ; MJC Mont-Mesly (43-77-58-60), le 15 à 21 h : A. Sassier, P. Coti, E. Perche, J. Boelle.

ÉVRY, Agora (60-77-93-50), le 16 à 20 h 30 : l'Arbre de mai.

FONTENAY-LE-FLEURY, Théâtre (34-60-20-65), le 15 à 21 h : F. Laigle ; le 16 à 21 h, le 17 à 15 h : Savane.

GENNEVILLIERS, Th. (47-93-26-30) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : les Irresponsables, à partir du 15.

ISSY-LES-MOULINEAUX, Théâtre (46-42-70-91), le 16 à 20 h 30 : Orchestre lyrique des Hauts-de-Seine, dir. : R.-P. Chouteau, Manécanterie des Petits Chanteurs du Marais, dir. : J.-P. Poupard (Massenet).

IVRY, Th. R.-Rolland (46-70-15-71), les 14, 15 à 20 h 30 : l'Homme égaré ; les 18, 19 à 20 h 30 : le Général et l'Horloger.

LONGJUMEAU, Th. A.-Adam (69-09-40-77), le 15 à 21 h : Mime Marceau.

MALAKOFF, Théâtre 71 (46-55-43-45) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, dim., 18 h : Ma famille revue.

MASSY, Centre P.-Bailliart (69-20-57-04), le 15 à 21 h : E. Kock, J.-F. Ballèvre, C. Whitman.

MARLY, Maison J.-Vilar (39-58-74-87), le 16 à 21 h : Grand Braquet.

MONTREUIL, TEM (48-58-65-33), les 14, 15, 18, 19 à 20 h , le 17 à 16 h : Bauldour et Pecopin.

MORMANT, Salle *J.-Contrat*, le 15 à 20 h 30 : Cl. Luter.

NANTERRE, Th. des Amandiers (47-21-18-81), le 13 à 20 h 30 : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : J. Mercier (Duhamel et Jansen) ; les 16, 19 à 20 h 30, le 17 à 17 h : le Legs-l'Epreuve.

ORSAY, Salle J.-Tati (69-28-59-72), le 17 à 17 h : Danse de l'Inde, Bharata Natyam.

PANTIN, sous chapiteau, Eglise de Pantin, le 16 à 14 h et 17 h : l'Ile au trésor.

RIS-ORANGIS, CC R.-Desnos (69-96-72-72), le 16 à 20 h 45 : Chez Pierrot.

RUNGIS, CC Arc-en-ciel (45-60-54-33), le 16 à 21 h : Los Calchakis.

SAINT-CLOUD, CC 3 Pierrots (47-71-10-91) le 19 à 21 h : P. Faraggi.

SAINT-MAUR, ATC (48-89-99-10), *le 15* à 21 h : Negro Spirituals and Gospel Songs.

SARTROUVILLE, Théâtre (39-14-23-77), le 15 à 21 h : J. Copeland.

SEVRAN, CC (43-84-93-50), le 15 à 21 h : F. Lalanne.

SUCY-EN-BRIE, Salle des fêtes, le 19 à 21 h : Los Calchakis.

LES ULIS, CC B.-Vian, (69-07-31-40), le 15 à 20 h 30 : Ph. Lavil.

VANVES, Théâtre (46-45-46-47), jeu., ven., sam. 20 h 30 : Sous les taupes, découvrez l'obus.

VERSAILLES, Th. Montansier (39-50-71-18), le 14 à 21 h : Orchestre de chambre de Versailles, dir. : B. Wahl (Mozart, Schubert) ; le 16 à 21 h : M. Laferrière ; le 19 à 21 h : Les marionnettes de Salzbourg.

LE VESINET, CAL (39-76-32-75), le 14 à 21 h : Faisons un rêve ; le 19 à 21 h : Y. Duteil.

VILLE-D'AVRAY, Château, le 17 à 21 h : J.-M. Savelli (Chopin, Liszt).

VILLEJUIF, Th. Rolland (47-26-15-02), le 13 à 21 h : le Lit ; le 16 à 21 h : le Départ du champion de jeûne.

VINCENNES, Th. D.-Sorano (43-74-81-16) (S., D. soir, Mar.), 21 h, dim. 18 h : les Précieuses.

FESTIVAL DE LA VALLÉE DE MONTMORENCY ET DU VAL-D'OISE

ENGHIEN-LES-BAINS, Hall Garnier (34-12-85-89), le 15 à 21 h : Terminal.

FRANCONVILLE, CC Saint-Exupéry (34-13-54-96), le 15 à 21 h : Danse et ballet théâtre : le 16 à 21 h : Strada Fox.

SOISY-SOUS-MONTMORENCY, CLC (39-89-37-92), le 15 à 14 h, 15 h et 21 h : Une force qui va... Hugo.

ERMONT, Th. P.-Fresnay (34-15-09-48), le 16 à 21 h : Les lèvres d'Angelo se posèrent sur *les siennes... il cueillit un tendre* baiser.

TAVERNY, Salle des fêtes (39-95-57-83), le 16 à 21 h : Cherche emploi pour payer l'annonce.

ROYAUMONT, Abbaye, le 17 à 16 h : L. Attoun, Théâtre ouvert.

Festival d'automne

(42-96-12-27)

Bastille 21 h. : K. Armitage, dern. le 16.

Jardin d'hiver, Jeu. 21 h, sam. 16 h et 21 h : Je songe au vieux soleil ; Mer., ven., mar. 21 h : Mes souvenirs.

Comédie-Française, le 17 à 20 h 30 : Bérénice.

Hôtel Scipion, (D. soir, L.), 20 h 30, Dim., 18 h : les Tablettes de buis.

Aubervilliers, Th. de la Commune (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 16 h 30 : le Boulevard *du mélodrame.*

Bobigny, MC, (D. soir, L.), 21 h, Dim., 16 h 30 : Marguerite Paradis.

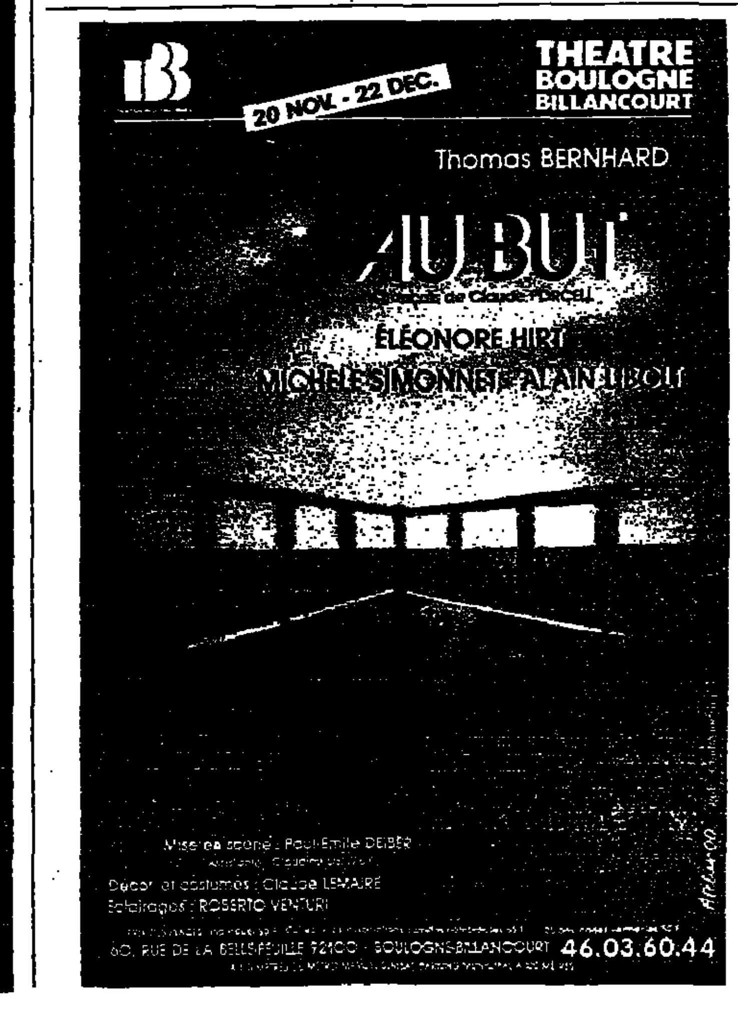
Théâtre musical de Paris, (L), 20 h 30, sam., 16 h et 20 h 30, Dim., 14 h 30 et 18 h 30 : Black and blue.

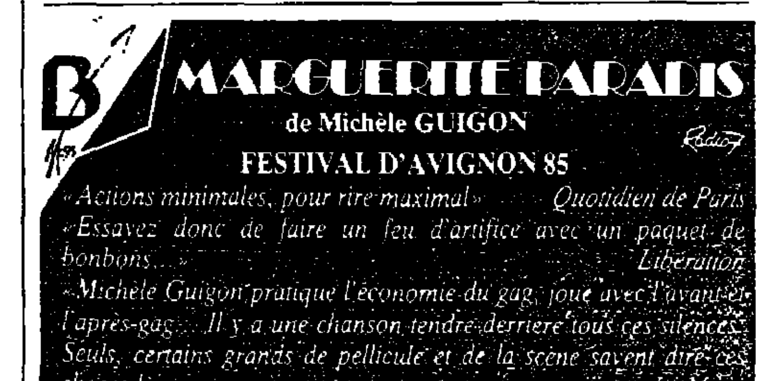
FESTIVAL DE L'ILE-DE-FRANCE

PARIS, Musée Carnavalet, le 17 à 16 h : Y. le Gaillard.

SAINT-LEU-LA-FORÊT, église, le 15 à 21 h : Ensemble instrumental Audoli (Telemann, Turina, Soler...).

VAIRES-SUR-MARNE, église, le 15 à 21 h : Ensemble instrumental Audonia (Scarlatti, Wolf, Boccherini).





CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI 13 NOVEMBRE

16 h, Duel dans le Pacifique, de J. Boorman (v.o., s.-t. fr.), en sa présence (+ débat; 19 h 30, Rétrospective Warner Bros 1950-1985 : Good Bye my lady, de W.A. Wellman (v.o.) ; 21 h 30, les Archives du film : l'Amour à l'américaine, de C. Heymann.

JEUDI 14 NOVEMBRE

16 h, la Dernière Compagnie, de K. Bernhardt (v.o.) ; 19 h, Rétrospective Warner Bros 1950-1985 : Sérénade, de A. Mann (v.o., s.-t. fr.) ; 21 h 15, Hommage à I. Bergman : le Silence (v.o., s.-t. fr.).

VENDREDI 15 NOVEMBRE

16 h, Mascarade, de W. Forst (v.o., s.-t. fr.) ; 19 h, Rétrospective Warner Bros 1950-1985 : Collines brûlantes, de S. Heisler (v.o., s.-t. fr.) ; 21 h, Hommage à I. Bergman : Toutes ses femmes.

SAMEDI 16 NOVEMBRE

15 h, Programme composé de films de L. Lumière et de G. Méliès ; Rétrospective Warner Bros 1950-1985 : 17 h, la Poupée de chair, de E. Kazan (v.o., s.-t. fr.) ; 19 h, la Mauvaise Graine, de M. Le Roy (v.o.) ; 21 h 15, Hommage à I. Bergman : Persona (v.o.).

DIMANCHE 17 NOVEMBRE

15 h, Programme composé de films de L. Lumière et de G. Méliès ; Rétrospective Warner Bros 1950-1985 ; 17 h, le Faux Coupable, de A. Hitchcock (v.o., s.-t. fr.) ; 19 h, l'Odyssée de Charles Lindbergh, de B. Wilder ; 21 h 15, Hommage à I. Bergman : l'Heure du loup (v.o., s.-t. fr.).

LUNDI 18 NOVEMBRE

20 h 30, en avant-première et en présence de Istvan Szabo : Colonel Redl (v.o., s.-t. fr.).

MARDI 19 NOVEMBRE

16 h, Châteaux en Espagne, de R. Wheeler ; 19 h, Rétrospective Warner Bros 1950-1985 : Un homme dans la foule, de E. Kazan (v.f.) ; 21 h, Hommage à I. Bergman : la Honte (v.o.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

MERCREDI 13 NOVEMBRE

15 h, A l'ombre des potences, de N. Ray (v.f.) ; 17 h, Hommage à I. Szabo : Un film d'amour (v.o., s.-t. fr.) ; 19 h 30, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : l'Œil du maître, de S. Kurc.

JEUDI 14 NOVEMBRE

15 h, l'Ange bleu, de E. Dmytryk (v.o., s.-t. fr.) ; 17 h, Hommage à Istvan Szabo, 25, rue des Sapeurs (v.o., s.-t. fr.) ; 19 h, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : la Brigade, de R. Gilson.

VENDREDI 15 NOVEMBRE

15 h, le Séducteur, de F. Rossi (v.o., s.-t. fr.) ; 17 h, Hommage à Istvan Szabo : Contes de Budapest (v.o., s.-t. fr.) ; 19 h, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : l'Héroïne du triangle d'or, de M. Lamour.

SAMEDI 16 NOVEMBRE

Hommage à Istvan Szabo : 15 h, l'Age des illusions (v.o., s.-t. fr.) ; 17 h, Père (v.o., s.-t. fr.) ; 19 h, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : l'Adolescente, de J. Moreau ; 21 h, Cinéma japonais contemporain : les Aventures de Buraikan, de M. Shinoda (v.o., s.-t. ang.).

DIMANCHE 17 NOVEMBRE

Hommage à Istvan Szabo : 15 h, Méphisto (v.o., s.-t. fr.) ; 17 h 30, Toi ; Concert ; Variations sur un thème ; Budapest, pourquoi je t'aime ; Carte de la ville (v.o., s.-t. fr.) ; 19 h 15, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : Marie-Poupée, de J. Seria ; 21 h 15, Cinéma japonais contemporain : Orsy, la Joueuse à la pivoine écarlate : le jeu de cartes à la fleur (v.o., s.-t. ang.).

LUNDI 18 NOVEMBRE

15 h, l'Enfance nue, de M. Pialat ; 17 h, Hommage à Istvan Szabo : Confiance (v.o., s.-t. fr.) ; 19 h, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : la Bourgeoise et le Loubard, de J.L. Daniel.

MARDI 19 NOVEMBRE

Relâche.

Les exclusivités

ALAMO BAY (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94) ; v.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

AMADEUS (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

LES ANGES SE FENDENT LA GUEULE (A., v.f.) : Français, 9e (47-70-33-88) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Studio Cujas, 5e (43-54-89-22).

BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LES BONS DÉBARRAS (Can.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

BRAS DE FER (Fr.) : Richelieu, 2e (42-33-56-70).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

BREAKFAST CLUB (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

LA CHAIR ET LE SANG (A., v.o.) (*) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Gaîté Boulevard, 2e (42-33-67-06) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

CHRONOS (Fr.-A.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

DANCE WITH A STRANGER (Brit., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

DANGEREUSEMENT VOTRE (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). — V.f. : Gaîté Boulevard, 2e (42-33-67-06) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

DUST (Fr.-Belg.) (*) : Quintette, 5e (46-33-79-38).

ELSA, ELSA (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

EMMANUELLE IV (**) : George-V, 8e (45-62-41-46).

EMPTY QUARTER, UNE FEMME EN AFRIQUE (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

LES ENVAHISSEURS SONT PARMI NOUS (A., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).

ESCALIER C (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

L'ÉVEILLÉ DU PONT DE L'ALMA (Fr.) : République, 11e (48-05-51-33).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; République, 11e (48-05-51-33). — V.f. : Capri, 2e Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).

LEGEND (A., v.f.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

LE MARIAGE DU SIÈCLE (Fr.) : Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

MUSCLOR ET SHE-RA LE SECRET DE L'ÉPÉE (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).

LE MYSTÈRE ALEXINA (Fr.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

LES NOCES DE FIGARO (All., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : République Cinéma, 11e (48-05-51-33) h. sp. ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

NO MAN'S LAND (Fr.-suis.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

NOTRE MARIAGE (Fr.-Port.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) h. sp.

ON NE MEURT QUE DEUX FOIS (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; Nation, 12e (43-43-00-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-32-44) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Images, 18e (45-22-47-94).

OUTRAGES AUX MŒURS (Fr.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-50-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).

OZ, UN MONDE EXTRAORDINAIRE (A., v.o.) : UGC Ermitage, (v.o.-v.f.), 8e (45-63-16-16). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Images, 18e (45-22-47-94).

PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (You., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41) ; PLM St-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LA PARENTÈLE, (Sov., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (46-33-25-97) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-95-95).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

PAROLE DE FLIC (Fr.) (*) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

POLICE (Fr.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bergère, 9e (47-70-77-58).

PORC ROYAL (Brit., v.o.) : Épée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

PORTÉS DISPARUS Nº 2 (A.) (*) : Forum Orient Express, 1er (43-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; UCG Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Paramount Gobelins, 13e (47-07-12-28) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

PROFS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37)

LE 4e POUVOIR (Fr.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

QUEEN KELLY (A.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

QUE LA VÉRITÉ EST AMÈRE (Fr.) : Action Christine bis, 6e (43-29-11-30).

RAMBO II (A. v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). — V.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

RAN (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Athéna, 12e (43-43-00-65) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Parnassiens (v.o. - v.f.), 14e (43-35-21-21). — V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33).

RASPOUTINE, L'AGONIE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27). — V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.o.) : Forum, 1er, (42-97-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

LES RIPOUX (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97). — V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) (h. sp.).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

SUBWAY (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37).

TANGOS, L'EXIL DE GARDEL (Franco-Argentin, v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; St-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; St-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-22) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02). — V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA TENTATION D'ISABELLE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

TERMINATOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Mac Mahon, 17e (43-80-24-81).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Athéna, 12e (43-43-00-65) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UNE FEMME OU DEUX (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES FILMS NOUVEAUX

L'AFFAIRE DES DIVISIONS MORITURI, film français de F.-J. Ossang : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

L'ANNÉE DU DRAGON, film américain de Michael Cimino (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Wépler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE CHATIMENT DE LA PIERRE MAGIQUE, film australien de Tim Burstall (v.o.) : Forum, 1er, (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Paramount City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

L'HOMME AUX YEUX D'ARGENT, film français de Pierre Granier-Deferre : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Mercury, 8e (45-62-75-90) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE TEMPS DETRUIT, film français de Pierre Beuchot : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE TRANSFUGE, film français de Philippe Lefebvre : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (42-25-09-83) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).



مكنا من الأصل

CINEMA

VERTIGES (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Bonaparte, 6e (43-26-12-12) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

WITNESS (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

Les festivals

CARNÉ : Champo, 5e (43-54-51-60) : Hôtel du Nord ; Drôle de drame.

CINQ FILMS POUR LE PRIX D'UN (v.o.) : Studio Bertrand, 7e (47-83-64-66), 14 h : les Bas Fonds ; 16 h : Moulin Rouge ; 18 h : Chiens enragés ; 20 h : Assurance sur la mort ; 22 h : les Chiens de la haute ville.

M. DURAS : Denfert, 14e (43-21-41-01), jeu., 14 h : le Navire Night ; jeu., 12 h : Aurelia Steiner ; sam., 17 h, dim., 15 h 40 : India Song.

HOMMAGE A LA RKO (v.o.) : Action Rive-Gauche, 5e (43-29-44-40) : mer., Honeymoon ; jeu., Voyage au pays de la peur ; ven., l'Impossible M. Bébé ; sam. 14 h, 22 h 30 : Pendez-moi haut et court ; 15 h 45 et 21 h 5 : Berlin-Express ; 17 h 20 : la Féline ; 18 h 40 : Vaudou ; 19 h 45 : les Hommes Léopards ; dim., les Amants de la nuit ; lun., Un aussi doux visage ; mer., Nous avons gagné ce soir.

KUROSAWA (v.o.) : St-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; mer., dim., 18 h 30 : ven., lun., 16 h 30 : Dersou Ouzala ; sam., 18 h 30 : Dodes Caden.

KUSTURICA (v.o.) : Olympic-Marylin, 14e (45-43-99-41) : mer., ven., dim., mar., Qui chante là-bas ; jeu., sam., lun., Mi-figue mi-raisin.

MARILYN MONROE (v.o.) : Ranelagh, *16e (42-88-64-44), en alternance :* Chérie, je me sens rajeunir ; Niagara ; la Rivière sans retour.

NIKITA MIKHALKOV (v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80), jeu., 16 h ; vend., 20 h ; *dim., 18 h ;* lun. 22 h 30 ; mar., 22 h : l'Esclave de l'amour ; mer., 16 h ; jeu., 18 h ; ven., 22 h ; sam., 16 h ; dim., 20 h ; lun., 18 h : Partition inachevée pour piano mécanique ; mer., 18 h ; jeu., 20 h ; sam., 18 h ; dim., 22 h ; lund., 22 h ; lun., mar., 16 h : Cinq soirées ; mer., 20 h ; jeu., 22 h ; ven., 16 h ; sam., lun., 20 h., mar., 18 h : Quelques Jours de la vie d'Oblomov ; mer., 22 h 30, ven., 18 h 30, sam., 22 h 30 : Sans témoin ; dim., 16 h 30 ; mar., 20 h 30 : le Nôtre parmi les autres.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o) : Studio 28, 18e (46-06-36-07), mer., l'Homme à la caméra ; jeu., le Roi David ; ven., Orinoko ; sam., Hurlevent ; dim., mar., Qu'est-il arrivé à Baby Jane ?

E. ROHMER : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), sam., 12 : la Collectionneuse ; *jeu., 15 h 10 : la Carrière de Suzanne, la* Boulangère de Monceau ; dim., 15 h : la Femme de l'aviateur ; mar., 16 h : le Genou de Claire ; ven., 14 h : la Marquise d'O. Denfert, 14e (43-21-41-01) ; *sam., 12 : le Beau Mariage ; mer.,* 13 h 40, dim., 13 h 10 : Perceval le Gallois ; dim., 11 h 30, mat. : Pauline à la plage ; jeu., 19 h 20, lun., 17 h 30 : les Nuits de la pleine lune.

VECCHIALI Studio 43, 9e (47-70-63-40), mer., 18 h, ven., 22 h, sam., 18 h, dim., 14 h : Femmes, Femmes ; mer., jeu., ven., 20 h ; sam., 16 h, 22 h., dim., 18 h, 22 h : Trous de mémoire ; mer., 22 h, jeu., ven., 18 h ; sam., dim., 20 h : Change pas de main ; jeu., 22 h ; sam., 14 h., dim., 16 h : Corps à cœur.

CINÉ PEINTRES (v.o.). Olympic-Entrepôt, 14e (45-43-99-41), 16 h, 18 h et 22 h : une soirée proposée par le Centre national des arts plastiques ; 20 h : cinéma expérimental, La couleur qui bouge ; jeudi 18 h et 22 h : cinéma expérimental, Rythmes et Mouvements ; vendredi 18 h et 22 h : Michaux, Max Ernst, Alexeieff... ; sam., 16 h, 20 h : le cinéma des surréalistes ; dim., 16 h, 20 h : De l'abstraction au surréalisme : Le cinéma des années 20 ; Les précurseurs ; lundi 16 h, 20 h : Les peintres qui peignent sur la pellicule ; mar. 18 h et 22 h : une soirée proposée par le Centre national des arts plastiques ; 16 h, 20 h : Les peintres *contemporains auteurs-réalisateurs.*

LE CINÉMA INDIEN A TRAVERS SES STARS. Centre Georges-Pompidou, salle Garance (42-78-37-29), mer., à 14 h 30 : Anuradha, de H. Mukherjee ; 17 h 30 : Ardh Satya, de G. Nihalani ; 20 h 30 : Shankarabharanam, de K. Viswanath ; jeu. à 14 h 30 : Manchu Pallaki, de Vamsy ; 17 h 30 : l'Ascension, de S. Benegal ; 20 h 30 : Boot Polich, de P. Arora ; ven., à *14 h 30 : Un conte, de* S. Paranjpye ; 17 h 30 : Mohan Joshi Hazar Ho, de S. Mirza ; 20 h 30 : Pile ou face, de G. Dutt ; sam. à 14 h 30 : Shankarabharanam, de K. Viswanath ; 17 h 30 : Holi, de K. Mehta ; 20 h 30 : Mr. and Mrs 55, de G. Dutt ; dim. à 14 h 30 : Adam's Rib, de K.C. George ; 17 h 30 : C.I.D., de R. Khosla ; 20 h 30 : 36 Chowringhee Lane, de A. Sen ; lun. à 14 h 30 : Emergeant de la surface, de M. Kaul ; 17 h 30 : Koodevide, de P. Padmarajan ; 20 h 30 : Enga Veetu Pillai, de A.C. Trilokchander.

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 13 NOVEMBRE

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. Ch. Von Dohnanyi (Lutoslawski, Schnittke, *Brahms*). – ***Salle Chopin***, 20 h 30 : C. Prieto, Cl. Corneloup (Bach).

Radio-France, Auditorium 103, 20 h 30 : Sectuor à cordes de l'Orchestre national *de France (Bridge, Martinu, Cannon).*

La Table verte, 22 h : J. Martin (Berg, Strauss).

FIAP, 20 h 30 : Quintette vocal Gregor, dir. D. Andreo.

JEUDI 14 NOVEMBRE

Eglise Saint-Germain-des-Prés, 20 h 30 : A. Isoir (Raison, Beauvarlet, Couperin...).

Salle Pleyel, *20 h 30 : voir le 13.*

La Table verte, 22 h : voir le 13.

Eglise Saint-Séverin, 20 h 30 : F. Vercken, M. Bouvard (Bach).

Salle Cortot, 20 h 30 : Trio Fournier (Schumann, Brahms, Debussy...).

Eglise Saint-Médard, 20 h 30 : Ensemble l'Offrande musicale (Bach).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 30 : D. Moaty-Bresson, Y. Gruson (Caccini, Lambert, Schubert...).

VENDREDI 15 NOVEMBRE

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. *J. Semkov (Liszt, Scriabine).*

Eglise Saint-Vincent-de-Paul, 20 h 30 : Membres de l'Ensemble vocal M. Piquemal, Ensemble vocal S. Caillat, Petits Chanteurs de Paris, Ensemble orchestral de Paris, dir. *J.-P. Wallez (Fauré, Chailley, Darasse...).*

Radio-France, Auditorium 106, 20 h 30 : Quatuor Enesco, dir. M. Lasserre de Rozel (Lesur, Dutilleux, Delage...).

La Table verte, *22 h : voir le 13.*

Salle Cortot, 20 h 30 : A. Aubin, B. Bahurel (Purcell, Clementi, Glück...).

Sorbonne, Amphi Richelieu, 12 h 30 : *E. Berchot (Beethoven, Schumann, Chopin...).*

SAMEDI 16 NOVEMBRE

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, *dir. D. Barenboïm (Bach, Mozart,* Bruch).

Radio-France, Grand Auditorium, 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. L. Vis (Mozart, Roque-Alsina, *Berio).*

La Table verte, 22 h : voir le 13.

Sorbonne, amphi Richelieu, 21 h : Quatuor Mosaïques (Boccherini, Haydn).

Eglise Saint-Merry, 21 h : B. et F. Onfroy *(Glück, Bach, Vivaldi).*

Centre Bösendorfer, 18 h 30 : M. Noda (Beethoven, Chopin, Ravel).

18 Théâtre, 16 h 30 : M.-P. Daboual, F. Hartmann (Andres, Damase, Fauré...).

Conservatoire, 29, avenue de Villiers, 18 h : E. Jakoubovitch.

DIMANCHE 17 NOVEMBRE

Eglise St-Merri, 16 h : Chœur de la cathédrale Saint-Alexandre-de-la-Neva, dir. E. Ewetz (chants religieux russes).

Eglise réformée du Saint-Esprit, 17 h : G. Lartigau, F. Gombeaud (Gounod, Franck, Berlioz...).

Eglise des Billettes, 17 h : R. Pasquier (Bach).

Salle Cortot, 17 h : A. Gorog (Chopin, Brahms, Liszt).

Théâtre Grévin, 20 h : I. Stjernlof, G. Parsons (Tchaïkovsky, Montsalvage, Wolf...).

Centre Assas, 16 h 45 : Orchestres de jeunes A. Loewenguth (Tansman, Lancen, Choisy...).

Théâtre du Rond-Point, 11 h : Quatuor A. Berg (Mozart, Schubert).

Théâtre des Champs-Elysées, 18 h : Orchestre des Concerts Pasdeloup, dir. G. Devos (Beethoven).

Salle Pleyel, 17 h 45 : Orchestre des Concerts Lamoureux, dir. I. Karabtchevsky (Beethoven, Brahms).

LUNDI 18 NOVEMBRE

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : V. Perlemuter (Fauré, Ravel).

Salle Pleyel, 20 h 30 : A. Segovia.

Salle Gaveau, 20 h 30 : English Chamber Orchestra *(Bach, Mozart, Holst...).*

Comédie des Champs-Elysées, 19 h 30 : Le Divin concert (Debussy, Ravel, Bartok...).

Théâtre du Rond-Point, 20 h 30 : Ensemble intercontemporain, dir. G. Schwarz (Rands, Stockhausen, Thorne...).

Théâtre de Paris, 20 h 30 : R. Aussel (Campana, Murail, Rolin...).

Crypte de l'église de la Madeleine, 20 h 30 : Ensemble instrumental Carmina Alterna, dir. J. Royer (Vivaldi).

Athénée, 20 h 30 : E. Obrazisova.

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 45 : Orchestre de chambre Monteclair, dir. Ph. Hui (Haydn, Vivaldi, Debussy...).

Salle Cortot, 20 h 30 : B. Drandarova (Bach).

MARDI 19 NOVEMBRE

Salle Gaveau, 18 h 30 : A. Bertolini ; 20 h 30 : voir le 18.

Radio-France, Auditorium 106, 18 h 30 : Atelier-Musique de Ville-d'Avray, dir. J.-L. *Petit (Emmanuel, Rivier, Jolivet...) ;* **Grand Auditorium**, 20 h 30 : Ensemble 2E2M, dir. P. Mefano (Fontyn, Krauze, de Pablo... ; 22 h 30 : E. Lamandier.

Salle Pleyel, 20 h 30 : I. Perlman, *D. Barenboïm (Mozart, Webern,* Strauss).

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez.

Sorbonne, *Grand Amphithéâtre, 21 h :* Ensemble Perceval, Orchestre baroque de l'Ile-de-France.

Salle Cortot, 20 h 30 : G. Berard (Beethoven, Liszt, Moussorgsky).

Eglise Saint-Germain-des-Prés, 20 h 30 : *Ensemble instrumental J.-W. Audoli* (Bach, Lekeu, Sauguet...).

Zenith, 20 h 30 : Orchestre de l'Opéra de Paris, L. Pavarotti.

Salle Rossini, 20 h 30 : M. R. Delorko.

Jazz, pop, rock, folk

BAINS-DOUCHES (48-87-01-80), le 18 à 20 h : A. Clark.

BAISER SALE (42-33-37-71), 23 h : Amar Sundy Band, dern. le 17 ; le 18 : P. Verbeke ; le 19 : R. Bayonne.

BISTROT BAYONNE (42-81-22-50), le 18, à 21 h 30 : M. Perchey de Oliveira, Ch. Wilemin.

CASINO DE PARIS (48-74-15-80), le 15 à 20 h 30 : M. Seberg ; les 16, 17, à 21 h : T. Waits.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : D. Doriz, dern. le 16 ; à partir du 17 : P. Bouru, Swiss Dixieland Music.

CITÉ INTERNATIONALE, Grand Théâtre (45-89-38-69), *le 18 à 20 h 30 :* Cheikh Tidiane Fall.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), les 15, 16 à 22 h 30 : Transit Caraïbe.

DUNOIS (45-84-72-00), 22 h, le 15 : *Horloges* ; le 16 : Braitsch ; le 17 : Paris Combo.

ELDORADO (42-08-23-50), ven, sam, 23 h : Groupe Black and Cie ; Moustic and *Cie, Pela ; le 13, à 20 h 30 :* Ph. Morris Super Band ; le 17, à 17 h : Cameleons Males Streak ; le 19 : Speedwagon.

FOLIES BERGÈRES (42-46-77-11), le 18 à 21 h : T. Waits.

FONDATION ARTAUD (45-82-66-77), 22 h, le 15 : Wach D.A. Reggae ; le 16 : Levy Connection et Youthman Unity.

GIBUS (47-00-78-88), 22 h, le 13 : Eleonora/Safety ; le 14 : H. Paul/Intouchables ; *les 15, 16 : The Pharaos/Wild* Stares.

MEMPHIS MELODY (43-29-60-73), 22 h : mer., Ph. Warner ; jeu., ven., sam., I. Perce ; dim., H. Gulbay ; lun., mar., Jeremy. 0 h 30 : mer., G. *Hunter* ; jeu., M. Sylva ; ven., Loalwa ; sam., G. Hunter ; dim., C. McPherson ; lun., M. Maria ; mar., J. Bonnard.

MÉRIDIEN (47-58-12-30) (D), le 17 à 22 h : *Slapscats ; les 18, 19 :* Dirty Dozen Brass Band.

MONTANA (45-48-93-08), les 13, 14, 15, 16 à 22 h : R. Urtreger, C. McPherson ; les 18, 19 : J. Guerard.

MONTGOLFIER (45-54-95-00), 22 h : S. Guerault, dern. le 17 ; les 18, 19 : R. Franc.

NEW MORNING (45-23-51-41), les 14, 15, 16, à 21 h : F. Bebey ; le 13 à 21 h 30 : A. Blakey ; les 18, 19 : Mingus Dynastie.

OPÉRA NIGHT (42-96-62-56), le 18, à 20 h : Living in Texas.

PETIT JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : mer, jeu : B. Barey ; ven : Tin-Pan Stompers ; sam : Quintette de Paris ; lun : Kangourou Swing Orchestra ; mar : Fonseque and Cie Jazz Band.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h 30 : mer., jeu : Ch. Morin Quintet ; ven : MK3+C1 Guichot ; sam : P. Saussois+J.-Cl. Fohrenbach ; lun : Bid Band Blues ; mar : Cl. Luter.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 23 h : H. Sellin, R. del Fra, E. Dervieu.

LA PINTE (43-26-26-15), le 13 : A. Giroux, J.-J. Milto ; les 14, 15, 16 : J. Capitant Quartet ; les 18, 19 : Tyszblat Trio.

REX CLUB (42-36-83-93), le 13 à 20 h : Untouchable ; le 19 : Rain Parade.

SLOW CLUB (42-33-84-30), 21 h 30, les 13, 19 : J. Lacroix ; le 14 : Cl. Luter ; les *15, 16 : J. Caroff.*

STAND BY (46-33-96-23), les 15, 16, à 21 h 30 : S. Lazarus.

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : Ch. Vander, F. Lockwood, A. Cullaz.

TROIS MAILLETZ (43-54-00-79) (L., *mar.), 22 h 30 : R. Bahri, Peter, S.* Wilson.

ZENITH (42-40-60-00), le 15 à 20 h : Indochine ; le 14 à 20 h : Gary Moore, Mama'Boys.

Opérettes

ÉLYSÉES-MONTMARTRE (42-52-25-15), mer., sam. 14 h 30 ; ven., sam., 20 h 30 ; dim. 14 h et 17 h 30 : Carnaval aux Caraïbes.

TH. DE PARIS (42-80-09-30), Grande salle (D. soir, L.), 20 h 30, Dim., 15 h 30 : la Vie parisienne.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises.

CENTRE JUIF D'ART ET DE CULTURE (48-05-28-60), le 16 à 20 h 30 : Trio T. Lasry.

CIRQUE D'HIVER (47-00-12-25), 20 h 30 : *J. Guidoni.*

CITHEA, (43-57-99-26), le 16 à 22 h 15 : Pier Jo.

C.I.A. (46-72-63-28) les 13, 14, 15, 16 à 20 h 30, le 17 à 16 h : D. Salinas.

***EGLISE DE PANTIN**, (43-57-52-70), le* 16 à 14 h et 17 h : l'Ile au trésor.

ÉLYSÉES-MONTMARTRE (42-52-25-15), le 7 à 15 h : P. Sevran.

ESPACE GAITE (43-27-95-94) (D.), *20 h 30 : Embrasse-moi idiot.*

FORUM DES HALLES (42-03-11-11) (D., L.), 21 h : Les étoiles.

GYMNASE (42-46-79-79) (D., L.), 21 h, sam. 17 h 30 : Th. Le Luron.

LUCERNAIRE, (45-44-57-34), (D.) 20 h : A. Delille.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), les 13, 14, 15 à 20 h 30, les 16, 17 à 18 h : Wayang Gedek.

OLYMPIA (47-42-25-49) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : V. Sanson.

PALAIS DES CONGRES (47-58-13-73), ven., mar., 20 h 30 ; sam., 15 h et 20 h 30 ; dim. 14 h et 17 h 30 : H. Salvador (dern. le 17).

PARC DE LA VILLETTE (42-45-44-44) 14 h, dim., 14 h et 17 h 15, mar., vend., sam., 20 h 45 : Paris-Pékin.

LA TANIÈRE (43-37-74-39), les 15, 16, 17, 18 à 20 h 30 : N. Vassal ; à 22 h 30 : M. Ilianeck.

THÉATRE DE PARIS, Petite salle (42-80-09-30), 20 h 30 : *M. Fanon (dern. le* 16).

ZÉNITH (42-40-60-00), le 13 à 14 h ; les 16, 17 à 14 h et 17 h : La Comédie musicale des Schtroumpfs.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-*44-45), 21 h, dim. 15 h 30 : Touche pas à* mon vote.

DEUX-ANES (46-06-10-26) (Mer.), 21 h, dim. 15 h 30 : la France au clair de l'urne.

La danse

AMERICAN CHURCH, les 14, 16 à *21 h : R. Jaroslow and dancers.*

BASTILLE (43-57-42-14), (dim. soir, L.), 21 h, dim. 17 h : Double duo (dern. le 16).

CENTRE MANDAPA, (45-89-01-60), le 13 à 20 h 30 : P. Ramanathan, Padmalaya ; le 18 à 20 h 30 : Vidya.

CENTRE WALLONIE-BRUXELLES (42-71-26-16), les 13, 14, 15, 16 à 20 h 30, le 17 à 17 h : B. Farges, J. de Bussac, L. Van Kote.

RENAISSANCE (42-08-21-75) le 15 à 18 h 30 : Musical Patchwork.

Th. DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-47-77), 20 h 30, dim. 14 h 30 : Dance Theater of Harlem (dern. le 17).





هكذا من الأصل

RADIO-TÉLÉVISION

Mercredi 13 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1



20 h 45 Série : Colette.
de G. Poitou-Weber. Avec C. Amouroux, J.-P. Bisson, M. Méryl...
Celui qui ne tombera pas sous le charme de Colette, saura apprécier le ton juste de ce téléfilm, qui mélange adroitement anecdotes véridiques et fiction, où le décor et les costumes sont reconstitués à la perfection. Il reconnaîtra la prestation merveilleuse des deux actrices, Clémentine Amouroux en Colette jeune et révoltée et Macha Méryl envahie par la scandaleuse Colette.

21 h 40 Chanteurs sans frontière.
Deuxième partie du concert SOS-Éthiopie à La Courneuve.

22 h 50 Performances.
Magazine d'actualités culturelles de M. Cardoze.
Invité : Nils Arestrup ; Festival recherche investisseurs, à Lyon ; le mur du son, à Saint-Quentin-en-Yvelines ; entretien avec H. Virlojeux.

23 h 20 Journal.
23 h 35 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Téléfilm : les Cinq Dernières Minutes
Histoire d'os, de C. Loursais, réal. J.-J. Goron. Avec J. Debary, M. Eyraud, J. Jolivet...
Vladimir Loubianoff, jeune paléontologue soviétique, venu en mission en France, se marie avec la fille d'un éminent paléontologue du Muséum d'histoire naturelle. On le retrouve quelques jours plus tard, le corps lacéré, au pied d'un squelette fossile de dinosaure.

22 h 15 Magazine : Les jours de notre vie.
« Le gros, le grand et le petit », émission de D. Thibault, réal. B. d'Abrigeon.
Une émission en deux volets. Le premier s'ouvre sur l'obésité de l'enfant et a été réalisé à l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul, avec les docteurs Golse et Lalau-Keraly ; le second sur les anomalies de la croissance, réalisé à l'hôpital Necker–Enfants malades, avec le professeur Raphaël Rappaport.

23 h 5 Journal.
23 h 30 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Agora : l'autorité ou le laisser-faire ...dans la famille, à l'école, dans la société.
Émission de la communauté des TV francophones, en direct et en triplex de Marseille, Montréal et Genève.
Sur le thème « autorité ou laisser-faire », qui traitera du conflit entre adolescents et parents, les trois pays présenteront chacun une fiction qui servira de base au débat. Pour la Suisse, la Grande Chance, *réal. Michel Dami ; pour le Canada,* Stéphane Tremblay, paroles et musique, *réal. Jean-Pierre Morin ; pour la France,* Avis de recherche, *réal. J. Cornet.*

23 h 10 Journal.
23 h 40 Prélude à la nuit.

FR3 PARIS - ILE-DE-FRANCE

17 h, La révolte des Haïdouks ; 17 h 15, A deux sur la trois ; 18 h 55, La panthère rose ; 19 h 5, Atout PIC ; 19 h 15, Informations ; 19 h 35, Un journaliste un peu trop voyant.

CANAL PLUS

21 h, Mission finale, film de C.-H. Santiago ; 22 h 50, Meurtres en direct, film de R. Brooks ; 0 h 45, Cinq Pièces faciles, film de B. Rafelson ; 2 h 20, Jazz à Juan-les-Pins (Chick Corea).

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Pour ainsi dire : portrait de Marina Tsvetaieva ; reportage sur Frank André Jamme.
21 h 20 Pulsations : Trait d'union II, quand les compositeurs d'aujourd'hui se penchent sur le passé.
22 h 30 Nuits magnétiques ; à 23 h, De l'autre côté de la Défense.
0 h 5 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct de l'auditorium 103) : *Sextuor à cordes* de Bridge, *Sextuor à cordes* de Martinu, *Variation pour sextuor à cordes* de Cannon par le sextuor à cordes de l'Orchestre national de France, J. Dubem, premier violon, P. Pouvereau, deuxième violon, R. Glatard, premier alto, M. Gallien, deuxième alto...
22 h 30 Les soirées de France-Musique : feuilleton « Brésil 85 » ; à 23 h 5 Jazz-club (en direct du New-Morning).

Jeudi 14 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

10 h 45 ANTIOPE 1 ; 11 h 15, La Une chez vous ; 11 h 30, Les jours heureux ; 12 h 2, Tournez... manège.
13 h Journal.
13 h 50 Série : Les faucheurs de marguerites.
14 h 45 Documentaire : les animaux du monde.
Le lièvre : face et profil.
15 h 15 Quarté en direct de Vincennes.
15 h 30 A cœur ou à raison.
Denise Glaser où le temps retrouvé.
17 h La maison de TF 1.
17 h 30 La chance aux chansons.
18 h Salut les petits loups.
18 h 30 Mini-journal pour les jeunes.
18 h 45 Série : Santa Barbara.
19 h 15 Jeu : Anagram.
19 h 40 Cocoricocoboy.
20 h Journal.
20 h 35 Droit de réplique.
La parole est aux partis politiques, après l'intervention de M. Fabius. Avec MM. Guy Hermier, député PCF des Bouches-du-Rhône, et André Billardon, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale.
20 h 45 Série : Columbo.
Symphonie en noir, de S. Bochko, réal. N. Colasanto avec P. Falk, J. Cassavetes, M. Loy (redif.).
Une enquête de l'inspecteur Columbo dans les milieux musicaux de Hollywood.
22 h Les jeudis de l'information : l'Enjeu.
Magazine économique et social de F. de Closets, E. de la Taille et A. Weiller.
La méthode Bouygues. Le succès d'un industriel privé, parti de zéro, qui a fait fortune dans le bâtiment ; SVP, ou comment trouver qui fait quoi ; dénationalisations à l'anglaise ; le délai du licencié.
23 h 15 Journal.
23 h 30 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2

6 h 45 Télématin ; 10 h 30, ANTIOPE ; 11 h 30, *Les rendez-vous d'Antenne 2* ; 11 h 35, *La télévision des téléspectateurs* ; 12 h, Journal et météo ; 12 h 10, Jeu : l'académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Feuilleton : Rancune tenace.
14 h Aujourd'hui la vie. *Des auteurs et vous.*
15 h Série : Hôtel.
15 h 50 C'est encore mieux l'après-midi.
17 h 30 Récré A 2.
Ploom ; Image imagine ; Mes mains ont la parole ; Terre des bêtes ; Les mondes engloutis...
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 35 Expression directe : Sénat et Assemblée nationale.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord (INC).
20 h 35 Cinéma : l'Incorrigible.
Film français de P. de Broca (1975), avec J.-P. Belmondo, G. Bujold, C. Gérard, D. Ceccaldi, Capucine, A. Ferreol. (Rediffusion.)
Un escroc charmeur et mythomane entraîne dans ses aventures une assistante sociale post-pénale, chargée de surveiller sa bonne conduite. Un scénario divertissant, une mise en scène plutôt bien enlevée. Mais aussi une certaine trivialité.
22 h 35 Le Magazine
...de la rédaction d'A2, préparé par J.-L. Saporito, présenté par M. Honorin.
Au sommaire : les damnés de l'URSS (la disparition d'un prisonnier soviétique en Afghanistan) ; Rambomania ; le dossier : les pays de l'Est (les nuits de Prague ; la drogue en Pologne).
23 h 30 Journal.
23 h 55 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE

14 h 25 Questions au gouvernement au Sénat.
17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17 heures, où l'on verra sur tout le réseau la Révolte des Haïdouks ; *à 17 h 30* Rôdeur, le détective cambrioleur ; *à 18 h 55* La panthère rose ; *à 19 h 35* Un journaliste un peu trop voyant.
19 h 55 Dessin animé : les Entrechats.
20 h 5 Les jeux.
20 h 35 Téléfilm : Mariage blanc.
De P. Kassovitz. Avec N. Garcia, D. Olbrichsky...
Un émigré polonais épouse une Française. Il a besoin de régulariser sa situation pour travailler en France ; elle a besoin d'argent pour soigner sa fille handicapée. Ils concluent donc un mariage blanc. Mais ils se revoient et l'amour s'en mêle...
22 h 20 Journal.
22 h 45 Bloc-notes : François Mauriac.
Textes lus par Henri Virlojeux.
22 h 55 Millésime, série de J. Jonquard.
Pour vous donner le goût du vin (et bien le choisir).
23 h Prélude à la nuit.
« Sonate en la majeur K331 » *de Mozart, par Aldo Ciccolini, piano.*

CANAL PLUS

7 h, Gym à gym ; 7 h 15, Cabou Cadin (et à 17 h 15) ; 7 h 40, Top 50 (et à 12 h 5 et 20 h) ; 8 h 35, Rue Carnot ; 8 h 55, le Maître d'école, film de C. Berri ; 10 h 30, Voulez-vous danser avec moi, film de M. Boisrond ; 12 h, Dessin animé ; 12 h 30, Magazine : Direct ; 14 h, Un bon petit diable, film de J.-C. Brialy ; 15 h 25, Kramer contre Kramer, film de R. Benton ; 17 h 45, 4 C + ; 18 h 25, Les affaires sont les affaires ; 19 h, Maxitête (et à 19 h 55 et 20 h 30) ; 19 h 5, Zénith ; 19 h 40, Tout s'achète ; 20 h 15, Coluche ; 20 h 35, Johnny s'en va-t-en guerre, film de D. Trumbo ; 22 h 30, Vous habitez chez vos parents, film de M. Fermaud ; 0 h 5, Maniac, film de W. Lustig ; 1 h 35, Hill Street Blues ; 2 h 20, Rue du cinéma ; 3 h 14, Juke box ; 3 h 40, L'homme le plus fort du monde ; 4 h 55, Boxe (en direct de Las Vegas).

FRANCE-CULTURE

1 h, *Les nuits de France-Culture* ; 7 h, Culture matin ; 8 h 15, Les enjeux internationaux ; 8 h 30, Les chemins de la connaissance : le surréalisme aujourd'hui (et à 10 h 50 : la lumière du Nord) ; 9 h 5, Matinée, Une vie, une œuvre : Karl Gustav Jung ; 10 h 30, Musique : miroirs ; 11 h 10, Répétez, dit le maître : quand on arrive à la fac, il faut avoir un plan. ; 11 h 30, Feuilleton : Champavert, contes immoraux ; 12 h, Panorama ; 13 h 40, Peintres et ateliers : Michel Tyszblat ; 14 h, Un livre, des voix : « L'air des cartes », de Patrick Thevenon ; 14 h 30, La radio dans la vie politique : une liberté surveillée, 1944-1958 ; 15 h 30, Musicomania : Jean-Claude Eloy ; 17 h, Nous tous chacun ; 17 h 30, Le roman du cinéma ; 18 h, Subjectif ; 19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : les brûlés ; 20 h, Musique, mode d'emploi : Saint-Saëns.
20 h 30 Adieu Leokadia, d'Yvon Givert. Avec R. Faure, G. Laurent, J.-N. Sissia.
21 h 30 Vocalyse, avec Milva.
22 h 30 Nuits magnétiques ; à 23 h, De l'autre côté de la Défense.
0 h 5 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

2 h, *Les nuits de France-Musique* : Carlo Maria Giulini ; 7 h 10, L'imprévu, magazine d'actualité musicale ; 9 h 5, L'oreille en colimaçon ; 9 h 20, Le matin des musiciens : Autour d'Alexandre Boëly - « Prier sous le roi bourgeois » ; œuvres de Boëly, Bach, Daquin ; 12 h 10, Le temps du jazz : Carmen Mac Rae ; 12 h 30, Concert : œuvres de Schütz par le Windsbacher Knabenchor, dir. K.F. Beringer, sol. H.W. Bunz, ténor, E.G. Schramm, basse ; 15 h, Les après-midi de France-Musique : Sena Jurinac - un portrait ; « Au-delà de Mozart avec H. von Karajan » ; œuvres de Mozart, R. Strauss, Moussorgski, Verdi, Gluck ; à 16 h 30, Varèse ou le mythe de l'art-science - « l'Homme-machine » ; œuvres de Varèse, Ravel ; 18 h 2, Côté jardin : magazine de l'opérette ; 18 h 30, Jazz d'aujourd'hui : le bloc-notes ; 19 h 10, Rosace, magazine de la guitare ; 20 h 4, Sonates de Scarlatti, par Scott Ross ; 20 h 20, Avant-concert.
20 h 30 Concert (en direct de l'église de Saint-Germain-des-Prés) : « The Battle » de Byrd, offerte sur « Vive le rois des Parisiens » de Raison, « Fantaisie n° 1 » de Mozart, « la Victoire de l'armée d'Italie » de Beauvarlet-Charpentier, « Pièce héroïque » de Franck, « Carillon orléanais » de Nibelle, « Chant de paix, chant héroïque » de Langlais, Prélude et fugue sur le nom d'Alain de Duruflé par André Isoir, orgue.
23 h Les soirées de France-Musique : La musique au Parnasse, Satie, Fauré, Chabrier... ; à 0 h, Allemagne années 80.

COMMUNICATION

LA PUBLICITÉ TÉLÉVISÉE RÉGIONALE

Des écrans à moitié vides ou à moitié pleins ?

FR3-Publicité fêtera prochainement son deuxième anniversaire. Les spots publicitaires furent introduits sur la troisième chaîne début 1983, puis confiés neuf mois plus tard, pour ce qui est des programmes régionaux, à une régie régionale. Son capital est réparti entre FR3 (51 %), la Régie française de publicité (24,5 %) et les agences Havas et Publicis (24,5 %).

Or la publicité a quelque mal à s'imposer sur les écrans régionaux. Le vice-président de l'Association des agences conseil en publicité s'est récemment élevé avec vigueur contre ce qu'il qualifie d'« *échec du système en place* », alors que le président de FR3-Publicité défend une situation qu'il considère « *satisfaisante, malgré certaines contraintes* ».

Le débat est loin d'être clos : le paysage audiovisuel risque d'être bientôt bouleversé par l'arrivée de chaînes privées et la nomination d'une nouvelle présidente, à FR3, peut aussi modifier une situation déjà complexe.

« *Je considère que c'est un échec pur et simple !* » M. Jacques Bille, vice-président de l'Association des agences conseil en publicité (AACP), syndicat qui regroupe 80 % des agences de publicité, ne mâche pas ses mots. « *Je suis là pour défendre les petites agences – contre la presse régionale et contre FR 3-P* », dit-il dans son bureau « design » parisien pour expliquer son éclat du mois précédent, lorsqu'il a claqué la porte du conseil d'administration de FR 3-P-Nord-Picardie.

Il justifie son geste ainsi : « *Les résultats de la publicité dans cette région sont un flop,* estime-t-il. *Sur un chiffre d'affaires brut évalué pour 1985 à 10,6 millions de francs, un dixième vient des budgets régionaux ; pis encore, seulement 347 000 F proviennent de quatre annonceurs de la région.* » Devant ces mauvais résultats, M. Bille a demandé une révision à la baisse des tarifs publicitaires. « *Impossible !* », lui a répliqué le représentant du quotidien régional *la Voix du Nord*, en vertu d'un accord conclu en février 1984 entre FR 3-P et les quotidiens régionaux, qui prévoit l'alignement des tarifs publicitaires de la télévision régionale sur les plus élevés des tarifs de la presse régionale, sur la base de mille spectateurs pour mille lecteurs. M. Bille prétend tout ignorer de cet « *accord secret* ».

Au-delà d'un éclat d'humeur, M. Bille entend attirer l'attention sur « *un malaise grave quant au problème de fond* ». Selon lui, la publicité régionale ne marche pas pour trois raisons essentiellement. Premièrement, les tarifs sont trop élevés. Ils sont au moins deux fois et demie plus chers que les meilleurs tarifs, calculés « au mille », de la presse régionale.

Ensuite, fait remarquer M. Bille, la presse a obtenu un autre « *avantage considérable et déloyal* » : l'interdiction à la publicité télévisée de certains secteurs-clé de l'économie. Il s'agit notamment de la distribution (le tourisme, l'édition, les spectacles) et de l'immobilier, deux secteurs qui représentent le principal gisement potentiel des télévisions régionales.

Enfin, estime le vice-président de l'AACP, « *c'est la politique elle-même d'ouverture des écrans régionaux à la publicité qui manque d'efficacité. Notamment en raison de la tranche qui lui est réservée : la fin de l'après-midi, heure de faible écoute. Personne ne fera de la publicité cantonnée dans un enclos sans public !* ».

« Malgré les contraintes... »

Le président de la régie FR 3-Publicité, M. Alain-Gérard Cohen, en revanche, ne se contente pas de réfuter les arguments avancés par M. Bille, il se déclare « *satisfait du succès remporté par la publicité régionale, du point de vue financier et politique, compte tenu de certaines contraintes...* ». M. Cohen refuse de « *comparer ce qui n'est pas comparable* ». On ne saurait attendre de la publicité régionale ni les recettes des chaînes nationales (3 milliards de francs pour l'ensemble du service public), ni celles escomptées pour les futures chaînes privées, qui ne connaîtront sans doute pas les mêmes contraintes. « *85 millions de francs pour 1985, c'est un bilan positif* », affirme-t-il. « *Nous n'avons réussi à créer un phénomène de télévision régionale, malgré les pronostics pessimistes,* poursuit-il. *Sur les 259 annonceurs publicitaires de FR 3, 129 – soit 50 % – sont arrivés cette année sur le réseau régional. Ils ont produit 130 films nouveaux, la moitié produits localement, à un coût dix fois inférieur à celui des films nationaux. Il y a plus de 17 000 spots télévisés sur FR 3 régions, alors que FR 3 national n'atteint pas les 10 000 spots...* »

L'essentiel pour le président de FR 3-P c'était de « *changer le comportement régional des annonceurs nationaux, de développer un marketing régionalisé, est un mot, de faire accepter la décentralisation à un pays comme la France* ». Mais, à quel prix ? La publicité régionale n'est-elle pas trop chère ? « *Trop chère par rapport à quoi ?*, répond M. Cohen. *A la télévision nationale ? C'est normal que la publicité régionale soit plus chère, car je vends au détail. On peut se demander, au demeurant, si les tarifs nationaux ne sont pas trop bon marché...* »

Sur le plan politique, enfin, M. Cohen défend le système mis en place, ainsi que les garanties nécessaires accordées à une presse régionale des plus méfiantes. Les représentants syndicaux de celle-ci, tout comme ceux des agences de publicité et des annonceurs, siègent aux conseils d'administration des douze régions. M. Cohen rappelle que « *C'est le gouvernement qui l'a voulu : M. Bille ne peut l'ignorer* ».

Comment dépasser la dichotomie de « l'écran à moitié plein contre l'écran à moitié vide » ? Une première prise de position vient d'être enregistrée, celle de la nouvelle présidente de FR3, Mme Langlois-Glandier : « *La publicité régionale n'a pas porté les fruits qu'on pouvait attendre. Des solutions sont à trouver – sans rallumer la guerre avec la presse régionale et sans oublier que la politique est l'art du possible.* »

ALAIN WOODROW.

Satellite TDF 1

LES NÉGOCIATIONS FRANCO-LUXEMBOURGEOISES POURRAIENT REPRENDRE

Les négociations entre la France et le Grand-Duché de Luxembourg sur la mise en œuvre du satellite de télévision directe TDF1 pourraient reprendre ces jours-ci, a laissé entendre M. Jacques Santer, président du gouvernement du Luxembourg, à l'issue de ses entretiens, mardi 12 novembre, avec MM. François Mitterrand et Laurent Fabius. M. Santer a indiqué avoir eu l'assurance, du côté français, qu'« *aucune décision n'avait été prise dans un sens ni dans l'autre* » et que « *l'accord du 26 octobre 1984 donnant deux canaux à la CLT est toujours valable* ». M. Jacques Rigaud, administrateur délégué de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion, qui « *redoutait le pire* », s'est félicité qu'il n'y ait « *pas eu de rupture, de déclaration d'éviction de la CLT* ».

Le gouvernement français paraît toutefois vouloir donner la préférence à une alliance entre M. Jérôme Seydoux (PDG des Chargeurs réunis) et le magnat de la télévision privée italienne, M. Silvio Berlusconi, pour le montage financier du satellite comme pour le réseau « généraliste » multivilles par voie hertzienne. Si une alliance avec M. Seydoux ne paraît pas exclue par *les* Luxembourgeois, ils rejettent tout accord avec M. Berlusconi. « *La CLT*, a encore déclaré M. Santer, *doit être l'opérateur économique principal.* »

● *L'agence UPI va changer de propriétaires.* — Un accord est intervenu, mardi 12 novembre, entre la direction de l'agence de presse américaine United Press International, les représentants de son personnel et le comité de ses principaux créanciers pour le rachat de l'entreprise. Les repreneurs sont M. Mario Vasquez Rana, propriétaire du plus grand groupe de presse mexicain (l'Organisation mexicaine d'édition, qui publie environ soixante-dix journaux, et un promoteur immobilier de Houston (Texas), M. Joe Russo, avec une participation minoritaire. Le montant de la vente est de 41 millions de dollars (dont vingt immédiatement) ; le montant des dettes de l'agence s'élevait à environ 45 millions de dollars au printemps (*le Monde* du 30 avril).

L'agence UPI, fondée en 1907, emploie plus de quinze cents personnes et connaît depuis des années de graves difficultés financières. La vente doit maintenant être approuvée par le juge des faillites, qui contrôle depuis avril dernier l'administration de la société.

A VOIR

Mariage blanc et humour noir

Félix est polonais. Réfugié politique, il a besoin de papiers pour travailler en France. Il trouve la solution en épousant France, qui est française et qui a besoin d'argent pour soigner sa fille handicapée. Ils concluent donc un mariage blanc, moyennant 20 000 francs qu'une avocate complaisante avance à Félix. Mais celui-ci doit en payer le prix. D'abord à Pierrette, l'avocate, qui est amoureuse de lui ; ensuite à son amie polonaise, Olga, qu'il abandonne lâchement ; enfin à France, sa femme, qu'il n'arrive pas à traiter en simple associée d'affaires. Quand les sentiments s'en mêlent...

Ce téléfilm écrit et réalisé par Peter Kassovitz, né en Hongrie mais vivant en France, est réussi à plus d'un titre. L'histoire sonne juste et les acteurs sont excellents. Daniel Olbrychski, acteur fétiche de Wajda, joue pratiquement son propre rôle. Nicole Garcia, dont la sensibilité perce la carapace de femme blessée, est parfaite dans le rôle de l'ex-épouse d'un malfrat et de mère d'une fille handicapée. Seule fausse note : on n'arrive pas à croire qu'elle est militante communiste, surtout face à un immigré polonais !

Réussite surtout quant au fond. En produisant ce film, Christine Gouze-Renal voulait traiter le sujet de la « *libre circulation des idées et des hommes* » en véritable comédie, « *une fantaisie débridée qui nous émeut plus que toutes les déclarations vengeresses et attendues* ». A travers des situations drôles, émouvantes et surtout vraies, on touche du doigt une réalité dramatique, sur le couple, sur le mariage, sur le déracinement, qui nous concerne tous. La forme – « *une mécanique de vaudeville* », dit Peter Kassovitz – s'apparente à l'humour noir, mais le fond, qui atteint un nerf sensible, fait mal.

A. W.

★ *Mariage blanc*, jeudi 14 novembre, FR3, 20 h 35.

Prisonniers soviétiques en Afghanistan : les désespérés

Ils sont face à la caméra, deux visages décharnés sur des corps squelettiques, deux appelés soviétiques arrivés en Afghanistan, en 1979, avec les premiers contingents, prisonniers depuis quatre ans de la résistance afghane qui ne sait qu'en faire, puisque Moscou ignore ses soldats capturés. Ils se racontent, souvenirs de vie de famille, mais aussi tueries de civils, brutalité de leurs officiers, alcool et drogue pour tenter d'oublier. Le tout, au passé, car ce sont des condamnés à mort en sursis. Le plus mal en point est maintenu en vie par un goutte-à-goutte de glucose.

Christophe de Ponfilly, Bertrand Gallet et Victor Loupan (un journaliste d'origine soviétique) ont été autorisés à s'entretenir avec ces deux épaves, quelque part sur la frontière entre l'Afghanistan et le Pakistan. Témoignage pathétique.

Ils ont également pu rencontrer un lieutenant-chef soviétique, en bon état celui-là, ancien prisonnier qui a choisi son nouveau camp. Lui aussi sait que, dans l'armée soviétique, il n'y a de bon prisonnier que mort.

Le « *Magazine* » de Jean-Louis Saporito et de Michel Honorin offre aussi, ce mois-ci, un aperçu sinistre de Prague *by night*, avec son café, propriété de l'Etat, pour homos en liberté très surveillée, une comtesse d'un autre âge qui se prend pour Mozart et ses légions d'ivres-morts. De leur côté, Patricia Coste et Jean-Claude de la Tremblaye sont allés filmer l'entraînement, dans la Bekaa, des kamikazes de l'ancien PPS (rebaptisé PSNS), « socialiste », et pro-syrien, qui se font sauter au volant de voitures bourrées de TNT dans la « zone de sécurité » israélienne du Sud Liban (un extrait de ce reportage a été donné, mardi, au journal de 20 heures). Il y a même une jeune chrétienne, candidate au suicide, qui n'en est encore qu'au stade de la leçon de conduite.

Et puis, il y a la drogue en Pologne et, en France, les « Rambomaniaques », des adultes qui passent le week-end à « *se défouler* » en jouant à la guerre, treillis délavés, et balles de plastiques qu'on échange au cours d'embuscades dans des fourrés. Entre eux, comme s'ils y étaient. Triste planète.

J.-C. P.

★ Jeudi 14 novembre, A2, 22 h 15.

هكذا من الأصل

COMMUNICATION

PARAFRANCE DEVANT LE TRIBUNAL DE COMMERCE

La fin d'un groupe multimédia

Le tribunal de commerce de Paris doit examiner ce 13 novembre la situation du groupe cinématographique Parafrance, victime d'un déficit de 268 millions de francs. Après l'échec d'une solution de reprise présentée par les Éditions mondiales, c'est un groupe financier britannique qui tente aujourd'hui de racheter ce qui reste d'un groupe multimédia.

Il était une fois un circuit de salles de cinéma, le troisième par ordre d'importance, loin derrière Gaumont-Pathé et UGC. Parafrance, le petit dernier, rencontre sa chance en 1982 : cette année là, la fréquentation cinématographique connaît une remontée spectaculaire et la loi sur la communication audiovisuelle casse l'entente de programmation entre Gaumont et Pathé pour déconcentrer l'exploitaion des films.

La voie est libre pour Parafrance. Le jeune énarque Serge Siritzky, qui vient de reprendre l'affaire à son oncle, fonce droit devant lui. Il achète des salles, signe un accord de distribution avec le groupe américain Orion, se lance dans la production, investit dans la vidéo et rachète la société de production télévisuelle Télécip. En six mois, Parafrance, de petit dernier des circuits cinématographiques, est passé au stade de groupe de communication multimédia (*le Monde* du 9 juillet 1983).

Mais, sur cette façade brillante, les lézarfes ne tardent pas à apparaître. La diversification a brûlé les étapes et la rigueur de gestion n'a pas accompagné la croissance. Le marché audiovisuel ne démarre pas aussi vite que prévu, la vidéo stagne, la fréquentation des salles diminue. Une succession de choix de films malheureux achève d'ébranler l'édifice. Au début de cette année, les actionnaires de Parafrance (Paramount, groupe Morgaine-Vaturi, Compagnie financière de Suez et Radio-Monte-Carlo) se retrouvent devant 268 millions de francs de pertes cumulées, pour un chiffre d'affaires de 400 millions de francs en 1984.

Une suspension provisoire de poursuites permet de gagner quelques mois pour tenter de trouver une solution. Les pouvoirs publics, notamment le ministère de la culture, se mobilisent pour éviter le dépôt de bilan. En effet, les dettes de Parafrance auprès des distributeurs, producteurs ou laboratoires, risquent d'entraîner des catastrophes en chaîne dans une profession déjà fragilisée par la crise.

Pourtant, l'Etat refuse la première solution, celle du groupe américain Paramount, qui envisage la reprise de 85 % du capital de Parafrance. Peut-on laisser le quatrième circuit cinématographique français, même amputé, aux mains des Américains ? Gaumont, UGC, Pathé s'alarment devant une telle éventualité. Les trois groupes ne cachent pas qu'ils préféreraient se partager les dépouilles de Parafrance pour accroître leur parc de salles.

Le ministère de la culture tente alors d'éviter pareil dépeçage et fait appel à une société indépendante et extérieure au milieu cinématographique : les Editions Mondiales. Celle-ci accepte de reprendre l'affaire, avec Paramount comme partenaire minoritaire. Un plan de redressement s'esquisse : après liquidation de ses actifs dans la production et la distribution, Parafrance se concentrerait sur l'exploitation de ses salles de cinéma les plus rentables. Les Editions Mondiales apportent 50 millions de francs de fonds propres, bénéficient d'abandons de créances des banques, du renoncement des actionnaires actuels, de prêts bonifiés. Mais il leur manque encore pour boucler l'affaire 60 millions de francs qu'ils demandent à l'Etat.

Le Trésor refuse : de tels montants ne sont accordés que pour encourager des investissements industriels et non pour apurer des passifs. On est maintenant à quelques jours de la fin du délai de grâce. Plus rien ne semble pouvoir empêcher le dépôt de bilan et chacun revoit sa stratégie en conséquence.

C'est alors que Zorro est arrivé. Il est britannique, s'appelle M. Stevens et représente un groupe financier et immobilier. En quelques jours, il réussit là où les autres ont échoué. Il obtient des banques un financement de plus de 60 millions de francs sur huit ans, ne demande rien à l'Etat et propose un assainissement radical de Parafrance : après avoir vendu la plupart des salles de province aux autres circuits, fermé quelques autres exploitations, il ne garde plus que huit complexes de prestige sur Paris.

« C'est la moins mauvaise solution », estime-t-on du côté des pouvoirs publics, soulagé à l'idée d'éviter le scénario catastrophe du dépôt de bilan. Peut-être. Mais que reste-t-il de l'orgueilleux groupe multimédia, à l'exception d'un circuit de salles « croupions » ? Qui garantit que le groupe britannique — qui n'a pas vocation directe à rester exploitant de cinéma — ne conclura pas son opération financière en vendant quelques mois plus tard les complexes parisiens ? Dans cette dernière hypothèse, les grands circuits cinématographiques auraient eu finalement raison de la loi de 1982 et entameraient une reconcentration de l'exploitation cinématographique.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

IMMIGRATION

L'épiscopat et les loges maçonniques signent un appel commun contre le racisme

La présence de plusieurs millions d'immigrés en France est en train de provoquer des situations inédites. Pour la première fois, les représentants de toutes les familles spirituelles et religieuses vont lancer, vendredi 15 novembre, un *« appel commun à la fraternité »*. Jamais l'épiscopat n'avait ainsi apposé sa signature au côté de celles des francs-maçons.

Il est toujours interdit à un catholique d'appartenir à une loge, même déiste, sous peine de *« péché grave »*. La congrégation romaine pour la doctrine de la foi l'avait réaffirmé le 26 novembre 1983, soulignant que *« ces associations ont toujours été jugées inconciliables avec la doctrine de l'Eglise »*. Si les évêques ont accepté de s'associer à cet appel commun, c'est parce qu'ils jugent inacceptable le climat d'intolérance qui règne en France. *« L'enjeu est suffisamment important pour qu'on dépasse, sans les nier, les différences philosophiques ou religieuses »*, nous a expliqué le Père Michel Boullet, secrétaire général adjoint de l'épiscopat.

C'est la LICRA (Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme) qui a pris l'initiative de cet appel commun, en janvier dernier. Son président, M. Jean Pierre-Bloch, pensait, au départ, à une réunion publique au Palais des sports. *« J'avais vu un peu grand,* reconnaît-il, *les autorités religieuses, réticentes, ne voulaient pas figurer sur une telle estrade et préféraient une déclaration écrite. »*

Dans le document, leur signature est d'ailleurs distincte de celle des autres organisations. Rappelant qu'ils avaient déjà publié de leur côté, en mars 1984, une *« déclaration commune contre le racisme et pour le pluralisme dans la société »*, le conseil permanent de l'épiscopat, le conseil de la fédération protestante, le comité inter-épiscopal orthodoxe, le conseil supérieur rabbinique et les représentants de la Grande Mosquée de Paris *« s'associent »* à l'appel de neuf *« organisations et associations humanitaires »* : Droit de l'homme et solidarité, Droit humain, Grande Loge de France, Grande Loge traditionnelle et symbolique, Grand Orient de France, Grande Loge féminine de France, Ligue des droits de l'homme (LDH), Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA), Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP).

Constatant que des personnes de mœurs, de cultures et de croyances diverses souhaitent vivre en France sans perdre leur identité, les signataires constatent des réactions de peur et d'intolérance pouvant conduire à la violence. Ils condamnent une banalisation du racisme et la progression d'idéologies extrémistes.

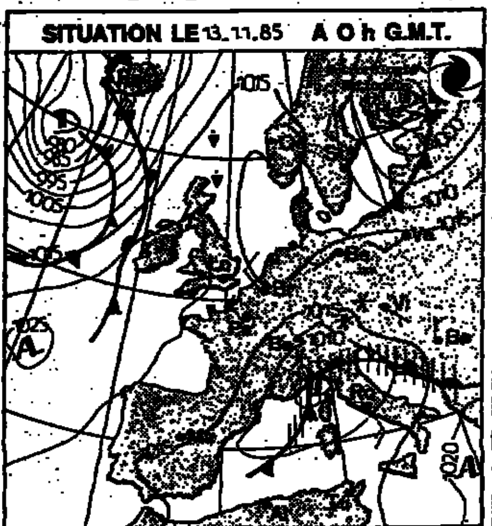
Pour leur part, les autorités religieuses affirment qu'il est urgent de respecter toutes les personnes qui vivent en France et de se solidariser avec les minorités victimes de discrimination. Selon elles, les différences culturelles peuvent être un enrichissement pour la société française.

R. S.

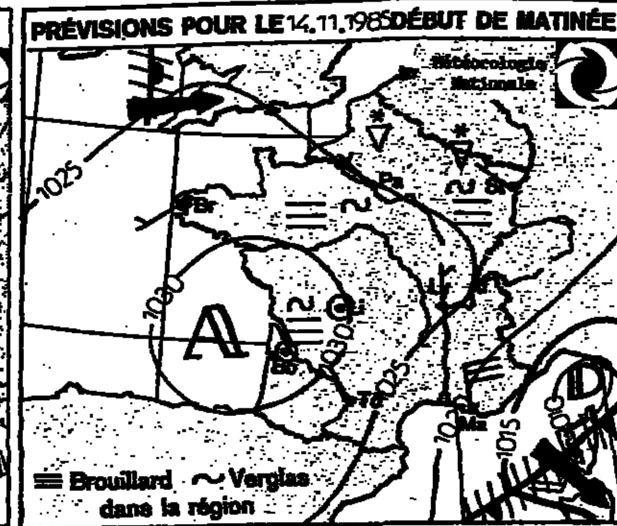
INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 13.11.85 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 14.11.1985 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le mardi 12 novembre à 0 heure et le mercredi 13 novembre à 24 heures.

Situation générale

Avec la hausse temporaire du champ de pression au sol, l'instabilité sur les régions de l'Est sera rapidement atténuée, mais, en soirée, une perturbation abordera les régions de l'extrême Ouest.

Prévisions : le matin, le temps froid et encore humide, surtout sur les régions de la moitié Nord, sera *généralisé*. Des brouillards givrants fréquents se seront formés au nord de la Loire, mais qui seront plus locaux sur les régions du Sud-Ouest. Le long des frontières du Nord-Est et sur les Vosges, on observera encore quelques averses de neige qui seront plus rares au cours de l'après-midi. En Corse, également, le temps sera instable, mais cette instabilité s'atténuera aussi au cours de la journée.

Après dissipation des brouillards, sur la majeure partie du pays, des éclaircies se développeront. Mais en fin d'après-midi et en soirée, le ciel se couvrant sur la Bretagne, la pluie y fera son apparition, mêlée parfois de neige.

Enfin, sur les régions du Sud-Est, le ciel restera dégagé, mais le mistral soufflera fort en matinée (avec des pointes pouvant atteindre 70 à 80 kilomètres à l'heure) et s'atténuera dans l'après-midi.

Les températures souvent négatives le matin (de − 4° à 0° dans l'intérieur, du Nord au Sud-Ouest, jusqu'à − 6° à − 7° en Franche-Comté, et entre 0° et 4° ailleurs) remonteront l'après-midi (entre 2° et 12° du Nord au Sud).

Evolution pour la fin de la semaine

Hausse du champ de pression se développant jeudi sur la France, mais arrivée d'une nouvelle perturbation sur l'ouest du pays. Cette perturbation devrait ensuite se décaler vers l'Espagne et la Méditerranée, où elle provoquera une nouvelle aggravation.

Prévisions

Jeudi, très nuageux sur la Corse avec des ondées. Etablissement de conditions anticycloniques sur les autres régions, brouillards matinaux nombreux, puis belles éclaircies, mais temps froid. Aggravation le soir sur la Bretagne avec ciel se couvrant et des ondées. Nombreuses gelées matinales de − 1° à − 5°. 4° à 8° près de la Méditerranée. Températures maximales : 7° à 9° de l'Ouest au Sud-Ouest, 1° à 3° dans le Nord-Est, 7° à 10° près de la Méditerranée, 3° à 5° ailleurs.

Vendredi, le temps sera souvent très nuageux le long du littoral atlantique, et une aggravation pluvieuse se produira de l'Aquitaine au Midi-Pyrénées. Ces pluies pourront, localement, être mêlées de neige. Il y aura des passages nuageux assez nombreux au voisinage de la Méditerranée avec, localement, quelques ondées. Sur les autres régions, temps froid et plus sec accompagné d'un vent de secteur est. Brouillards matinaux localement givrants du Centre à l'Est et au Nord-Est. Les températures minimales seront en baisse. Le maximal s'échelonnera entre 3° à 6° sur la moitié nord, 7° à 10° sur la moitié sud.

Samedi et dimanche, l'aggravation pluvieuse et localement neigeuse gagnera progressivement le Languedoc, le Roussillon, puis, dimanche, le sud-est de la Corse. Le temps s'améliorera sur l'Ouest. Sur tout le reste du pays, persistance d'un temps très froid et sec avec des vents d'est modérés. Les températures resteront basses et très souvent négatives au lever du jour.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 12 novembre, le second, le minimum de la nuit du 12 novembre au 13 novembre) : Ajaccio, 19 et 14 degrés ; Biarritz, 5 et 3 ; Bordeaux, 9 et 1 ; Bréhat, 8 et 4 ; Brest, 8 et 0 ; Cannes, 12 et 5 ; Cherbourg, 5 et 2 ; Clermont-Ferrand, 6 et −2 ; Dijon, 6 et −2 ; Dinard, 6 et − 2 ; Embrun, 2 et 0 ; Grenoble-St-M.-H., 3 et 0 ; Grenoble-St-Geoirs, 3 et −1 ; La Rochelle, 10 et 1 ; Lille, 7 et 1 ; Limoges, 6 et − 3 ; Lorient, 8 et − 2 ; Lyon, 6 et 0 ; Marseille-Marignane, 8 et 4 ; Menton, 13 et 8 ; Nancy, 5 et −5 ; Nantes, 7 et −3 ; Nice, 13 et 8 ; Paris-Montsouris, 6 et − 1 ; Paris-Orly, 6 et 2 ; Pau, 3 et 0 ; Perpignan, 9 et 4 ; Rennes, 6 et − 3 ; Rouen, 5 et −2 ; Saint-Etienne, 4 et −2 ; Strasbourg, 7 et − 1 ; Toulouse, 4 et 1 ; Tours, 6 et −4.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 25 et 13 ; Genève, 6 et 1 ; Lisbonne, 15 et 10 ; Londres, 5 et −4 ; Madrid, 12 (maxi) et 5 ; Rome, 22 et 18 ; Stockholm, 3 et − 2.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 13 novembre :

DES LOIS

● Autorisant l'adhésion à un protocole sur l'intervention en haute mer en cas de pollution par des substances autres que les hydrocarbures.

● Autorisant la ratification d'une convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

UN ARRÊTÉ

● Relatif à l'enrichissement du vocabulaire de l'audiovisuel et de la publicité.

DES DÉCRETS

● Portant création de la mission interministérielle de développement du Pôle européen des trois frontières (en Meurthe-et-Moselle).

● Modifiant le code de la construction et de l'habitation et relatif à la cession d'éléments du patrimoine immobilier des organismes d'habitations à loyer modéré.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4096

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I						■			
II									
III									
IV						■		■	■
V			■						
VI				■					
VII	■				■	■			
VIII		■							
IX									
X									
XI					■		■		

HORIZONTALEMENT

I. Voit la vie en rose ou en noir. A besoin d'être aéré. — II. Laisse sans défense mais avec une grosse dent. — III. Une femme à part. — IV. N'obéissent donc pas à un commandement. — V. Cité. Arme de trait. — VI. Manche à revers. Changement d'ordre. — VII. Possessif. Fit une fausse manœuvre. — VIII. Met les voiles ou fait une arrivée fracassante. — IX. Classe supérieure qui était ouverte aux bacheliers. — X. Au Canada elle est tarte, mais elle est faite au moule. — XI. Retournée (inversé). Symbole chimique.

VERTICALEMENT

1. Air conditionné. Certificat d'études. — 2. Ne font jamais la queue. Cri d'horreur. — 3. Donne le jour ou a vu le jour depuis longtemps. Composition en version latine. — 4. Rivière de la Guyane française. Connaît donc un régime plus dur. — 5. Instrument de musique antique. Amplement suffisant. — 6. Possessif. Préserve l'anonymat. Eut une conduite édifiante dans la ville d'Assise. — 7. L'art des cuivres. — 8. Un air peu comme il faut. Tentera de faire aussi bien qu'à Innsbruck. — 9. Donne la cadence. Massif rouge.

Solution du problème n° 4095

Horizontalement

I. Patience. — II. Averse. Râ. — III. Remet. Tub. — IV. E.N.E. Nids. — V. Nurse. Mit. — VI. Taïti. — VII. Haine. — VIII. Ecritoire. — IX. Scène. Tan. — X. Eu. Arme. — XI. Esaü. Ré.

Verticalement

1. Parenthèses. — 2. Avenu. Accu. — 3. Téméraire. — 4. Ire. Ninas. — 5. Est. Étêtera. — 6. Ne. Mu. — 7. Timidité. — 8. Érudit. Ra. — 9. Abstinence.

GUY BROUTY.

ÉCHECS

ATTAQUANT VIOLEMMENT M. CAMPOMANES

Kasparov remet en question le match-revanche prévu contre Karpov

Dimanche : musique de chambre ; mardi : musique militaire. Garry Kasparov, tout sucre tout miel avec M. Campomanes, président de la FIDE (Fédération internationale des échecs), dimanche lors de la cérémonie officielle le sacrant champion du monde, n'a pas attendu longtemps pour passer à la deuxième phase, prévisible, de son objectif : faire « sauter » M. Campomanes, pardon, « Karpomanes » comme il continue de l'appeler (*le Monde* du 3 septembre).

Dans un entretien mardi avec des journalistes occidentaux à Moscou, Kasparov déclare : *« Je suis maintenant le roi des échecs, mais je veux la démocratie. Avant le match, j'ai pu dire que j'avais de bonnes chances de battre Karpov, mais que je ne pouvais pas battre Karpomanes. Maintenant, j'ai besoin de l'ensemble du monde des échecs pour battre Karpomanes. Il doit se dresser contre lui pour établir de bonnes et nouvelles règles. Ces règles doivent être discutées entre les grands maîtres et nous avons besoin d'un syndicat des grands maîtres de l'Est et de l'Ouest. »* Syndicat? Est-Ouest? la révolution en somme.

Précisant sa pensée sur le règlement du championnat du monde, Kasparov indique que, s'il est d'accord pour que les futurs matchs restent limités à vingt-quatre parties, et pour que le tenant du titre le conserve en cas d'égalité, il veut faire supprimer immédiatement la clause du match-revanche et rétablir le cycle des trois ans au lieu de celui de deux ans décidé par la FIDE. Selon lui, Karpov souhaite que la revanche soit jouée dans le courant de l'année, et non au début de 1986, ce qui perturberait encore plus le cycle des deux ans puisque, dès 1987, le gagnant de ce match devrait remettre son titre en jeu. Dans ces conditions, il ne jouera pas le match-revanche.

A Belgrade, où il a pris connaissance de ces déclarations fracassantes, M. Campomanes s'est déclaré *« convaincu »* que Kasparov jouerait : *« Le règlement de la FIDE est clair sur ce point et le match se situera entre le 10 février et le 21 avril »*, a-t-il ajouté, tout en concluant : *« S'il refuse de jouer, je réfléchirai et tenterai de jeter des ponts. »* Pour l'instant, le lit de contentieux qui le sépare de Kasparov paraît difficile à franchir.

B. de C.

Publication judiciaire

EXTRAIT d'un jugement définitif rendu par le Tribunal correctionnel de PRIVAS, le 4 septembre 1985, dans une affaire opposant

LA SOCIÉTÉ DES CHAUSSURES DUCHIER à Monsieur Marco ZANETTIN et à la SOCIÉTÉ PAGLIERO :

Attendu qu'il résulte de l'examen des deux exemplaires des chaussures litigieuses que le modèle de référence BIBA fabriqué par la société PAGLIERO constitue une copie servile du modèle de référence PEGGY mis en œuvre par la société DUCHIER.

... Par ces motifs :

... Condamne en conséquence Monsieur Marco ZANETTIN à payer à la société DUCHIER la somme de CINQUANTE MILLE FRANCS (50 000 F), en réparation du préjudice commercial subi et ce avec intérêts de droit au taux légal à compter du présent jugement.

... Ordonne également à titre de réparation civile :

La confiscation au profit de la société DUCHIER du modèle de chaussure contrefait de référence BIBA.

La publication du dispositif du présent jugement dans le journal *le Monde*, aux frais du sieur Marco ZANETTIN sans que le coût de l'insertion n'excède la somme de DIX MILLE FRANCS (10 000 F).

Pour copie conforme, Jacques KAM, Avocat à la Cour.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	114,00	135,20
DEMANDES D'EMPLOI	34,00	40,32
IMMOBILIER	76,00	90,13
AUTOMOBILES	76,00	90,13
AGENDA	76,00	90,13
PROP. COMM. CAPITAUX	224,00	265,66

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/TC
OFFRES D'EMPLOIS	65,00	77,09
DEMANDES D'EMPLOI	19,00	22,53
IMMOBILIER	50,00	59,30
AUTOMOBILES	50,00	59,30
AGENDA	50,00	59,30

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

Consultant en recrutement

200.000 F

Vous êtes scientifique ou informaticien de formation et votre expérience professionnelle (ingénieur commercial, chef de produits, qualiticien...), par delà la technique, vous amène à privilégier les relations humaines et à cerner les différentes *fonctions dans l'entreprise. Cet acquis* peut *favoriser votre insertion* dans un cabinet de recherche de cadres et dirigeants. Après une formation aux différentes techniques de recrutement (approche directe, recherche par voie d'annonces...), vous sera chargé de développer, peu à peu, de manière autonome, un portefeuille clients dans le secteur des technologies de pointe. PA Conseil en Recrutement, membre du groupe PA (1200 consultants dans le monde, 70 bureaux dans 22 pays, plus de 30 consultants en France) est prêt à vous accueillir au sein du département parisien «technologie avancée» créé il y a un an et qui connaît actuellement une forte progression. La rémunération annuelle, de l'ordre de 200.000 francs, pourra être supérieure si l'expérience peut le justifier. Ecrire à PH. LESAGE en précisant la référence A/062DM.

MEMBRE DE SYNTEC



3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Le Directeur d'une filiale parisienne batiment D'UN DES TOUT PREMIERS GROUPES FRANCAIS DU B.T.P. recherche :

CHEF DE SERVICE FUTUR DIRECTEUR COMMERCIAL

Il prendra en charge l'activité commerciale de recherche, montage et négociations d'affaires à haut niveau avec l'aide d'une petite équipe d'ingénieurs d'affaires qu'il animera. Bien entendu, il sera assisté d'un département études de prix de grande technicité.

Ce poste convient à un commercial bâtiment confirmé, animateur d'hommes, à l'aise dans les contacts de haut niveau, habile négociateur, déjà bien introduit parmi les donneurs d'ordres parisiens, aimant l'autonomie et désireux d'élargir ses responsabilités. (réf. 20.1.11.CS)

INGENIEUR D'AFFAIRES

Il renforcera l'équipe commerciale pour la recherche montage et négociations d'affaires sous la direction du Chef de Service Commercial.

Ce poste convient à un ingénieur d'affaires ayant une première expérience réussie de commercial, ayant quelques contacts, maîtrisant bien les prix et désireux de donner un nouvel élan à sa carrière en s'insérant dans une équipe aux méthodes éprouvées et qui favorise l'ascension des meilleurs. (réf. 20.2.11.IAF)

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo, salaire actuel et souhaité en précisant bien la référence du poste choisi à COFAP 39, rue de l'Arcade - 75008 Paris - qui assurera la confidentialité

LABORATOIRE LURE

Centre universitaire, bât. 209, 91405 ORSAY Cedex recrute sur POSTES TEMPORAIRES

3 TECHNICIENS SUPÉRIEURS

débutants ou possédant quelques années d'expérience, titulaires d'un DUT ou BTS :

1°) en « ÉLECTROTECHNIQUE » ou « ÉLECTROMÉCANIQUE » pour réalisation, mise au point et exploitation d'appareils de mesures magnétiques très précis. Ecrire c.v. détaillé, photo et prét. à M. A. Deél.

2°) *en « ÉLECTRONIQUE » ou* « MESURES PHYSIQUES » (option technique instrumentale ou électronique) pour la conduite des anneaux DCI et ses améliorations techniques, connaissances en informatique appréciées (travail horaire normal ou décalé en alternance y compris week-end).
Ecrire à M. P. Marin.

3°) en « MESURES PHYSIQUES » avec expérience souhaitée en construction de chambres à vide.
Ecrire à M. R. Souchet.

Ecole de musique rech.

PROFS DE PIANO

Ecrire sous le n° 314.187 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7°.

Recherche sur Paris prof. pour cours particuliers de compta.
Tél. : 16 98-44-39-08.

Recherche sur Paris, prof. pour cours particuliers d'anglais des affaires.
Tél. : 16 98-44-39-08.

L'IFEC

Institut Français des Experts Comptables importante association de professionnels libéraux recherche

RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS PUBLIQUES

Disponible rapidement.
- Edition.
- *Organisation de manifestations.*
- Conception des supports et outils de communication interne et externe.
- *Suivi des réalisations.*

Une expérience de 3 ans en association, en entreprise ou en agence est indispensable.

Env. C.V., photo et lettre man. sous n° 314.188 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy,
75007 PARIS.

Ouroumoff & Associés

Conseillers d'Entreprise

Le Groupe O & A, 130 consultants, recherche

consultants de haut niveau

pour les associer à ses missions en **PRODUCTION** : GPAO et planification
MAINTENANCE : MAO et organisation
LOGISTIQUE : stratégie de distribution et audits transport.

Nous souhaitons rencontrer des candidats de formation GRANDE ECOLE ayant une personnalité de tout premier plan : • profil d'organisateur, • grande rigueur intellectuelle et forte capacité de travail, • excellente aptitude à communiquer, convaincre et animer les hommes, • motivés par la mise en œuvre du changement et la transmission du savoir-faire, • disponibilité pour de fréquents déplacements en FRANCE et en EUROPE.
La qualité des missions qui leur seront confiées et le développement rapide des différentes composantes du Groupe O.A. *ouvrent de larges possibilités d'évolution pour les candidats de valeur.*
SENIOR CONSULTANTS : environ 10 ans d'expérience concrète sur des projets importants.
CONSULTANTS : débutants ou première expérience.

ingénieurs, futurs chefs de projet :

SYNFORM INGENIERIE

Le Groupe OUROUMOFF & ASSOCIES consolide son activité de Conseil en logistique de Production et de Distribution au travers de SYNFORM INGENIERIE, SSII en Informatique Industrielle.
Pour participer à des projets dans lesquels l'Automatisme est une composante importante, nous recherchons des
INGENIEURS ANALYSTES ayant une pratique de 3 à 4 ans en réalisations mini-informatiques (HP, DEC)
INGENIEURS débutants.

ingénieurs automatique industrielle : ASR

ASR (Automatismes et Service Robotique) filiale du Groupe O & A recherche des ingénieurs pour mener à bien des applications très diversifiées en Automatique Industrielle.
Nous recherchons des candidats à fort potentiel capable d'animer des équipes de techniciens très qualifiés.
Nous vous remercions d'adresser votre candidature à O & A - OUROUMOFF & ASSOCIES
94, rue Lauriston - 75116 PARIS

les chemins de la performance

Organisation et Publicité

---

emplois internationaux

DAKAR

Important cabinet de commissar. aux comptes recherche pour maîtriser son expansion

UN AUDITEUR

ayant expér. cabinet d'audit

DEUX EXPERTS COMPTABLES STAGIAIRES

Situation évolutive pour éléments dynamiques.
Écrire AP - BP 458, *DAKAR.*

---

emplois régionaux

ÉTABLISSEMENT INDUSTRIEL
région clermontoise (63)
recrute

INGÉNIEURS DIPLOMÉS INFORMATIQUE TECHNICO CCIAUX

débutants ou quelques années d'expérience.
Adr. c.v. et photo et prétent. à Havas, 63002 Clermont-Ferrand, Cedex n° 72460.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA RÉGION NAZARIENNE
recrute

UN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

(catég. 40 000 à 80 000 hab.)
Adresser candidatures et c.v. pour le 22 NOVEMBRE 1985 à M. le Président du SIRNA, hôtel de ville de Saint-Nazaire, *place François-Blancho,*
44600 SAINT-NAZAIRE.

Editeur scolaire

JEUNE ÉQUIPE DYNAMIQUE DE 30 PERSONNES
recherche

Un Diplômé d'Ecole Supérieure de Commerce ayant 5 ans d'expérience en commercial et gestion pour être :

L'ADJOINT DU DIRECTEUR

En liaison constante avec celui-ci

Il sera chargé :
- **Du suivi financier et comptable ;**
- **De l'étude des marchés et de l'adéquation des produits** (déplacements réguliers en Province à prévoir) ;
- ***Du bon fonctionnement du service commercial*** (service promotion, administration commerciale).

Envoyer lettre manuscrite, c.v., *photo et prétentions* aux
ÉDITIONS DIDIER
13, rue de l'Odéon, 75006 PARIS
à l'attention de Mme DAUVILLIERS.

DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

Directeur France

bilingue allemand

Alimentation – Produits de marque

Possédez-vous l'expérience de la distribution ou bien êtes-vous le « bras droit » avec les compétences et le désir d'assumer les tâches de management dans leurs entières responsabilités ?

Alors devenez notre ***Directeur de Distribution de notre société française*** située dans l'Est de la France. Outre le suivi direct des clients nationaux traditionnels, vous assisterez activement nos représentants et leurs collaborateurs dans leur travail de tous les jours. Vous animerez vos collaborateurs par la motivation, votre volonté de vouloir réussir et le succès obtenu *par le contrôle. Vous organiserez vous-même et participerez* à l'élaboration de la réalisation du budget et prendrez sous votre responsabilité toutes les activités couvrant le marché français. Vous rendrez compte de vos activités directement au Directeur Général de la Société.

Nous sommes une entreprise de taille moyenne exerçant au niveau international, dont les produits alimentaires – produits de marque – sont offerts dans tous les créneaux de distribution du marché. L'excellente qualité de nos produits ainsi que le dynamisme de *notre distribution, ciblant les objectifs, nous* ont placé dans notre domaine à une position de première importance. La rigueur, l'efficacité et la rapidité des décisions par les voies les plus directes nous ont rendus performants. Ce qui vous permettra de vous assumer pleinement dans vos fonctions en toute autonomie.

La rémunération est à la hauteur des compétences recherchées et vous donnera entière satisfaction ainsi que les avantages sociaux. Mettez à profit la possibilité de prendre *un premier contact confidentiel avec notre* conseiller, qui se porte garant de l'objectivité des renseignements et de la plus grande discrétion. Merci de nous adresser votre candidature en langue allemande ou de nous téléphoner 19-49-6074-2181.

hhc **helmut huble consulting gmbh**

Talstrasse 11. D-6057 Dietzenbach

DEMANDES D'EMPLOIS

COMMUNICATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

Journaliste Economique et Financier
Etudes supérieures, 15 ans d'expérience
Finances, Bourse, Industrie.
Rompu aux contacts haut niveau.
Grandes capacités rédactionnelles. Créatif et discret.

SPÉCIALISÉ EN COMMUNICATION
(interne, externe, définition de stratégie, *réalisation rapports annuels, journaux...*).

Propose ses compétences à entreprises ou agence de communication. Missions acceptées. Etudie toutes propos.

Ecrire sous le numéro 6 831
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue de Monttessuy, PARIS (7e).

AGENT DE SURVEILLANCE

Spécialisé pour l'Etat, responsable 7 ans d'activité, toujours en poste.
Sérieuses références recherche *travail stable à l'année. Surveillance de propriété privée.* Région Côte d'Azur avec entretien. Samedi, dimanche compris. Tél. : 90-54-64-17.

DAF - 40 ANS
TRIL. ANGLAIS-ESPAGNOL.
Exp. Stés comm. *prest.* de serv. informat., gest., finance, compt. anglo-sax., administr.
RECH. DIRECT. GÉNÉRALE PME activité import-export.
Ecrire sous le n° 3 218
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.F. 20 ans, 2 ans, exp. T.B. dactylo (chiffres et lettres), orthographe, *saisie informatique* (Rank Xerox), traitement texte, habituée téléphone, télex, ch. emploi début janvier 1986, banlieue Ouest, 39-69-81-14.

J.F. 26 a. Perm. cond., diponible, ch. emploi dame de compagnie, soirée ou w.-end, Paris. Tél. 42-62-34-76, 18-21 h.

DUT INFORMATIQUE

ANALYSTE-PROGRAMMEUR COBOL, dBase III, PASCAL, BASIC J.F. cherche emploi Paris/rég. DECLERCQ, 37, rue Gabrielle-Josserand, 93500 PANTIN.

AGRÉGÉE DE LETTRES

Sachant lire et écrire cherche à exercer.
Tél. : 42-52-22-29.

INGÉNIEUR
Chimie Physique, matières *plastiques, verre. Exp. propriété* industrielle rech. poste dans cabinet de brevet ou service de propriétés industrielles
Ecrire sous n° 19.088
Contesse Publicité
20, av. de l'Opéra, 75001 Paris.

CADRE FINANCIER

Possédant solide expérience comptabilité gestion fiscal. Ancien audit auprès groupes ESCP anglais, 56 ans, mais profil et esprit jeunes caract. Pragmatique et dynamique, cherche poste temps complet ou partiel.
Ecr. sous le n° 3 168
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e

---

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation *(gratuite)* sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM). B.P. 291 – 09 Paris.

---

représentation demandes

REPRÉSENTANTE

55 ans, sérieuses références, cherche place stable, V.R.P. exclusive, *région parisienne.*
Ecr. sous le n° 6825
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e

---

formation professionnelle

Cadres diplômés enseignement supérieur en congé formation ou demandeurs d'emploi

IBIA propose un stage

micro-informatique pour cadres

Objectif : apporter une formation à l'utilisation des outils micro-informatique appliquée aux différentes fonctions de l'entreprise.

Durée 3 mois recrutement immédiat.

Téléphoner **IBIA**
Michèle ZILBERMAN
45.72.02.06

BC

هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSÉES

L'immobilier

appartements ventes

4e arrdt

PROX. SAINT-PAUL
Espaces à amén. 47-03-32-31.

Ste-Croix-Bretonnerie, 75 m², gd sél. 1 chbre, calme, 4e ét. 1.000.000 F. T. 43-26-73-14.

5e arrdt

SUR JARDIN
Imm. récent, living + chbre, 48 m² + balcon, gd charme. Tél. : 46-44-98-07.

PANTHÉON 5 PIÈCES
150 m², tout confort, situation exceptionnelle. 43-27-28-60.

58, BD DE PORT-ROYAL, original 2 p., cuis. équip., s.d.b., chff. ind., tr. calme. 650.000 F. Jeudi 14-18 h. 46-55-61-59.

LUXEMBOURG P. de t., chbre, eau ch., balconnet. 105.000 F. 43-25-97-16.

6e arrdt

PROX. SAINT-SULPICE
Vds 130 m², caract., achète 200 m². R. G. 47-03-32-44.

8e arrdt

MALESHERBES 100 m²
LUXUEUX PIED-A-TERRE, BEL IMM. PLEIN SOLEIL. EMBASSY - 45-62-16-40.

10e arrdt

HOPITAL SAINT-LOUIS, Près, imm. p. de t., tapis esc., 3 p., tt cft, ref. nf. 46-34-13-18.

13e arrdt

GOBELINS
Pptaire vd plusieurs 2 p., cuis., bains, refait neuf, imm. ravalé. 390.000 F. 45-26-99-04.

14e arrdt

ALÉSIA 2 PIÈCES CONFORT
Px 370.000 F. 43-27-28-60.

Bel immeuble, soleil et verdure, élégant séjour + 3 ch., 2 sanitaires, 107 m². 1.680.000 F. 46-44-98-07.

15e arrdt

EN CONSTRUCTION !
158 bis, RUE CROIX-NIVERT
Studios à partir . 497.000 F
2 Pièces ...... 720.000 F
3 Pièces ...... 1.256.000 F
16, RUE D'ALLERAY
(près Vaugirard)
2 Pièces à partir 724.000 F
4 Pièces ...... 1.315.000 F
(Prestations de qualité)
CECOGI S.A. 45-75-62-78.

16e arrdt

LES HESPÉRIDES
NEUILLY 2-3 P. très gd luxe, terrasse, park. 47-03-48-90.

18e arrdt

RUE DU MONT-CENIS
STUDIO, CFT. 109.000 F.
JULES-JOFFRIN
33 m². 175.000 F, 2 pièces, entrée, cuisine, w.-c.
IMMO MARCADET, 42-52-01-82.

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT - ORTF
Studio tt cft, ref. nf, mezzanine, r.-de-ch., s/jard. 46-34-13-18.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE RÉCENT
Etage élevé 3-4 pces 90 m², balcon, box. WEATHERALLS Tel. 45-63-05-50.

94 Val-de-Marne

VINCENNES
2 pièces 36 m², entrée, séjour, chambre, salle d'eau avec douche, w.-c., cuisine équipée, chauffage indiv. électrique, 5 minutes bois, 10 minutes RER ou métro, proximité bois, 4e étage. Charges 200 F/mois. Prix 280.000 F.
Tél. : 48-08-67-33.

Province

ARCACHON, centre ville, gd appart. stand. 110 m² résid. de caractère, vaste sél., 3 ch., cuis., s.d.b., cave, chauff. col. gaz, avec la plus belle terrasse 117 m², vue imprenable sur bassin. Prix : 1.700.000. Tél. : 56-83-16-66.

appartements achats

ORPI
1re force de vente à PARIS recherche tous appartements RÉALISATION RAPIDE
ORPI - 45-39-75-50.

Recherche 1 à 2 p. Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire. 48-73-20-67 même le soir.

RECHERCHE URGENT
Logts ttes surfaces même à rénover, Paris ou portes. IMMO MARCADET, 42-52-01-82.

locations non meublées offres

Paris

Informations sur différents logts à louer, du studio au 6 P., de 2.000 F à 10.000 F. Egalement échanges possibles. Nous ne sommes ni agence ni marchand de listes, mais une association sans but lucratif. Téléphone : A.P.P.E.L. 76 42-60-22-30.

93 — ÉPINAY-SUR-SEINE. Près gare Epinay/Villetaneuse, 5 pièces, garage, jardin 600 m². Loyer mensuel : 4 500 F + charges. Téléphone : 42-54-05-90, 42-57-63-00.
92 — ASNIÈRES. Immeuble récent. Résidentiel. Double liv., 2 chbres, s. de b., w.-c., cuisine, loggia, chauf. ind., parking. Loyer mensuel : 5 200 + 300 charges. Téléphone : 42-54-05-90, 42-57-63-00.
PARIS-12e — MÉTRO DIDEROT. Studio, confort, état impeccable. Prix : 2 400 F, charges comprises. Téléphone : 42-54-05-90, 42-54-63-00.

locations non meublées demandes

Paris

Pour le personnel et cadres supérieurs importante Cie française électronique rech. en location 2 à 6 p., studios ou pavillons, Paris et ses environs. Tél. : 45-04-48-21.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas ttes banl. Loyer garant. (1) 48-89-89-66, 42-83-57-02.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 PIÈCES LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 45-26-18-95.

hôtels particuliers

URGENT, rech. GRAND APPT ou HOTEL PARTIC. bon stand. Bon quartier pr client sérieux. Tél. : 47-05-45-55.

viagers

FONCIAL - LEGASSE
VIAGER 42-66-32-35
19, BD MALESHERBES, 8e, étude GRATUITE. Expert 46 a. d'expérience. RENTE INDEXÉE.

ÉTUDE LODEL
Viagers. 35, bd Voltaire, 75011 Paris. 43-55-61-58.

LIBRE EN MAI PROCHAIN petit atelier d'artiste près av. Junot, 180.000 cpt + 3.000/mois, occupé couple 78-81 ans. Viagers F. Cruz, 42-66-19-00.

bureaux

Ventes

XVIIe COURCELLES
BON STAND., BON ÉT. 165 m² R.-de-chauss. cour privative. BERGI - 42-22-46-60.

XVIIe COURCELLES
BON STAND., BON ÉT. 165 m² R.-de-chauss. cour privative. BERGI - 42-22-46-60.

Locations

SIÈGE SOCIAL
Secrétariat + bureaux neufs, démarche R.C. et R.M.
SODEC SERVICE
Champs-Elysées 47-23-55-47
Nation 43-41-81-81

V/SIÈGE SOCIAL
TÉLEX SECRÉTARIAT
DÉMARCHES CONSTITUTIONS
AGECO 42-94-95-28
STATIONNEMENT AISÉ.

BUSINESS BURO
LE CENTRE DES AFFAIRES pour entreprendre à Paris
DOMICILIATIONS avec secrétariat partagé.
(1) 43-46-00-55.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compétitifs. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de Sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
43-55-17-50

NEUILLY - MÉTRO
Loue directement 1 bur. ou + dans imm. neuf. 47-58-12-40.

l'agenda du Monde

Particuliers (demandes)

PARTICULIER ACHÈTE
MEUBLES ANCIENS
même en mauvais état
BIBELOTS-TABLEAUX
TÉL. RÉPONDEUR : 577-81-00.

Accessoires autos

AUTO RADIO
pose rapide par spécialiste à prix très compétitif on peut apporter son poste
AUTOTEC
93, av. d'Italie, 75013 Paris
Téléphone : 43-31-73-56.

Bijoux

ACHAT OR
BIJOUX ANCIENS
MODERNES — BRILLANTS
ARGENTERIE — VIEIL OR
PERRONO Joailliers-Orfèvres à l'Opéra, 4, Chaussée-d'Antin, Etoile, 37, av. Victor-Hugo. Ventes - Occasions - Echanges.

LILIANE DU PONT
ACHÈTE ET VEND LES BIJOUX ANCIENS à la cour des antiquaires 54, fbg St-Honoré. Tél. : 42-66-22-15.

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET 19, r. d'Arcole 4e, 43-54-00-83
ACHAT BIJOUX OR-ARGENT
Me Cité, Vitrail N.-D., Or, Emaux, transl., à partir 500 F.

Cours

Enseignante : cours français, enfts, adultes, ram. à niv. T. (1) 43-40-95-84 w.-e. jus. mardi.

MATHÉMATIQUE-PHYSIQUE
tous niveaux par professeur expérimenté. T. 45-58-11-71.

Instruments de musique

Vends urgent piano 1/4 queue Challer, 17 000 F, t. b. ét., 1945. Tél. : 43-57-54-72.

Éditions

LES ÉDITIONS FÉLIX nouvellement créées recherchent des manuscrits originaux, romans et récits, 4, rue le Marois, 75016 Paris.

Spécialités régionales (vins)

N'ATTENDEZ PAS LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE POUR VOS COMMANDES !
MONTLOUIS AOC
Vin blanc sec, demi-sec, moelleux, méthode champenoise. Tarifs s/dem. A. CHAPEAU, 15, r. des Aîtres, HUSSEAU, 37270 MONTLOUIS-S/LOIRE. Tél. : 16 (47) 50-80-64.

Maroquinerie

Vente au prix de gros
SACS, SERVIETTES, BAGAGES VISCONTI 5, r. M.-Lecomte, 3e 42-72-16-88. Fermé le sam.

Moquettes

A saisir
MOQUETTE 100 %
PURE LAINE
WOOLMARK
Prix posée : 98 F/m². Tél. : 46-58-81-12.

Timbres

PRÈS LE LUDE (Sarthe)
Particulier vend sur place collection timbres LAOS NF et oblitér. + timbres séparés. Faire offres à M. Caby, rue des Ponts, 72800 LUCHÉ-PRINGÉ.

Troisième âge

Infirmière de 30 ans, possédant pavillon et maison de campagne cherche à garder à domicile personnes âgées souffrant de solitude. Tél. 45-94-72-99, ts les jrs entre 10 h et 20 h.

LES CAMÉLIAS RETRAITE, gd cft. luxe, vie familiale, valides, semi-valides, invalides. Pr. Paris. 77320 77230 JOUY-SUR-MORIN. 64-04-05-75.

Enseignement

L'ANGLAIS EN ANGLETERRE
Notre hôtel de 100 chambres sur la mer, célèbre dans le monde entier (à 100 km de Londres) et notre école d'anglais tout aussi célèbre dans les mêmes bâtiments. 25 % DE RÉDUCTION pr les séj. de 90 jours et plus (y compris cours spéc. pour les examens de Cambridge).
Cours spéciaux à Noël.
REGENCY SCHOOL OF ENGLISH
Ramsgate-on-Sea, Kent (Angleterre). Tél. 843-59-12-12
Télex 96454 ou Mme Bouillon, 4, rue de la Persévérance, Eaubonne-95. Tél. : (3) 959-26-33 (soirée).
LE FRANÇAIS OU L'ANGLAIS EN FRANCE
REGENCY LANGUES
116, av. des Champs-Elysées, 75008 PARIS.
Tél. : (1) 563-17-27 - Télex ISO BUR 641605.
REGENCY SCHOOL OF ENGLISH & FRENCH
118-119, palais de la Scala, Monaco.
Tél. : (93) 50-49-00 - Télex 4 69 870 118.

Vacances - Tourisme - Loisirs

DRISCOLL HOUSE HOTEL
200 chambres à un lit. Demi-pension. 60 livres par semaine, adultes entre 21-60 ans. S'adresser à 172, New Kent, Road London Se 1. TÉL. : 01-703-4175.

Maison familiale (Haute-Savoie). Les Contamines-Montjoie, places disponibles, familles et individuels, vacances février, zones 1 et 3. Tél. : 43-63-67-70.

JURA — SKI DE FOND
(frontière suisse)
AUBERGE DE MONTAGNE
1 100-1 250 m
25566 Hauterive-La Fresse.
Tél. : 81-38-12-90.

Pour toutes vacances scolaires dans station touristique. Ski et soleil, loue studios meublés, 60 m², accueil 5 personnes. Tél. : 92-50-48-81.

ANNECY, chbre + petit déj. 1.110 F, 1 sem. 2 pers., demi-pens. 1.600 F. 1 sem. 2 pers. Téléphone : 50-48-61-67.

CHATEL (Hte-Savoie) dans résid. 2 p., terrasse, parking, pour 4 personnes, tout confort. Téléphone : (16) 64-91-67-86 après 20 heures.

CARROZ-D'ARACHES
(Haute-Savoie)
Reliés Flaine-Samoëns (250 km de pistes). Studio 4 pers., tt cft, à louer à la semaine. Tél. : 43-04-42-41.

SKI DE FOND HAUT-JURA A 3 HEURES DE PARIS EN TGV Yves et Liliane accueillent leurs hôtes dans une ancienne ferme du XVIIe siècle confortablement rénovée avec 5 chambres et 5 salles de bains, cuisine mijotée et pain maison cuit au feu de bois. Accueil limité à 12 personnes, ambiance chaleureuse, calme et reposante autour de la grande table d'hôtes. Prix par pers./sem. : de 1 850 F à 2 200 F selon période, comprenant : pension complète + vin + matériel ski + accompagnement. Ecr. LE CRÊT-L'AGNEAU, 25650 MONTBENOIT ou téléph. : 16 (81) 38-12-51.

Ski de fond et de rando, hors piste, raquettes : tous les séj. aux PYRÉNÉES en une brochure grat. : CIMES, B.P. 88, 09200 St-Girons. Tél. : 61-66-40-10.

SKI NOËL FÉVRIER PAQUES 5 à 18 ans. Encadrés par professeurs. Tél. : (1) 322-85-14.

29-30 NOVEMBRE - 12-20 h
1er DÉCEMBRE - 10-20 h
VENTE - ÉCHANGE
MINERAUX
FOSSILES
PIERRES PRÉCIEUSES
BIJOUX
200 EXPOSANTS
15 PAYS REPRÉSENTÉS
HOTEL P.L.M.
17, bd Saint-Jacques
PARIS (14e)

LE CARNET DU Monde

Décès

— Paris, Toulouse.

Les familles Drouhin et Garcia, ont la douleur de faire part du décès de

André DROUHIN,

survenu le 8 novembre 1985 à l'âge de cinquante-huit ans.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 12 novembre.

— Mme Paul Gentil,
M. et Mme François Plantureux et leurs fils,
Mlle Françoise Gentil,
M. Pierre Gentil et ses enfants,
Et toute la famille,
ont la grande douleur de faire part du décès de

M. Paul GENTIL,
directeur général de la SNCF,
président de l'Union internationale des chemins de fer,
officier de la Légion d'honneur.

Les obsèques religieuses seront célébrées le vendredi 15 novembre 1985, à 10 heures, en l'église Saint-Charles-de-Monceau, 22 bis, rue Legendre, Paris-17e.
L'inhumation aura lieu dans l'intimité au cimetière du Père-Lachaise.

(Lire *le Monde* daté 13 novembre.)

— Le président,
Et les membres du conseil d'administration,
Les directeurs généraux adjoints,
Et l'ensemble du personnel de la SNCF,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Paul GENTIL,
directeur général de la SNCF,
président de l'Union internationale des chemins de fer,
officier de la Légion d'honneur.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 15 novembre 1985, à 10 heures, en l'église Saint-Charles-de-Monceau, 22 bis, rue Legendre, Paris-17e.
L'inhumation aura lieu dans l'intimité au cimetière du Père-Lachaise.

— Mme Marcelle Vérité-Gerschel, son épouse,
M. et Mme Bertrand Gerschel,
Christophe, Frédéric, et Stéphane,
Hélène Vigneron-Laville,
Anne-Séverine et Pascale Liotard,
ses enfants et petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Lucien GERSCHEL,
croix de guerre 1939-1945,
ancien administrateur
de la Société générale foncière,

survenu à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

L'inhumation aura lieu le jeudi 14 novembre 1985, à 11 h 30, au cimetière de Passy.

32, rue Vauthier,
92100 Boulogne.
Le Figuier-les-Salins,
83990 Saint-Tropez.

— Mme Marcel Jacqueminet,

M. et Mme Didier Jacqueminet,
M. et Mme Guy Jacqueminet,
M. et Mme Christian Jacqueminet,
M. et Mme Philippe Jacqueminet,
ses enfants,
ses petits-enfants,
et arrière-petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel JACQUEMINET,
ancien élève
de l'Ecole polytechnique,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu à Paris le 9 novembre dans sa quatre-vingt-troisième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 15 novembre à 8 h 30 en l'église Saint-Pierre-de-Chaillot, 35, avenue Marceau, Paris-16e.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille au cimetière de Bagneux parisien.

10, rue Monceau,
75008 Paris.

— Mme René Laserson,
M. et Mme François Laserson,
M. et Mme Merrick Willis,
Isabelle et Thierry Lemaire,
ont la douleur de faire part du décès de

M. René LASERSON,

le 11 novembre 1985, dans sa soixante-et-unième année.
La cérémonie religieuse aura lieu le 15 novembre 1985, à 10 h 45, en l'église d'Etrechy et sera suivie de l'inhumation dans le caveau familial.
Ni fleurs ni couronnes, (un don sera recueilli au profit de la recherche contre le cancer et pour des messes en sa mémoire).
La famille ne recevra pas de condoléances, un registre sera prévu à l'église.

Le Roussay,
91580 Etrechy.

— Mme André Melin,
Mlle Monique Melin,
M. et Mme Paul Melin et leur fille,
M. et Mme Claude Melin et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Lesourne et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Servin,
M. et Mme Robert Guillaumot et leurs enfants,
M. et Mme Emmanuel Melin et leur fils,
M. et Mme Jean-Marie Melin et leurs enfants,
M. et Mme Michel Germain,
Les familles Melin, de la Motte Rouge, Jacques, Myon, Gallet, Babinet, le Chevallier, Trinité et Voisin,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André MELIN,

survenu le 5 novembre 1985 dans sa quatre-vingt-cinquième année.
L'inhumation religieuse a eu lieu dans l'intimité familiale au cimetière de Burcy, Calvados.
Une messe à sa mémoire sera célébrée en l'église Saint-Germain l'Auxerrois à Paris-1er, le mercredi 20 novembre 1985 à 18 h 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.

2, rue de l'Amiral-de-Coligny,
75001 Paris.

— Mme Marie-Jeanne Petit, son épouse,
Mme Marie-Hélène et Paul Valentin,
Claire, Lucille et Louise,
ses enfants et petites-filles,
Mme André Petit,
M. et Mme Maurice Petit,
Mme Jean Lecronier,
Mlle Adrienne Bernard,
ses frère, sœur, et belles-sœurs,
Les familles Petit, Duffaud, Bonardi, Hopmann, Lecronier,
ses neveux et nièces
ses cousins et cousines,

font part du décès survenu le 11 novembre 1985, dans sa quatre-vingt-sixième année de

Georges PETIT,
officier de la Légion d'honneur,
ancien élève de l'ENS de Saint-Cloud,
ancien inspecteur général
de l'Education nationale.

L'incinération aura lieu dans l'intimité familiale.

5, place Jussieu,
75005 Paris.
27, rue Henri-Savignac,
92190 Meudon.

— Mme Jean Peyrefitte,
M. et Mme René Peyrefitte,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Alain Peyrefitte,
leurs enfants et petits-enfants,
ont le chagrin d'annoncer le décès de leur époux, père, grand-père et arrière-grand-père.

Jean PEYREFITTE,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier des Palmes académiques,

endormi dans la paix du Seigneur le 10 novembre 1985 à Provins.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale le 12 novembre à Provins.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Henri Sauvanet, son épouse,
M. et Mme Jean-Philippe Chenet,
M. et Mme Pierre Sauvanet,
ses enfants,
Louis, Alexandre et Marie,
ses petits-enfants,
Le général Raymond Sauvanet, son frère,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri SAUVANET,
inspecteur général des Postes et Télécommunications (ER),
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,

survenu le mardi 12 novembre 1985 à l'âge de quatre-vingt-trois ans à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 15 novembre à 10 h 30, en l'église Saint-François-Xavier, place du Président-Mithouard, Paris-7e, où l'on se réunira, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse dans le caveau de famille.

2, rue Rosa-Bonheur,
75015 Paris.

— Mme J. Wiart-Pluvinage,
M. C. Wiart et Mme M. Wiart,
Le docteur et Mme C. Wiart,
Le docteur et Mme P. Pluvinage,
et leurs enfants,
M. et Mme G. Mignon
et leurs enfants,
Mme A. Willett,
M. J. Chamson,
ont le chagrin de faire part du décès de

Mme V. WIART,
née Andrée Guillon,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

23, avenue Mac-Mahon,
75017 Paris.

Anniversaires

— Il y a un an, le 14 novembre 1984,

Jean DAUBIGNY

nous quittait.

Ceux qui l'ont connu, estimé et aimé gardent vivant son souvenir.

Avis de messes

— **L'Association amicale du commissariat de la marine**

fera célébrer une messe à la mémoire de ses membre défunts, le mardi 19 novembre à 12 heures, en la chapelle de l'Ecole militaire.

— **L'Association du mémorial de l'X**

invite tous les polytechniciens et leurs familles à participer à la messe traditionnelle à la mémoire des polytechniciens décédés, qui sera célébrée le samedi 16 novembre 1985, à 11 heures, en l'église Saint-Etienne-du-Mont, Paris-5e, par le RP Garin S.J., aumônier de l'Ecole polytechnique.

Cérémonies religieuses

— A l'occasion de la Fête du roi des Belges, un Te Deum solennel chanté aura lieu le vendredi 15 novembre, à 11 h 30, en l'église Saint-Louis des Invalides.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

SPORTS

RUGBY : *Dintrans indisponible pour le Tournoi des cinq nations.* — Talonneur et capitaine de l'équipe de France, le Tarbais Philippe Dintrans, qui souffre d'une hernie discale, devra observer un long repos qui l'empêchera de participer au prochain Tournoi des cinq nations.

TENNIS : *tournoi de Wembley.* — Guy Forget s'est qualifié, mardi 12 novembre, pour le deuxième tour du tournoi de Wembley, doté de 300 000 dollars, en battant le Yougoslave Slobodan Zivojinovic (6-3, 6-4). En revanche, Yannick Noah a abandonné alors qu'il était mené 4-1 dans la première manche du match qui l'opposait à l'Américain John Sadri. Le Français s'était fait une déchirure musculaire à l'épaule droite en s'entraînant avant le match.

● *Banque de données sur le sport en langue française.* — M. Alain Calmat, ministre de la jeunesse et des sports, a inauguré, mardi 12 novembre à l'Institut national des sports et de l'éducation physique (INSEP), la première banque de données bibliographiques mondiales sur le sport en langue française. Cette banque, appelée Heraclès, est accessible par G. CAM Serveur sur minitel terminal ASCII ou micro-ordinateur. Elle contiendra 25 000 références au 1er janvier 1986 avec un accroissement prévu de 5 000 références par an.

مكرر من الأصل

ndr

Bravo IBM !
Merci la Secrétairerie !

prenez 120 secondes... le temps de respirer...

2 offres à vous couper le souffle...



a première...

IBM AT* Niveau 2 comprenant :
512 KO de Mémoire centrale
1 station de disquettes 1,2 MO
2 disques durs 20 MO (40 MO au total, vos fichiers peuvent enfin respirer à l'aise)
- 1 carte série parallèle
- 1 clavier IBM AT* France
- 1 extension mémoire 1 MO
- 1 sauvegarde 20 MO
- 1 écran monochrome
- 1 carte écran imprimante
- 1 carte KX TELL Kortex modem intégré pour communiquer, émuler Minitel, etc.
- 1 imprimante SEIKOSHA 5420 I, pour faire bonne impression à 420 caractères par seconde.

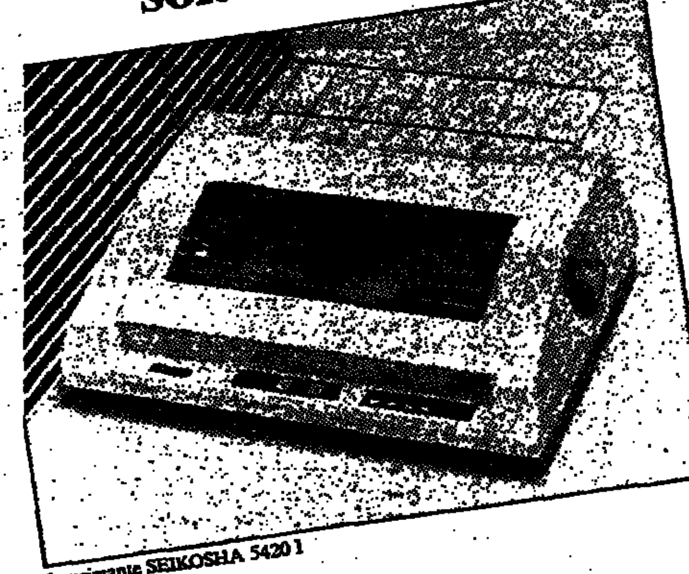
Bref le prix tarif de cet ingénieux assemblage de qualité est de

113.050 F HT

Bon maintenant préparez-vous :
Attention ! cette offre est une gomme à effacer la concurrence, préparez vos calculette, stylo et papier, refaites vos additions :

96.092 F HT***

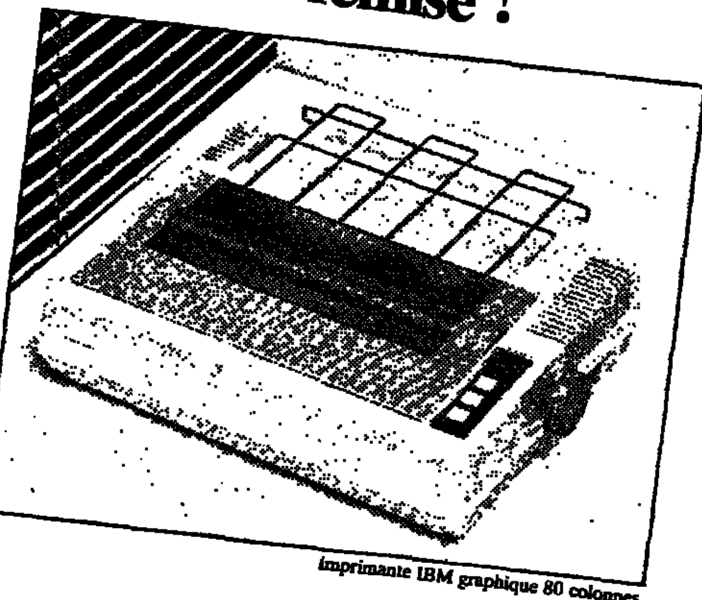
soit 15% de remise !


Imprimante SEIKOSHA 5420 I

respirez !
voici
la seconde...

1 IBM PC* portable comprenant :
- *1 lecteur de disquettes 360 KO, 640 KO de mémoire centrale*
- *1 disque dur 20 MO*
- *1 clavier France*
- *1 carte KX TELL Kortex modem intégré pour communiquer, émuler Minitel, etc.*
- *1 imprimante IBM 80 colonnes*

prix tarif
43.809 F HT
prix SECRETAIRERIE :
35.047 F HT***
soit plus de 20% de remise !


Imprimante IBM graphique 80 colonnes

VOILA,
ÇA C'EST CE QUE
TOUT LE MONDE
VOUS OFFRE...

MAIS SEULE
LA SECRETAIRERIE
VOUS OFFRE EN PLUS
2 ANS DE GARANTIE
SUR TOUTE LA FRANCE**
JUSQU'AU
15/01/1986

Alors qu'attendez-vous ?
Précipitez-vous sur téléphones et télex !

RESERVEZ AUPRES
DE LIEN - ISABELLE - CATHERINE OU JACQUELINE

Dépêchez-vous il y en aura pour tout le monde...

* IBM PC, XT et AT sont des marques déposées d'International Business Machines
** Excepté la Corse et DOM-TOM
*** TVA en sus 18,60%

... soufflez !

La Secrétairerie

43, rue Beaubourg, 75003 Paris. Tél. 16 (1) 42.77.85.00. Télex 240.537

Francecip 807 LM

SPORTS

هكذا من الأصل

économie

REPÈRES

Dollar : en baisse à 7,96 F

Sur des marchés plus nerveux, le dollar a fléchi mercredi 13 novembre, revenant de 2,6250 DM à 2,6150 DM et de 8 F à 7,96 F environ. Ce repli est attribué à de nouvelles rumeurs de baisse des taux aux Etats-Unis, où ceux des obligations sont tombés au plus bas depuis cinq ans. Le franc français est très ferme vis-à-vis du deutschemark, qui vaut 3,0470 F, et les devises continuent à rentrer en France à un rythme qui s'est accéléré.

Paiements courants : équilibrés sur neuf mois

La balance des paiements courants de la France aurait été excédentaire de 900 millions de francs en septembre, après correction des variations saisonnières et selon des données provisoires (en *données brutes, le résultat de septembre est déficitaire de 500 millions*). En août, la balance des paiements *courants* avait été excédentaire de 1,1 milliard de francs selon des chiffres révisés. Au cours des neuf premiers mois de l'année, la balance des paiements courants aurait aussi été excédentaire de 400 millions de francs après correction des variations saisonnières, alors que pendant la même période de 1984 elle avait été déficitaire de 7,2 milliards de francs (en données brutes, la balance est déficitaire de 5,4 milliards de francs contre — 10,4 milliards pendant les neuf premiers mois de 1984).

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −	
$ E.-U.	7,9610	7,9635	+ 65	+ 80	+ 130	+ 160	+ 400	+ 500
$ can.	5,7751	5,7790	+ 14	+ 29	+ 31	+ 66	+ 68	+ 161
Yen (100) ...	3,8853	3,8884	+ 28	+ 43	+ 54	+ 78	+ 262	+ 321
DM	3,0459	3,0480	+ 114	+ 124	+ 215	+ 233	+ 626	+ 678
Florin	2,7018	2,7054	+ 66	+ 75	+ 134	+ 150	+ 396	+ 441
F.B. (100) ...	15,0848	15,0938	+ 66	+ 116	+ 132	+ 232	+ 414	+ 718
F.S.	3,7132	3,7161	+ 175	+ 191	+ 298	+ 321	+ 860	+ 926
L (1 000) ...	4,5136	4,5162	− 192	− 165	− 345	− 304	− 963	− 872
£	11,2927	11,3042	− 242	− 205	− 469	− 403	− 1273	− 1093

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 7/8	8 1/8	7 15/16	8 1/16	7 15/16	8 1/16	8	8 1/8
DM	4 1/4	4 1/2	4 1/2	4 5/8	4 5/8	4 3/4	4 3/4	4 7/8
Florin	5 3/4	6	5 7/8	6	5 7/8	6	5 15/16	6 1/16
F.B. (100)..	8	9	8 3/8	8 5/8	8 3/8	8 5/8	8 3/8	8 5/8
F.S.	1 1/4	2 1/4	3 1/8	3 1/4	4 1/16	4 3/16	4 3/16	4 5/16
L (1 000) ..	12	14	13 3/8	14	13 1/4	13 3/4	13 1/4	13 3/4
£	11	11 1/4	11 1/2	11 5/8	11 1/2	11 5/8	11 7/16	11 9/16
F. franç. .	9	9 1/4	9 1/16	9 7/16	9 1/8	9 1/2	10 1/4	10 5/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

LA DISCUSSION BUDGÉTAIRE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Industrie et commerce extérieur : moins de crédits pour des entreprises en meilleure san[té]

Les députés socialistes ont voté, mardi 12 novembre, le budget du ministère du redéploiement industriel et du commerce extérieur. Les élus RPR, UDF et communistes ont voté contre. Ce budget est de 23 413 millions de francs, soit en diminution de 15,7 % par rapport à 1985.

M. Claude Germon (PS, Essonne), rapporteur spécial de la commission des finances pour l'industrie, a justifié cette baisse des crédits par l'amélioration de la situation des entreprises : la dotation en capital au secteur nationalisé diminue, certes, de 15,1 % *« passant de 11 milliards 860 millions à 8 milliards 880 millions »*.

Mais le choix de RITA par les Etats-Unis, l'appui ouest-allemand à Eurêka, la commande de réacteurs à la SNECMA, illustrent, selon les députés ocialistes, la bonne tenue du secteur industriel français.

Pour l'opposition, c'est l'arbre qui cache la forêt. *« 140 000 emplois industriels perdus en un an, un investissement trois fois moindre que chez nos principaux concurrents, des secteurs en crise qui absorbent la quasi totalité des moyens budgétaires, une timidité suicidaire sur les nouvelles technologies : tels sont les traits dominants de l'industrie française »*, selon M. Michel Noir (RPR Rhône). Prenant le relais, M. François d'Aubert (UDF, Mayenne) affirme *« A la Régie Renault, les pertes cumulées de 1983 et de 1984 ont atteint 15 milliards 300 millions, et les dotations plafonnent à 3 milliards 800 millions. En 1985, le déficit de Renault atteint 12 milliards et la dotation en capital ne doit être que de 3 milliards »*. Très sévère et très politique de son côté, M. Paul Chomat (PC, Loire) accuse le gouvernement : *« Au lieu de préparer l'avenir comme vous le prétendiez, vous préparez l'échec »*. Pour le député communiste *« les responsabilités du gouvernement et du Parti socialiste sont essentielles dans l'aggravation du chômage, la perte du pouvoir d'achat, les centaines de milliers de chômeurs sans ressources mais aussi de l'affaiblissement du mouvement ouvrier »*. Bref *« la politique socialiste a échoué »*. *« Le divorce est prononcé »*, s'est exclamé M. Jean-Louis Goasduff (RPR). Il est, pour le moins, confirmé.

Le charbon sud-africain

M. Georges Sarre (PS Paris) ne s'est pas contenté d'approuver la politique gouvernementale. Il a notamment réclamé à Mme Edith Cresson, ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur, le lancement d'une seconde tranche du surgénérateur Superphénix, qui sera mis en service au début de l'année 1986. Pour M. Sarre, il ne faut pas renouveler le contrat d'achat de charbon à l'Afrique du Sud — qui arrive à son terme. Réponse de M. Martin Malvy, secrétaire d'Etat chargé de l'énergie : *« La France a condamné clairement et plusieurs fois l'apartheid. Le gouvernement continuera dans cette voie. Mais le débat budgétaire n'est sans doute pas le moment le mieux choisi pour traiter un tel dossier. »*

Dans un long discours, Mme Cresson a défendu son budget. *« Comme la situation des entreprises s'améliore, l'Etat peut réduire son aide à l'industrie. » « Les entreprises nationales restructurées, leur situation financière redressée sont maintenant capables de financer elles-mêmes leurs investissements »*, a-t-elle notamment déclaré. Mme Cresson a précisé : *« S'agissant de Renault, la dotation en capital contribuera au rétablissement moyennant l'application d'un plan de redressement industriel. Ce redressement passe par l'effort de toutes les parties concernées, à l'image de ce qui s'est passé pour Fiat et Chrysler. »* Répondant à l'opposition, Mme Cresson a justifié les nationalisations. *« Elles ont permis de contrôler des entreprises dont l'activité est fondamentale pour l'industrie française*, a-t-elle indiqué avant d'ajouter : *« Elles ont contribué à éviter le naufrage de certaines d'entre elles. Elles jouent un rôle d'entraînement pour le commerce extérieur, la recherche, les relations avec le tissu industriel et les relations sociales. »* A propos de l'énergie, le ministre a précisé que *« le taux de l'indépendance énergétique est passé de 33 % en 1979 à plus de 43 % aujourd'hui pour atteindre 50 % vers 1990 »*. Pour conclure, Mme Cresson s'est félicitée des bons résultats des échanges [exté]rieurs, *« les meilleurs depuis [...] ans, à l'exception de 1975 [...] 1978. En 1980, la France exp[ortait] 30 % de sa production industr[ielle]. En 1984, ce chiffre était de 35 [...]*

Les députés socialistes aur[aient] vraisemblablement souhaité un [bud]get plus dynamique pour tra[...] mer l'essai marqué en 1981. Rig[ueur] oblige. Mais il est vrai, ainsi qu[e l'a] déclaré M. Claude Germon, *« personne ne saurait prétendr[e que] l'avenir de l'industrie français[e est] directement lié au budge[t de] l'industrie »*.

JEAN PERR[...]

ÉNERGIE

Vers un accord entre EDF et Charbonnages de Franc[e] sur le prix du charbon lorrain

La petite guerre opposant depuis l'été Charbonnages de France à EDF devrait bientôt prendre fin. Après de nombreuses péripéties, dont l'assignation d'EDF en référé par CDF (*le Monde* du 7 août), et une intervention discrète mais efficace des pouvoirs publics afin d'obtenir un règlement à l'amiable, les deux établissements publics ont enfin consenti à négocier et sont sur la voie d'une solution. EDF a accepté de fixer un prix plancher au charbon lorrain qu'il achète sur la base du niveau atteint au début de l'année, soit 15 centimes par kilowatt/heure. CDF obtiendrait ainsi de façon rétroactive un dédommagement d'une cinquantaine de millions de francs pour l'année 1985. Cette solution constituerait donc pour l'établissement une victoire de principe, même si les sommes obtenues sont très inférieures à celles réclamées (près de 1 milliard).

Le conflit portait sur le calcul du prix du charbon acheté par EDF à CDF en vertu d'un contrat sur cinq ans conclu en 1984, cette convention visait à garantir à CDF dans le cadre de son plan de restructuration des débouchés sûrs pour le charbon extrait des mines françaises, notamment lorraines, concurrencé à la [...] par le nucléaire et par le cha[rbon] importé. Si Charbonnages de Fr[ance] ne souhaitait pas revoir l'ense[mble] du contrat, qui lui était favorabl[e et] devait globalement lui rapp[orter] environ 2,5 milliards de franc[s de] revenus supplémentaires, il co[nte]tait certains points de détail, co[ncer]nant pour l'essentiel les modalité[s de] calcul du prix de vente de son c[har]bon. Ce prix, indexé sur celui d[e la] houille importée au port du H[avre,] ne prévoyait aucune clause de [sau]vegarde. Or, l'essentiel de ces im[por]tations provenant d'Afrique du [Sud,] la baisse du cours du rand [a] entraîné en un an une chute de [...] environ du prix de référence.

EDF, de son côté, se refusa[it à] renégocier les conditions d'app[lica]tion du contrat, sauf à en r[evoir] l'ensemble. Il a fallu, semble[-t-il,] que les pouvoirs publics tapen[t du] poing sur la table pour que C[DF,] dans un premier temps, accept[e de] retirer sa plainte (*le Monde* [du] 21 septembre), puis pour qu'[EDF] consente à renégocier certains p[oints] du contrat.

V. M[...]

Boussac

Une ténébreuse affaire de cessions

M. Jean-Pierre Michaud, juge d'instruction à Paris, vient d'inculper, pour escroquerie et infraction à la législation sur les sociétés, quatre personnes, actionnaires et dirigeants de l'Internationale cotonnière, affaire textile de création récente, qui s'est distinguée sur la place publique en reprenant certains actifs déficitaires du groupe Boussac avec, à la clé, des facilités de paiement pour régler stocks et matériels, et des subventions diverses à l'emploi.

Parmi ces actifs figurent les usines de Fougères (imperméables Cyclone et Blizzand), de Fécamps (ligne féminine Ted Lapidus-Diffusion), de Beauvais et de Saint-Quentin (couvertures Bélier-Lainé, Everwear).

Nombre de ces affaires se trouveraient aujourd'hui au bord de la faillite, alors que les acquéreurs s'étaient engagés à les faire tourner cinq ans au minimum. De son côté, l'URSSAF assigne l'Internationale cotonnière pour non-versement des cotisations sociales dues par l'usine de Fougères.

Des centaines d'emplois, que l'on avait crus préservés, sont à nouveau menacés, et on reparle d'un détournement de fonds publics. Quelle direction de Boussac – l'ancienne ou la nouvelle – porte la responsabilité de ces cessions ? L'une et l'autre la rejette.

La précédente équipe, à qui, presque ouvertement, le reproche est adressé d'avoir mené, avec légèreté et avec l'argent du contribuable, une grande partie de l'opération chirurgicale visant à débarrasser le groupe de ses activités ruineuses, a réagi énergiquement. Dans un communiqué remis à la presse, M. Gérard Belorgey, ancien directeur général de la Compagnie Boussac-Saint Frères (CBSF) créée en 1982 pour prendre en location-gérance les actifs du groupe Boussac – et nouveau délégué à l'emploi, estime la responsabilité partagée. Il reconnaît que « *l'ancienne direction de CBSF avait cédé au minigroupe de l'Internationale cotonnière une unité de chemises à Belâbre (trois cents personnes reprises) et l'unité de Fougères (trois cents personnes)* ».

Il y avait urgence

Il y avait, explique-t-il, urgence de saisir une opportunité en raison des pertes. En revanche, M. Belorgey attribue à la nouvelle direction la responsabilité d'avoir cédé à ce groupe les autres activités en cause. D'après lui, M. Bernard Arnault, le nouveau président de Boussac, est « *bien concerné* ». « *A deux titres : comme cédant, alors qu'il avait été mis en garde par la précédente direction générale contre le risque de transférer à un même repreneur, de faible surface financière et n'ayant pas fait ses preuves, un ensemble excessif d'actifs; et aussi comme créancier.* »

M. Belorgey doute que « *la nouvelle CBSF ne soit pas créancière essentielle de l'Internationale cotonnière. S'il en est ainsi, la poursuite d'activités pour ces huit cents personnes* [totalité des personnels transférés] *est largement dans les mains de M. Arnault* ».

Et M. Belorgey d'ajouter : « *L'ancienne direction a découvert peu à peu un dossier dont la nouvelle n'a pas tenu compte.* » Ainsi d'« *un fait amnistié concernant l'un des repreneurs et sur lequel elle* [l'ancienne direction] *enquêta* ». M. Belorgey souligne également l'ampleur du travail accompli, notamment pour supprimer les emplois nécessaires (4600) et procéder aux reclassements dans un environnement difficile mais « *dans la paix sociale interne* ». « *Ce n'est pas la restructuration ratée à laquelle on veut nous faire croire.* »

L'appel aux fonds publics ? Il n'a pas été « *moindre par les nouveaux que par les anciens* ». Ils « *ont en effet obtenu plus de 363 millions de francs de consolidation, d'une part, et 400 millions de concours divers, d'autre part* », tout en laissant à la famille Willot près de 17 % du capital.

M. Bernard Arnault n'est évidemment pas d'accord avec cette vision des choses. Il estime d'abord que « *M. Belorgey est sorti de son devoir de réserve* ». Puis il s'inscrit en faux contre la prétendue mise en garde brandie par lui contre l'Internationale cotonnière. « *A aucun moment, l'ancienne direction générale ne nous a avertis.* » « *Oui, nous avons signé le 4 janvier dernier, à notre arrivée, la cession à ce groupe des usines de Beauvais et de Saint-Quentin. Mais tout étais prêt. Nous nous sommes contentés d'entériner.* »

« Nous n'avions pas de raison de nous méfier »

M. Arnault reconnaît aussi avoir signé la cession de l'usine de Fécamps (Ted Lapidus) en avril. Mais le dossier, également, était prêt. « *Nous n'avions pas de raison de nous méfier. Les créances que nous avions sur l'Internationale cotonnière étaient honorées.* » M. Arnault ne se sent pas concerné. « *80 % du travail a été fait par M. Belorgey.* » Au sujet du fait amnistié, il souligne la gravité du propos. Enfin, s'agissant des critiques adressées à la nouvelle direction, M. Arnault renvoie la balle à l'ancienne.

« *A mon arrivée, je n'ai trouvé aucun véritable audit de gestion ni de plan industriel.* » Et de s'étonner des attaques dont est l'objet le plan de restructuration concocté et mis en place par ses soins, et adopté par les pouvoirs publics.

A.D.

ENTREPRISES

La Bavière pousse MBB vers BMW

« Nous avons été approchés par le ministère des finances de Bavière pour savoir si nous étions intéressés par une prise de participation chez le constructeur aéronautique Messerschmitt-Boelkow-Blohm (MBB) », a indiqué, le mardi 12 novembre, un porte-parole du constructeur automobile ouest-allemand BMW. *« Mais,* a-t-il précisé, *il n'y a pas de négociations avec MBB et nous ne sommes pas intéressés par une participation minoritaire. »*

L'Etat de Bavière, dont le ministre des finances, M. Max Streibl, est président du conseil de surveillance de MBB, ne contrôle, par le jeu de participations directes et indirectes, que 25 % environ du capital de MBB. Si BMW voulait acquérir une participation majoritaire, il lui faudrait aussi négocier avec les autres actionnaires, qui sont les länder de Brême et de Hambourg, divers groupes privés (Thyssen, Siemens, Allianz...) et les banques ouest-allemandes, ainsi que l'Aérospatiale et la Fondation familiale Messerschmitt.

Tout comme un autre constructeur automobile ouest-allemand, Volkswagen, BMW semble se montrer assez réticent à suivre la voie de la diversification, notamment aéronautique, spatiale et militaire, choisie par les constructeurs automobiles américains et par son compatriote Daimler-Benz, qui, après avoir repris Motoren und Turbinen (moteurs d'avion) et Dornier (aéronautique, espace), s'apprête à devenir l'actionnaire majoritaire du groupe de construction électrique AEG.

Electroménager : Atlantic et Thomson se rapprochent

Une filiale du groupe Thomson, la Compagnie européenne électro-thermique (chauffe-eaux et convecteurs électriques de marques Thermor et Sauter), s'est associée avec la Société française de développement thermique (produits similaires, de marque Atlantic), a indiqué Thomson, le 12 novembre à Paris. Cet accord prévoit la *création d'une société commune* et portera sur l'élaboration de produits nouveaux et la modernisation des procédés de fabrication. Atlantic avait cédé à Thomson son activité machines à laver, il y a une dizaine d'années.

Sidérurgie : la CEE donne son aval aux aides françaises

La Commission européenne a donné, le mardi 12 novembre, son aval aux aides de 20 milliards de francs que l'Etat français souhaite verser à Usinor après 1985, afin d'achever leur restructuration. Ces aides prendront la forme, pour chaque groupe, d'un droit d'émission d'obligations convertibles (*le Monde* du 12 novembre). L'aval de Bruxelles « boucle » le dossier financier de la restructuration de l'acier français.

Primistères prendrait le contrôle de Radar

Primistères (enseignes Felix Potin) et Radar auraient décidé de se rapprocher, le premier prenant le contrôle du second, sous réserve de l'accord des pouvoirs publics, indispensable, puisque le capital de Primistères est détenu majoritairement (55,27 %) par le holding suisse Damilow, tandis que l'homme d'affaire, M. Gaith Pharaon, en possède 26 %. Radar, de son côté, appartient pour 29 % aux Galeries Lafayette, pour 22 % à Cora-Revillon, 18 % à l'Institut de développement industriel (IDI), 12 % au Crédit commercial de France et 5 % à la famille Gompel. Les deux groupes succursalistes constitueraient ainsi un ensemble important avec 4,1 milliards de chiffres d'affaires pour Primistères et 8,2 milliards de francs pour Radar. Ce rapprochement rentabiliserait la fonction « grossiste » de Primistères, surdimensionnée, mais supposerait une remise en ordre de l'ensemble, Radar ayant enregistré une perte nette consolidée de 175 millions de francs au cours de son dernier exercice.

Projet de rapprochement entre General Motors et British Leyland pour les véhicules commerciaux

« L'américain General Motors et le britannique British Leyland discutent de la possibilité d'une fusion de leurs intérêts en Grande-Bretagne dans le secteur des véhicules commerciaux », a déclaré, le 12 novembre, le directeur général de Bedford, filiale britannique de General Motors pour ces véhicules, sans vouloir donner plus de précisions. Les négociations en seraient à un stade avancé et *un accord pourrait intervenir* d'ici quelques mois sur la base, soit de l'acquisition par Bedford de Leyland Vehicles (LV), filiale camions et autobus de British Leyland, soit d'une large coopération sous la forme de jointventures (accord d'association). La cession de LV supprimerait l'obstacle principal à la privatisation de British Leyland. De son côté, General Motors cherchait une collaboration en Europe, mais ses discussions avec Man en Allemagne et Enasa en Espagne n'ont pas abouti.

ÉTRANGER

En Grande-Bretagne

Mme Thatcher met l'accent sur le développement des infrastructures

De notre correspondant

Londres. – Le gouvernement de Mme Thatcher est-il en train de revenir sur sa politique de contrôle des dépenses publiques qui se veut des plus strictes et à laquelle sans relâche, depuis six ans, elle n'a cessé de dire qu'« *il n'y a pas d'alternative* » ? La presse britannique s'est posé brièvement la question après le « *discours d'automne* » du ministre des finances, M. Nigel Lawson, qui, le 12 novembre, se livrant aux prévisions traditionnelles devant le Parlement avant l'établissement du prochain budget au printemps, a souligné l'« *importance* » des efforts de l'État en matière de santé, de logement et d'équipements.

Cinq milliards de livres seront affectés à de tels postes au cours des deux prochaines années. Ce n'est pas beaucoup plus que ce qui était envisagé ; mais l'insistance de M. Lawson sur ce point a été très remarquée, d'autant que, la veille, Mme Thatcher avait elle-même surpris son auditoire à la City en évoquant un « *colossal programme* » de travaux publics destinés à améliorer les infrastructures vieillissantes du pays.

Le premier ministre, qui a toujours fermement défendu la rigueur budgétaire, n'avait guère habitué les Britanniques à un pareil langage. Mais les éditorialistes ont finalement conclu qu'il ne s'agissait que d'un changement dans la présentation d'une même politique, le gouvernement ayant seulement voulu tenir compte des critiques qui se sont manifestées récemment jusque dans les rangs conservateurs, ainsi que d'une sensible baisse de popularité au cours de l'été, alors que le chômage, contrairement à ce que le ministre des finances a souvent prédit les années précédentes, ne diminue pas.

Dénationalisation

Le cabinet de Mme Thatcher a le souci de ménager l'opinion et semble dès maintenant se préoccuper des prochaines élections (qui devraient avoir lieu en 1987 ou 1988). Manifestement, le gouvernement pense aussi aux objections formulées fréquemment ces derniers mois dans divers milieux économiques et surtout par la Confédération de l'industrie britannique (*CBI*), principale organisation patronale, qui dénonce le manque d'investissements, en particulier en matière d'infrastructures. La CBI, après le discours de M. Lawson, reste cependant insatisfaite en raison de l'insuffisance de l'aide accordée à une industrie manufacturière en déclin.

M. Lawson a, en outre, annoncé une réduction « *appréciable* » de l'impôt, dont il n'a toutefois pas encore révélé l'ampleur. Le ministre des finances a précisé que ses objectifs devraient être atteints sans accroître le budget, puisqu'il se promet, conformément à ce qu'il avait évoqué récemment, d'accélérer le processus de dénationalisation. Entre autres, la vente des parts de l'Etat dans British Gas l'an prochain devrait permettre de financer cette diminution des recettes fiscales et l'effort d'investissements. Là, M. Lawson semble ne pas chercher à écarter les critiques faites en octobre par une commission de la Chambre des lords s'inquiétant vivement du sort de l'économie britannique lorsqu'il n'y aura plus rien à privatiser et quand on aura fini de profiter des royalties du pétrole de la mer du Nord.

La semaine dernière, lord Stockton, plus connu sous le nom de Harols MacMillan, avait raillé sévèrement l'attitude du gouvernement de Mme Thatcher en le comparant à ces grandes familles dans le besoin qui en viennent à cet expédient commode : se défaire de l'argenterie. Le 12 novembre, l'opposition a, une nouvelle fois, vivement protesté, et le dirigeant du Parti travailliste, M. Neil Kinnock, a accusé Mme Thatcher d' « *acheter des voix* » en « *bradant* » les biens nationaux.

F. C.

RÉUNION MONÉTAIRE INTERNATIONALE AU CONGRÈS AMÉRICAIN

Corriger les déséquilibres d'un dollar surévalué

De notre envoyé spécial

Washington. – La réunion monétaire organisée par deux parlementaires américains, M. Jack Kemp, représentant des républicains, et M. Bill Bradley, sénateur démocrate, sous le nom de « sommet du Congrès sur les taux de change et le dollar » s'est quasiment transformée en une manifestation politique à laquelle ont pris part non seulement des parlementaires, des économistes et des banquiers, mais des représentants du gouvernement américain et de plusieurs gouvernements étrangers, dont la France.

La première séance de travail, qui s'est ouverte, mardi 12 novembre, a entendu le secrétaire américain au Trésor, M. Baker. Parmi les orateurs figurait en très bonne place M. Jacques Attali, qui est venu présenter la dernière version de la position française sur une éventuelle réforme du système monétaire international.

La nécessité de cette réforme est reconnue par tous les participants, à commencer par les Américains. Les idées exposées par le conseiller de M. Mitterrand, reprenaient les thèmes chers depuis un peu plus d'un an, à la diplomatie française. La proposition principale consiste à préconiser l'accord entre, d'une part, les Etats-Unis, et, d'autre part, les pays du SME (système monétaire européen) et le Japon tendant à créer des « zones de référence » à l'intérieur desquelles les grandes *monnaies* (*dollar, yen ou groupe* d'importantes monnaies – SME) devraient être amenées à fluctuer *entre elles*. Les *spécialistes notaient* toutefois que M. Attali faisait allusion non plus à des zones d'objectifs, mais à de simples zones de référence, expression qui semblait indiquer un système moins contraignant. M. Jack Kemp, pour sa part, a insisté sur le fait que les questions de monnaie et de commerce étaient liées. A entendre les différents orateurs américains, il était clair que ce *sont les conséquences* parfois *dramatiques* de la hausse du dollar sur l'industrie et l'agriculture américaine qui sont à l'origine du changement de position de l'administration Reagan

L'intention des organisateurs de la réunion est de publier un communiqué qui demandera aux différents gouvernements de poursuivre dans la voie ouverte par l'accord des cinq (Etats-Unis, France, Allemagne de l'Ouest, Grande-Bretagne, Japon) conclu le 22 novembre dernier à New-York. Par cet accord, les Cinq se déclaraient disposés à intervenir sur les marchés des changes afin d'arriver à des accord plus réalistes entre les cours, autrement dit, pour essayer de corriger les déséquilibres d'un dollar surévalué.

PAUL FABRA.

Les Etats-Unis lancent une offensive sur les marchés des exportateurs français

(Suite de la première page.)

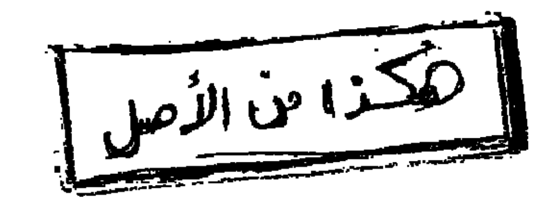
Ce n'est, en effet, pas un hasard si la France est la première à faire les frais de l'offensive américaine. A tort ou à raison, Paris est devenu le symbole des crédits partiellement subventionnés contre lesquels les Etat-Unis sont partis en guerre depuis des mois. Washington souhaite porter à 50 % la part subventionnée de ces crédits (*contre 20 % depuis* l'accord d'avril 1984) afin d'en rendre la pratique excessivement coûteuse. Contrecarrer les efforts français sur des marchés qui tiennent particulièrement à cœur à Paris, suffira-t-il à faire plier la France mais aussi les adeptes des crédits mixtes, Japon en tête, lors des prochaines discussions entre pays développés ?

La première réponse, discrète, de la *France est tranquillement* négative, en dépit de la portée des mesures annoncées par M. Draper, qui devraient permettre aux entreprises américaines de bénéficier au total de plus de 280 millions de dollars de commandes sur six contrats convoités par l'industrie française : une commande de 145 millions de dollars pour le métro d'Alger mettant en concurrence Alsthom-Atlantique et Transit America ; 52 millions de dollars intéressant Thomson-CSF pour des équipements de navigation aérienne au Brésil ; 30 millions intéressant également Alsthom pour l'achat par l'Inde de turbines électriques ; 27 millions de commandes d'ordinateurs également par l'Inde et intéressant Bull ; 26 locomotives Alsthom pour la Malaisie ; l'équipement d'un aéroport en Tunisie pour 12 millions, et intéressant Thomson-CSF.

L'Eximbank a voulu frapper les imaginations et rappeler à ses partenaires que *les Etats-Unis étaient* capables de les contrer non seulement sur les produits agricoles, mais aussi sur les marchés industriels. Une offensive qui risque d'entraîner une escalade inquiétante. Même si elle ne débouche pas sur une guerre ouverte.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

● **La crise de l'étain.** – La firme malaisienne de négoce MMC, qui *fait partie* du groupe public Malaysian Mining Corporation (MMC) a décidé de se retirer de la Bourse des *métaux* de Londres, le London Metal Exchange (LME). Cette firme, l'une des vingt-huit maisons de courtage du LME spécialistes de l'étain, avait, le lundi 11 novembre, suspendu ses interventions sur le marché londonien (*le Monde* du 13 novembre). Selon les milieux professionnels, il s'agit d'une protestation contre la décision du LME de reprendre les cotations le 18 novembre, avant que le Conseil international de l'étain, qui se réunit ce mercredi à Londres, n'indique l'attitude qu'il pourrait adopter. – *(AFP.)*



LOGEMENT

UN MILLIARD DE FRANCS EN JEU

Les «glissements» du 1 % patronal

L'adoption de l'article 71 du projet de loi de finances pour 1986, qui vient en discussion à l'Assemblée nationale jeudi 14 novembre, risque de poser quelques problèmes. Sa rédaction tient en une ligne. Il s'agit de ramener le taux de participation des employeurs à l'effort de construction de 0,9 % à 0,8 %. Cette «participation des employeurs», c'est le 1 % patronal sur les salaires que les entreprises de plus de dix salariés consacrent au logement desdits salariés. Ce 1 % patronal n'est plus que 0,9 % depuis le 22 juin 1978.

Parallèlement, dit l'exposé des motifs, le taux de la cotisation au *fonds national* d'aide au logement (FNAL) est porté de 0,1 % à 0,2 % des salaires. En somme, il s'agit d'un transfert de l'aide à la pierre vers l'aide à la personne (aide personnalisée au logement et allocation-logement) : on évalue le produit de ce transfert à 1 milliard de francs.

Cette opération ne plaît pas à tout le monde. Ni à la Fédération nationale du bâtiment, ni au Conseil national de la construction (parce que c'est autant de moins pour l'activité du bâtiment), ni au CNPF (directement concerné), ni à Force ouvrière, ni à la CFTC (parce que les syndicats ouvriers sont représentés dans les conseils d'administration des organismes collecteurs du 1 %), ni à la Confédération nationale du logement, association de locataires particulièrement puissante dans les HLM (qui ont besoin des fonds du 1 %) ni aux HLM, bien sûr. Elle plaît encore moins à l'Union nationale interprofessionnelle du logement (UNIL) qui regroupe comités interprofessionnels du logement (les CIL) et chambres de commerce et d'industrie collectant 95,2 % des fonds récoltés sur l'ensemble du territoire (rien n'empêche un employeur d'utiliser directement son 0,9 % ou de choisir son organisme collecteur).

L'UNIL a fait savoir son sentiment à M. Fabius par lettre le 9 octobre dernier. L'UNIL n'est pas satisfait tout d'abord parce que la décision a été prise sans concertation alors qu'un accord Etat/UNIL du 19 mai 1983 prévoyait un tel dialogue. Ensuite parce que les entreprises font de cette ressource *« une composante de leur politique sociale en faveur de leurs salariés »*. L'aide à la personne, elle, relève de la solidarité nationale.

12,4 milliards de francs

En gros, les entreprises veulent rester maîtresses de leur « 0,9 % » et souhaiteraient même pouvoir décider avec leurs partenaires syndicaux du taux de cette participation en fonction de leurs besoins et de leurs objectifs respectifs.

L'enjeu est d'importance. En 1984, la ressource distribuée a atteint 12,4 milliards de francs (+ 11,4 %) : 60,8 % sont allés à des organismes constructeurs et le reste à des prêts aux salariés, pour la construction neuve ou la réhabilitation de l'habitat ancien. Sur les 7,4 milliards de francs versés à des organismes constructeurs, 4,4 milliards sont allés à des organismes d'HLM, dont plus de la moitié (2,7 milliards) à des sociétés anonymes d'HLM et 858 millions à des offices d'HLM. Les « autres constructeurs » sont essentiellement des filiales des CIL et des sociétés sous contrôle, pour un total de 3 milliards de francs.

A l'Assemblée nationale, le 30 octobre, lors de la discussion du budget du logement, un député socialiste, M. Jacques Guyard, a fait remarquer que cette mesure pouvait s'interpréter comme un *« glissement »* vers l'aide à la personne *« qui ne figure pas dans les orientations que nous avons retenues »* et s'est inquiété de son effet sur les mises en chantier. Il s'est aussi intéressé aux fonds dits hors 1 % qui auraient représenté environ 1,5 milliard de francs en 1984.

De quoi nourrir la discussion parlementaire, sans perdre de vue le fait que le logement locatif social ayant un besoin absolu des prêts et subventions du 1 %, les entreprises disposent ainsi, par le biais des CIL et des chambres de commerce, du moyen ultime de décision aux types de programmes et à la localisation des immeubles locatifs sociaux.

JOSÉE DOYÈRE.

AGRICULTURE

LA VINGT-TROISIÈME SESSION DE LA FAO

Un oursin dans la main de Washington

De notre envoyé spécial

Rome. – Dans le système des Nations unies, la FAO est comme un oursin que Washington ne sait pas par quel bout attraper. Le premier producteur et négociant agricole mondial ne peut se désintéresser de l'organisation internationale consacrée à l'agriculture et à l'alimentation. La FAO, de son côté, a une marge de manœuvre limitée vis-à-vis des Etats-Unis.

Les débats de la vingt-troisième session biennale, qui se tient du 9 au 28 novembre à Rome, sont le témoignage de ces rapports ambigus. Les îles Cook et les îles Salomon (respectivement 17 000 et 254 000 habitants) viennent d'être admises comme le 157e et le 158e membre de la FAO. Ces deux Etats ont chacun *une voix comme les Etats-Unis qui* assurent 25 % du budget. Washington paie, ne contrôle plus le système et est le plus souvent accusé des maux de la terre.

Au Congrès, certains lobbies font pression pour ramener à 20 % la part des Etats-Unis dans le budget à un moment où on parle d'une réduction des subventions nationales à l'agriculture américaine. Les fonds versés aux agences internationales telles que la FAO, apparaissent comme autant de ressources indisponibles pour l'aide bilatérale autrement plus avantageuse, politiquement parlant. Mais la FAO, du fait de l'habileté de son directeur général, M. Edouard Saouma, offre moins de prise à la critique que d'autres organisations internationales comme l'UNESCO par exemple.

M. John Block, secrétaire américain à l'agriculture, a, le mardi 12 novembre, passé en revue les points d'accord. Le code international pour la distribution et l'utilisation des pesticides, que la conférence s'apprête à adopter, rencontre, a dit M. Block, auprès des industriels américains *« un soutien total et enthousiaste »*. L'aide d'urgence à l'Afrique, pour laquelle la FAO s'est battue, a été aussi pour les Etats-Unis une action fondamentale. Le record d'aide américaine a été battu et les pays qui nous critiquent feraient bien, a déclaré en substance M. Block, d'examiner leurs propres performances. Autre point : le système mondial d'information et d'alerte rapide (sur la situation alimentaire) et le programme d'élimination de la mouche méditerranéenne en Amérique centrale.

Budget en hausse de 1,1 %

Seule ombre au tableau relevée par M. Block, l'engagement international pour la libre circulation des ressources génétiques adopté en 1983. Washington craint, M. Block l'a répété, que *« les secrets génétiques des firmes privées ne soient plus protégés »*. Faux problèmes, nous a expliqué M. Saouma, pour lequel la réaction américaine est purement idéologique, puisque l'engagement n'a aucune force légale.

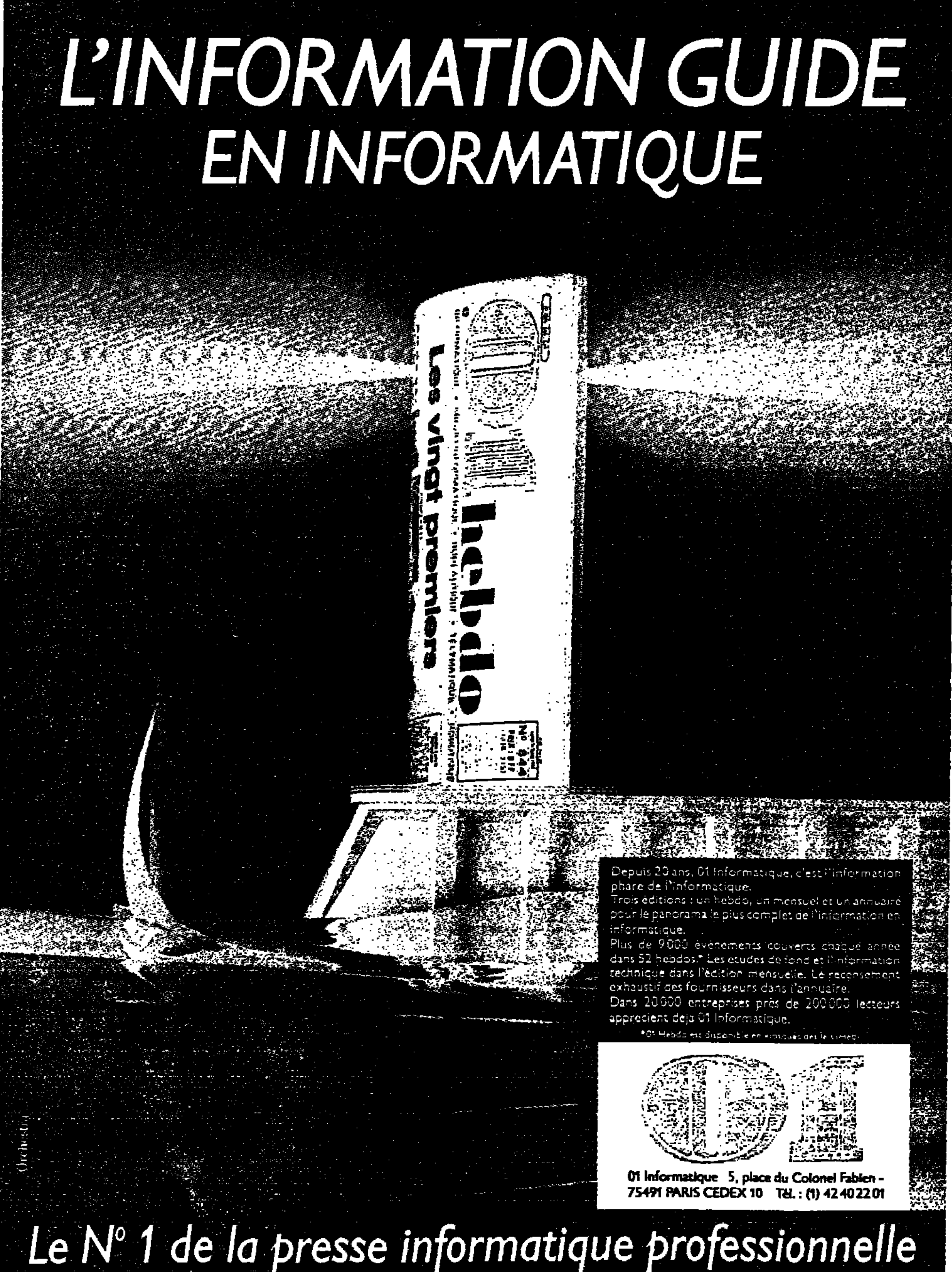
Ce désaccord est-il suffisant pour refuser de voter un budget biennal, qui s'élève à 448 millions de dollars, en progression de 1,1 % seulement. M. Saouma avait pris soin de négocier une augmentation acceptable avec des représentants de Washington. Ce budget compense aussi l'accroissement des programmes techniques par une réduction des dépenses de fonctionnement.

Il semble que les Etats-Unis aient quelques difficultés à arrêter leur position. Le secrétaire à l'agriculture s'est nettement prononcé contre toute augmentation du budget, mais les Etats-Unis devraient plutôt s'abstenir de voter contre.

Le recherche du consensus auquel M. Saouma s'efforce de parvenir n'est pas facile ; la marge de manœuvre de la FAO est étroite. Lorsqu'elle invite le président du Pérou, M. Alan Garcia, à prononcer le discours d'ouverture (*le Monde* du 13 novembre), la FAO prend des risques. M. Block a exprimé ses *« réserves »* à ce sujet et indiqué au cours d'une conférence de presse que *« la FAO n'était pas l'endroit où tenir des propos aussi isolationnistes »*. (M. Garcia avait prôné un *« ntionalisme alimentaire ».)*

M. Saouma voudrait enfin que le pacte de sécurité alimentaire mondial qu'il a proposé à la conférence soit adopté à l'unanimité. On sait ce que ce genre de déclaration solennelle peut avoir de dérisoire si l'on se souvient de l'engagement pris en 1974 lors de la conférence mondiale de l'alimentation : supprimer la faim en dix ans... Washington peut se réfugier pour le refuser derrière le caractère utopique d'un tel pacte et dire, comme l'a fait M. Block, que *« chaque Etat est responsable pour chaque problème »*. En fait, ce pacte serait un engagement, au moins moral, que les Etats-Unis pourraient se voir opposer.

JACQUES GRALL.



SOCIAL

L'AMÉNAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL

FO confirme son refus

Force ouvrière a confirmé, le mardi 12 novembre, sa position négative face à l'avant-projet de loi du ministre du travail sur l'aménagement du temps de travail (*le Monde* daté 10-11 novembre). *« Aucune fédération*, a déclaré M. André Bergeron à la presse à l'issue d'une réunion du bureau confédéral, *ne nous autorise à exprimer une opinion favorable. » « Ce qui est étrange*, a-t-il souligné, *c'est que le gouvernement veut, dans une loi, permettre ce qu'il est dans l'incapacité d'empêcher. Nous redoutons que l'intention louable de Michel Delebarre serve d'instrument d'accélération dans la plupart des entreprises concernées. Est-ce une bonne position pour éviter les déraillements successifs de fixer la limite du déraillement ? »*

M. Bergeron a cependant présenté la position de FO en termes modérés, alors que sa fédération de la chimie a *« condamné »* ce qu'elle qualifie de *« provocation intolérable »* pour les salariés. *« Rien ne nous semble interdire*, a ainsi affirmé Mme Paulette Hofman, secrétaire confédérale de FO, *des négociations avec des aménagements au niveau des branches. »* Alors que M. Fabius doit prendre sa décision sur l'avenir de ce texte ce mercredi, la CGT a demandé l'abandon de cet avant-projet. M. Kaspar, pour la CFDT, a au contraire estimé que *« le gouvernement commettrait une erreur s'il abandonnait l'idée d'un projet de loi qui soit de nature à débloquer la situation »*. La CFTC a proposé *« une réunion intersyndicale »*, rejoignant une proposition de la CGC. Tout en estimant que les orientations devaient être négociées par les partenaires sociaux, la CGC indique que le texte de M. Delebarre est *« un bon projet »*.

HOUILLÈRES DES CÉVENNES : LA DIRECTION NE PAIE PLUS LE PERSONNEL

La direction des Houillères des Cévennes a annoncé, le mardi 12 novembre, qu'elle avait décidé de suspendre, à compter du 13 novembre, le versement des salaires aux membres du personnel qui se trouvent dans l'impossibilité de reprendre le travail en raison des piquets de grève placés par la CGT aux portes de l'usine.

Cet avertissement fait suite au refus de la CGT de mettre fin au blocage des activités de l'entreprise malgré le vote du personnel qui s'est prononcé, à la fin de la semaine dernière, à 85 % pour la reprise du travail. Celle-ci, prévue pour mardi matin n'a pu avoir lieu. Dès 5 h 30, une trentaine de mineurs CGT ont empêché l'accès des installations.

La direction, qui a obtenu du tribunal de grande instance d'Alès un jugement en référé ordonnant l'expulsion des grévistes, a déjà demandé à deux reprises l'exécution du jugement. Elle n'exclut pas l'intervention des forces de l'ordre. Les mineurs occupent depuis le 16 septembre le puits des Oules.

M. GUY MATTEUDI NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AFPA

M. Guy Matteudi, directeur adjoint du cabinet du ministre du travail, a été élu, le mardi 12 novembre, directeur général de l'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes (AFPA), au cours d'une assemblée générale, par 16 voix pour, 14 abstentions et 4 contre. Cinq personnes n'ont pas pris part au vote. Il succède à M. Guy Métais et prendra ses fonctions le 15 novembre.

[Agé de quarante-sept ans, ingénieur en génie physique et docteur ès-sciences physiques, M. Matteudi a été notamment maître-assistant chargé de cours à l'Ecole des mines de Nancy de 1966 à 1972, puis de 1974 à 1976. Professeur au Conservatoire national des arts et métiers, il a été, de 1976 à 1981, chargé de mission au secrétariat général de la *formation professionnelle*. Puis il a été successivement directeur de cabinet de M. Marcel Debarge, secrétaire d'Etat à la formation professionnelle en mai 1981, puis de M. Marcel Rigout, ministre de la formation professionnelle jusqu'en 1984, avant de devenir directeur adjoint de cabinet de M. Michel Delebarre.]

مكان الأصل

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

LOCATEL

Le conseil d'administration réuni le 8 novembre 1985, sous la présidence de M. Jacques Guggenheim, a pris connaissance des comptes de l'exercice 1984/1985 qui s'est clôturé le 31 août 1985.

A cette date le parc en location, tous produits confondus, comprenait 293 000 appareils.

Il est rappelé qu'au cours de cet exercice Locatel s'est vu confier la gestion des quelque 60 000 abonnés répondeurs téléphoniques qui lui ont été cédés par l'Entreprise générale de télécommunications.

Le chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice s'est élevé à 465 365 236 F contre 441 463 203 F pour l'exercice précédent, ce qui fait apparaître une progression de 5,4 %. Ce chiffre d'affaires a permis de dégager une capacité d'autofinancement de 153 390 000 F contre 138 896 000 F, en progression de 10,4 %.

Les dotations aux amortissements et provisions de l'exercice s'élèvent à 149 167 000 F contre 132 630 000 F et les charges financières à 19 764 000 F contre 17 290 000 F.

Le bilan au 31 août 1985 s'établit à un total de 431 331 000 F. A l'actif les immobilisations nettes atteignent 369 291 000 F après 390 375 000 F d'amortissements ; le matériel destiné à la location est inclus dans ces montants pour une valeur nette de 303 609 000 F après 350 585 000 F d'amortissements.

Les investissements pris dans leur ensemble se sont élevés pour l'exercice à 206 071 000 F hors TVA contre 163 527 000 F. Au passif les capitaux propres et réserves atteignent 147 270 000 F.

Le bénéfice de l'exercice s'élève à 7 501 429 F contre 7 237 254 F.

Au vu des ces résultats, le conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui sera convoquée le 20 décembre 1985 de maintenir le dividende au niveau de celui de l'exercice précédent.

Il reviendrait ainsi à chaque action un revenu unitaire de 18,75 F, comprenant un dividende distribué de 12,50 F et le droit à récupération de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 6,25 F.

Ce dividende sera toutefois appliqué aux 17 618 actions nouvelles, ce qui reviendra à distribuer une somme de 7 107 525 F contre 6 887 300 F.

En outre le conseil a décidé, pour la troisième fois consécutive, de proposer à l'assemblée d'offrir par une résolution spéciale, aux actionnaires qui le souhaiteraient, la possibilité d'obtenir le paiement du dividende sous forme d'actions émises par la société dans les conditions fixées par les articles 351 à 353 nouveaux de la loi du 24 juillet 1966.

SOVABAIL

Au 30 septembre 1985, le volume des engagements nouveaux de Sovabail, Sicomi du groupe Sovac, s'établissait à 130,8 millions de francs, contre 62,3 millions de francs à fin septembre 1984 ; la production globale de l'exercice 1984, qui s'élevait à 124,1 millions de francs, se trouve ainsi d'ores et déjà dépassée.

Les opérations nouvelles se répartissent entre le crédit-bail, pour 83 millions de francs, et la location simple, pour 47,8 millions de francs.

Le résultat net d'exploitation provisoire, après impôt, amortissements et provisions assimilées, qui est comparable à celui obtenu au 30 septembre 1984, ressort à 54,4 millions de francs. En rythme annuel, ce résultat correspond à 55,80 F environ par action.

La stabilité des résultats est la conséquence de deux facteurs principaux :

– Le poids relatif sur l'exercice des charges financières générées par les immeubles locatifs nouvellement acquis et en cours de construction.

– La charge résultant de l'amortissement sur l'exercice des frais d'émission de l'emprunt obligataire de 200 millions de francs émis à la fin du premier semestre.



ALGERIE - الجزائر

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES INDUSTRIES CHIMIQUES ET PÉTROCHIMIQUES
ENTREPRISE NATIONALE DES TRAVAUX AUX PUITS

AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE INTERNATIONAL OUVERT Nº 9169.AY/MF

L'entreprise nationale des travaux aux puits lance un avis d'appel à la concurrence international ouvert pour la fourniture de :

– PALAN A AIR.

Cet appel à la concurrence s'adresse aux seules entreprises de production à l'exclusion des regroupeurs, représentants de firmes et autres intermédiaires, et ce conformément aux dispositions de la loi nº 78-02 du 11 février 1978 portant monopole de l'Etat sur le commerce extérieur.

Les soumissionnaires intéressés par cet appel à la concurrence peuvent retirer le cahier des charges à l'adresse suivante :

Entreprise nationale des travaux aux puits - ENTP.

16, route de Meftah Oued Smar, El-Harrach, Alger-Algérie.

Direction des approvisionnements, à partir de la date de parution du présent avis contre la somme de 400 D.A.

Les soumissions établies en cinq (5) exemplaires devront parvenir sous double pli cacheté et recommandé au secrétariat de la direction des approvisionnements à l'adresse sus-indiquée.

L'enveloppe extérieure strictement anonyme, sans en-tête, portera la mention « APPEL A LA CONCURRENCE INTERNATIONAL OUVERT Nº 9169.AY/MF ».

« CONFIDENTIEL A NE PAS OUVRIR. »

La date limite de réception des offres est fixée à quarante-cinq jours à compter de la date de la parution de cet avis.

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une durée de cent quatre-vingts jours après la date de clôture de cet appel.

anep/alger



ALGERIE - الجزائر

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES INDUSTRIES CHIMIQUES ET PÉTROCHIMIQUES
ENTREPRISE NATIONALE DES TRAVAUX AUX PUITS

AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE INTERNATIONAL OUVERT Nº 9181.AY/MF

L'entreprise nationale des travaux aux puits (ENTP) lance un avis d'appel à la concurrence international ouvert pour la fourniture de :

LOT Nº 1 : WIRE LINE GUIDE ROLLER.
LOT Nº 2 : HYDRAULIC SPINNER FOR D.P., D.C. ET KELLY.
LOT Nº 3 : ELEVATOR DRILL COLLARS.
LOT Nº 4 : TONG TORQUE ASSEMBLY.
LOT Nº 5 : CLÉ DE SERRAGE HYDRAULIQUE.

Cet appel à la concurrence s'adresse aux seules entreprises de production à l'exclusion des regroupeurs, représentants de firmes et autres intermédiaires, et ce conformément aux dispositions de la loi nº 78-02 du 11 février 1978, portant monopole de l'Etat sur le commerce extérieur.

Les soumissionnaires intéressés par cet appel à la concurrence peuvent retirer le cahier des charges à l'adresse suivante :

Entreprise nationale des travaux aux puits - ENTP.

16, route de Meftah Oued Smar, El-Harrach, Alger-Algérie.

Direction des approvisionnements, à partir de la date de parution du présent avis contre la somme de 400 D.A.

Les soumissions établies en cinq (5) exemplaires devront parvenir sous double pli cacheté et recommandé au secrétariat de la direction des approvisionnements à l'adresse sus-indiquée.

L'enveloppe extérieure strictement anonyme, sans en-tête, portera la mention « APPEL A LA CONCURRENCE INTERNATIONAL OUVERT Nº 9181.AY/MF ».

« CONFIDENTIEL A NE PAS OUVRIR. »

La date limite de réception des offres est fixée à quarante-cinq jours à compter de la date de la parution de cet avis.

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une durée de cent quatre-vingts jours après la date de clôture de cet appel.

anep/alger



ALGERIE - الجزائر

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES INDUSTRIES CHIMIQUES ET PÉTROCHIMIQUES
ENTREPRISE NATIONALE DES TRAVAUX AUX PUITS

AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE OUVERT NATIONAL ET INTERNATIONAL Nº 9038-A4/MEC

L'entreprise nationale des travaux aux puits lance un avis d'appel à la concurrence ouvert national et international pour la fourniture de matériel suivant :

Lot nº 1. Boite ALLISON modèle CLT 5860 - 4 parts number 6837218, quantité 02.
Boite ALLISON, modèle CLT 5860 - 4 parts number 6837453, quantité 01.

Lot nº 2. Pont jumelé complet pour trailer CABOT 750 (D4640), réf. : 130-048-90, équipé avec 1 pont D4640, réf. : JRPX562 ; 1 pont D4640, réf. : JFPX343.

Les soumissionnaires intéressés par cet avis d'appel peuvent retirer le cahier des charges contre paiement d'une somme de 400 DA à l'adresse suivante :

Entreprise nationale des travaux aux puits, 16, route de Meftah-Oued-Smar El-Harrach, Alger, Algérie - Direction des approvisionnements, à partir de la date de parution du présent avis.

Les soumissions établies en cinq (5) exemplaires devront parvenir sous double pli cacheté et recommandé au secrétariat de la direction des approvisionnements, à l'adresse sus-indiquée.

L'enveloppe extérieure strictement anonyme, sans en-tête portera la mention « Avis d'appel à la concurrence ouvert national et international nº 9038-A4/MEC ». « Confidentiel, à ne pas ouvrir ».

Les soumissions devront parvenir au plus tard quarante-cinq jours après la parution de cet avis d'appel.

Le délai d'option sera de cent quatre-vingts jours à la date de la clôture de cet avis d'appel à la concurrence.

anep/alger

ALGERIE - الجزائر

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES INDUSTRIES CHIMIQUES ET PÉTROCHIMIQUES
ENTREPRISE NATIONALE DES TRAVAUX AUX PUITS

AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE INTERNATIONAL Nº 9171.AY/MF

L'entreprise nationale des travaux aux puits lance un avis d'appel à la concurrence international ouvert pour la fourniture de :

– EXENTRIC CASING ROLLER.

Cet appel à la concurrence s'adresse aux seules entreprises de production à l'exclusion des regroupeurs, représentants de firmes et autres intermédiaires, et ce conformément aux dispositions de la loi nº 78-02 du 11 février 1978, portant monopole de l'Etat sur le commerce extérieur.

Les soumissionnaires intéressés par cet appel à la concurrence peuvent retirer le cahier des charges à l'adresse suivante :

Entreprise nationale des travaux aux puits - ENTP.

16, route de Meftah Oued Smar, El-Harrach, Alger-Algérie.

Direction des approvisionnements, à partir de la date de parution du présent avis contre la somme de 400 D.A.

Les soumissions établies en cinq (5) exemplaires devront parvenir sous double pli cacheté et recommandé au secrétariat de la direction des approvisionnements à l'adresse sus-indiquée.

L'enveloppe extérieure strictement anonyme, sans en-tête, portera la mention « APPEL A LA CONCURRENCE INTERNATIONAL OUVERT Nº 9171.AY/MF ».

« CONFIDENTIEL A NE PAS OUVRIR. »

La date limite de réception des offres est fixée à quarante-cinq jours à compter de la date de la parution de cet avis.

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une durée de cent quatre-vingts jours après la date de clôture de cet appel.

anep/alger

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

LA BANQUE DE L'UNION EUROPÉENNE EN CHINE

M. François Caries, président de la Banque de l'Union européenne, vient de conduire une délégation en Chine, qui s'est rendue à Chengdu, capitale du Sichuan, puis à Pékin.

Il a été reçu au Sichuan par le gouverneur avec lequel il a renouvelé et complété l'accord signé à Paris, en octobre 1984. Il s'est en outre entretenu avec les dirigeants du bureau du commerce extérieur de la province, de la Banque de Chine, de la Changjiang (compagnie d'investissement locale), ainsi qu'avec différents directeurs d'unités de production de l'industrie mécanique, textile, agro-alimentaire.

A Pékin, le président de la BUE a eu des entretiens avec le vice-ministre du commerce extérieur, le vice-président de la Banque de Chine, le vice-président de la CITIC, et, également, avec M. Yao Guang, ancien ambassadeur de Chine en France, actuellement vice-ministre des affaires étrangères.

Les modalités d'une coopération encore plus étroite entre ces institutions et la Banque de l'Union européenne, depuis vingt ans active en Chine, ont été largement examinées, elles s'appliquent aussi bien au domaine, traditionnel pour la Banque de l'Union européenne, du financement de projets industriels qu'à ceux du commerce courant ou des investissements étrangers.

La politique de la BUE est, en effet, de travailler à la fois avec les provinces telles que le Sichuan, mais aussi avec le Liaoning, la Mongolie, le Fujian, etc., et avec Pékin pour les grands projets, dans les domaines de l'énergie et du transport.

L'ensemble de ces activités en Chine est à Paris sous la responsabilité de Mme Martine Monod-Broca au Téléphone : 42-66-20-30.

INTRAFOR-COFOR

Le conseil d'administration de la société INTRAFOR-COFOR s'est réuni sous la présidence de M. Michel Artaud, le 4 novembre 1985, pour examiner l'activité et les résultats de l'entreprise et de ses filiales pour les huit premiers mois de l'exercice 1985.

Le chiffre d'affaires réalisé par INTRAFOR-COFOR au 31 août est de 238,3 millions de francs contre 246,8 millions de francs à la même date en 1984.

Le chiffre d'affaires consolidé avec celui des filiales pour la même période en 1985 est de 314 millions de francs contre 299 millions de francs en 1984.

Par ailleurs, la cession d'un leasing sur une partie du siège de la société et l'accord conclu avec le gouvernement algérien pour l'indemnisation des biens de l'entreprise nationalisée en 1978 devraient permettre de réaliser d'ici au 31 décembre 1985 des profits exceptionnels d'un montant d'environ 20 millions de francs.

Compte tenu des pertes existantes, de l'abandon de créances fait par la Lyonnaise des eaux, des profits exceptionnels précités et des provisions à constituer pour risques sur certains chantiers à l'étranger, le résultat consolidé au 31 décembre 1985 devrait être, néanmoins, légèrement positif.

Le conseil a, d'autre part, sur la demande du président, nommé M. Philippe Nugue au poste de directeur général. M. Nugue occupait précédemment les fonctions de directeur à la société Gestion Desquenne et Giral.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

12 novembre

La hausse reprend

Après une séance de consolidation, la hausse des cours a repris, mardi, à la Bourse de Paris, et bien repris, puisque, à la clôture, l'indicateur instantané enregistrait une avance de 1,8 % environ. Toutes, ou presque toutes, les valeurs inscrites à la cote ont été concernées, à savoir, notamment, Printemps, vedette du jour avec un gain supérieur à 8 %, Schneider, Roussel-Uclaf, Compagnie bancaire, Carrefour, UCB, Lafarge, L'Oréal, La Redoute, Pernod, plus modestement Peugeot.

Les baisses ont été à peu près inexistantes.

Une fois encore, les achats étrangers ont donné l'impulsion, et les courants d'affaires ont été très étoffés.

Naturellement, la performance accomplie la veille par Wall Street n'est pas passée inaperçue.

D'autre part, les dernières remarques de la Banque de France sur les possibilités ouvertes à la demande intérieure de reprendre sans risque de dérapage inflationniste ont paru d'excellent augure, d'où la fermeté de la distribution.

Sur le marche obligataire, l'annonce du lancement par adjudication jeudi prochain d'un emprunt d'Etat a bloqué la demande sur ce type de valeurs. En revanche, l'intérêt a continué de se concentrer sur les emprunts fiscalisés. La devise-titre s'est échangée entre 7,98 F et 8,03 F (contre 7,98 F-8,01 F).

Nouveau fléchissement de l'or à Londres : 322,70 dollars l'once contre 323,70 dollars.

A Paris, le lingot a cependant regagné 400 F à 83 600 F tandis que le napoléon reproduisait son précédent cours de 521 F.

Suspendue la semaine dernière, la cotation d'East Rand a repris ce jour. La compagnie veut emprunter 150 millions de rands d'ici à 1988 pour financer l'exploitation d'un riche filon d'or.

NEW-YORK

Nouveau record

Un nouveau record est tombé, mardi, à Wall Street, le septième en l'espace de quinze jours, avec l'indice des industrielles parvenu à la *cote 1 433,59. Cependant*, contrairement à la veille, le fameux « Dow » n'a pas réussi à conserver toute son avance initiale. Il s'en est même fallu de loin, puisque, en séance, son gain atteignait 12,51 points, à 1 446,10, et que, à la clôture, la progression n'était plus que de 1,72 point.

Il reste que le bilan de la journée a été excellent. Sur 2 040 valeurs traitées, 1 086 ont monté, 564 ont baissé et 390 n'ont pas varié. Ce résultat assez brillant a été obtenu avec un volume de transactions proche des records (170,80 millions de titres échangés, contre 126,54 millions), le second en importance de l'année après celui enregistré le 22 janvier dernier (174,76 millions).

Les *professionnels, qui s'attendaient* à une réaction technique après l'envolée de lundi, étaient assez stupéfaits de la vigueur du marché. D'une façon générale, c'est toujours l'espoir d'une prochaine baisse du taux de l'escompte qui a entraîné une nouvelle vague d'achats, les ordres émanant encore le plus souvent des investisseurs institutionnels et des maisons de titres. De l'avis général, la clientèle particulière pourrait prendre le relais dès l'annonce publique d'une détente monétaire. Mais certains étaient sceptiques sur la poursuite du mouvement, affirmant que des ventes bénéficiaires allaient inévitablement se produire.

VALEURS	Cours du 11 nov.	Cours du 12 nov.
Alcoa	34 1/2	34 1/2
A.T.T.	21 1/2	22
Boeing	47 3/8	47 7/8
Chase Manhattan Bank	60 1/8	61
Du Pont de Nemours	63 3/8	62 5/8
Eastman Kodak	46	45 7/8
Exxon	54	54
Ford	48 1/8	48 1/8
General Electric	62 1/2	63 1/4
General Foods	non coté	non coté
General Motors	68 1/4	68 5/8
Goodyear	28 1/4	27 7/8
I.B.M.	134 3/4	135 5/8
I.T.T.	34 3/8	34 1/2
Mobil Oil	30 7/8	31 3/8
Pfizer	49 1/2	50
Schlumberger	34 7/8	35 1/8
Texaco	39 3/8	38 5/8
U.A.L. Inc.	50 3/4	50 3/4
Union Carbide	60 3/8	59 1/4
U.S. Steel	26 3/4	26 7/8
Westinghouse	44	43 5/8
Xerox Corp.	55 7/8	55 1/2

AUTOUR DE LA CORBEILLE

UNILEVER : HAUSSE DE 5,3 % DES BÉNÉFICES. – Le groupe anglo-néerlandais *Unilever (agro-alimentaire)* annonce, pour le troisième trimestre 1985, un bénéfice imposable, exprimé en sterling, de 265 millions de livres, en progrès de 8 % sur celui des trois mois correspondants de 1984 (245 millions). Pour les neuf premiers mois, le résultat avant impôt atteint 749 millions de livres (+ 5,3 %) pour un chiffre d'affaires accru de 15,3 % à 11,91 milliards de livres. Ces résultats sont légèrement supérieurs aux prévisions des analystes. Le dividende intermédiaire est porté de 11,49 à 11,57 pence.

SODEXHO : BAISSE DE LA RENTABILITÉ. – Spécialisée dans la restauration collective, la société a enregistré une baisse de son bénéfice net de 21,18 % pour l'exercice 1984-1985 (93 millions de francs contre 118 millions de francs pour le précédent). *Le chiffre d'affaires consolidé hors taxe (4,280 milliards de francs) augmente cependant de 16 % par rapport à l'exercice précédent.* Les dirigeants de SODEXHO tablent, pour 1985-1986, sur une croissance des ventes d'environ 25 %. Le président de SODEXHO, M. Pierre Bellon, devrait commenter, ce mercredi, les perspectives d'évolution de sa société.

VALEO RESTRUCTURE SES ACTIVITÉS ÉTRANGÈRES. – Les participations à l'étranger vont être entièrement apportées à une nouvelle société, Valeo International BV, de droit néerlandais, qui va être créée. Celle-ci recevra, dans un premier temps, les participations du groupe en *Espagne, en Italie et aux Etats-Unis.* Son actif sera de 550 millions de francs et le bénéfice net consolidé des filiales ainsi regroupées devrait atteindre 150 millions de francs. La création de ce holding financier s'inscrit, selon le président Boisson, dans la logique du développement mondial de Valeo. D'une façon générale, le groupe se porte mieux. Pour le premier semestre, le résultat courant (200 millions de francs) est supérieur à celui enregistré pour l'exercice 1984 en entier. Mais, en raison des charges exceptionnelles liées aux mesures de restructuration, les comptes au 30 juin se soldent par une perte nette de 22 millions de francs.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	8 nov.	12 nov.
Valeurs françaises	121,4	122,9
Valeurs étrangères	94,4	95,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	8 nov.	12 nov.
Indice général	227,7	238,2

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 13 novembre .... 9 1/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	12 nov.	13 nov.
1 dollar (en yens)	205,75	205,85

BOURSE DE PARIS Comptant 12 NOVEMBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	28 45	0 363
5 %	46 95	3 904
3 % amort. 45-54	....	0 855
Emp. 7 % 1973	7920	..
Emp. 8,80 % 77	122 70	4 195
8,80 % 78/93	97 70	3 329
8,80 % 78/86	99 18	8 101
10,80 % 79/94	100 40	2 071
13,25 % 80/90	105 65	5 917
13,80 % 80/87	106 30	1 059
13,80 % 81/89	108 69	11 418
16,75 % 81/87	110 64	2 937
16,20 % 82/90	117 95	13 493
16 % juin 82	118 90	6 882
E.D.F. 7,8 % 61	148	12 400
E.D.F. 14,5 % 80-92	107	6 007
Ch. France 3 %	166	..
CNB Bques janv. 82	101 55	4 095
CNB Paribas	103	4 095
CNB Suez	103	4 095
CNI janv. 82	101 55	4 095

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Acier Peugeot	135	138 50
A.G.F. (St Cent.)	4300	4300
Amrep	24 20	22 50 o
André Roudière	236	....
Applic. Hydraul.	415	410
Arbel	69 90	68 80
Artois	1295	1295
Avenir Publicité	1080	1088
Bain C. Monaco	610	620
Banque Hypoth. Eur.	369	369
B.G.I.	285	280
Blanzy-Ouest	450	440
B.N.P. Intercontin.	152 40	155
Bénédictine	3400	3535
Bon-Marché	362 50	377
Cafl	581	582
Cambodge	281 70	243 60
C.A.M.E.	150	153
Campenon Bern.	183 80	184
Carbone-Lorraine	355	350
Caves Roquefort	1280	1300
C.E.G.Frig.	464	445 40
C.E.M.	58 40	60 40
Centen. Blanzy	902	876
Centrest (Ny)	120 50	120 50
Cerabati	38 50	37 o
C.F.C.	263	263
C.F.S.	576	590
C.G.V.	279	290
Chambon (M.)	420	420
Chambourcy (M.)	1092	1115
Champex (Ny)	139	131
C.I. Maritime	495	515
Citram (B)	175	175
Clause	713	708
Cofradel (Ly)	511	....
Cogifi	350	362
Comiphos	228	227 10
Comp. Lyon-Alem.	328	320
Concorde (La)	700	700
C.M.P.	9	....
Crédit (C.F.B.)	290	290
Créd. Gén. Ind.	680	695
Cr. Universel (Cie)	624	620
Créditel	148 20	151
Darblay S.A.	397	398
Darty Act. d. p.	1330	1370
De Dietrich	845	848
Degremont	1 12	1 35 d
Delalande S.A.	773	800
Delmas-Vieilj. (Fin.)	821	821
Didot-Bottin	525	520
Drag. Trav. Pub.	79	79
Duc-Lamothe	140	140
Eaux Bass. Vichy	1410	1402
Eaux Vittel	1040	1030
Economats Centre	570	550
Electro-Banque	332 60	332 80
Electro-Financ.	620	645
Elf-Antargaz	280	285
E.L.M. Leblanc	340	344
Enelli-Bretagne	175 10	175
Entrepôts Paris	499	479
Epargne (B)	1100	1100
Escaut-Meuse	852	852
Europ. Accumul.	61	61
Eternit	1306	1300
Exor	2080	2049
Finalens	176	179 50
FIPP	210	....
Frac	575	590
Foncière (Cie)	365	369 80
Fonc. Agache-W.	271	....
Fonc. Lyonnaise	2500	2550
Foncina	325	316 50
Forges Strasbourg	300	300
Forinter	1060	....
Fougerolle	86 10	86 50
France I.A.R.D.	344 20	....
France (La)	2875	2980 d
From. Paul Renard	538	560 d
GAN	6000	6000
Gaumont	605	605
Gaz et Eaux	1810	1810
Gerity S.A.	413	450
Gér. Arm. Hold.	101 60	105 60
Gévelot	312 50	301
Gr. Fin. Constr.	325	325
Gds Moul. Paris	430	426
Groupe Victoire	1966	2000
G. Transp. Ind.	192	191
H.G.P.	15150	....
Hydroc. St-Denis	119 80	115 o
Immindo S.A.	336	339
Imminvest	251 50	260
Immobail	439	440
Immobanque	735	740
Immob. Marseille	4890	4800
Immofice	444	440
Industrielle Cie	1872	1800
Invest. (Sté Cent.)	1278	1260
Jaeger	165	170
Lafitte-Bail	424	424
Lambert Frères	60	60
La Brosse-Dupont	402	409
Lille-Bonnières	360	363
Locabail Immob.	763	763
Loca-Expansion	300	294
Locafinancière	399	399
Locatel	284	285 20
Lordex (Ny)	136	142 d
Louvre	1610	1560
Machines Bull	51	50 05
Magasins Uniprix	130	139 30 d
Magnant S.A.	83 10	....
Maritimes Part.	240	230 40
M. H.	90	90
Métal Déployé	360	355
Mors	135	133
Navel Worms	126 40	131 40
Navig. (Nat. de)	99	100 40
Nicolas	435	430
OPB Paribas	213 20	218
Optorg	130	133
Origny-Desvroise	174	170
Palais Nouveauté	423	426
Paris France	215	214
Paris-Orléans	188	195 50
Part. Fin. Gest. Im.	985	955
Pathé-Cinéma	200	....
Pechiney (cert. inv.)	219	225
Piles Wonder	890	880
Piper-Heidsieck	540	....
P.L.M.	147	147
Porcher	180	187 20
Providence S.A.	766	....
Publicis	1680	1690
Raff. Souf. R.	148	142 o
Révillon	418	415
Rhône-Poul. (c. inv.)	319	322
Ricqlès-Zan	136	140
Rochefortaise S.A.	250	250
Rochette-Cenpa	30 90	30 50
Rosario (Fin.)	240	249 50
Rougier et Fils	58 50	58
Sacer	65	66
Sacilor	23	....
SAFAA	260	249 60
Safic-Alcan	360	360
SAFT	1070	1070
Saunier-Duval	24 45	25
Salins du Midi	365	365
Santa-Fé	146	142
Satam	161	161
Savoisienne (M)	116 20	116 20
SCAC	253	244
Senelle Maubeuge	447	450
S.E.P. (M)	177	162 o
Serv. Equip. Véh.	31 50	31 30
Sicli	50	48
Sicotel	385	385
Sintra-Alcatel	652	713 d
Siovim	190	192
Siph (Plant. Hévéas)	258	264 50
SMAC Acieroïd	80 10	83 30
Sté Générale (c. inv.)	740	750
Sofal financière	970	970
Sofio	260	249
Soficomi	640	642
S.O.F.I.P. (M)	90	90 10
Sofragi	825	825
Soudure Autog.	211	217
Sovabail	738	768 d
Speichim	123 80	120 50
S.P.I.	518	520
Spie Batignolles	250	250
Suez (Fin. de)-C.I.P.	758	785
Stemi	461	465
Taittinger	1650	1670
Testut-Aequitas	600	....
Ufiner S.M.D.	409	405
Ugimo	319	319
Unibail	770	770
Unidel	135	135
U.A.P.	1267	1318
Un. Imm. France	398	398
Un. Ind. Crédit	975	975
Usinor	8 45	8 45
U.T.A.	1215	1250
Vicat	385	390
Virax	117 90	120
Waterman S.A.	397	....
Brass. du Maroc	149	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	786	....
Akzo	339	....
Alcan Alum.	190	190
Algemeine Bank	1450	1465
Allied Corp.	362	350
American Brands	475	458
Am. Petrofina	390	....
Arbed	400	....
Asturienne Mines	125	117
Bco Pop Espanol	97 50	99
Banque Ottomane	855	880
B. Régl. Internat.	28620	29380
Br. Lambert	399 90	400 10
Canadian-Pacific	98 05	100 70
Commerzbank	803	848
Dart. and Kraft	310	324
De Beers (port.)	32 20	....
Dow Chemical	296	300
Dresdner Bank	1040	1030
Gén. Belgique	346	349
Gevaert	660	670
Glaxo	168	....
Goodyear	218 80	229 80
Grace and Co	300	....
Gulf Oil Canada	115 30	115 50
Honeywell Inc.	532	520
Hoogovens	161	....
I.C. Industries	302	300
I.H.C. Caland N.V.	74	....
Int. Min. Chem.	305	305
Johannesburg	470	....
Kubota	13 80	14
Latonia	242	242
Mannesmann	820	835
Midland Bank Plc	52 10	52 10
Mineral-Ressourc.	51 05	51 05
Noranda	78 10	83 25
Olivetti	25	25
Pakhoed Holding	203	204 50
Pfizer Inc.	390	399
Procter Gamble	511	516
Ricoh Cy Ltd	40	38 50
Rolinco	192 30	194
Robeco	212	213 80
Rodamco	363 10	363 10
Shell fr. (port.)	79 40	....
S.K.F. Aktiebolag	256 40	....
Sperry Rand	381	390
Steel Cy of Can.	114	118
Stilfontein	42 50	49 d
Swedish Match	214	....
Tenneco	305	....
Thorn EMI	41	43
Thyssen c. 1 000	490	....
Toray indust. inc	19 80	19 80
Vieille Montagne	955	....
Wagons-Lits	605	620
West Rand	19 90	....

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Paternelle-R.D.	2495	2495
BAFIP	655	655
Belfond	133 70	132 80
B.I.P.	580	580
Bolloré Technologies	280	292 d
Calberson	317	320
Cardif	785	781
Cap Gemini Sogeti	1050	1080
C.D.M.E.	693	700
C. Equip. Elect.	262	263
C. Occid. Forestière	125 10	123
Delta	230	222
Dauphin O.T.A.	1600	1600
Develay	630	650
Deville	728	728
Elect. S. Dassault	787	785
Filipacchi	500	490
Guy Degrenne	720	715
Merlin Immobilier	372	371
Métallurg. Minière	249	259
M.M.B.	310	318
Navale-Delmas	416	418
Om. Gest. Fin.	311	320
Petit Bateau	290	299
Petrofigaz	719	720
Pocher	1705	1695
Poron	264	259
Razel	560	568
St-Gobain Emballage	779	768
S.C.G.P.M.	178	178
S.E.M.A.	545	547
S.E.P.	753	750
Sofibus	234	236
Sovac	960	970
Valeurs de France	266	267

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cochery	67 80	54 10
Coparex	500	500
Hydro-Energie	275	....
Rorento N.V.	126 10	125 90
S.P.R.	129	....
Thann et Mulhouse	206	....
Ufimex	350	....
Union Brasseries	141	140 50

SICAV 12/11

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	524 90	512 10
Actions France	318 05	304 58
Actions-Investiss.	279 55	266 87
Actions sélectives	451 51	431 04
Aedificandi	500 36	477 67
A.G.F. 5000	356 51	340 34
Agimo	498 65	476 04
A.G.F. Interfonds	378 81	361 63
Altefi	212 08	202 46
A.L.T.O.	190 41	181 78
Amérique Gestion	386 29	368 77
Argonautes	277 57	264 98
Assoc. St-Honoré	13163 78	13098 30
Associc	24051 43	24051 43
Bourse-Investiss.	351 65	335 70
Bred Associations	2454 42	2447 08
Capital Plus	1483 21	1483 21
Colombia (ex W.I.)	700 68	668 91
Convertimmo	296 74	285 33
Cortal court terme	11013 26	11013 26 ◆
Cortexa	879 43	839 55 ◆
Credinter	370 76	353 96
Cross. Immobil.	463 27	442 26
Démeter	12708 72	12708 72
Drouot-France	429 81	410 32
Drouot-Investiss.	775 82	740 64
Drouot-Sécurité	206 58	197 19
Drouot-Sélection	118 54	113 16
Ecusic	1030 39	1015 16
Elicoop Sicav	10355 17	10329 36 ◆
Energia	224 86	214 66
Epacic	60692 59	60471 66
Eparcourt Sicav	7220 81	7202 80
Epargne Associations	24019 62	23947 78
Epargne-Capital	6790 09	6722 86
Epargne-Croiss.	1281 10	1223 01
Epargne-Industr.	502 67	479 88
Epargne-Inter	563 84	538 27
Epargne-Long-Terme	1274 95	1217 14 ◆
Epargne-Oblig.	188 65	180 10 ◆
Epargne-Unie	918 23	876 59
Epargne-Valeur	346 67	330 95
Eparoblig	1229 62	1227 17
Eurocic	8445 81	8062 83
Euro-Croissance	436 37	416 58
Europe Investiss.	1373 94	1311 64 ◆
Financière Plus	22527 76	22304 71
Foncier Investiss.	856 27	817 44 ◆
Fonsical	208 85	199 38
France-Garantie	290 13	289 55
France-Investiss.	450 33	429 91
France-Net	117 58	114 94
France-Obligations	402 08	398 10
Francic	276 23	263 70
Fructidor	227 91	224 54
Fructifrance	525 66	501 82
Fructivar	71593 69	71415 35
Fructi-Première	11438 08	11269 04
Gestion	57858 30	57714 01
Gestion Associations	118 02	115 14
Gestion Mobilière	574 70	548 64
Gest. Rendement	467 11	445 93
Gest. Sél. France	512 80	489 55
Haussmann Associat.	59395 36	59395 36
Haussmann court terme	58999	58999
Haussmann-Epargne	1160 12	1160 12 ◆
Haussmann Oblicmiss.	56307 13	56307 13
Haussmann Obligation	1345 01	1284 02 ◆
Horizon	933 79	906 59
I.M.S.I.	475 72	454 15
Indo-Suez Valeurs	611 36	583 64
Ind. française	13107 51	12850 50
Interoblig.	10211 85	9819 09
Intersélect France	335 07	319 88
Intervaleurs Indust.	442 62	422 55
Invest. net	12868 14	12840 46
Invest. Obligataire	15240 97	15210 55
Invest. Placements	873 62	834
Japacic	115 41	110 18
Laffitte-crt-terme	119443 29	119443 29
Laffitte-Expansion	659 93	630
Laffitte-France	244 46	233 37
Laffitte-Japon	227 86	217 53
Laffitte-Oblig.	148 29	141 67
Laffitte-Placements	116658 02	116658 02
Laffitte-Rend.	196 35	187 45
Laffitte-Tokyo	929 88	887 71
Lion-Associations	11821 33	11821 33
Lion-Institutionnels	23623 51	23564 60
Lionplus	63003 94	62380 14
Livret portefeuille	484 48	480 08
Mondiale Investissem.	365 54	348 96
Monacic	54718 13	54718 13
Multi-Obligations	435 51	416 72
Mutuelle Unis Sél.	120 16	114 71
Natio.-Assoc.	6002 84	5990 86
Natio.-Epargne	13258 80	13125 54
Natio.-Inter.	934 72	892 33 ◆
Natio.-Obligations	474 16	462 66 ◆
Natio.-Patrimoine	1059 69	1031 33
Natio.-Placements	64272 08	64272 08
Natio.-Valeurs	552 49	527 44
Nord-Sud Développ.	1073 70	1071 56
Oblicoop Sicav	1237 77	1213 50
Oblifon	1151 68	1099 48 ◆
Onera-Gestion	113 14	108 01
Paneuropa	646 01	616 72
Paribas Epargne	13900 67	13745 69
Paribas Gestion	514 46	491 13 ◆
Parnasse-Valor	1043 80	1042 78 ◆
Patrimoine-Retraite	1410 74	1383 08
Phénix Placements	248 32	247 08
Pierre Investiss.	546 31	521 54
Placement crt-terme	62199 85	62199 85 ◆
P.M.E. St-Honoré	303 93	290 15
Priv'Association	21093 46	21093 46
Province Investiss.	356 13	339 98
Rentacic	151 46	149 22
Revenus Trimestriels	5550 78	5495 82 c
Revenu Vert	1058 01	1058
St-Honoré Bio-aliment.	524 51	500 73
St-Honoré Pacifique	384 45	367 02
St-Honoré Réal	10682 10	10628 96
St-Honoré Rendement	11840 70	11781 79
St-Honoré Technol.	616 56	588 60
Sécuricic	10424 16	10413 75
Sécur. Mobilière	416 27	397 39
Sél. court terme	11946 37	11857 44
Sélec. Mobil. Div.	357 33	341 13 ◆
Sélection-Rendem.	177 55	173 22
Sélect. Val. Franç.	236 38	225 66 ◆
Sicavdan (Cardan BP)	693 41	693 16 ◆
Sicav A.G.F. ECU	1033 80	1018 52
Sicav-Associations	1265 48	1262 96
S.F.I. fr. et étr.	477 04	455 41
Sicavimmo	609 83	582 18 ◆
Sicav 5000	250 38	239 03
Silvafrance	378 68	361 51
Silvar	335 42	320 21
Silvarente	202 20	193 03
Silvinter	348 45	332 65
S.I.-Est	1086 10	1036 85
S.I.G.	765 48	730 43
S.N.I.	1053 28	1005 52
Sobrinvest	440 22	420 26 ◆
Sogepargne	333 98	321 91
Sogevar	885 80	845 63
Soginter	1087 82	1038 49
Soleil Investiss.	426 56	407 22
Technocic	1030 07	983 36
U.A.P. Investiss.	342 86	327 31
Uni-Associations	115 01	115 01 ◆
Unifrance	316 09	301 76
Unifoncier	921 53	879 74
Uni-Garantie	1319 60	1292 43
Unigestion	882 75	851 80
Uni-Japon	1058 06	1010 08
Uni-Régions	1920 90	1833 79
Univenta	1940 72	1876 91
Univer	160 19	160 19 ◆
Univers-Obligations	1218 40	1178 34
Valorem	398 84	380 75
Valorg	1338 97	1337 63
Valrad	71682 76	71611 15

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché:
o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1594	4,5 % 1973	1556	1545	1535	– 1 34
4038	C.N.E. 3%	4100	4100	4105	+ 0 12
938	B.N.P.	935	935	935	....
984	C.C.F.	996	994	994	– 0 20
1390	Electricité T.P.	1470	1473	1473	+ 0 20
1031	Renault T.P.	995	989	986	– 0 90
1623	Rhône-Poul. T.P.	1620	1617	1617	– 0 18
1135	St-Gobain T.P.	1140	1140	1135	– 0 43
1153	Thomson T.P.	1172	1161	1161	– 0 93
250	Accor	271	275	275	+ 1 47
745	Agence Havas	778	779	780	+ 0 25
530	Air Liquide	577	585	585	+ 1 38
725	Als. Superm.	710	735	735	+ 3 52
137	A.L.S.P.I.	150	150 50	150 50	+ 0 33
300	Alsthom-Atl.	342	346 10	346 10	+ 1 19
820	Arjom. Prioux	867	870	872	+ 0 57
50	Aussedat-Rey	50 20	51	51	+ 1 59
970	Aux. Entrepr.	1045	1045	1045	....
1160	Av. Dass.-Br.	1210	1239	1240	+ 2 47
345	Bail-Equipem.	350	350	350	....
785	Bail-Investiss.	788	799	799	+ 1 39
685	Cie Bancaire	724	747	743	+ 2 62
250	Bazar H.-V.	295	302	302	+ 2 37
250	Béghin-Say	250	255	262	+ 4 80
255	Berger	275	279	279	+ 1 45
430	Bic	472	480	477	+ 1 06
620	B.I.S.	656	650	650	– 0 91
1310	Biscuit (Géné.)	1380	1380	1380	....
1530	Bongrain S.A.	1530	1580	1560	+ 1 96
710	Bouygues	786	799	800	+ 1 78
2150	B.S.N.	2335	2375	2390	+ 2 35
610	Carnaud	702	725	726	+ 3 41
2260	Carrefour	2445	2520	2530	+ 3 47
875	Casino	1010	1030	1030	+ 1 98
875	Casino A.D.P.	941	939	939	– 0 21
690	Cedis	686	686	686	....
700	Cetelem	740	745	745	+ 0 67
1050	C.F.A.O.	1141	1168	1166	+ 2 19
175	C.F.D.E.	189	200	199	+ 5 29
670	C.G.I.P.	798	798	792	– 0 75
695	Chargeurs S.A.	708	725	725	+ 2 40
63	Chiers-Châtil.	53	53 90	53 90	+ 1 69
330	Ciments franç.	343	343	343	....
1170	C.I.T. Alcatel	1395	1390	1392	– 0 21
415	Club Méditerr.	450	465	462	+ 2 66
135	Codetel	143	141	141 10	– 1 32
285	Cofimeg	291	296	295	+ 1 37
290	Coles	315 50	319	323	+ 2 37
156	Compt. Entrepr.	168	167	167	– 0 59
310	Compt. Mod.	321	323	324	+ 0 93
740	Créd. Foncier	826	829	829	+ 0 36
290	Crédit F. Imm.	300 50	301	301	+ 0 16
650	Crédit Nat.	670	677	677	+ 1 04
197	Crouzet	225 60	231	228	+ 1 10
1480	Damart-Servip	1755	1765	1765	+ 0 56
1580	Darty	1712	1740	1740	+ 1 63
205	Dév. Rég. P.d.C.	209	209	209	....
230	D.M.C.	266	268 50	274	+ 3
1100	Docks France	1158	1200	1200	+ 3 62
715	Dumez	768	798	795	+ 3 51
640	Eaux (Gén.)	687	715	710	+ 3 34
1440	Ecco	1560	1565	1563	+ 0 19
177	Elf-Aquitaine	191 90	196	196	+ 2 13
174	– (certific.)	181	184	184	+ 1 65
1220	Epeda-B-Faure	1340	1350	1365	+ 1 86
1820	Essilor	1996	1985	1985	– 0 55
430	Esso S.A.F.	470	472	472	+ 0 42
1610	Eurafrance	1720	1750	1748	+ 1 62
665	Eurocom	718	727	727	+ 1 25
1000	Euromarché	1130	1157	1157	+ 2 38
790	Europe nº 1	833	839	839	+ 0 72
1100	Facom	1185	1225	1230	+ 3 79
640	Fichet-Bauche	708	680	680	– 3 95
196	Finextel	214 50	210	210	– 2 09
310	Fives-Lille	367	370	373	+ 1 63
59	Fonderie (Gén.)	63 50	64 90	64 10	+ 0 94
81	Fraissinet	79	79	79	....
345	Francarep	359 80	360	360	+ 0 05
820	Fromageries Bel	845	903	903	+ 6 86
645	Gal. Lafayette	689	689	691	+ 0 29
580	Gén. Géophys.	524	517	518	– 1 14
480	Gerland	545	575	578	+ 6 05
265	GTM-Entrepose	285	288	287 50	+ 0 87
350	Guyenne-Gasc.	359	360 50	360 50	+ 0 41
1290	Hachette	1428	1418	1418	– 0 70
470	Hénin (La)	501	517	524	+ 4 59
71	Iméfal	79 40	78 20	78 50	– 1 13
510	Imm. Plaine-M.	589	570	588	– 0 17
1810	Inst. Mérieux	1830	1870	1870	+ 2 18
510	Interbail	519	526	526	+ 1 34
1760	Intertechnique	2037	2095	2095	+ 2 84
300	J. Lefebvre	318	320	321	+ 1 58
1090	Lab. Bellon	1141	1168	1166	+ 2 19
520	Lafarge-Coppée	582	590	592	+ 1 71
1040	Lebon	1070	1099	1100	+ 2 80
2020	Legrand	2271	2300	2298	+ 1 18
710	Lesieur	749	753	755	+ 0 80
395	Locafrance	440	444	440	....
836	Locindus	837	845	845	+ 0 95
735	L. Vuitton S.A.	809	815	815	+ 0 74
440	Luchaire	500	509	507	+ 1 40
850	Lyonn. Eaux	945	968	975	+ 3 17
182	Mais. Phénix	180	180	171	– 5
720	Majorette (Ly)	730	739	739	+ 1 23
103	Manurhin	102	102	103	+ 0 98
295	Mar. Wendel	350	359	359	+ 2 57
1310	Martell	1438	1445	1445	+ 0 48
1560	Matra	1400	1406	1438	+ 2 71
1980	Merlin-Gerin	2350	2380	2360	+ 0 42
1020	Michelin	1235	1265	1265	+ 2 42
3160	Midi (Cie)	3420	3419	3410	– 0 29
285	Midland Bk S.A.	287	287	287	....
540	M.P.C. Salaignac	480	528	528	+ 10
54	M.M. Penarroya	56 90	57 20	57 50	+ 1 05
1850	Moët-Hennessy	2015	2034	2040	+ 1 24
550	Mot. Leroy-S.	584	601	612	+ 4 79
51	Moulinex	62	63 10	62 90	+ 1 45
420	Navig. Mixtes	469	473	470	+ 0 21
106	Nord-Est	114 80	114 80	114 50	– 0 26
465	Nordon (Ny)	490	516	516	+ 5 30
150	Nouvelles Gal.	167	171 80	172 50	+ 3 29
645	Occident. (Gén.)	683	700	698	+ 2 19
1090	Omn.F.Paris	1150	1145	1150	....
160	Olida-Caby	156 50	160	150	– 4 15
240	Opfi-Paribas	264	264	264 50	+ 0 18
2270	Oréal (L')	2426	2450	2448	+ 0 90
126	Papet. Gascogne	147	150	150	+ 2 04
1010	Paris-Réescompt	1050	1050	1050	....
420	Pechelbronn	468	476 50	473	+ 1 06
875	Penhoet	927	920	920	– 0 75
885	Pernod-Ricard	736	751	746	+ 1 35
86	Pétroles B.P.	93 10	93	93	– 0 10
370	Peugeot S.A.	397 50	400	406	+ 2 13
60	Poclain	65 40	68	66 60	+ 1 83
580	Poliet	670	688	688	+ 2 68
182	Pompey	185	185	185	....
470	P.M. Labinal	515	517	517	+ 0 38
1700	Presses Cité	1680	1699	1700	+ 1 19
1160	Prétabail Sic.	1245	1240	1245	....
325	Primagaz	373	380	379 50	+ 1 74
280	Printemps	295	316 70	323 50	+ 9 29
1000	Promodès	1150	1135	1135	– 1 30
171	Prouvost S.A.	187	188	191	+ 2 13
325	Radiotechn.	345	360	350	+ 1 44
80	Raffin. (Fse)	59	60 50	60 50	+ 2 54
1470	Redoute (La)	1645	1676	1680	+ 2 12
1380	Roussel-Uclaf	1519	1540	1540	+ 1 38
1050	Roussel-C.N.I.	1200	1225	1225	+ 2 08
2820	Rue Impériale	2845	2850	2850	+ 0 17
210	Sade	225	227	227	+ 0 88
1700	Sagem	2095	2010	2010	– 4 05
280	St-Louis B.	300 50	305	305	+ 1 49
1820	Salomon	1948	1975	1975	+ 1 38
680	Salvepar	710	711	711	+ 0 14
585	Sanofi	636	637	630	– 0 78
310	S.A.T.	405	404	403	– 0 49
400	Saupiquet Cie	390	400	400	+ 2 56
240	Schneider	281	286 50	291	+ 3 55
101	S.C.O.A.	107 20	104	106	– 1 11
97	S.C.R.E.G.	94	100	100	+ 6 38
295	Sab	323	325	325	+ 0 61
350	Sefimeg	355	357 80	358	+ 0 84
1150	S.F.I.M.	1318	1380	1365	+ 3 56
54	S.G.E.-S.B.	56 90	59 50	60 40	+ 6 15
380	Sign. Ent. El.	450	449	449	– 0 22
730	Silic	801	830	830	+ 3 62
440	Simco-U.P.H.	450	465	455	+ 1 11
265	Simnor	270	270	260 50	– 3 51
1240	Skis Rossignol	1370	1380	1380	+ 0 72
665	Siminco	720	727	727	+ 0 97
172	Sodero	179	176	176	– 1 67
1910	Sodexho	2045	2045	2045	....
430	Sogerap	449	450	450	+ 0 22
595	Sommer-Allib.	634	640	641	+ 1 10
415	Source Perrier	450	456	456	+ 1 33
210	Synthélabo	256 80	256 90	257	+ 0 07
495	Talcs Luzenac	494	500	500	+ 1 21
2460	Tél. Elect.	2580	2580	2590	+ 0 38
530	Thomson-C.S.F.	602	605	610	+ 1 32
255	Total (CFP)	255	253	253 50	– 0 58
61	– (certific.)	63	62 70	62 60	– 0 63
1920	T.R.T.	2170	2195	2195	+ 1 15
565	U.F.B.	581	600	600	+ 3 27
790	U.I.S.	819	819	819	....
315	U.C.B.	364	380	380	+ 4 39
230	Valéo	273	283	284 50	+ 4 21
127	Vallourec	145	146 90	146 90	+ 1 31
2650	V. Clicquot-P.	2785	2790	2790	+ 0 17
346	Via Banque	387	398	398	+ 2 84
956	Elf-Gabon	959	965	963	+ 0 41
95	Amax Inc.	94	99 90	97 50	+ 3 72
355	Amer. Express	375 20	396 50	395 50	+ 5 41
171	Amer. Teleph.	165 10	171 20	171	+ 3 57
80	Anglo Amer. C.	76	79 30	79 30	+ 4 34
460	Amgold	430	474	476	+ 10 69
820	BASF (Akt)	794	788	788	– 0 75
770	Bayer	785	779	779	– 0 76
188	Buffelsfont.	163 50	179 50	178	+ 8 86
23	Charter	23 70	23 70	23 70	....
455	Chase Manh.	483	490 70	490	+ 1 44
296	Cie Pétr. Imp.	293 50	302 80	300	+ 2 21
34	De Beers	33 05	32 30	32 30	– 2 26
2050	Deutsche Bank	2170	2175	2175 *	+ 2 58
89	Dome Mines	66 90	66 10	66 50	– 0 59
118	Driefontein Cod	115	123	124 90	+ 8 60
470	Du Pont-Nem.	489	519	518	+ 5 93
340	Eastman Kodak	353	365	366	+ 3 68
37	East Rand	36 20	39 25	38 80	+ 7 18
305	Electrolux	180 50	183 50	183 50	+ 1 66
205	Ericsson	210 10	207 50	207 50	– 1 23
430	Exxon Corp.	424 50	435	435	+ 2 47
380	Ford Motors	377	387	387	+ 2 65
185	Free State	157	158 20	157	....
70	Gencor	67 70	65 55	66 50	– 1 77
485	Gén. Electr.	483	500	500	+ 3 51
325	Gén. Belgique	346	349	349	+ 0 86
540	Gen. Motors	535	554	552	+ 3 17
51	Goldfields	56	55 40	55 80	– 0 35
40	GdMetropolitain	40 80	40 60	40 50	– 0 73
74	Harmony	69 50	71 55	71 50	+ 2 87
28	Hitachi	26 25	26 35	26 40	+ 0 57
765	Hoechst Akt.	773	761	761	– 1 55
75	Imp. Chemical	74 15	75 40	75 40	+ 1 68
93	Inco. Limited	93 60	99	100 10	+ 6 94
1040	IBM	1055	1097	1096	+ 3 88
285	ITT	268	276 50	276 50	+ 3 17
116	Ito-Yokado	120 10	121 20	121 80	+ 1 41
46	Matsushita	44 30	44 25	44 80	+ 1 12
920	Merck	939	978	970	+ 3 30
630	Minnesota M.	628	643	643	+ 2 38
245	Mobil Corp.	242 50	248 50	248 50	+ 2 47
28250	Nestlé	29600	29600	29600	+ 0 33
138	Norsk Hydro	165	167 50	167 50	+ 1 51
985	Petrofina	992	1030	1032	+ 4 03
595	Philip Morris	600	614	614	+ 2 33
131	Philips	141 10	145	144 50	+ 2 40
139	Pres. Brand	130	135	135	+ 3 84
156	Président Steyn	157	156	158	+ 0 63
305	Quilmès	333	335	349 50	+ 4 95
530	Randfontein	521	543	543	+ 4 22
510	Royal Dutch	490	494	494	+ 0 81
61	Rio Tinto Zinc	60 05	59 90	60	– 0 08
85	St Helena Co	88 20	94 20	94 40	+ 7 02
265	Schlumberger	272 50	277 50	277 50	+ 1 83
79	Shell transp.	74 50	73 30	73 30	– 1 61
2020	Siemens A.G.	2020	2006	1991	– 1 43
137	Sony	145 90	144	144	– 1 30
146	T.D.K.	154 60	154 20	154 20	– 0 25
14	Toshiba Corp.	13 70	13 56	13 56	– 1 09
900	Unilever	988	1016	1000	+ 1 21
320	Unit. Techn.	322 10	332	332	+ 3 07
465	Vaal Reefs	445	462	463	+ 4 04
225	Volvo	261	263	263	+ 0 76
230	West Deep	201 50	216	214	+ 6 20
191	West Hold.	185	193	192 80	+ 4 21
390	Xerox Corp.	434	447	447	+ 2 99
1 35	Zambia Corp.	1 37	1 39	1 39	+ 1 45

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 12/11	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 995	7 997	7 650	8 250
ECU	6 729	6 724	....	....
Allemagne (100 DM)	304 830	304 750	294 500	309 500
Belgique (100 F)	15 061	15 085	14 450	15 300
Pays Bas (100 fl.)	270 460	270 410	262	277
Danemark (100 krd)	84 220	84 250	79	87
Norvège (100 k)	101 330	101 340	96 500	102 500
Grande-Bretagne (£ 1)	11 308	11 317	11	11 700
Grèce (100 drachmes)	5 176	5 184	3 800	5 300
Italie (1 000 lires)	4 512	4 517	4 200	4 700
Suisse (100 fr.)	371 450	370 920	3 605	3 775
Suède (100 krs)	101 360	101 430	96 500	102 500
Autriche (100 sch)	43 320	43 350	42 450	44 400
Espagne (100 pes.)	4 967	4 959	4 650	5 200
Portugal (100 esc.)	4 890	4 890	4 400	5 200
Canada ($ can 1)	5 790	5 793	5 600	6
Japon (100 yens)	3 888	3 889	3 710	3 860

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 12/11
Or fin (kilo en barre)	83000	83300
Or fin (en lingot)	83200	83600
Pièce française (20 fr)	521	521
Pièce française (10 fr)	450	.....
Pièce suisse (20 fr)	505	505
Pièce latine (20 fr)	481	487
Souverain	615	611
Pièce de 20 dollars	3410	3405
Pièce de 10 dollars	1770	1760
Pièce de 5 dollars	1300	.....
Pièce de 50 pesos	3120	3155
Pièce de 10 florins	520	520
Or Londres	322 10	322 70
Or Zurich	322 50	323
Or Hongkong	322 35	323 20
Argent Londres	6 04	6 08

هكذا من الأصل

Le Monde

L'AFFAIRE GREENPEACE

L'amiral Lacoste a remis à M. Hernu un rapport détaillé quinze jours après l'attentat

Le Canard enchaîné, dans son édition du 13 novembre, confirme la responsabilité de M. Charles Hernu, alors ministre de la défense, dans la décision qui a conduit à l'attentat contre le *Rainbow-Warrior*, le 10 juillet, ainsi que dans les versions qui ont « couvert », par la suite, le rôle de la DGSE (Direction générale de la sécurité extérieure).

Selon l'hebdomadaire, l'amiral Pierre Lacoste, alors patron de la DGSE, a remis un *« rapport détaillé »* à M. Hernu, *« deux semaines après l'attentat d'Auckland »*. Dans ce rapport, ajoute le *Canard enchaîné*, l'amiral, limogé le 20 septembre en même temps que M. Hernu était contraint à la démission, *« relatait notamment les exploits « néo-zélandais » de ses bonshommes et proposait divers moyens qui — selon lui — permettaient de s'en sortir sans trop de casse »*.

Nouveau ministre de la défense, M. Paul Quilès a pu lire ce texte dès le premier jour de son installation, le 21 septembre. *« Cette découverte explique en grande partie ses réactions épouvantées*, écrit Claude Angeli dans *le Canard enchaîné. En effet, quelques heures seulement après avoir fait l'inventaire du bureau d'Hernu, Quilès dit et répète, devant quelques intimes : « Je suis horrifié par ce que j'ai découvert. » (...) Ce rapport confirme ce que l'on soupçonnait déjà. Que tout était passé par Hernu — depuis l'ordre donné au départ à la DGSE jusqu'aux informations sur la bavure d'Auckland. Et que ni Mitterrand ni Fabius n'ont eu alors la curiosité de convoquer le patron de la DGSE. Soit pour lui tirer les vers du nez, soit pour lui briser les reins. »*

Le Canard enchaîné s'interroge enfin sur *« ce qui a suivi »* : *« Où bien Hernu a mis le rapport Lacoste dans son coffre avec son mouchoir par-dessus, sans rien dire à Mitterrand ou à Fabius et considéré qu'il allait, comme un grand, protéger le président, la DGSE, la hiérarchie militaire et le prestige du pays... Ou bien Hernu a aussitôt transmis, en bon ministre, ce rapport à l'Elysée. »*

⁂

Le rapport de l'amiral Lacoste, compte rendu presque traditionnel de l'exécution d'une mission — et de ses ratés, — existe bien. L'information du *Canard enchaîné* recoupe les conclusions des enquêtes publiées dans nos colonnes (*le Monde* du 18 et du 25 septembre) concernant notamment la responsabilité politique de M. Hernu dans la prise de décision et la « couverture » de la DGSE.

Ce niveau politique aurait dû impliquer aussi, dans les mécanismes de la décision, la haute hiérarchie militaire, en l'occurrence le chef d'état-major des armées (à l'époque le général Jeannou Lacaze) et le chef d'état-major particulier du chef de l'Etat (le général Jean Saunier).

Si les règles traditionnelles dans ce genre d'affaire ont été respectées, une réunion à l'Elysée, autour du général Saulnier, a dû accompagner l'opération (lire l'enquête de Thomas Ferenczi dans *le Monde* daté 3-4 novembre). Y a-t-on été explicite sur la nature de la mission confiée à la DGSE ? Un conseiller civil de M. Mitterrand y assistait-il ? Deux questions toujours sans réponse. En revanche, l'hôtel Matignon est resté à l'écart, ce qui implique une dérive par rapport à la pratique des précédents gouvernements et une concentration à l'Elysée des décisions concernant la défense.

A la suite de l'attentat, on sait que M. Mitterrand, puis M. Fabius sont alertés par le ministre de l'intérieur, le 17 juillet, une semaine après l'attentat, de la présence d'agents français en Nouvelle-Zélande sous la fausse identité de Turenge et de leur possible implication dans le sabotage.

Jusqu'aux révélations de la presse, en septembre, le premier ministre, pour en savoir plus, et bien qu'insatisfait des conclusions du rapport Tricot, se contentera de questionner M. Hernu. Celui-ci *« a menti cinq fois, les yeux dans les yeux »*, confie-t-on aujourd'hui dans l'entourage de MM. Quilès et Fabius. En tout cas, le rapport de l'amiral Lacoste n'est pas transmis au premier ministre ni à l'enquêteur officiel, M. Bernard Tricot, qui ne mentionne, dans ses conclusions, aucun document de cette nature.

Tout le mystère que nous signalions comme l'un des « silences » du premier ministre lors de son intervention télévisée sur l'affaire Greenpeace du 25 septembre (*le Monde* du 27 septembre) réside dans les relations de M. Charles Hernu et du chef de l'Etat. L'ancien ministre de la défense a-t-il menti à celui dont il accompagne la vie politique depuis près de trente ans ? C'est ce que l'on assure dans l'entourage de M. Mitterrand, en affirmant, contre les apparences, qu'il n'y eut aucun conflit entre le premier ministre et le chef de l'Etat quand le premier demanda la tête de M. Hernu.

Restent alors, comme d'ultimes ambiguïtés d'un feuilleton, qui n'en manque pas, cette lettre très chaleureuse de M. Mitterrand à M. Hernu lors de sa démission et cette ovation du congrès socialiste de Toulouse à un ancien ministre de la défense présenté aujourd'hui comme un menteur par le gouvernement...

E. P.

● *« Il est essentiel de ramener la hausse des prix à moins de 3 % en 1986 »*, déclare M. Bérégovoy. — *« L'économie française est bien engagée sur la voie d'une croissance plus forte. Elle devrait achever son redressement économique et financier. Les marges de manœuvre ainsi créées lui permettront d'accélérer l'effort d'investissement qui devra être poursuivi encore pendant de longues années »*, a déclaré M. Pierre Bérégovoy, le mardi 12 novembre, devant le Conseil économique et social à l'occasion de l'examen du rapport de conjoncture présenté par M. Jean Menu (*le Monde* du 9 novembre). *« Il est essentiel d'achever en 1986 le processus de désinflation en ramenant les hausses de prix en deçà de 3 % »*, a encore déclaré le ministre de l'économie et des finances.

LA RENCONTRE ENTRE M. MITTERRAND ET M. SUHARTO A ROME

La France développe activement la coopération scientifique et technique avec l'Indonésie

M. Mitterrand et le président Suharto se rencontreront pour la première fois, le jeudi 14 novembre, à Rome, à l'occasion de la conférence de la FAO. Les Indonésiens sont un peu déçus que la rencontre n'ait pas lieu à Djakarta, car ils avaient tablé, voilà deux ans déjà, sur une visite officielle du chef de l'Etat français, reporté depuis de semestre en en semestre, et qui semble, aujourd'hui, suspendue à l'échéance électorale de mars 1986. Les sujets d'intérêt commun n'en sont pas moins nombreux entre les deux pays — Cambodge, dialogue Nord-Sud, non-alignement, — et Paris considère toujours l'Indonésie comme une « priorité » de la coopération française dans le tiers-monde non francophone. M. Roland Dumas doit d'ailleurs se rendre à Djakarta début décembre, et la « grande commission » de coopération bilatérale se réunira en principe en janvier 1986, pour la première fois depuis 1981 (*le Monde* du 24 octobre).

Djakarta estime actuellement que la France pourrait jouer un rôle de premier plan dans le domaine de son développement scientifique et dans le cadre de son industrialisation. M. Habibie, dynamique et puissant ministre indonésien de la recherche et de la technologie, n'a pas manqué de le rappeler à ses interlocuteurs lors de sa visite à Paris en juin. Les organismes officiels de financement de la coopération et les principaux groupes industriels concernés (Ato-Chem, CLE-Technip, Rhône-Poulenc) l'ont compris, et, dans le domaine des recherches appliquées, les financement directs par l'industrie ont représenté 50 % du total en 1985, contre 20 % seulement l'année précédente.

En 1985, l'enveloppe globale de coopération aura été de quelque 45 millions de francs, que se sont partagés, de façon à peu près égale, les domaines de la formation, de la coopération technique et de la coopération culturelle, le parent pauvre demeurant la coopération scientifique (5,5 millions de francs). L'objectif actuel est de renverser cette tendance en faisant passer la coopération scientifique au premier rang des efforts français, en favorisant trois domaines : les études françaises sur l'Indonésie, les relations interuniversitaires et, surtout, l'aide à la conception des recherches industrielles.

Un marché lucratif de la formation

Les raisons de cette réorientation sont évidentes. Les distances culturelles sont telles que mieux vaut investir dans les sciences et les technologies les plus avancées. Peuplée de plus de 160 millions d'habitants, ayant franchi récemment le seuil de l'autosuffisance alimentaire, s'appuyant sur un « boom » pétrolier pour élaborer un ambitieux projet d'industrialisation — dont l'objectif est l'an 2000, — l'Indonésie est en train de devenir un marché lucratif de la formation. Paris entend y prendre part, en particulier dans trois secteurs (construction aéronautique, télécommunications, travaux publics), en favorisant la formation professionnelle à tous les niveaux et en créant un réseau d'anciens boursiers, donc de « décideurs » francophones.

En 1984, les Indonésiens ont commandé trois navires océanographiques français (250 millions de francs), le fruit de la présence d'une cinquantaine de chercheurs dans le secteur de l'océanologie depuis 1980. Avec ses bases arrière scientifiques et logistiques de Nouvelle-Calédonie et de Tahiti, la France peut ainsi démontrer qu'elle est une puissance du Pacifique. Dans le domaine des sciences des milieux terrestres, d'un côté, l'ORSTOM a signé, en février 1985, un accord-cadre avec les Indonésiens et, de l'autre, Djakarta a confié à des Français (CEA et Thomson) la mise en place d'un réseau de surveillance sismique de l'archipel (un contrat de 100 millions de francs).

Des échanges déséquilibrés

Dans le domaine de la recherche appliquée à l'industrie, les Français participent au développement de Puspitek, un vaste centre d'essai de produits industriels créé en 1979 et qui a pris son élan depuis 1982. La part qui semble être réservée à la France dans ce centre représente, en matériel à installer, plus de 1 milliard de francs. Dans ce cadre, Paris participe à l'édification d'un réacteur expérimental de 30 MW.

Le dynamisme de cette coopération est souligné par l'augmentation rapide du nombre des étudiants indonésiens en France (ils seront un millier au début de 1986, contre deux cents seulement trois ans plus tôt). Mais il reste que, sur le plan commercial, les échanges bilatéraux demeurent bien modestes, la France n'étant que le dix-huitième client de l'Indonésie, avec environ 0,2 % de ses exportations, et son sixième fournisseur, avec une part du marché de 3,6 % en 1985. Cet important déséquilibre en faveur de Paris, a été introduit en 1982-1983, avec la prise en compte totale de la livraison de neuf Airbus à la compagnie nationale indonésienne Garuda (un achat de plus de 2 milliards de francs).

Mais, même sans compter l'« effet » Airbus, l'excédent de la balance commerciale est très net, en raison de grands contrats d'équipement conclus depuis 1980, les plus importants étant l'aménagement du nouvel aéroport de Djakarta (1,2 milliard de francs), le laminoir à froid fourni par CLESIM (2 milliards), la centrale thermique de Bukit-Assam (910 millions), le barrage de Saguling (600 millions), l'unité de méthanol de Bunyu (700 millions), la papeterie de Lecces (830 millions), sans parler de la livraison, en 1983-1984, de vingt-quatre hélicoptères Super-Puma et de trois Transall (1,4 milliard).

Alors que les ventes françaises augmentaient rapidement, les importations en provenance d'Indonésie sont restées stables depuis 1982, l'arrêt des importations de pétrole (10 % des importations françaises en 1982) étant compensé par une hausse sensible d'achats de produits agricoles et de biens de consommation.

Depuis trois ans, Paris s'est efforcé de développer sa coopération scientifique et technique avec Djakarta dans les secteurs, souvent de pointe, où des investissements français ont lieu ou peuvent se réaliser. Cette orientation semble déjà porter des fruits. D'un autre côté, les officiels français ont davantage pris conscience de l'importance de l'Indonésie dans une région dont la France est particulièrement absente, notamment depuis que s'est évanoui l'espoir, soulevé par la fin de la guerre du Vietnam en 1975, d'un développement de la coopération avec l'Indochine. Au moment où l'Indonésie affiche une diplomatie active — la présence de M. Suharto à Rome en offre un nouveau témoignage, — un renforcement de la coopération franco-indonésienne offre un intérêt évident. Les Indonésiens en semblent, en tout cas, pour leur part, convaincus.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(Lire page 28 le reportage de Jacques Grall sur la Conférence de FAO).

Sur le vif

Tendres fourrures

« Allô ! c'est toi ? C'est Mina. Les mecs, dis-donc, quels salopards !

— Les mecs !... Ton mec.

— Mon ex. Tu peux pas savoir le coup qu'il m'a fait. Tu sais où il a emmené les enfants voir les animaux dimanche ? Sur les quais. Et tu sais ce qu'ils m'ont ramené rue Séguier : « Regarde le beau cadeau qu'il » nous a fait papa. Il a dit que » c'était aussi pour toi. Il a huit » mois. Il pèse plus de 3 kilos. Il » s'appelle Broutbrout, et c'est » un lapin de race. »

— Un *lapin* ! Ah la vache ! T'as raison, il est vraiment dégueulasse, Julien. Il ne sait pas quoi inventer pour t'emmerder. Où tu l'as mis ? Dans la baignoire ?

— Penses-tu ! Ils le baladent dans tout l'appartement, ils dorment avec, ils veulent l'emmener à l'école en laisse. C'est plein de crottes partout. Non, je te jure, c'est à devenir fou.

— Il faut absolument t'en débarrasser.

— Tu rigoles ! A la moindre allusion : si on le mangeait pour dîner... Vous devriez lui donner un bain, ils adorent l'eau, les lapins... T'as pas envie qu'on en fasse un joli manteau pour ta poupée... ils se roulent par terre en me traitant d'assassin.

— Tiens, à propos de manteau, question fourrure, pour cet hiver encore, c'est râpé. Il paraît qu'à Londres les écolos ont placardé d'énormes affiches — ici, ça va être pareil —, où tu vois une nana, une fourrure dégoulinant de sang sur le bras. Tu imagines l'effet sur les gosses.

— Alors là, je vais te dire, Greenpeace, ras le bol ! Non, c'est vrai, en sauvant les phoques, on empêche les Esquimaux, pardon, les Inuits, de gagner leur vie, et ils en crèvent. Espèce en voie de disparition. C'est eux qu'on devrait protéger.

— Remarque, renoncer à une toque en cheveux d'Inuit, moi, je veux bien, ça me gêne pas. D'autant que c'est pas tellement propre. Ils les lavent avec leur pipi.

— Mais non, c'est comme le vison, c'est traité, ça n'a plus d'odeur.

— Alors qu'est-ce que tu attends pour offrir un paletot en peau d'Inuit à ton lapin ? Faut se dépêcher. Des bébés esquimaux, ils en vendront bientôt sur les quais, et là, terminé, t'auras plus le droit d'y toucher.

CLAUDE SARRAUTE.

Le numéro du « Monde » daté 13 novembre 1985 a été tiré à 467 542 exemplaires

A B C D F G H







